



LA FRANCOPHONIE ET LA FRANCOPHILIE, MOTEURS DE CROISSANCE DURABLE

JACQUES ATTALI

RAPPORTEURS

Adrienne Brotons, inspectrice des finances

Angélique Delorme, auditrice au Conseil d'État

Avec la participation de Claudia Vlagea

**RAPPORT À FRANÇOIS HOLLANDE,
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

AOÛT 2014



LA FRANCOPHONIE ET LA FRANCOPHILIE, MOTEURS DE CROISSANCE DURABLE

JACQUES ATTALI

RAPPORTEURS

Adrienne Brotons, inspectrice des finances

Angélique Delorme, auditrice au Conseil d'État

Avec la participation de Claudia Vlagea

**RAPPORT À FRANÇOIS HOLLANDE,
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

AOÛT 2014

SYNTHÈSE

Le potentiel économique de la francophonie est énorme et insuffisamment exploité par la France.

L'effacement progressif des frontières nationales impose d'autres critères d'appartenance identitaire : la langue et la culture constituent la nouvelle géographie.

L'espace géolinguistique économique de la francophonie va au-delà des frontières institutionnelles de la francophonie et recouvre les cinq continents. Il inclut les pays francophones non membres de l'OIF (Algérie) ; les pays où une proportion de la population parle le français (Israël) ; les pays dits ici « francophiles » qui ont un intérêt économique à apprendre le français (Nigeria¹). Il inclut les diasporas francophones, les réseaux d'anciens élèves de l'enseignement français. A cela s'ajoutent les 50 millions d'apprenants du français comme langue étrangère à travers le monde, ainsi qu'une élite de plusieurs milliers d'« influenceurs francophilophones » (cf. annexe 3) qui occupent des postes économiques, culturels et politiques stratégiques dans des pays non francophones. La francophilophonie regroupe donc les pays francophones, les pays francophiles et les francophones et francophiles du reste du monde.

La francophonie est le 6^{ème} espace géopolitique par sa population et peut devenir le 4^{ème} à horizon 2050. 230 millions de gens parlent français aujourd'hui.

Au total, l'ensemble des pays francophones et francophiles représente 16 % du PIB mondial, avec un taux de croissance moyen de 7 %, et près de 14 % des réserves mondiales de ressources minières et énergétiques, alors que les francophones ne représentent encore que 4 % de la population mondiale.

Deux pays partageant des liens linguistiques tendent à échanger environ 65 % plus que s'ils n'en avaient pas. Les échanges commerciaux induits par le partage du français entre une trentaine de pays francophones sont à l'origine de 6 % de la richesse par habitant en moyenne pour ces pays et de 0,2 point de taux d'emploi ².

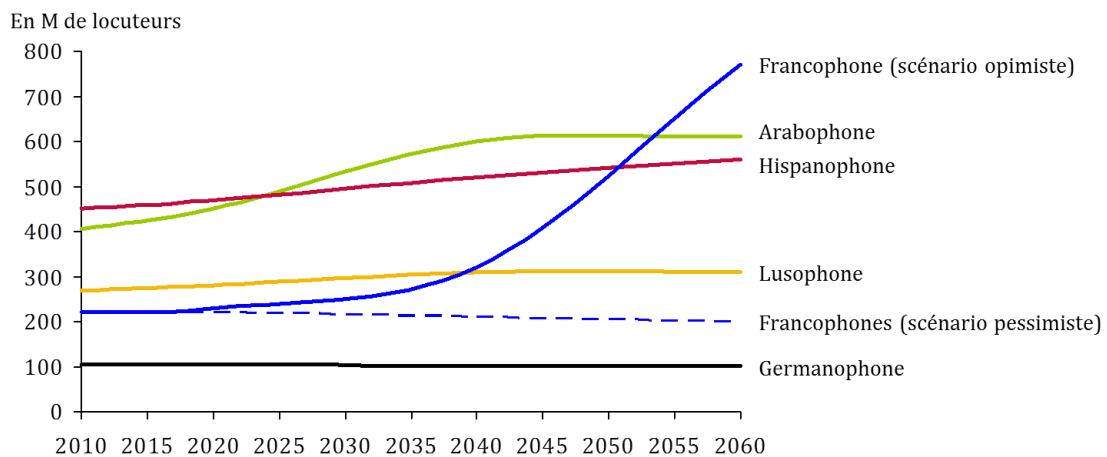
Trois évolutions pourraient accélérer la croissance économique des pays francophones d'ici à 2050 : le nombre de francophones pourrait atteindre 770 millions ; le besoin en infrastructures pourrait porter la croissance des pays francophilophones ; le développement des nouvelles technologies pourrait accélérer leur développement (paiement mobile, e-santé, big data, etc.).

Cependant, faute d'un effort majeur, on pourrait assister en effet à un recul de l'espace francophilophone : le nombre de francophones pourrait décroître, sous la pression de la concurrence des autres grandes langues internationales, des langues locales, et face aux difficultés de certains pays francophones du Sud à assurer l'accès à l'éducation de leurs populations en situation d'explosion démographique. Le nombre de francophones en 2050 pourrait alors être inférieur à celui d'aujourd'hui, au lieu de croître jusqu'à 770 millions.

¹ Géant anglophone de l'Afrique, tant par sa population (177 millions d'habitants, soit plus de la moitié de celle de toute l'Afrique occidentale), que par son poids économique, le Nigéria a un intérêt stratégique à développer l'apprentissage du français, afin de renforcer son autorité sur une sous-région majoritairement francophone.

² En France, l'appartenance à cet espace francophone a engendré un gain de 710 euros par habitant en 2006 et une réduction de 28 600 du nombre de chômeurs.

Graphique 1 : Deux scénarii d'évolution du nombre de francophones dans le monde



Ce déclin de la francophilophonie entraînerait une perte de parts de marché pour les entreprises françaises, un effondrement du droit continental au profit du droit anglo-saxon des affaires, ainsi qu'une perte d'attractivité pour les universités, la culture et les produits français et en français. Cela entraînerait la destruction de 120 000 emplois en France dès 2020, soit 0,5 points de chômage en plus, et un demi-million en 2050, soit 1,5 points de chômage en plus³.

Le scénario positif de développement d'une francophonie économique peut être réalisé, à condition de mettre en œuvre les **53 propositions** de ce rapport. Ces propositions sont regroupées autour de **7 axes** :

- 1) Augmenter l'offre d'enseignement du et en français, en France et partout dans le monde** : renforcer les politiques d'intégration par l'apprentissage du français en direction des communautés immigrées (**proposition n°1**), promouvoir la création d'un grand groupe privé d'écoles en français – tout démontre qu'un tel groupe serait rentable – (cf. **proposition n° 3**), attirer les populations non francophones vers l'apprentissage du français, par exemple en jouant sur la capacité d'attraction de la musique et du cinéma français (**proposition n°11**), structurer une offre de FLOTs⁴ francophones interactifs et diplômants (**proposition n°6**), aider les pays africains francophones à offrir à l'ensemble de leur population un accès à la scolarisation en français (**proposition n°8**) : des manuels scolaires génériques pourraient être distribués (**proposition n°10**).
- 2) Renforcer et étendre l'aire culturelle francophone**, grâce notamment à la construction par des entreprises françaises de salles de cinéma en Afrique francophone et la programmation d'un quota de films francophones (**proposition n°17**).
- 3) Cibler 7 secteurs clés liés à la francophonie, pour maximiser la croissance de la France et des autres pays francophones** : le tourisme, les technologies numériques, la santé, la recherche et développement, le secteur financier, les infrastructures et le secteur minier (**propositions n° 22 à 35**). Confier notamment aux alliances françaises et aux instituts français à travers le monde la mission d'agent touristique de la France et de promotion des produits français (**proposition n°22**).

³ Ces estimations sont réalisées à taux de chômage constant, et avec une projection de population active à 32 millions en 2050.

⁴ Formations en ligne ouvertes à tous (FLOTs en français, MOOCs en anglais).

- 4) **Jouer sur la capacité d'attraction de l'identité française pour mieux exporter les produits français et conquérir de nouveaux francophiles (proposition n° 36).**
- 5) **Favoriser la mobilité et structurer les réseaux des influenceurs francophones et francophiles (propositions n°37 à 46).**
- 6) **Créer une union juridique et normative francophone :** un guichet douanier pour les francophones dans les aéroports des pays francophones volontaires pourrait être créé, afin de rendre tangible un sentiment d'appartenance de la communauté d'intérêts francophones (**proposition n° 51**).
- 7) **Se donner comme projet de créer à terme une Union économique francophone aussi intégrée que l'Union européenne (proposition n°53).**

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
1. Théorie économique des langues.....	2
2. Francophonie, francophilie, « francophilophonie ».....	3
2.1. <i>La francophonie</i>	3
2.2. <i>La francophilie</i>	4
2.3. <i>Les influenceurs francophiles et francophones</i>	7
3. La francophilophonie économique	9
1. LA FRANCOPHONIE DANS L'ÉCONOMIE : UN MOTEUR NÉGLIGÉ DE CROISSANCE ET DE DÉVELOPPEMENT	9
1.1. Les pays francophones et francophiles produisent aujourd'hui 16 % du PIB mondial et possèdent 14 % des réserves mondiales de ressources naturelles	9
1.1.1. <i>Les 37 pays considérés comme francophones représentent 8,5 % du PIB mondial, 11 % des importations de biens et services et 5,4 % des réserves de ressources naturelles</i>	9
1.1.2. <i>Les 40 pays francophiles représentent 6,3 % du PIB mondial, et leur rythme de croissance est supérieur à celui des pays francophones</i>	13
1.2. Le français est aujourd'hui un facteur de croissance pour la France et pour les pays francophilophones	18
1.2.1. <i>Au niveau microéconomique</i>	18
1.2.2. <i>Au niveau macroéconomique</i>	22
1.2.3. <i>L'économie des institutions et programmes francophones</i>	29
1.3. Le français et la francophonie ne sont pas assez valorisés comme moteur de la croissance.....	32
1.3.1. <i>La France sous-estime l'importance des échanges avec les pays francophilophones</i>	32
1.3.2. <i>Le français perd du terrain comme langue d'usage ou officielle dans plusieurs pays officiellement francophones</i>	34
1.3.3. <i>La France et les pays francophones n'attirent plus assez de talents et les forment peu</i>	40
2. LES RISQUES D'UN EFFONDREMENT DE LA FRANCOPHONIE ET DE LA FRANCOPHILIE ÉCONOMIQUE D'ICI À 2050	44
2.1. La France mise à l'écart d'une francophonie économique qui se développerait sans elle.....	44
2.1.1. <i>Des entreprises du Canada, de Belgique et du Maroc seront de plus en plus actives dans les autres pays francophones</i>	44
2.1.2. <i>L'avantage comparatif des médias français dans le paysage audiovisuel menace de s'effriter</i>	45
2.2. Le nombre de francophones pourrait se réduire à moins de 200 millions en 2050.....	45
2.2.1. <i>D'autres langues pourraient prendre la place du français dans des communautés en France</i>	46

2.2.2.	<i>Les pays d'Afrique francophone pourraient échouer dans l'alphabétisation et la scolarisation en français de populations en forte croissance.....</i>	47
2.2.3.	<i>L'enseignement du français pourrait continuer de s'effondrer dans certains pays.....</i>	49
2.2.4.	<i>La proportion d'élèves scolarisés dans le réseau éducatif français se réduirait.....</i>	49
2.3.	Conséquences économiques en France et pour les autres pays francophones d'un recul de la langue française	49
2.3.1.	<i>L'affaiblissement du droit continental francophone au profit du droit anglo-saxon pourrait être un handicap pour le développement des pays francophones</i>	49
2.3.2.	<i>Une implantation serait rendue plus difficile pour les PME françaises dans les pays émergents</i>	50
2.3.3.	<i>Une perte des accès aux marchés étrangers pourrait se traduire par la destruction de 120 000 emplois en France dès 2020, et un demi-million en 2050</i>	50
2.3.4.	<i>Une fuite croissante des étudiants les plus formés et une perte de capital humain empêcheraient le rattrapage économique des pays francophones du sud et condamneraient la France à une croissance faible</i>	51
2.3.5.	<i>Une moindre croissance du tourisme vers la France pourrait se produire</i>	52
2.3.6.	<i>Une moindre croissance de l'achat de produits et services français s'ensuivrait.....</i>	52
3.	A L'INVERSE, TROIS ÉVOLUTIONS VOLONTARISTES POURRAIENT PORTER LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE DE LA FRANCOPHONIE D'ICI À 2050	53
3.1.	1 ^{ère} ÉVOLUTION : le nombre de francophones pourrait croître jusqu'à 770 millions en 2060.....	53
3.2.	2 ^{ème} ÉVOLUTION : le besoin en infrastructures pourrait porter la croissance des pays francophilophones	54
3.3.	3 ^{ème} ÉVOLUTION : le développement des nouvelles technologies pourrait accélérer le développement des entreprises et des pays francophones et francophiles	55
4.	PROPOSITIONS.....	58
4.1.	Promouvoir l'enseignement du français en France et ailleurs dans le monde.....	58
4.1.1.	<i>Renforcer l'enseignement du français en France, à destination des étrangers en France</i>	58
4.1.2.	<i>Mettre en place une économie durable et rentable de l'enseignement du français et en français dans le monde.....</i>	59
4.2.	Renforcer et étendre l'aire culturelle francophilophone.....	65
4.3.	Cibler sept secteurs clés liés à la francophonie	67
4.3.1.	<i>Le tourisme.....</i>	67
4.3.2.	<i>Les entreprises de NTIC</i>	68
4.3.3.	<i>La santé</i>	69
4.3.4.	<i>La R&D.....</i>	70
4.3.5.	<i>Le secteur financier</i>	71
4.3.6.	<i>Le secteur des infrastructures</i>	72
4.3.7.	<i>Le secteur minier</i>	73
4.4.	Utiliser la capacité d'attraction de l'identité française pour mieux exporter les produits français et conquérir de nouveaux francophiles	73
4.5.	Favoriser la mobilité et structurer les réseaux.....	74
4.5.1.	<i>Favoriser l'émergence d'un réseau des affaires.....</i>	74

4.5.2.	<i>Créer un réseau des ministres de l'économie francophones</i>	74
4.5.3.	<i>Favoriser la mobilité des Français, relais d'influence pour les entreprises nationales</i>	75
4.5.4.	<i>Attirer les talents économiques étrangers vers la francophonie</i>	75
4.5.5.	<i>Structurer et animer les réseaux de francophilophones</i>	76
4.6.	<i>Créer une Union juridique francophone</i>	77
4.6.1.	<i>Promouvoir le droit continental</i>	77
4.6.2.	<i>Diffuser les normes françaises dans les secteurs clés</i>	78
4.7.	<i>Vers une Union francophone aussi intégrée que l'Union européenne</i>	78
4.7.1.	<i>Renforcer la coopération politique entre pays francophones, pour créer un environnement politique favorable aux affaires</i>	78
4.7.2.	<i>Renforcer la coopération diplomatique entre pays francophones, pour mieux s'insérer dans les échanges internationaux</i>	79
4.7.3.	<i>Mettre sur la table un projet de remplacement de l'Organisation internationale de la Francophonie par une Union économique francophone sur le modèle de l'Union européenne</i>	79
CONCLUSION : VERS UNE CROISSANCE FRANCOPHILOPHONE DURABLE		80
SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS		81

ANNEXE I : LETTRE DE MISSION

ANNEXE II : LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCOPHILOPHONIE - SYNTHÈSE DES RÉPONSES DU RÉSEAU DIPLOMATIQUE

ANNEXE III : PORTRAITS DE PERSONNALITÉS FRANCOPHILOPHONES D'INFLUENCE

ANNEXE IV : LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES

ANNEXE V : BIBLIOGRAPHIE

INTRODUCTION

« *Ma patrie, c'est la langue française.* »

Albert Camus⁵.

Le français est un formidable atout pour la France, trop souvent politiquement, culturellement, économiquement négligé.

Le monde d'aujourd'hui est en crise de sens et ne prend pas en compte l'intérêt des générations suivantes. Cette myopie généralisée explique largement la crise économique actuelle. On ne réussira à en sortir qu'en redonnant du sens à l'économie, au service des générations suivantes. Les langues en sont une dimension essentielle. Elles deviennent précaires, et disparaissent même en nombre à grande vitesse. L'uniformisation linguistique accélère la perte de sens du monde par effondrement de sa diversité.

L'effacement progressif des frontières nationales impose d'autres critères d'appartenance identitaire : la langue est la nouvelle géographie. Défendre le patrimoine linguistique et culturel, et l'enrichir, pour le transmettre aux générations suivantes, est un enjeu essentiel.

La francophonie peut être le porte-voix de la diversité du monde. **Elle repose sur un sentiment identitaire puissant.** Elle constitue une aire linguistique suffisamment diverse pour éviter la sclérose, et suffisamment cohérente pour prévenir la dispersion.

Le français exprime aussi un système de pensée original et spécifique, doté d'une forte capacité d'abstraction et de conceptualisation.

Le français a déjà une place de choix dans l'environnement linguistique mondial : il est présent sur les cinq continents ; il est l'une des rares langues enseignées dans les systèmes scolaires et universitaires de tous les pays du monde. L'Inde compte aujourd'hui un million d'apprenants du français⁶. La Chine compte 100 000 apprenants, l'Indonésie 60 000 et ce nombre est croissant partout. Le nombre d'élèves dans les alliances françaises de Bogota a été multiplié par dix en cinq ans⁷.

Avoir une politique francophone n'est nullement le retour de la colonisation sous une autre forme. Ce n'est pas non plus un enfermement sur un ancien pré carré. Pour mémoire, la francophonie n'a d'ailleurs pas été créée par la France, mais par Senghor, Bourguiba, Sihanouk et Diori à Niamey en 1970. C'est donc l'occasion d'un développement équilibré, qui profitera aussi aux d'autres cultures, tout en affirmant sans complexes ce que la France apporte dans ce dialogue.

⁵ 10 décembre 1957, conférence de presse à la suite de la remise du prix Nobel de littérature.

⁶ En l'absence de statistiques officielles, ce chiffre d'un million est une estimation. Source : Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

⁷ Source : Délégation générale à la langue française et aux langues de France

1. Théorie économique des langues

La diffusion d'une langue est un facteur de développement économique. Les théoriciens de la « gravité » démontrent que **le partage par les populations de plusieurs pays d'une même langue augmente leurs échanges et leur croissance.**

Outre la distance, la barrière des langues constitue l'un des plus gros obstacles au commerce. Jacques Melitz et Farid Toubal ⁸ démontrent que l'utilisation d'une langue commune (conjuguée avec l'alphabétisation) a des retombées commerciales substantielles. Le fait d'avoir un terrain d'entente linguistique avec des partenaires étrangers favorise la communication et la confiance mutuelle qui, combinées, favorisent le commerce. **Deux pays partageant des liens linguistiques tendent à échanger environ 65 % de plus** que s'ils n'en avaient pas⁹.

A l'inverse, il existe une corrélation négative entre les obstacles linguistiques et le commerce : une augmentation de 0,10 point de l'indice d'obstruction linguistique (qui correspond à une diminution de 10 % des caractéristiques linguistiques communes) réduit les échanges d'environ 6,8 % à 9,8 %¹⁰.

La barrière de la langue est évidemment beaucoup plus élevée dans le commerce des services que dans celui des biens¹¹. Elle est également l'une des principales entraves au commerce de biens complexes de haute valeur ajoutée nécessitant une communication directe entre l'importateur et l'exportateur. Ce sont les deux secteurs en plus forte croissance.

Des espaces linguistiques s'organisent économiquement, comme le monde lusophone (le Brésil se sert notamment de la Communauté des pays de langue portugaise – CPLP – pour favoriser son implantation dans des pays lusophones comme l'Angola ou le Mozambique ainsi que sa pénétration de ces marchés). **Le monde hispanophone et le monde arabophone en font autant. La tendance de fond de l'économie mondiale est de périmer l'idée d'espaces économiques construits autour de frontières étatiques et de repenser les espaces d'échanges et de coopération autour de communautés d'autres natures.**

Dans un monde post-global, où les produits semblent uniformisés, la **demande des consommateurs va désormais vers des produits différenciants, correspondant non pas nécessairement à leur identité nationale mais à l'identité qu'ils ont choisie**, dans un mouvement de multi-appartenance identitaire.

Dans ce contexte, la France peut et doit s'appuyer sur son atout linguistique pour retrouver un chemin de croissance durable.

⁸Jacques Melitz, Farid Toubal, *Native language, spoken language, translation and trade*, Journal of International Economics, janvier 2013.

⁹ Jeffrey Frankel, Ernesto Stein et Shang-jin Wei, « *Trading Blocs and the Americas* », Journal of Development Economics, vol. 47, 1995.

¹⁰Johannes Lohman, *Do language barriers affect trade ?*, Economics Letters, vol. 110, février 2011.

¹¹Nicolas Sauter, *Talking Trade: language barriers in intra-Canadian commerce*, Empirical Economics, vol. 42, février 2012.

2. Francophonie, francophilie, « francophilophonie »

2.1. La francophonie

2.1.1. Définition

La francophonie peut se définir comme l'ensemble des peuples qui utilisent le français comme langue maternelle, langue d'usage, langue administrative et/ou langue d'enseignement. Pour l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), sont considérées comme francophones les personnes qui savent lire et écrire en français.

La francophonie n'est pas une réalité immuable. La francophonie est par excellence un phénomène volontariste : elle peut être perdue ou, au contraire, gagnée si elle est entretenue.

Encadré 1 : Histoire de la francophonie

Du Moyen-Age au XVIIIème siècle, la France était le pays le plus peuplé d'Europe, et le français était la première langue d'Europe. Le français était la langue des Lumières, et la langue des élites cultivées, y compris de la cour de Prusse ou de celle de Russie.

La Révolution française et les conquêtes napoléoniennes provoquèrent un élan nationaliste dans la plupart des pays d'Europe, s'accompagnant d'un recul de l'usage du français en Europe. Le français a continué d'être utilisé à la cour du Tsar de Russie, dans les traités de paix et dans les milieux scientifiques.

Le terme de « francophonie » apparaît pour la première fois en 1880 dans l'ouvrage du géographe Onésime Reclus¹² intitulé *France, Algérie et colonies*. Le géographe définit alors comme francophones « tous ceux qui sont ou semblent destinés à rester ou à devenir participants de notre langue ». La francophonie se constitue donc à la fin du XIXème siècle comme une unité linguistique.

La francophonie regroupe alors tous les locuteurs du français, essentiellement dans les colonies françaises et belges, mais aussi dans des territoires ayant appartenu au premier empire colonial français, comme Haïti et le Québec.

Le terme de francophonie connaît un renouveau au moment de la décolonisation. La francophonie ne se définit plus alors seulement comme une unité linguistique, mais également comme une communauté culturelle et politique. Léopold Sédar Senghor appelle de ses vœux la création d'un « *Commonwealth à la française* » dès 1955.

Source : Trang Phan et Michel Guillou, Francophonie et mondialisation - Histoire et institutions des origines à nos jours, Belin, 2011.

2.1.2. Les pays francophones

Cet ensemble regroupe 37 pays.

- ♦ **Un premier sous-ensemble est constitué de 31 pays ayant le français comme langue officielle, soit seule, soit parmi d'autres :**
 - 13 pays ont le français comme seule langue officielle :
 - la France et Monaco en Europe ;
 - 11 pays africains : le Bénin, le Burkina Faso, la République démocratique du Congo (RDC), le Congo, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.
 - A ces 13 pays s'ajoutent 18 pays dans lesquels le français est une des langues officielles :

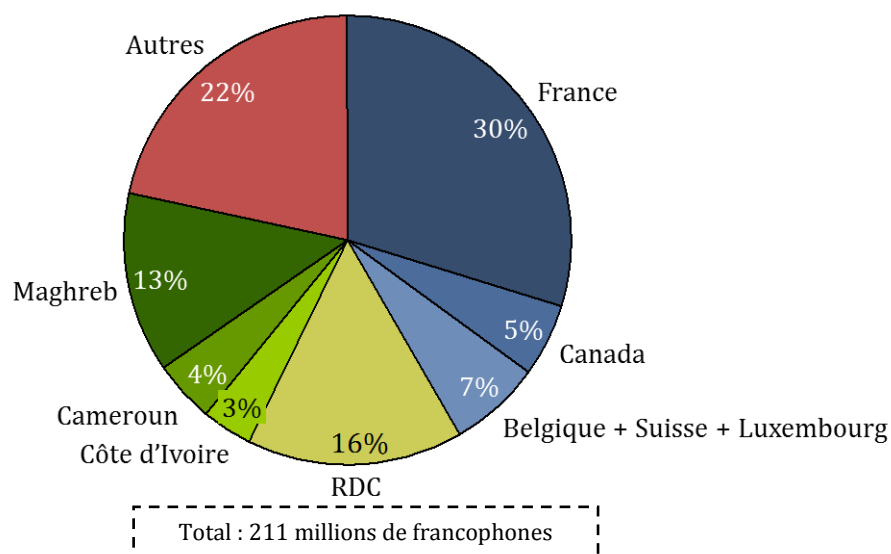
¹² Inventeur également, en français, du terme « géopolitique ».

- 3 pays européens : la Belgique, le Luxembourg et la Suisse ;
 - 2 pays du continent américain : le Canada et Haïti ;
 - le Vanuatu en Océanie ;
 - 12 pays africains : le Burundi, le Cameroun, les Comores, Djibouti, la Guinée équatoriale, Madagascar, Maurice, la Mauritanie, la République centrafricaine, le Rwanda, les Seychelles et le Tchad.
- ◆ **Un second ensemble est constitué de 6 pays n'ayant pas le français comme langue officielle, mais où plus de 20 % de la population parle français.** Entrent dans cette définition la Tunisie, l'Algérie et le Maroc, ainsi que le Liban, Andorre et la Moldavie.

Au total, ces 37 pays regroupent 492 millions d'habitants en 2014, soit 7 % de la population mondiale, dont 211 millions de francophones. Ces francophones vivent :

- ◆ pour près de la moitié en Europe de l'ouest ou au Canada ;
- ◆ pour 16 % d'entre eux en RDC ;
- ◆ pour 13 % d'entre eux dans un des trois pays du Maghreb ;
- ◆ pour le quart restant, quasi exclusivement dans des pays d'Afrique sub-saharienne.

Graphique 2 : Répartition des francophones vivant dans des pays ayant le français comme langue officielle, ou dans des pays où 20 % de la population est francophone (2014)



Source : Données OIF 2014 ; Calculs des rapporteurs.

2.2. La francophilie

Ce 2^{ème} ensemble regroupe des pays où le français n'est pas langue officielle, est parlé par moins de 20 % de la population, et où une partie des ressortissants a un intérêt pour la langue et la culture française.

Cet intérêt peut se manifester de diverses façons :

- ♦ certains pays ont de fortes minorités francophones sur leur territoire : c'est le cas par exemple d'Israël (entre 0,3 millions¹³ et 0,6 millions¹⁴ de francophones, soit 4 % à 8 % de la population) ou encore les États-Unis (2,1 millions de francophones¹⁵, soit près de 2 % de la population) ;
- ♦ d'autres pays non-francophones, mais situés au voisinage d'une zone francophone, et qui ont un intérêt économique et culturel à l'enseignement du français (Nigéria et Ghana).

Cet ensemble francophile regroupe une partie de la population de 41 pays :

- ♦ 7 pays ont 10 % ou plus de francophones : Sao Tomé-et-Principe, Guinée Bissau, Autriche, Macédoine, Cap Vert, Albanie et Dominique ;
- ♦ 23 pays ont entre 1 % et 10 % de francophones : parmi ces pays figurent la Roumanie, la Grèce, l'Arménie, le Qatar, Israël et l'Égypte. Tous ces pays sont membres ou observateurs de l'OIF, à l'exception d'Israël ;
- ♦ 10 pays ont moins d'1 % de francophones : il peut néanmoins s'agir de pays ayant une forte communauté de francophones en absolu (2,1 millions de francophones aux États-Unis), de pays membres ou observateurs de l'OIF (Thaïlande, Vietnam, etc.) ou de pays souhaitant développer l'apprentissage du français (Nigéria¹⁶, Ghana).

Au total, ces 41 pays regroupent 1 milliard d'habitants en 2014, soit 15 % de la population mondiale, dont seulement 16 millions de francophones. Ces francophones vivent :

- ♦ pour plus de la moitié en Europe de l'ouest et en Amérique du nord ;
- ♦ pour 18 % d'entre eux en Égypte ;
- ♦ pour 12 % d'entre eux en Asie du sud-est.

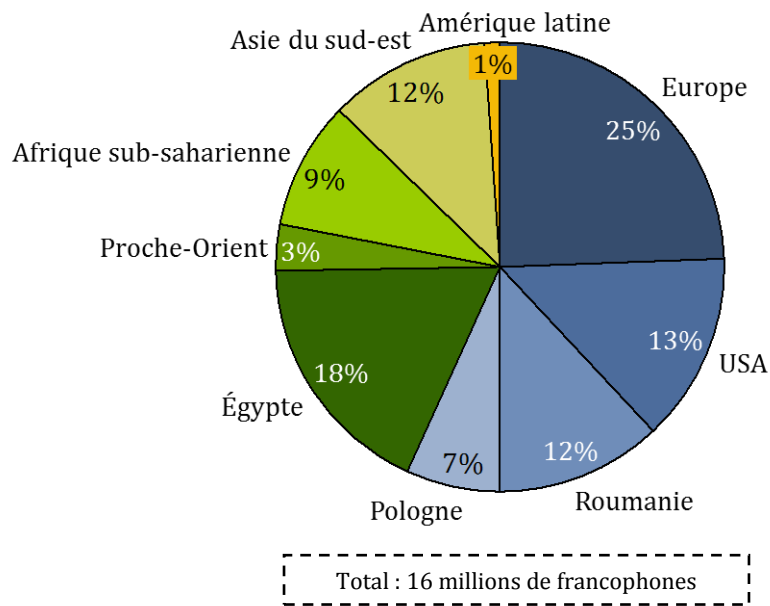
¹³ Données OIF 2014.

¹⁴ D'après l'ambassade de France en Israël.

¹⁵ Idem.

¹⁶ L'ambassade du Nigéria estime entre 7 500 et 10 000 le nombre de professeurs de français dont a besoin le Nigeria pour satisfaire ses besoins d'apprentissage du français.

Graphique 3 : Répartition des francophones vivant dans des pays non-francophones (2014)



Source : Données OIF 2014 ; Calculs des rapporteurs.

Si le nombre de francophones est estimé aujourd'hui par l'OIF à 230 millions, ce total comprend à la fois les francophones au sens strict, c'est-à-dire ceux qui sont capables de faire face en français à toutes les situations de communication courante, et les « francophones partiels », qui n'ont qu'une connaissance réduite du français. **Les francophones réels ne sont que 130 millions aujourd'hui¹⁷.**

¹⁷« La francophonie en chiffres ». Source : <http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/politique-langue/franco-chiffre-2000.html>.

Encadré 2 : Francophonie et francophilie au Nigéria

Géant anglophone de l'Afrique, tant par sa population (177 millions d'habitants, soit plus de la moitié de celle de toute l'Afrique occidentale), que par son poids économique (première puissance économique africaine devant l'Afrique du Sud¹⁸), le Nigéria est entouré de pays francophones. La langue officielle est l'anglais ; le hausa, yoruba, igbo et fulani sont les langues les plus parlées parmi les plus de 500 langues locales.

En 1996, le français a été érigé au rang de deuxième langue officielle du Nigéria, sous la présidence de Sani Abacha. Le général s'était fixé pour objectif de « lancer un programme national d'apprentissage linguistique qui permettra, rapidement, à notre pays de devenir parfaitement bilingue »¹⁹. Cette politique ambitieuse, en vigueur de 1997 à 2004, ne s'est pas donné les moyens de sa mise en œuvre, demeurant sans réelle application. En 2004, l'anglais a été déclaré seule langue officielle.

Aujourd'hui le français est la première langue étrangère enseignée au Nigéria. Il constitue une matière obligatoire pendant six ans de scolarisation, de la quatrième année de primaire jusqu'à la fin du collège (JSS). Au lycée (SSS), il est optionnel et enseigné dans la majorité des établissements d'enseignement supérieur (soit 128 universités, 85 *Polytechnics*, 102 *Colleges of Education*). L'école Marcel Pagnol d'Abuja (346 élèves dont de 82 % non-Français), le lycée Pasteur de Lagos (630 élèves dont 70 % non-Français) et l'école Total de Port Harcourt (31 élèves, tous Français) constituent les trois établissements français homologués du Nigéria, auxquels s'ajoute la section française dans le cadre de l'école libanaise de Kano.

La demande en français est forte dans ce pays. A titre d'exemple, dans les quatre établissements français cités, l'augmentation annuelle de places oscille entre 2 % et 4 % par an²⁰. Dans les écoles françaises d'Abuja et Lagos, le taux de croissance des demandes d'inscriptions dans les cinq prochaines années pourrait être estimé à 3-5 % par an. Dans les écoles publiques qui prodiguent des cours de français, il manquerait entre 7 500 et 10 000 professeurs de français.

Près de 3 millions de francophones non-nigériens vivent au Nigéria, dont une proportion importante de chefs d'entreprises d'Afrique francophone²¹. **Le Nigéria a un intérêt stratégique à développer l'apprentissage du français, afin de renforcer son autorité sur une sous-région majoritairement francophone. Il existe de nombreux francophilophones au Nigéria.**

Source : Ambassade de France au Nigéria.

2.3. Les influenceurs francophiles et francophones

Aux pays francophones et francophiles il faut ajouter des personnalités francophones, pour qui l'usage du français revêt une importance dans leur vie professionnelle. **Elles constituent un ensemble « francophilophone ».**

Le réseau des individus francophilophones est composé :

¹⁸Le PIB de Nigéria a été réévalué le 6 avril 2014 afin d'intégrer de nouveaux secteurs comme les télécommunications, les transports aériens et l'industrie cinématographique. Il a été estimé à 510 Mds\$, ce qui fait du Nigéria la première puissance économique africaine devant l'Afrique du Sud (384,3 Mds\$). Source : Ministère des Affaires étrangères et du Développement international.

¹⁹Déclaration du général Sani Abacha devant le Nigerian Institute for International Affairs, décembre 1996.

²⁰Données communiquées par l'ambassade de France au Nigéria.

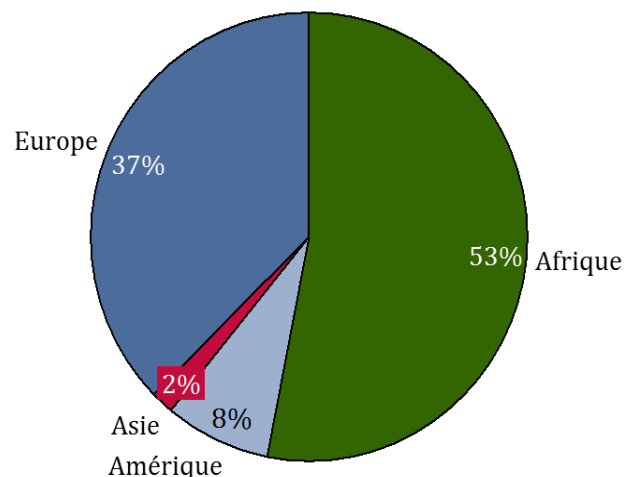
²¹Cette population est constituée de Camerounais (dans le sud-est pétrolier du pays occupant des positions sociales relativement élevées : commerçants, ingénieurs) et de Béninois (dans le sud-ouest du pays, comptant des cadres moyens commerçants et personnels de la maison). Les 20 000 Libanais basés au Nigéria sont également des relais importants de la francophonie dans ce pays.

- ◆ des diasporas francophones²² (Français de Londres²³, **New York, Hong-Kong**²⁴ et autres diasporas telles que la diaspora libanaise²⁵) ;
- ◆ des étrangers formés dans le système français (soit dans les lycées français de l'étranger²⁶, soit ayant fait un échange universitaire ou ayant obtenu un diplôme en France) ;
- ◆ des élites de pays non-francophones formées en français et portant la culture et la langue françaises.

Cette dernière composante de la francophilophonie, difficile à chiffrer, représente un potentiel considérable de diffusion de la langue française et de l'influence française dans les espaces économiques non-francophones : les membres de cette « diaspora francophilophone », très qualifiés, qui occupent ou ont vocation à occuper des fonctions dirigeantes. Il s'agit d'« influenceurs francophilophones ». On trouvera en annexe des portraits de personnalités francophones du monde des affaires, de la politique, de la culture et des médias. **Ils se comptent par milliers et sont très influents.** Ils ne doivent aucune loyauté particulière à la France, sinon qu'ils la comprennent mieux que d'autres.

La francophilophonie regroupe les pays francophones, les pays francophiles et les francophones et francophiles du reste du monde. **En définitive, le nombre de francophones peut être estimé à 230 millions de personnes en 2014²⁷ soit 4 % de la population mondiale. Plus de la moitié de ces francophones vivent en Afrique, et plus d'un tiers en Europe.**

Graphique 4 : Répartition des francophones sur les continents en 2014



Source : Données OIF 2014 ; Calculs des rapporteurs.

²²Au 31 décembre 2013, 1 642 953 de Français étaient inscrits au registre mondial des Français établis hors de France. Source : population inscrite au registre des Français de l'étranger au 31/12/2013.

²³Londres est considérée comme la « 6^{ème} ville française », avec 225 000 Français estimés.

²⁴Plus de 10 000 Français inscrits en 2013 au registre du consulat de Hong Kong.

²⁵Communauté libanaise estimée jusqu'à 6 millions de personnes au Brésil, 1,5 millions en Argentine, ou encore 270 000 au Canada.

²⁶320 000 élèves sont scolarisés dans 488 établissements d'enseignement français à l'étranger, dont 200 000 non-Français.

²⁷Cette estimation correspond à la somme des francophones dénombrés dans les parties 1.A et 1.B de l'introduction.

En définitive, la francophonie et la francophilie sont donc deux concepts intrinsèquement liés : la francophilie est une porte d'entrée sur l'apprentissage du français et la francophonie est une porte d'entrée sur la francophilie et l'achat de produits français. Ceci est spécifique à la langue française, qui, plus que d'autres langues, incarne aussi un art de vivre bien spécifique. On désigne plus loin sous le nom de « francophilophone » ces ensembles.

3. La francophilophonie économique

Au-delà d'une zone d'influence culturelle et politique, la « francophilophonie » doit se muer en un espace de développement et d'échanges économiques.

Penser la francophilophonie économique, c'est utiliser l'outil de la langue française et de la culture dont elle est porteuse en tant que levier de croissance et d'influence.

Tous les autres francophones et francophiles en savent l'importance. La France est seule à douter que la langue française soit un atout économique fondamental.

1. LA FRANCOPHONIE DANS L'ÉCONOMIE : UN MOTEUR NÉGLIGÉ DE CROISSANCE ET DE DÉVELOPPEMENT

1.1. Les pays francophones et francophiles produisent aujourd'hui 16 % du PIB mondial et possèdent 14 % des réserves mondiales de ressources naturelles

1.1.1. Les 37 pays considérés comme francophones²⁸ représentent 8,5 % du PIB mondial, 11 % des importations de biens et services et 5,4 % des réserves de ressources naturelles

1.1.1.1. Le PIB des 37 pays considérés comme francophones²⁹ représente 8,5 % du PIB mondial et progresse fortement pour les pays francophones d'Asie, du Maghreb et d'Afrique

En 2012, le PIB de cet ensemble de 37 pays était de 6 193 milliards de dollars, soit 8,5 % du PIB mondial³⁰. Cette part dans le PIB mondial est en baisse, puisqu'elle était de 9,7 % en 2004.

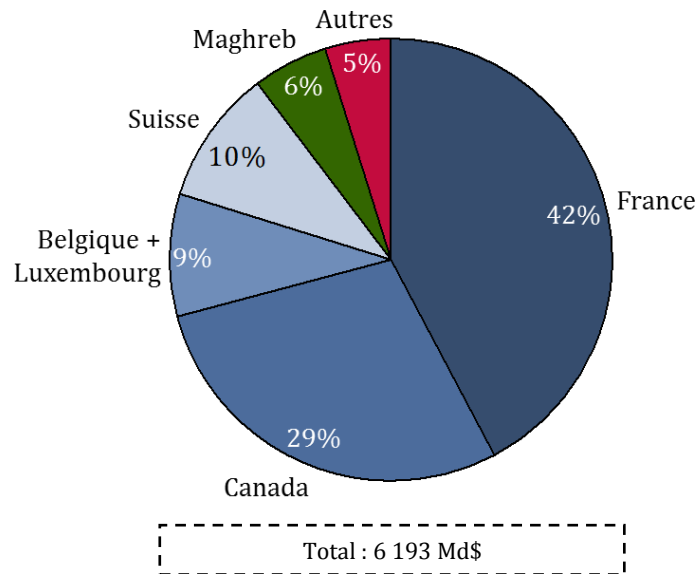
Cette richesse est produite en majeure partie dans les pays francophones industrialisés (Belgique, Canada, France, Luxembourg et Suisse), les pays du Maghreb ne représentant que 6 % du PIB de l'ensemble.

²⁸Sont considérés comme francophone de droit ou de fait les pays ayant le français comme langue officielle et/ou les pays dans lesquels plus de 20 % de la population parle, lit et écrit en français.

²⁹ Sont considérés comme francophone de droit ou de fait les pays ayant le français comme langue officielle et/ou les pays dans lesquels plus de 20 % de la population parle, lit et écrit en français.

³⁰ Calculs effectués à partir des données de la Banque mondiale.

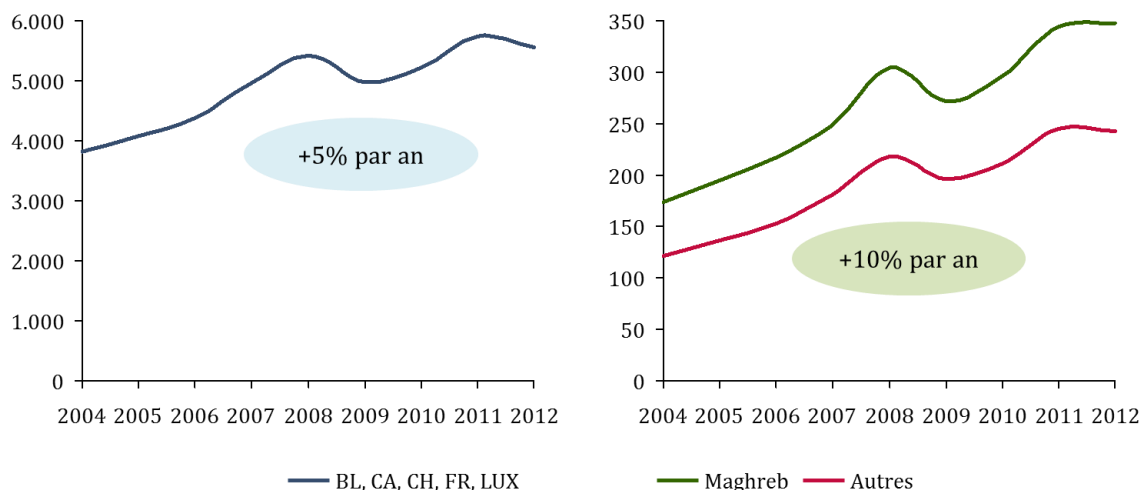
Graphique 5 : Répartition du PIB 2012 (en \$) des pays ayant le français comme langue officielle ou dont au moins 20 % de la population est francophone



Source : Données Banque mondiale ; Calculs des rapporteurs.

Les pays francophones du Maghreb, d'Asie et d'Afrique connaissent aujourd'hui un rythme de croissance supérieur à la moyenne mondiale. Sur la période 2004-2012, le PIB de ces 37 pays francophones a cru de 50 %, soit moins que la moyenne mondiale (69 % sur cette même période). Cette croissance moyenne plus faible s'explique essentiellement par la croissance relativement faible de la France et de la Belgique entre 2004 et 2012 (respectivement 27 % et 34 %), ainsi que de la Tunisie (46 %). Les autres pays ont connu une croissance de leur PIB supérieure à la moyenne mondiale, signe que ces pays sont entrés dans une phase de rattrapage économique.

Graphique 6 : Croissance du PIB (en \$ et en % annuel) des pays ayant le français comme langue officielle ou dont 20 % de la population est francophone (2004-2012)



Source : Données de la Banque mondiale ; Calculs des rapporteurs.

La croissance des pays du Maghreb pourrait bénéficier à moyen terme de la co-localisation d'activités par des entreprises françaises. La conduite d'une stratégie de « co-localisation » permet de répondre au triple défi de renforcement de la compétitivité de l'économie française, de création d'emplois au Nord et au Sud et de constitution de partenariats productifs permettant une projection commerciale conjointe vers de nouvelles zones de croissance, notamment en Afrique. L'externalisation d'une partie de la chaîne de valeur française dans les pays du sud de la Méditerranée pourrait être bénéfique, aussi bien aux entreprises françaises qu'aux pays d'accueil. Cette stratégie permettrait aux entreprises françaises de réduire leurs coûts, et donc d'améliorer leur compétitivité, et répondrait aux forts besoins en croissance et en emplois des économies nord-africaines.

Encadré 3 : Exemples de co-localisations francophones réussies

- **Le groupe Accor** a externalisé au Maroc des fonctions antérieurement traitées en interne telles que la blanchisserie à grande échelle ou la sous-traitance de produits de boulangerie et de viennoiserie. Cette co-localisation a permis de créer de nouveaux métiers au Maroc.
- **Sanofi Aventis** a externalisé au Maroc des prestations liées à la promotion médicale et pharmaceutique : études de marchés, sociétés de promotion médicale et conseil en communication.
- L'usine **Renault** de Tanger, a conçu une « fonction de production » *ad hoc*, qui tient compte de la disponibilité de la main d'œuvre. A volume de production égal, le site comprend sept fois moins de robots. Ceci économise au passage les ressources financières de l'entreprise et préserve sa capacité d'investissement sur le territoire national. Au final, le site marocain comporte beaucoup plus d'emplois qu'un site français.
- **Airbus** a également choisi de co-localiser une partie de sa production au Maghreb. Le câblage, les sièges d'avions et les nacelles qui portent les réacteurs font partie des segments de valeur ajoutée en partie localisés dans cette zone.
Sur la seule année 2012, le chiffre d'affaires d'EADS a augmenté de 30 % au Maroc et de 16 % en France. Dans l'Hexagone, l'industrie aéronautique a recruté 15 000 salariés en 2012 et prévoit d'en faire autant en 2013.

Les co-localisations se traduisent donc non seulement par une progression dans le niveau des qualifications requises, donc de la qualité des emplois, sur les deux rives, mais également, bien souvent, par un jeu à somme positive en termes de nombre d'emplois, ce qui est une autre illustration de leur caractère potentiellement gagnant-gagnant.

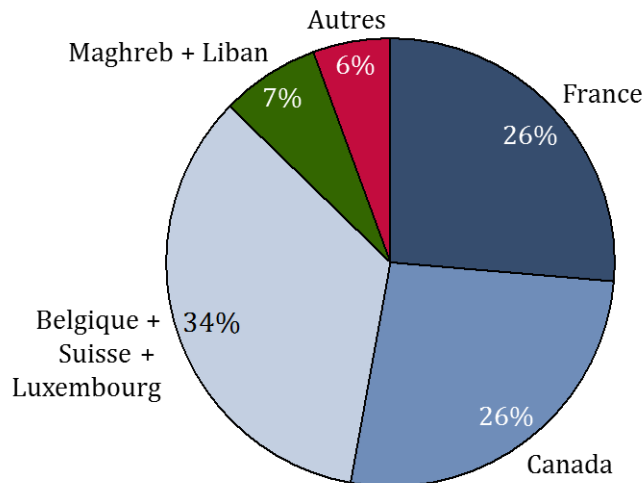
Source : Enquête du service économique de l'ambassade de France au Maroc (juin 2011) ; « Développer les co-localisations, la coopération au service de la compétitivité », Dominique Bocquet, Contrôleur général économique et financier, 2013.

1.1.1.2. Les 37 pays francophones sont insérés dans les échanges internationaux et représentent un débouché croissant pour les biens et services

En 2012, les 37 pays francophones ont représenté 11 % des importations de biens et services au niveau mondial³¹. La majeure partie de ces importations est réalisée par les pays francophones développés (France, Canada, Belgique, Suisse et Luxembourg), mais aussi par les pays du monde arabe (Algérie, Maroc, Tunisie, Liban) et quelques pays africains (Tchad, Togo, Côte d'Ivoire, Bénin, Cameroun, RDC, ...).

³¹ En valeur; Données FMI.

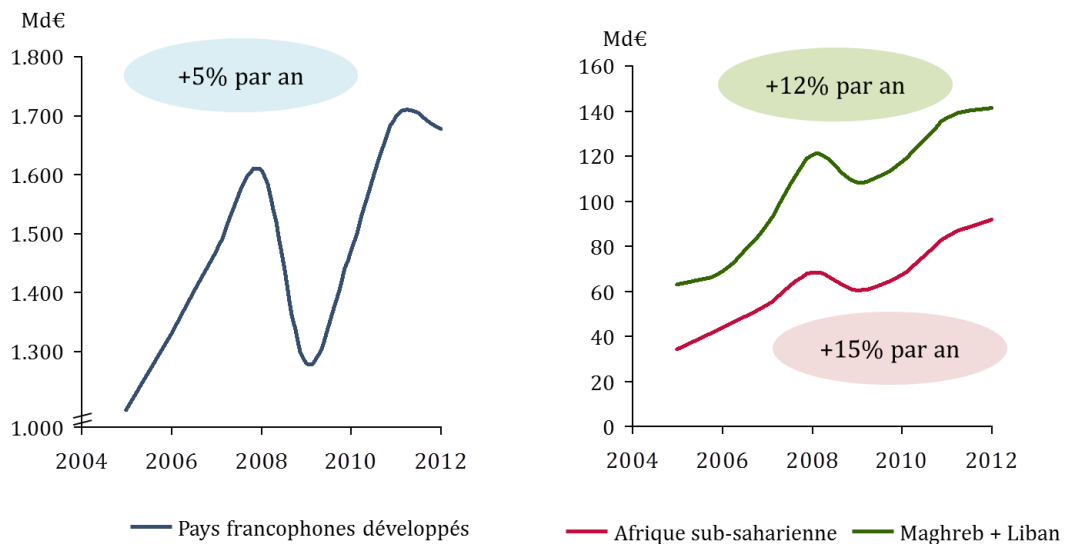
Graphique 7 : Répartition des importations en valeur entre les pays francophones (2012)



Source : FMI ; Calculs des rapporteurs.

Les importations de ces pays ont augmenté de 48 % entre 2005 et 2012, ce qui est inférieur au taux de croissance moyen des importations au niveau mondial (+71 %). Le taux de croissance de la valeur des importations de ces pays est inversement proportionnel à leur niveau de développement. **Les pays francophones d'Afrique ont connu un taux de croissance annuelle de leurs importations de 12 %, tandis que cette croissance a été en moyenne de 15 % par an pour les pays du Maghreb, et seulement de 5 % par an pour les pays francophones développés.**

Graphique 8 : Progression des importations en valeur dans les pays francophones (2004-2012)

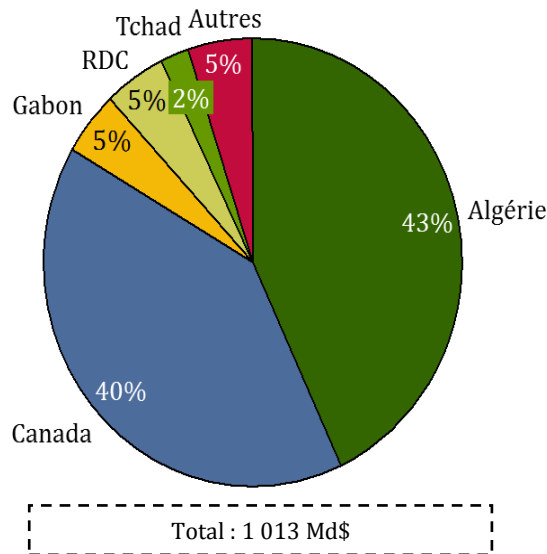


Source : Source FMI.

1.1.1.3. Ces 37 pays francophones disposent dans leurs sous-sols de 5,4 % des réserves de ressources naturelles

Ces 37 pays francophones conservent dans leurs sous-sols 5,4 % des réserves de charbon, pétrole, gaz et métaux, d'après les estimations de la Banque mondiale. La majeure partie de ces ressources est répartie entre l'Algérie (43 %) et le Canada (40 %).

Graphique 9 : Répartition des ressources naturelles (charbon, pétrole, gaz et métaux) dans des pays ayant le français comme langue officielle



Source : Données Banque mondiale 2005 ; Calculs des rapporteurs.

Encadré 4 : Secteur minier en RDC

En RDC, le secteur minier contribue aujourd'hui à hauteur de **28 % au PIB national**.

La RDC est le 2^{ème} producteur au monde de cuivre, le premier producteur au monde de cobalt.

30 % des réserves mondiales de diamants sont situées dans ce territoire, ainsi que 70 % des réserves mondiales de coltan.

Source : Deloitte, « The New Economies in Africa ».

1.1.2. Les 40 pays francophiles représentent 6,3 % du PIB mondial, et leur rythme de croissance est supérieur à celui des pays francophones

Au-delà des seuls pays francophones, la francophilophonie regroupe des pays ayant un intérêt pour la langue ou pour la culture française. Il peut s'agir de pays avec une forte minorité de francophones, de pays membres ou observateurs de l'OIF, ou même de pays souhaitant développer l'apprentissage du français. Cet ensemble regroupe 41 pays.

L'analyse développée dans cette partie se concentre sur 40 pays francophiles, les Etats-Unis ayant été exclus, le poids économique de ce pays pouvant fausser les conclusions.

1.1.2.1. Le PIB de cet ensemble de ces 40 pays francophiles représente 6,3 % de la production mondiale

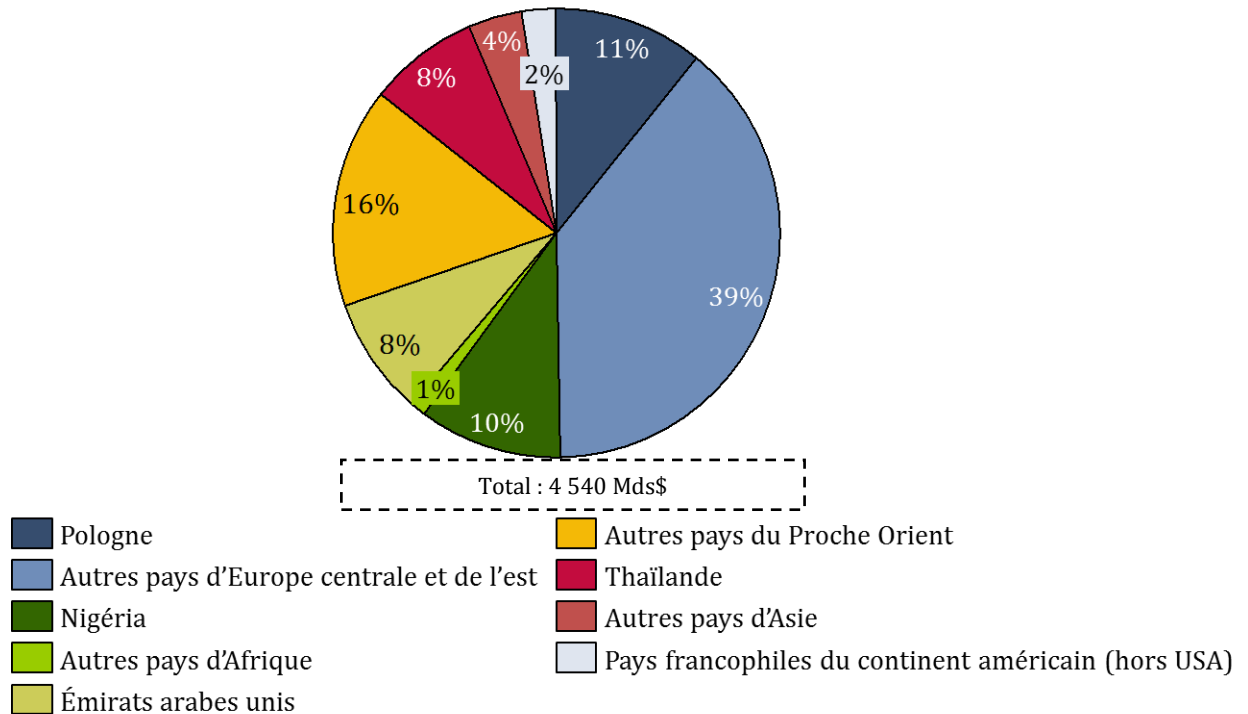
En 2012, le PIB de cet ensemble de 40 pays francophiles était de 4 540 milliards de dollars, soit 6,3 % du PIB mondial, ce qui est inférieur au PIB des 37 pays francophones (6 193 milliards de dollars). Par ailleurs, la part de cet ensemble de pays dans la richesse produite au niveau mondial est en forte progression, puisqu'elle était de 5 % en 2004.

Cette richesse est produite :

- ♦ dans les pays d'Europe de l'est, au premier rang desquels la Pologne (11 % de l'ensemble) ;
- ♦ dans les pays africains, où le Nigéria représente 10 % de la richesse produite par ce groupe de 40 pays francophiles ;

- ◆ dans les pays du Proche-Orient, où les Emirats arabes unis représentent 8 % de la richesse de ce groupe ;
- ◆ dans les pays d'Asie, où la Thaïlande représente 8 % de la richesse de ce groupe.

Graphique 10 : Répartition du PIB 2012 (en \$) des pays francophiles

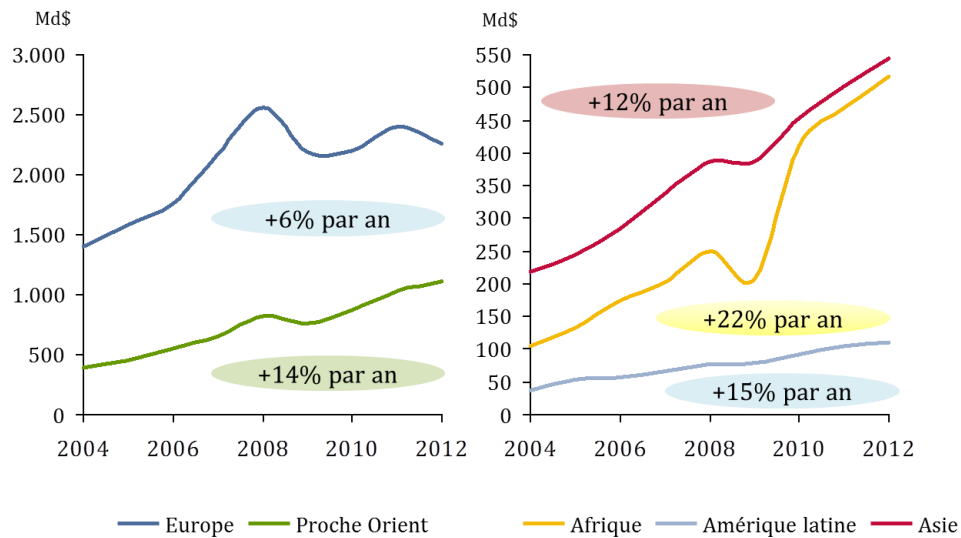


Source : Données Banque mondiale ; Calculs des rapporteurs.

Sur la période 2004-2012, le PIB de ces 40 pays francophiles a cru de 111 %, soit deux fois le taux de croissance constaté dans les pays francophones.

Le taux de croissance annuel a été particulièrement élevé pour les pays africains francophiles, et notamment le Nigéria (+22 % en moyenne). Pour les pays francophiles d'Asie et du Proche-Orient, le taux de croissance annuel moyen était de respectivement de 12 % et de 14 %, contre seulement 6 % pour les pays francophiles d'Europe centrale et de l'est.

Graphique 11 : Croissance du PIB (en \$ et en % annuel) des pays francophiles (2004-2012)



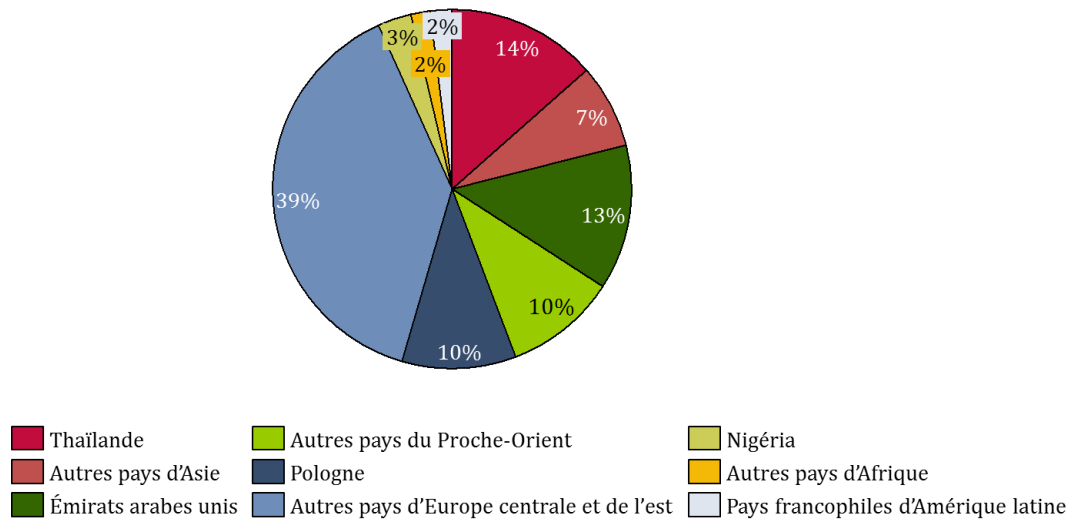
Source : Données de la Banque mondiale ; Calculs des rapporteurs.

1.1.2.2. En 2012, ces 40 pays francophiles ont représenté 10 % des importations de biens et services au niveau mondial

En 2012, ces 40 pays francophiles ont représenté 10 % des importations de biens et services au niveau mondial :

- ♦ la moitié de ces importations est réalisée par les pays francophiles d'Europe centrale et de l'est (10 % pour la Pologne seule) ;
- ♦ un tiers par les pays francophiles asiatiques (14 % par la Thaïlande seule) ;
- ♦ un quart par les pays francophiles du Moyen-Orient (13 % pour les seuls Emirats arabes unis).

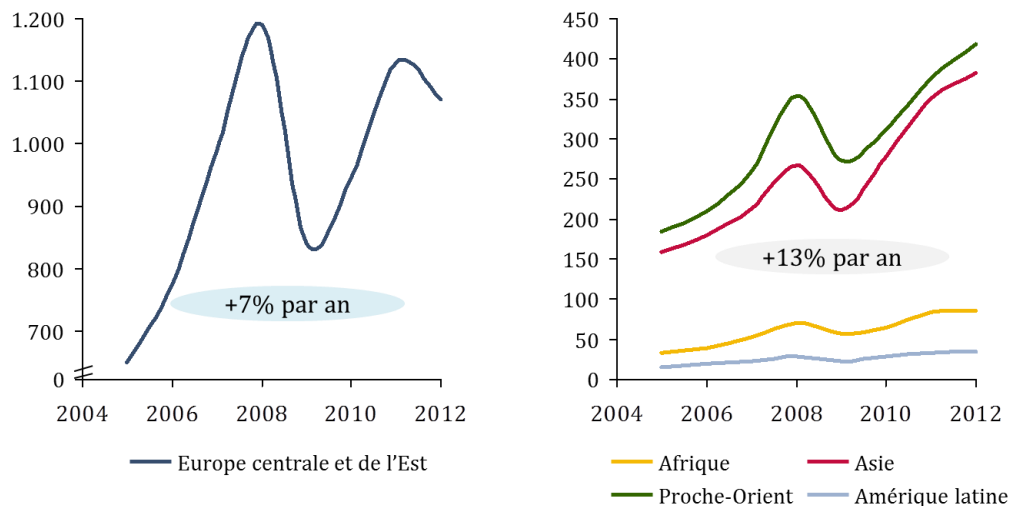
Graphique 12 : Répartition des importations en valeur entre les pays francophiles (2012)



Source : FMI ; Calculs des rapporteurs.

Les importations de ces pays ont presque doublé entre 2005 et 2012, ce qui est bien supérieur au taux de croissance moyen des importations au niveau mondial (+71 %). Le taux de croissance de la valeur des importations de ces pays est inversement proportionnel à leur niveau de développement. Les pays francophiles d'Afrique, d'Asie, du Proche-Orient et d'Amérique latine ont connu un taux de croissance annuelle de leurs importations de 13 %, tandis que cette croissance a été en moyenne de 7 % par an pour les pays francophiles d'Europe centrale et de l'est.

Graphique 13 : Progression des importations en valeur dans les pays francophones (2004-2012)



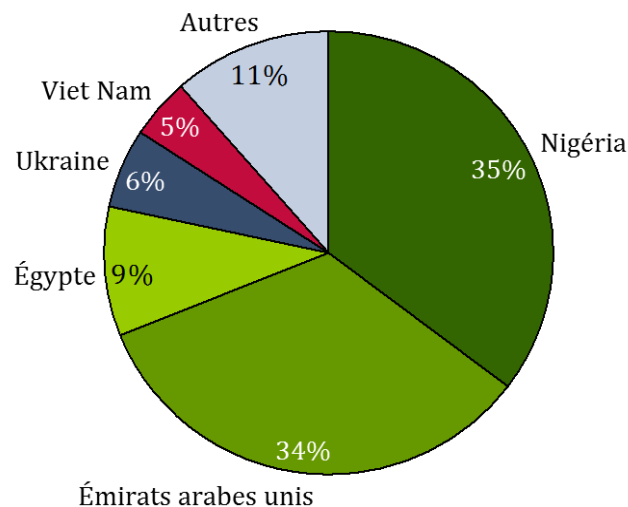
Source : FMI ; Calculs des rapporteurs.

1.1.2.3. Ces 40 pays francophiles conservent dans leurs sous-sols 8,4 % des réserves de ressources naturelles

Ces 40 pays francophiles conservent dans leurs sous-sols 8,4 % des réserves de charbon, pétrole, gaz et métaux, d'après les estimations de la Banque mondiale. La majeure partie de ces ressources est répartie entre les pays suivants :

- ♦ le Nigéria et les Emirats arabes unis représentent chacun 35 % des réserves de cet ensemble de pays, soit 3 % des réserves mondiales ;
- ♦ l'Égypte représente 9 % des réserves de cet ensemble de pays, soit 1 % des réserves mondiales.

Graphique 14 : Répartition des ressources naturelles (charbon, pétrole, gaz et métaux) dans des pays francophiles



Source : Données Banque mondiale 2005 ; Calculs des rapporteurs.

Au total, les pays francophones et francophiles représentent près de 16 % du PIB mondial, avec un taux de croissance moyen de 7 %, et près de 14 % des réserves mondiales de ressources naturelles

Les francophones ne représentent que 4 % de la population mondiale.

Il faudrait ajouter l'immense contribution au PIB mondial et français des 50 millions d'apprenants du français comme langue étrangère à travers le monde. S'ajoute aussi la contribution d'une élite de plusieurs milliers d'« influenceurs francophilophones », dont certains portraits figurent en annexe de ce rapport, qui occupent des postes économiques, culturels et politiques stratégiques dans des pays non francophones.

1.2. Le français est aujourd'hui un facteur de croissance pour la France et pour les pays francophiles

1.2.1. Au niveau microéconomique

1.2.1.1. La francophonie et la francophilie, facteurs de croissance des entreprises

L'usage du français dans les filiales d'entreprises françaises présentes dans le monde est porteur d'efficacité économique.

- ♦ **La culture d'une entreprise mondiale d'origine française est plus facile à appréhender pour le personnel local lorsqu'il maîtrise le français.** Il devient alors plus « performant » comme l'a constaté en 2001 le **groupe Renault lors de sa fusion avec Nissan**. L'usage généralisé de l'anglais comme langue de l'alliance avec le groupe japonais s'est avéré être un handicap et a été à l'origine d'un rendement réduit de part et d'autre³². Renault a depuis choisi de donner des bourses à des Japonais pour étudier le français en France. De même, l'implantation de Renault au Brésil en 1996 s'est accompagnée de la mise en place d'un programme de formation, afin de qualifier une main-d'œuvre jeune et inexpérimentée. Les salariés devaient pouvoir s'exprimer ou comprendre le français pour exécuter leur travail, lire et adapter une documentation technique. A l'inverse, les expatriés français ont appris le portugais. Le Centre de langues de l'Université fédérale de Paraná a également développé, en partenariat avec Renault, une formation pour une vingtaine de Brésiliens devant réaliser un stage de deux mois à l'usine de Douai. L'implantation de Renault a changé la vision que les Brésiliens pouvaient se faire de la langue française : d'une langue « sophistiquée », le français est devenu également la langue de l'accès à l'emploi et de l'industrie.
- ♦ **La filiale de Carrefour en Roumanie** soutient les formations dispensées par l'Institut Franco-Roumain de Gestion de Bucarest et choisit une grande partie de ses futurs cadres parmi les diplômés de ce cursus bilingue.
- ♦ De même, **la filiale d'Air France en République tchèque** incite son personnel à apprendre le français. Ces deux groupes sont donc bien conscients de l'importance de l'apprentissage et de l'usage du français comme vecteur de formation et de fidélisation des personnels autour d'une culture partagée.
- ♦ **La filiale de PSA installée en Slovaquie** depuis 2003 constitue un autre exemple de la préoccupation des entreprises de favoriser la connaissance du français dans leurs établissements à l'extérieur de la France. L'une des conditions d'embauche y est d'apprendre la langue française. PSA offre donc des cours intensifs à ses salariés.

Les entreprises ont constaté que l'utilisation systématisée de l'anglais standardisé universel peut conduire à un appauvrissement des échanges, voire à des incompréhensions, à l'intérieur de l'entreprise comme dans les relations avec les partenaires.

³² Source : Ministère des affaires étrangères, sous-direction du français, bureau du plurilinguisme, enquête « Oui, je parle français », mars 2006.

La prise de conscience de la valeur ajoutée pour l'efficacité de l'entreprise d'employer hors de France des personnes sachant parler le français s'est traduite par une évolution des méthodes de formation en français. L'Institut français a développé une offre d'apprentissage du français sur objectif spécifique (FOS)³³, qui connaît un succès grandissant. Le développement des FOS montre clairement que le français est une **langue de l'emploi et de l'accès à l'emploi**.

Les secteurs les plus porteurs, identifiés par l'Institut français³⁴, sont le secteur juridique, le secteur médical, le tourisme et l'hôtellerie. Les salariés peuvent avoir un intérêt particulièrement marqué à l'apprentissage du français, pour accroître leur employabilité et développer leurs relations commerciales avec des entreprises françaises. Cela dépasse le cadre des seuls pays francophones.

La valeur économique du français pour une entreprise est prégnante dans le secteur de l'hôtellerie. Cela a conduit au lancement de projets pilotes tels que le « Label trilingue » au Liban, piloté par l'Institut français. Pourront se voir décerner ce label les hôteliers dont 75 % des personnels en contact avec la clientèle sont titulaires d'une certification de français professionnel et d'une attestation de niveau en arabe.

L'offre de FOS est utilisée aujourd'hui essentiellement en Suisse, en Italie, aux Etats-Unis et en Allemagne. Elle n'est pas suffisamment développée dans les pays en développement, qui ont des besoins de formations techniques en français croissants. L'exemple du partenariat entre Renault et l'Institut français au Brésil devrait inspirer les entreprises françaises et les inciter à utiliser les FOS pour la formation de leur personnel partout dans le monde.

1.2.1.2. Au-delà du partage d'une langue, la francophonie économique repose sur une unité juridique : le droit continental

Le droit continental³⁵, hérité du droit civil français, est également l'une des facettes de l'identité francophone. **Il présente plusieurs avantages majeurs par rapport au droit anglo-saxon**, en termes micro-économiques et macro-économiques :

- ♦ dans la mesure où il s'agit d'un **droit écrit et codifié, et non d'un droit jurisprudentiel**, il offre plus de prévisibilité et donc de **sécurité juridique** pour les entreprises. En termes macroéconomiques, la sécurité juridique qu'offre le droit continental est un facteur de développement économique et un indicateur positif du climat des affaires. En effet, une sécurité juridique forte (applicabilité des contrats, sécurité des paiements, procédures d'arbitrage) est favorable aux investissements et aux échanges ;

³³On distingue généralement le français langue étrangère (FLE) dont l'enseignement répond à des objectifs généraux de communication quotidienne et le français sur objectifs spécifiques (FOS), lié à un besoin professionnel précis.

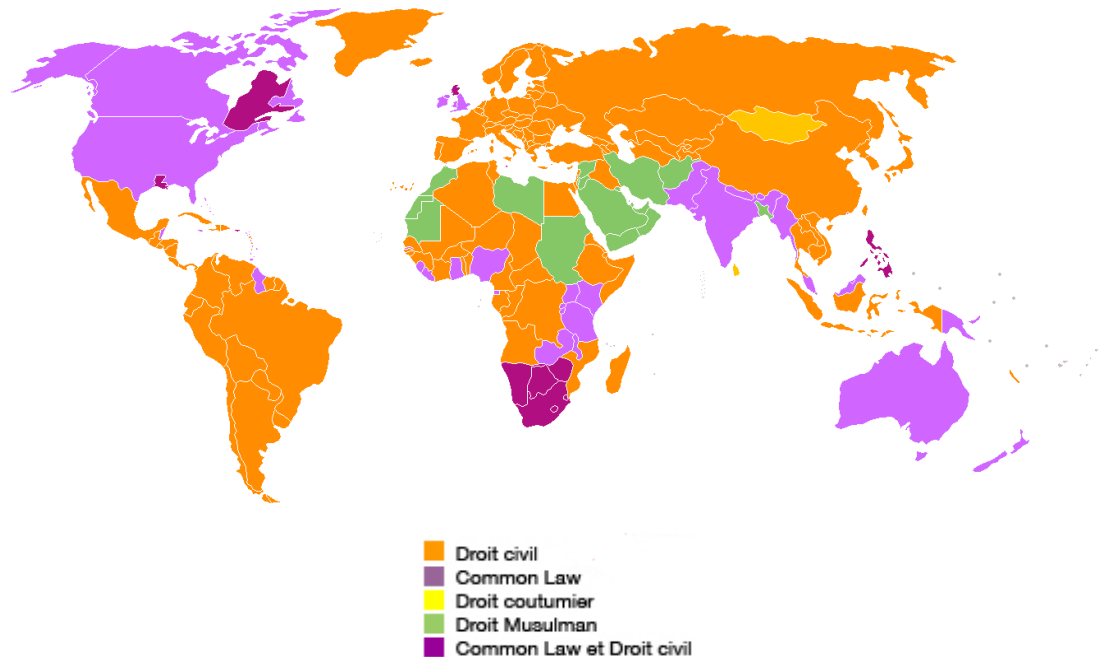
³⁴L'Institut français est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) français. Opérateur du ministère des Affaires étrangères et du Développement international pour l'action extérieure de la France, il a remplacé en 2011 l'association Culturesfrance avec un périmètre d'action élargi et des moyens renforcés (décret n° 2010-1695 du 30 décembre 2010 faisant suite à la loi relative à l'action extérieure de l'État adoptée le 12 juillet 2010).

³⁵Aussi appelé droit de tradition civiliste, droit romano-germanique, droit romano-civiliste ou droit civil. Ce système puise ses origines dans le droit romain et constitue un système complet de règles, habituellement codifiées, qui sont appliquées et interprétées par des juges civils.

- ◆ le fait d'être un droit essentiellement codifié lui permet d'être **rapidement applicable** dans un pays en développement économique où le droit n'est encore que balbutiant. A l'inverse, le **droit anglo-saxon a besoin de temps pour se construire** à travers la jurisprudence, qui forme un tout juridique par la casuistique, en mille-feuilles ;
- ◆ la place qu'il fait à la loi le rend **moins coûteux pour les entreprises**. Les contrats de droit continental sont synthétiques, alors que les contrats de droit anglo-saxons s'efforcent de prévoir toutes les hypothèses probables. Cela se traduit par des frais d'avocat plus élevés ;
- ◆ **le droit continental permet à l'Etat d'organiser son développement économique**, à travers des concepts juridiques spécifiques tels que le **service public à la française et ses formes de délégations**. Il est en soi un vecteur de croissance ;
- ◆ en termes de procédure, le droit continental est **plus rapide** grâce à ses règles d'administration de la preuve. La procédure en droit continental est celle de l'inquisition, avec des institutions telles que le juge d'instruction. La procédure juridictionnelle en droit continental est aussi moins chère, donc plus accessible.

Cette valeur ajoutée du droit continental est reconnue. **Le droit continental est fortement implanté dans le monde.** En Chine le droit de propriété issu du Code civil a été privilégié pour accompagner le développement économique. Au Vietnam s'est implantée une École de droit français. Paris est considérée comme la première place juridique au monde.

Graphique 15 : Pays de droit civil à travers le monde



Source : Fondation du droit continental.

L'usage de la langue française dans les contrats des entreprises françaises avec des entreprises de pays tiers présente aussi des avantages : se dispenser de traduction est précieux, au vu de la difficulté de traduction de certains concepts voire les conflits potentiels entre différentes versions linguistiques d'un même contrat ou d'une même décision de justice – d'où l'intérêt de se doter de textes de droit harmonisés en matière économique au sein d'une Union francophone ainsi que de procédures d'arbitrage en français.

La France a une expertise juridique reconnue. Les Nations Unies ont lancé une initiative visant à identifier les principes juridiques devant encadrer la construction d'infrastructures de service public par le privé.

Le droit français de la commande publique offre un référentiel précis et sécurisé appuyé sur une expérience riche, diverse et ancienne, sans équivalent dans les autres pays. Aisément transposable jusqu'au niveau des plus petites collectivités locales, il facilite le développement d'ouvrages publics et infrastructures sans remettre en cause la qualification de service public. En ce sens, le contrat de délégation de service public peut être vu comme une alternative à la privatisation d'un certain nombre de services d'intérêt général.

Le modèle de la délégation de service public à la française présente deux avantages principaux pour les pays en développement :

- ◆ le paiement de l'infrastructure est reporté du contribuable vers l'utilisateur, ce qui peut être vertueux dans des pays où le consentement à l'impôt est faible et/ou l'administration fiscale est défaillante ;
- ◆ contrairement au *Private Finance Initiative (PFI)* britannique, le paiement de l'infrastructure n'est pas étalé dans le temps, et n'est donc pas supporté par les générations futures, mais par le secteur privé. Cela permet d'éloigner le risque de dérive budgétaire.

La promotion du modèle français de partenariats publics-privés à l'international est désormais un enjeu et un atout potentiel pour l'accès de nos entreprises aux grands projets et à la gestion des services urbains ou collectifs sur les marchés étrangers.

Encadré 5 : L'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA)

L'OHADA, qui réunit 17 pays africains³⁶, est un grand succès francophone.

Elle est devenue un acteur économique à part entière par l'adoption d'« **actes uniformes** », d'application directe dans les pays membres. A ce jour, 9 actes ont été adoptés dans les différents domaines du droit des affaires :

- droit commercial général ;
- droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique ;
- organisation des sûretés ;
- procédures simplifiées de recouvrement et des voies d'exécution ;
- procédures collectives d'apurement du passif ;
- droit de l'arbitrage ;
- organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises ;
- sociétés coopératives.

L'OHADA dispose d'une **cour de justice et d'arbitrage** qui bâtit une jurisprudence du droit des affaires. Son office est adapté à la célérité requise en matière économique : la cour, après cassation, peut se saisir du litige au fond. Elle éditte **un code** et incarne une **francophonie ouverte** : l'OHADA est une organisation ouverte sur l'extérieur, elle **ne se cantonne pas aux pays francophones³⁷** et bénéficie d'un fort pouvoir d'attraction vis-à-vis des pays non-francophones. Parmi ses pays membres, on retrouve ainsi des pays anglophones, lusophones et hispanophones, et d'autres pays non-francophones sont candidats à l'adhésion. Elle utilise ainsi quatre langues de travail. Ceci n'est pas synonyme de dilution du français ; au contraire, le français et le droit continental d'inspiration française bénéficient ainsi d'une diffusion et d'une visibilité accrues. Ce fort pouvoir d'attraction se traduit également par le fait que certains pays non-membres de l'OHADA aient entamé un travail de convergence de leur propre droit pour être « OHADA-compatible » (Madagascar, pays d'Afrique centrale).

³⁶ Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée Bissau, Guinée équatoriale, Mali, Niger, RDC, Sénégal, Tchad, Togo.

³⁷ Son traité constitutif stipule que l'adhésion est ouverte à tout Etat membre de l'Union africaine, et qu'un Etat non membre de l'Union africaine peut également adhérer avec l'accord de tous les Etats parties.

1.2.1.3. La France et les produits français ont une image positive partout dans le monde

L'image de la France est jugée un comme étant un atout pour les entreprises françaises par 61 % des Conseillers du commerce extérieur³⁸. La proximité linguistique et culturelle l'est pour 39 % des conseillers interrogés.

Certaines entreprises, comme le groupe LVMH, s'appuient sur l'image de la culture française pour vendre leurs produits. Ainsi, les produits LVMH vendus hors de France gardent leur appellation française et le centre de formation du groupe forme les cadres à la connaissance de la langue et de la culture françaises.

Dans certains secteurs (notamment dans l'agroalimentaire, la mode ou la beauté), des entreprises de pays non-francophones font le choix de donner à leurs produits des noms à consonance française, par stratégie marketing.

A titre d'illustration, la vente des produits de la marque « Reflets de France », commercialisée par Carrefour, est en augmentation de 71 % sur un an, en particulier en Belgique (4,57 millions d'euros, +83 % sur un an) et dans les pays asiatiques : +688 % en Chine (0,9 millions d'euros en 2014), +625 % à Taïwan (0,45 millions d'euros en 2014).

Encadré 6 : Cdiscount

Créée fin 1998 et filiale du Groupe Casino depuis février 2000, **Cdiscount est une plateforme internet d'e-commerce de produits et de services de niveau mondial.** Son offre d'achats en ligne est structurée autour de 40 magasins organisés en grands univers (produits culturels, high-tech, informatique, équipement de la maison, équipement de la personne, santé et forme, services).

Cdiscount vend des produits français en ligne, de la Colombie au Brésil en passant par le Vietnam et la Thaïlande. En juin 2014, Cdiscount a signé un accord pour s'installer en Côte d'Ivoire puis dans d'autres pays africains. **Cette implantation dans les pays émergents et en développement, où se constitue une classe moyenne, lui offre potentiellement un marché fort prometteur.**

1.2.2. Au niveau macroéconomique

1.2.2.1. Le français, langue véhiculaire et d'intégration économique en Afrique de l'ouest

L'Afrique de l'ouest est, avec la Papouasie, le plus grand réservoir planétaire de langues vivantes. Sur les 6 000 langues parlées dans le monde, 2 000 langues vivantes sont recensées en Afrique et 1 200 sont parlées en Afrique de l'ouest. La majorité des langues sont parlées exclusivement ou en très grande majorité dans un seul pays. A titre d'exemple, l'igbo, le yoruba et la kanouri ne sont parlées qu'au Nigeria.

Six langues parmi les 1 200 parlées en Afrique de l'ouest sont parlées dans plusieurs pays :

- ◆ le peul est parlé dans 15 pays ;
- ◆ le mandingue est parlé dans 5 pays (Sénégal, Guinée Bissau, Mali, Côte d'Ivoire, Burkina Faso) ;
- ◆ l'akan est parlé au Ghana et en Côte d'Ivoire ;
- ◆ le haoussa est parlé au Nigéria et au Niger ;
- ◆ le wolof est parlé dans les zones frontalières du Sénégal ;
- ◆ le songhaï est parlé dans le sud du Mali et à l'ouest du Niger.

³⁸Enquête réalisée par le Comité National des Conseillers du Commerce Extérieur de la France en 2011, auprès de 730 conseillers responsables des entreprises françaises implantées à l'étranger.

Si ces langues sont utilisées dans plusieurs pays, elles ne sont pas toujours comprises par l'ensemble de la population de ces pays. Ainsi, le peul est une langue de nomades, qui compte des foyers autour d'un axe allant du Sénégal au nord du Nigéria, en passant par le sud de la Mauritanie, du Mali et du Niger.

Dans ce paysage linguistique diversifié, le français est la langue des échanges commerciaux et de l'intégration économique de l'Afrique de l'ouest.

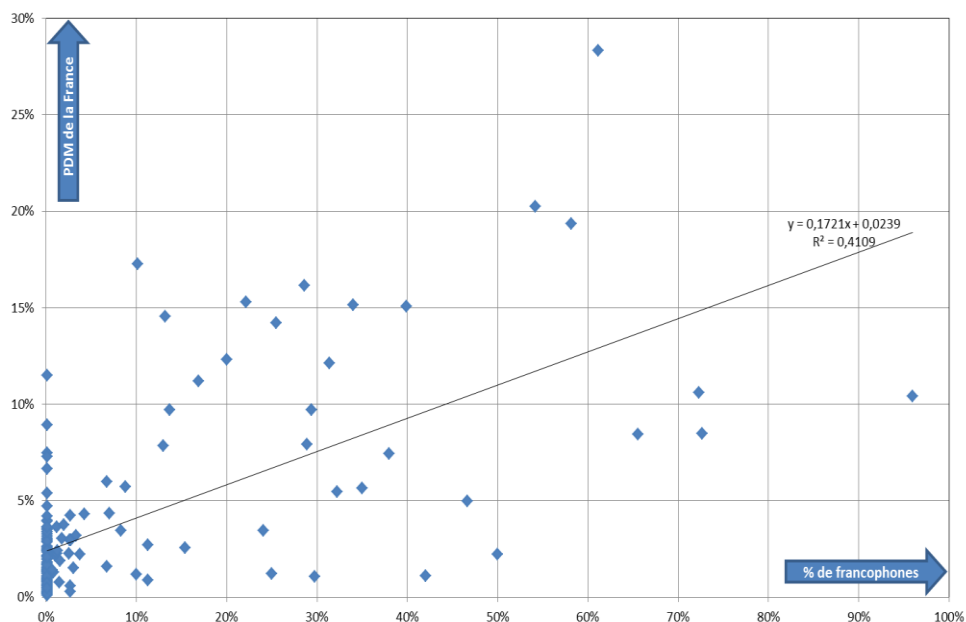
Dans les pays de la zone CFA³⁹, entité économique et monétaire régionale de référence unique, la langue française et le franc sont perçus comme des vecteurs d'intégration commerciale régionale. Cette zone réunit huit membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), les six membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et l'Union des Comores.

1.2.2.2. Le partage d'une langue et d'une culture favorise les liens commerciaux entre pays francophones et francophiles, en particulier pour les entreprises françaises

1.2.2.2.1. Il existe bien une corrélation entre le taux de pénétration du français dans un pays et la part des exportations françaises dans ce pays

Il existe une corrélation entre la proportion de francophones dans un pays et la part de marché des entreprises françaises dans ce pays. Ce coefficient de corrélation est de 0,41 au niveau mondial. Plus un pays a de francophones, plus la part de marché française est élevée. A titre d'illustration, dans un pays comme le Congo où 58 % de la population est francophone, la part de marché des produits français est de 19,5 %. Dans un pays où la part des francophones est plus faible, la part de marché est souvent moindre. Ainsi, en Guinée équatoriale les francophones représentent 28,9 % de la population et la part de marché des produits français est 7,9 % ; au Qatar, l'OIF recense 4,3 % de francophones et la part de marché des produits français est de 4,3 %.

Graphique 16 : Part des francophones et part de marché de la France dans le monde

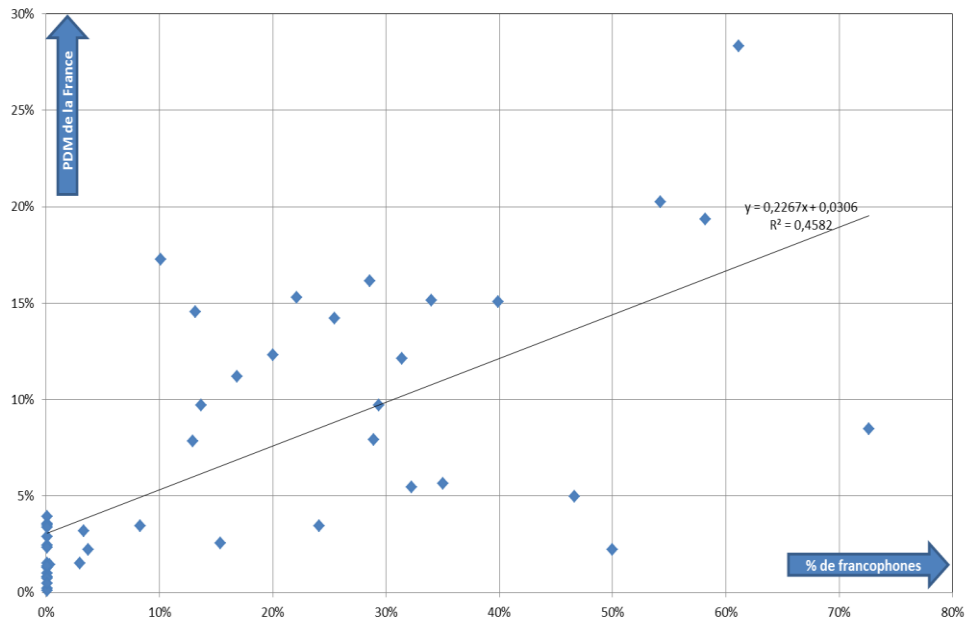


Source : Données FMI et OIF ; Calculs DG Trésor.

³⁹ Communautés financières d'Afrique.

Cette corrélation entre le pourcentage de francophones dans un pays et la part de marché des produits français dans ce pays est encore plus forte lorsque l'on regarde plus spécifiquement le continent africain. Le coefficient de corrélation y est de 0,46.

Graphique 17 : Part des francophones dans la population et part de marché de la France en Afrique



Source : Données FMI et OIF ; Calculs DG Trésor.

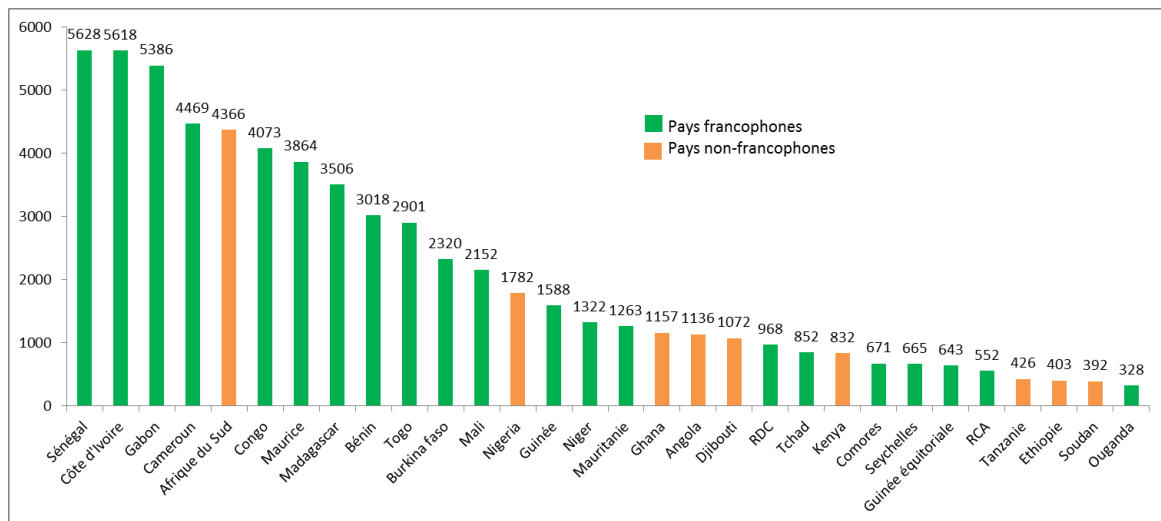
1.2.2.2. Ces résultats s'expliquent par la facilité que représente pour les PME la possibilité d'échanger dans leur langue avec une administration étrangère et des partenaires étrangers

Les parts de marché françaises sont étroitement corrélées au nombre d'entreprises françaises exportatrices en direction de chaque pays. A titre d'illustration, en Afrique sub-saharienne, la part de marché de la France est particulièrement élevée au Sénégal (environ 20 % en 2011), en Côte d'Ivoire (14 %), au Gabon (30 %) et au Cameroun (14 %), pays dans lesquels le nombre d'entreprises françaises exportatrices est le plus élevé.

Le nombre d'entreprises exportatrices françaises est nettement plus important dans les pays francophones. C'est particulièrement vrai au Sénégal, en Côte d'Ivoire et au Gabon qui attirent entre 5 300 et 5 600 entreprises exportatrices en 2012⁴⁰. L'Afrique du Sud et le Nigéria, qui sont les deux principaux clients de la France dans la zone, n'apparaissent respectivement qu'aux 5^{ème} et 13^{ème} places avec environ 4 300 entreprises pour l'Afrique du Sud et moins de 1 800 pour le Nigéria.

⁴⁰ L'Afrique Subsaharienne et la France sur le plan économique et commercial, Direction Générale du Trésor, décembre 2013.

Graphique 18 : Nombre d'entreprises françaises exportatrices dans les pays d'Afrique subsaharienne en 2012



Source : Douanes ; DG Trésor.

1.2.2.3. La part de marché française résiste mieux à la concurrence internationale dans les pays francophones

En 2012, la France faisait quasiment jeu égal avec la Chine dans les pays de la zone CFA, avec une part de marché de 17,2 % pour la France contre 17,7 % pour la Chine. La France devançait même la Chine en Côte d'Ivoire, avec une part de marché de 14 % pour la France contre 6 % pour la Chine. Il en était de même au Sénégal (17 % contre 10 %) et au Gabon (33 % contre 8 %). Ce sont néanmoins dans ces pays que la France voit sa position reculer le plus rapidement ; sa part de marché perd ainsi 11 points en Côte d'Ivoire entre 2000 et 2011.

A l'inverse, c'est principalement dans les grands marchés anglophones que la part de marché de la France est la plus faible. En effet, les entreprises françaises ne détiennent qu'une part de marché de 3,6 % au Nigéria (contre 8,2 % pour les Etats-Unis, 4,3 % pour le Royaume Uni et 18,5 % pour la Chine), 1,5 % au Kenya (contre 2,3 % pour l'Allemagne, 17,6 % pour la Chine et 17,9 % pour l'Inde), et 2,8 % en Afrique du Sud (contre 10,7 % pour l'Allemagne et 15,1 % pour la Chine).

1.2.2.3. Le partage d'une même langue est à l'origine d'un gain de PIB par habitant de 6 % dans les pays francophones, et d'une réduction du taux de chômage de 0,2 points

Une étude de la Fondation pour les études et recherches sur le développement international (FERDI)⁴¹ chiffre l'impact de la langue sur les échanges de biens entre **33 pays entrant dans la définition des pays francophones**⁴², et la création de valeur et d'emploi en découlant.

⁴¹ « Le poids économique de la langue française dans le monde », FERDI, 4 décembre 2012.

⁴² France, Canada, Suisse, Belgique, Luxembourg, Maroc, Algérie, Tunisie, Djibouti, Comores, Madagascar, Maurice, Mauritanie, Mali, Niger, Tchad, Sénégal, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Bénin, Togo, Cameroun, République centrafricaine, RDC, Congo, Gabon, Burundi, Guinée, Guinée équatoriale, Liban, Haïti, Rwanda, Israël.

En moyenne sur ces dernières années, l'usage du français a permis de stimuler les échanges entre ces pays et est à l'origine d'une augmentation de leur taux d'ouverture de 4,5 %. Les échanges commerciaux induits par l'appartenance à cet ensemble se traduisent, toutes choses égales par ailleurs, par une augmentation **du PIB par tête de 6 % en moyenne pour ces pays et une baisse de 0,2 points du taux de chômage.**

L'impact économique de la langue, et des échanges facilités par le partage d'une langue commune, varie selon les pays. **L'impact le plus fort sur le revenu par tête est enregistré pour les Comores (24 %), le Togo (12 %), la Côte d'Ivoire (11 %) et la Tunisie (10 %).** En effet, dans ces pays, l'intégration dans les échanges internationaux est en grande partie liée à leur capacité à échanger avec les pays francophones.

Pour la France, l'impact économique est plus faible : il est estimé à **2,6 % de son PIB par tête**. Le PIB par tête de la France en 2006 s'élevait à 28 700 euros, dont 710 euros seraient engendrés par l'appartenance à cet ensemble francophone. La réduction du taux de chômage induite par les échanges de biens avec les pays francophones est de 0,1 point, soit **28 600 chômeurs de moins en France, par rapport à une situation où les entreprises françaises ne pourraient pas commercer dans leur langue avec une partie du monde.**

Cette étude minore probablement l'impact économique du français sur ces économies, dans la mesure où :

- ♦ elle se concentre sur la création de valeur et d'emplois liés exclusivement à l'échange de biens et exclut donc les échanges de services, qui sont pourtant en pleine expansion (voir notamment l'implantation d'activités délocalisées comme les centres d'appels dans les pays francophones) ;
- ♦ elle mesure uniquement le surcroît de valeur et d'emploi lié à l'usage d'une langue commune, et exclut donc l'impact sur les échanges du partage d'une culture, d'une histoire et d'un système juridico-administratif similaires.

En tout état de cause, l'impact économique du partage de la langue française est bien réel, malgré l'absence aujourd'hui de véritable politique économique de la francophonie et, plus largement, de la francophilophonie. Cet impact ne peut donc qu'être démultiplié par une politique proactive utilisant la langue française comme outil de croissance et de diplomatie économique.

1.2.2.4. Les possibilités ouvertes par les nouvelles technologies, notamment de la traduction, devraient démultiplier le potentiel d'exportation des entreprises françaises

La France dispose d'une certaine avance technologique dans les logiciels automatiques de traduction. L'utilisation de ces logiciels pourrait permettre de faire tomber un certain nombre de barrières linguistiques. Ces technologies constitueront donc un avantage commercial pour les entreprises qui les utiliseront.

La France est historiquement en pointe sur ces technologies et des PME françaises ont un rayonnement international. Exemple de succès d'origine française, le logiciel de traduction automatique Systran, passé sous pavillon coréen à la suite de son rachat par CSLI achevé en juillet 2014, pour que la technologie Systran soit intégrée au mobile Galaxy de Samsung et à son application embarquée S Translator. Le logiciel Reverso a également été développé par un éditeur de logiciels français, Softissimo, spécialisé dans les applications linguistiques de l'informatique (traduction, correction, dictionnaire, grammaire, apprentissage des langues). Softissimo a lancé de nombreuses innovations mondiales : premier correcteur grammatical du français avec Hugo en 1989, premier dictionnaire électronique largement diffusé avec Collins Lexibase, premier logiciel de traduction avec Reverso en 1998 et premiers logiciels de traduction pour Intranet la même année.

La délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) dispose d'une mission dédiée aux technologies numériques, des technologies de la langue à l'utilisation de l'internet collaboratif pour favoriser l'enrichissement du français (Wiktionnaire, WikiLF) en passant par le web sémantique et le web de données.

Les pouvoirs publics ont pris conscience il y a une dizaine d'années de l'importance du secteur des technologies de la langue. Un appel à propositions a été lancé en avril 2002 sous le titre générique « Technolangue » regroupant quatre volets : la constitution de ressources linguistiques, l'évaluation des performances des logiciels, le suivi de l'élaboration des normes et des standards et la veille technologique. Ce projet était porté par les trois ministères chargés de l'industrie, de la recherche et de la culture, financé par les trois réseaux nationaux de recherche (le réseau national de recherche en télécommunications – RNRT -, le réseau national des technologies du logiciel – RNTL – et le réseau de recherche et innovation en audiovisuel et multimédia – RIAM –) pour un montant estimé à 6,2 millions d'euros.

La France et le français ont une vraie carte à jouer dans les nouvelles technologies. Les ingénieurs français et francophones sont parmi les meilleurs au monde en matière de nouvelles technologies de l'information et de la communication. On estime à 60 000 le nombre de Français dans la Silicon Valley. Il s'agit de la première communauté européenne, largement devant les Anglais (40 000) et les Allemands (25 000). On estime à 300 le nombre de start-ups françaises dans la Silicon Valley. Elles sont spécialisées en biotechnologies, en développement d'applications, de services Web ou encore dans le jeu vidéo. Des entreprises françaises dans le monde du numérique sont reconnues mondialement, telles que Deezer ou Dailymotion. A cette forte communauté française, il faut ajouter les autres communautés francophones de la Silicon Valley, constituées notamment de Québécois et de Libanais.

1.2.2.5. L'identité francophone est un atout majeur pour certains secteurs d'activité

1.2.2.5.1. L'identité francophone est porteuse dans les secteurs de la musique et du cinéma

On constate d'ailleurs déjà que la musique française et francophone connaît un succès dans des pays qui ne sont pas considérés traditionnellement comme francophiles. C'est notamment le cas de l'Inde, où 4,5 % de la musique écoutée sur la version indienne de Deezer est de la musique francophone, mais aussi du Soudan (6,2 %), du Tadjikistan (2,9 %), de Hong-Kong (2,6 %), de la Somalie (2,4 %) et de la Chine (2,3 %)⁴³. Dans ces pays, trois types d'artistes francophones sont écoutés :

- ◆ les rappeurs et groupes de musique urbaine francophone : Stromae, Maître Gims, La Fouine, Sexion d'Assaut, IAM ;
- ◆ des classiques de la variété francophone : Brassens, Gainsbourg, Piaf, Trenet ;
- ◆ des artistes de variété contemporains : Céline Dion, Mylène Farmer, Magic System.

Au-delà de ces pays qui écoutent dans une proportion non-négligeable des artistes francophones, 125 pays sur les 221 territoires dans lesquels Deezer est présent ont eu au moins un artiste francophone dans leur top 100 en 2013⁴⁴. Les artistes les plus écoutés sont :

- ◆ des rappeurs et groupe de musique urbaine francophone : Stromae, Maître Gims, Booba, Sexion d'Assaut, La Fouine ;
- ◆ des artistes de variété contemporains : Céline Dion, Christophe Maé, Keen'V, Vanessa Paradis, Magic System, Youssou N'Dour, Amadou & Mariam.

⁴³Données sur le top 100 2013 pour les écoutes sur Deezer dans chaque pays du monde.

⁴⁴ Les pays où le nombre d'écoutes total a été inférieur à 10 000 ont été exclus du périmètre de l'étude.

Ces données collectées auprès de Deezer ne donnent qu'un aperçu parcellaire de l'attrait des populations étrangères pour la chanson française. D'autres artistes français peuvent rencontrer un certain succès partout dans le monde par la vente de leurs disques ou la diffusion de leurs chansons sur les radios locales (Barbara, Hélène Rolles, Michel Sardou, etc.).

Le cinéma français et francophone connaît un succès grandissant à travers le monde. Les entrées pour les films français hors de France ont quasiment doublé entre 2011 et 2012 (+94 %). C'est en Asie que la progression a été la plus marquée (+244 %). Le cinéma français et francophone fait recette également dans des pays anglo-saxons :

- ◆ 30,6 millions d'entrées aux Etats-Unis et au Canada anglophone pour des films français en 2012 ;
- ◆ 1,7 million d'entrées pour *Intouchables* en Corée du Sud et 1,3 million d'entrées au Japon⁴⁵.

A ces succès s'ajoutent les succès enregistrés par les films québécois (*Laurence Anyways* de Xavier Dolan en 2012, *Les invasions barbares* de Denys Arcand en 2002), belges (films des frères Dardenne) et africains (accueil de la presse du film *Timbuktu* d'Abderrahmane Sissako lors du festival de Cannes 2014).

La stimulation par la musique et le cinéma des pays non-francophones est un vecteur central d'expansion de la francophonie économique.

1.2.2.5.2. *L'identité francophone est porteuse dans le tourisme, secteur clé de l'économie française*

Le tourisme représente 7,3 % du PIB français en 2012. **La France est la première destination touristique au monde, avec 83 millions d'arrivées de touristes internationaux**, et la 3^{ème} en termes de recettes (41,7 milliards d'euros)⁴⁶.

La francophilie est un atout pour le secteur touristique français. **L'image positive de la France, la connaissance et l'intérêt des populations étrangères pour la langue et la culture françaises sont l'un des moteurs du secteur touristique français.** D'après une étude réalisée par le cabinet de conseil KPMG, le **tourisme médical concerne chaque année 3 millions de personnes à travers le monde, pour un chiffre d'affaires estimé en 2012 devrait à 100 milliards de dollars** (contre 79 milliards de dollars en 2010), et 130 milliards de dollars d'ici 2015. L'Assistance publique et Hôpitaux de Paris (AP-HP) reçoit déjà chaque année quelques 2 300 patients venus du Maghreb et du Proche-Orient, pour des opérations de pointe⁴⁷.

⁴⁵ « Les films français à l'étranger – Bilan 2012 » - UniFrance films.

⁴⁶ Les Etats-Unis sont premiers avec 98,2 milliards d'euros en 2012, et l'Espagne 2^{ème} avec 43,5 milliards d'euros.

⁴⁷ « La France, nouvel eldorado du tourisme médical », 7 Août 2012, Marianne.

1.2.2.5.3. *La médecine française, filière de référence notamment en Asie*⁴⁸

Au Vietnam, la médecine est un grand succès de la coopération française et un grand vecteur d'influence. Initiée dans les années 1990, la politique de coopération en matière de formation des médecins spécialistes vietnamiens en France a permis de former plus de 2 000 médecins. Elle a remodelé le monde médical vietnamien en développant un corps de spécialistes francophones dont la quasi-totalité de l'élite hospitalière et universitaire actuelle est issue (dont le Ministre de la santé, de nombreux recteurs d'université, directeurs d'hôpital, chefs de service).

Ce réseau francophone est le vecteur d'un lien très étroit avec l'école de médecine française à travers de nombreuses collaborations interuniversitaires et hospitalières. Dans ce cadre, la France assure un programme de formation postuniversitaire dispensé au Vietnam dans les différentes facultés de médecine (Hanoi, Ho Chi Minh Ville, Huen Hai Phong) par des enseignants français et vietnamiens francophones, aboutissant à la validation d'un diplôme interuniversitaire (DIU) délivré dans le cadre d'une convention entre les universités françaises et vietnamiennes organisatrices. En 2013, plus de 1 500 médecins ont bénéficié de ces enseignements.

La présence de centres de recherche français au Cambodge offre à la France un avantage comparatif certain par rapport à d'autres bailleurs dont la présence au Cambodge se résume à la mobilisation de fonds. Dans ce pays, le secteur pharmaceutique français représente 17 % du marché des médicaments.

La filière médicale constitue un facteur d'attractivité pour la langue française. Si la possibilité d'un séjour en France pour les médecins spécialistes asiatique reste attractive, les capacités d'accueil en France sont en constante diminution.

1.2.3. **L'économie des institutions et programmes francophones**

Si le français a pu être un moteur de croissance, c'est en partie grâce à l'action des institutions francophones, au budget dérisoire, qui ont contribué à défendre et renforcer l'usage du français dans nombre de pays, faisant de cette langue une langue à dimension internationale, pouvant être utilisée dans les échanges commerciaux.

Cette francophonie institutionnelle se compose d'un certain nombre d'organismes, au premier rang desquels se trouve l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Cette organisation a été créée en 1970 sous le nom d'Agence de coopération culturelle et technique⁴⁹. Elle a pris le nom d'OIF en 2005⁵⁰, et a pour vocation de promouvoir la langue française et les relations de coopération entre les 77 États et gouvernements qui en sont membres ou observateurs. L'Organisation internationale de la Francophonie met en œuvre cette coopération multilatérale francophone au côté de quatre opérateurs :

- ◆ l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) ;
- ◆ TV5Monde ;
- ◆ l'Association internationale des maires francophones (AIMF) ;
- ◆ l'Université Senghor d'Alexandrie.

Le budget total de ces organisations et opérateurs est de 233 millions d'euros en 2014, dont 124,5 millions d'euros versés par la France, soit plus de la moitié du budget de ces

⁴⁸ Eléments communiqués par les ambassades de France au Vietnam et au Cambodge (voir annexe de synthèse du questionnaire envoyé aux ambassades).

⁴⁹ Convention de Niamey du 20 mars 1970.

⁵⁰ Conférence ministérielle de la francophonie d'Antananarivo de novembre 2005.

organisations. Le budget des institutions francophones représente 0,004 % du PIB des pays francophones.

Tableau 1 : Participation de la France aux principales organisations de la francophonie(en millions d'euros)

	Budget total 2014	Contribution de la France au 1er mai 2014	Part française
OIF (part obligatoire)	75,0	14,0	31 %
OIF (part volontaire)		9,0	
AUF	40,0	22,7	57 %
Université Senghor	3,0	1,5	50 %
AIMF	5,0	1,3	26 %
TV5 Monde	110,0	76,0	69 %
TOTAL	233,0	124,5	53 %

Source : Ministère des affaires étrangères.

La France finance plus de la moitié du budget de l'ensemble des institutions de la Francophonie (125,5 millions d'euros soit 53 %) et est de très loin le plus gros contributeur. A titre de comparaison, le Canada (y compris les contributions du Québec et du Nouveau Brunswick) ne contribuait en 2013 qu'à hauteur d'environ 18 millions d'euros, soit 7,6 % du budget total. La Belgique et la fédération Wallonie-Bruxelles contribuaient quant à elles à hauteur de 9,7 millions d'euros, soit environ 4 % du budget total.

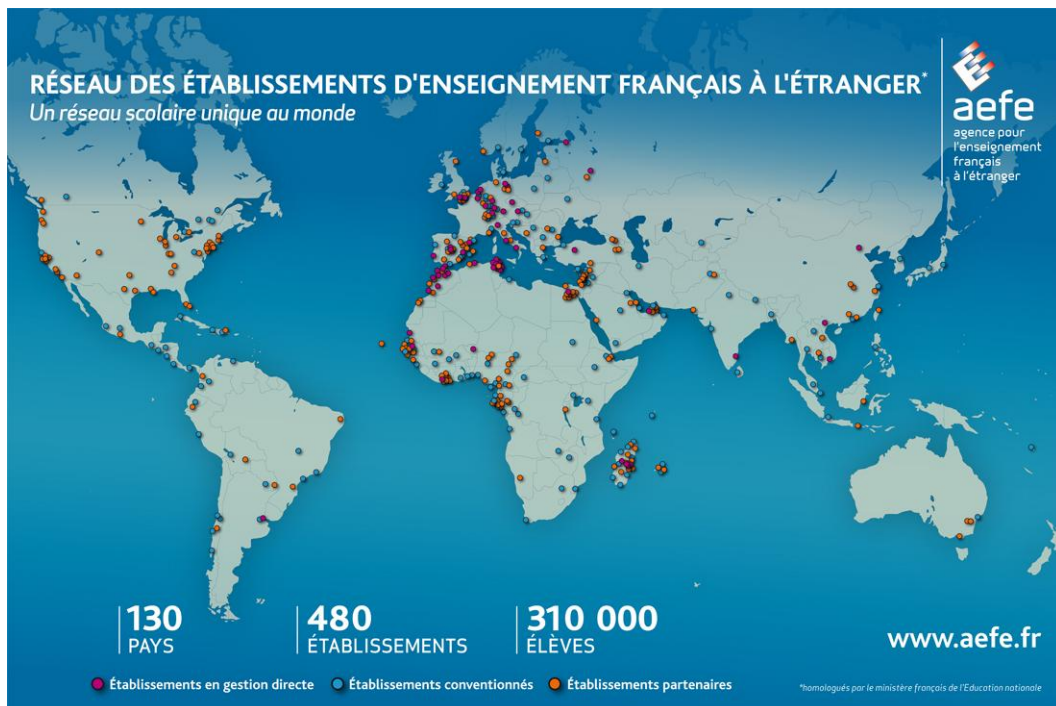
Encadré 7 : Participations des Etats au budget de l'OIF

Les obligations des États en matière financière envers l'OIF diffèrent selon leur statut : les pays membres de plein droit et les membres associés contribuent au prorata de leur PIB, selon un barème proche de celui du système onusien. La France est le premier contributeur statutaire s'acquittant d'une contribution forfaitaire. Des contributions volontaires, régulières ou exceptionnelles, peuvent également être versées par tout État. La France est également le premier contributeur volontaire.

A ces institutions multilatérales s'ajoutent des organismes français, dont l'objectif est également de promouvoir la langue et la culture française hors de France. Il s'agit des alliances françaises, de l'Institut français et des écoles de la mission laïque française et du réseau de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE).

En 2013, le réseau d'enseignement français partout dans le monde compte 488 établissements homologués par le ministère de l'Education nationale. Ces établissements forment un réseau unique au monde par son ampleur et par les moyens que l'Etat français y consacre (630 millions d'euros en 2013). Il est présent dans 130 pays et scolarise plus de 320 000 élèves de toutes nationalités, dont 120 000 Français. A titre de comparaison, le réseau éducatif allemand à l'étranger scolarise 79 500 élèves, le réseau espagnol 40 114 élèves, le réseau italien 31 000 élèves. L'alliance israélite universelle scolarise 20 000 élèves dans sept pays et l'association franco-libanaise pour l'éducation et la culture scolarise 4 200 élèves dans six établissements. Ces établissements se trouvent pour 35 % d'entre eux en Afrique, pour 24,4 % d'entre eux en Europe, pour 22,3 % d'entre eux en Asie et pour 18,3 % d'entre eux sur le continent américain. La France bénéficie d'un réseau d'enseignement unique au monde, par son étendue géographique, son excellence académique et son homogénéité. Les programmes proposés dans les écoles, collèges et lycées du réseau de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) et de la mission laïque française sont ceux validés par le ministère de l'éducation nationale.

Graphique 19 : Réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger



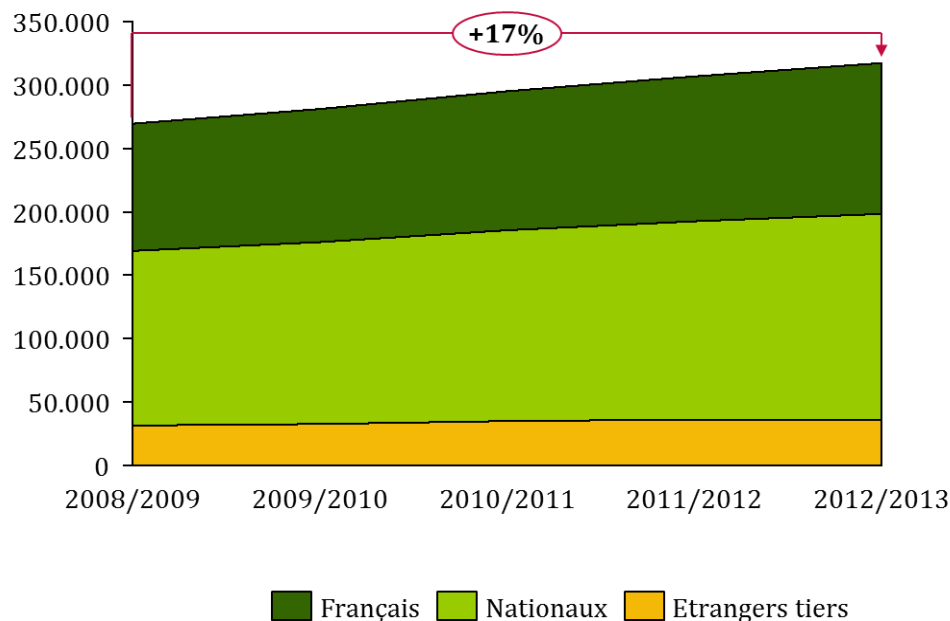
Source : AEF.

Sur les 316 788 élèves de ces établissements :

- ◆ 161 056 sont des ressortissants du pays où se trouve l'établissement (soit 50,8 %) ;
- ◆ 119 006 sont Français (soit 37,6 %) ;
- ◆ 36 726 sont des non-Français, ressortissants d'un pays autre que celui d'implantation de l'établissement (soit 11,6 %).

Dans un contexte de forte contrainte budgétaire, l'AEFE enregistre chaque année une augmentation du nombre d'élèves scolarisés dans son réseau. Ainsi, entre 2012 et 2013, le nombre d'élèves a augmenté de 3,4 %, soit 10 313 élèves supplémentaires. Cette hausse est plus forte sur les continents américains (+5 % entre 2012 et 2013) et asiatiques (+4,2 %) qu'en Europe (+2,7 %) et en Afrique (+2,3 %).

Graphique 20 : Evolution des effectifs d'élèves par nationalités dans l'ensemble des établissements homologués



Source : AEFE.

Les institutions de la francophonie et le réseau d'enseignement français à l'étranger œuvrent au renforcement de l'usage du français à travers le monde, avec néanmoins de moyens réduits face à l'immensité de l'enjeu.

1.3. Le français et la francophonie ne sont pas assez valorisés comme moteur de la croissance

1.3.1. La France sous-estime l'importance des échanges avec les pays francophiles

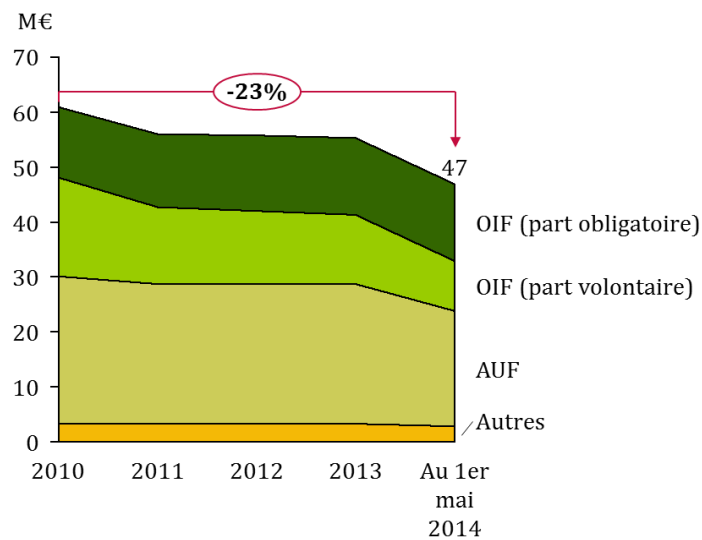
1.3.1.1. La France réduit son engagement dans la francophonie

La France semble être tentée par un repli sur sa sphère nationale. La tendance française au repli sur les enjeux nationaux transparaît dans la baisse significative de la contribution française au budget de l'OIF. Si la France contribue encore en 2014 au budget de l'OIF à hauteur de 31 %, **cette contribution a baissé d'un quart depuis 2010**. Cette baisse s'inscrit bien sûr dans le contexte de restriction budgétaire généralisée en temps de finances publiques contraintes.

Un même mouvement de baisse de la contribution française est constaté pour les autres institutions de la francophonie. Si la France finance l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et l'Université Senghor à hauteur respectivement de 57 % et 50 % en 2014, sa contribution est en baisse depuis 2014.

Même si elle se réduit, l'importance des montants consacrés par la France aux institutions francophones, plaide pour un renforcement de la dimension économique de la francophonie. Ces contributions devraient à terme se traduire par une plus-value en termes de développement pour la France, et plus largement pour cet espace francophone.

Graphique 21 : Contributions versées par la France aux institutions francophones (2010–2014)



Source : Délégation aux affaires francophones (Ministère des affaires étrangères) ; AUF : Agence universitaire de la Francophonie ; Autres : Université Senghor, Association internationale des maires francophones et Assemblée parlementaire de la Francophonie.

1.3.1.2. Les entrepreneurs français sont insuffisamment incités à investir dans les pays francophones

Les Volontaires internationaux en entreprise (VIE) ne souhaitent pas de manière prioritaire aller en Afrique francophone (aujourd'hui, seuls 10 % à 15 % des VIE choisissent l'Afrique). Ce désintérêt est un signal négatif à l'endroit des élites locales.

Le nombre d'expatriés français est plus faible que le nombre d'expatriés britanniques ou allemands : respectivement 2,5 millions, 3 millions et 4 millions. Si ce nombre d'expatriés français augmente, cette augmentation se fait essentiellement à destination des pays d'Amérique du Nord de 110 000 en 1995 à 200 000 en 2012, et très peu à destination des pays d'Afrique (110 000 expatriés en Afrique francophone en 1995 contre 120 000 en 2012). Elle ne permet donc pas d'accroître l'influence française dans ces nouveaux marchés.

1.3.1.3. La France n'a pas déployé les efforts nécessaires pour être la première sur les marchés porteurs des pays francophones et francophiles

Alors même que le réseau téléphonique devrait connaître une forte croissance en Afrique dans les prochaines années, les opérateurs français sont insuffisamment présents. A titre d'exemple, Orange est absent du Nigéria.

Malgré le manque criant de salles de cinéma en Afrique (il n'y a qu'une quinzaine de salles de cinéma au total en Afrique francophone), aucune entreprise française n'a à ce jour pénétré ce marché, et ce malgré l'avantage comparatif français dans ce secteur. Ainsi, au Sénégal, c'est un groupe espagnol qui s'est positionné pour la construction de salles.

Il n'y a pas de bureau export de la musique sur l'ensemble du territoire africain, et seulement cinq dans le monde, malgré la place de choix de la musique francophone, notamment urbaine.

1.3.2. Le français perd du terrain comme langue d'usage ou officielle dans plusieurs pays officiellement francophones

1.3.2.1. *Le nombre de francophones y progresse moins vite que la population des non-francophones et diminue même dans certains pays*

D'après les données de l'OIF, le nombre de francophones dans le monde a progressé d'environ 10 % entre 2010 et 2014, passant de 220 millions à 241 millions. **Cette progression cache néanmoins des disparités entre pays.** Le nombre de francophones a notamment diminué en Tunisie (-8 %) et en Côte d'Ivoire (-2 %). Dans d'autres pays, si le nombre de francophone a progressé, cette progression a été moins rapide que celle de la population non-francophone. C'est notamment le cas au Togo (baisse de 3,5 points), en RDC (baisse de 3,2 points), à Djibouti (baisse de 2,7 points de la part des francophones) et au Maroc (baisse de 1,4 point).

En Asie du Sud-Est, le français perd tendanciellement du terrain au Cambodge, au Laos et au Viêt Nam. Leur appartenance à l'ASEAN les expose à l'anglais, qui en est la langue de travail. Le chinois y est considéré comme une langue d'avenir. Au Cambodge, depuis que le choix de la langue étrangère est devenu libre dans le secondaire, en 2005, le français décline face à l'anglais.

D'autres langues viennent concurrencer le français. Les Instituts Confucius se développent à travers le monde, notamment en Afrique.

En Haïti, la réforme Bernard de 1982 a fait du créole haïtien la principale langue d'enseignement pendant les cinq années de l'enseignement fondamental (enseignement primaire). Le français est devenu dans certaines écoles haïtiennes une langue enseignée, et non plus une langue d'enseignement.

Les langues africaines gagnent du terrain avec le développement de la radio et de la télévision. En République démocratique du Congo, des chaînes ont été créées en swahili et lingala. En Algérie, une trentaine de chaînes privées sont nées, pour une grande majorité en langue arabe. Au Cameroun, les chaînes en langues locales ont explosé.

1.3.2.2. *Ce déclin s'explique en partie par un « manque de patriotisme linguistique » des entreprises françaises*

Un certain manque de « patriotisme linguistique » se ressent dans les entreprises. Les instances décisionnaires des sociétés françaises sont d'ailleurs rarement françaises. Les slogans pour les campagnes de publicité françaises sont quasi-automatiquement anglicisés.

Certaines compagnies françaises installées en Asie du Sud Est paradoxalement détournent les étudiants de ces pays de l'apprentissage du français en exigeant la connaissance de l'anglais à l'embauche.

Ce déficit de « patriotisme linguistique » des Français se ressent en outre **dans les instances internationales**, où les fonctionnaires internationaux de nationalité française s'expriment généralement en anglais, quand bien même le français fait partie des langues officielles de l'organisation – et ce alors que des personnalités non-francophones s'efforcent de parler en français.

Le français décline même en France. Certaines universités françaises sont tentées de n'enseigner plus qu'en anglais. L'effet d'image est négatif pour la langue française : cela véhicule un message de défiance sur la capacité de la langue française à transmettre des savoirs. Il est difficile de convaincre d'apprendre le français lorsque les Français, natifs francophones, semblent constamment souligner le caractère superflu de leur propre langue.

S'il est important d'attirer des talents francophiles non francophones en France en proposant des enseignements en anglais, ces enseignements ne doivent pas signifier une disparition de l'enseignement en français. Le choix du bilinguisme doit être privilégié.

L'OIF elle-même souffre d'une sorte de manque de patriotisme linguistique. Parmi ses plus de 70 Etats membres et observateurs, les vrais francophones sont dans les faits minoritaires. La diffusion de la langue française ne figure plus parmi ses axes d'action prioritaire.

1.3.2.3. Ce manque de patriotisme linguistique n'encourage pas les étudiants d'autres pays à apprendre le français

Le signal donné aux pays étrangers par ce manque de patriotisme linguistique est négatif : ils ne cernent plus l'intérêt de choisir comme langue vivante le français à l'école. Ainsi, dans certains pays, il n'est plus naturel de choisir le français même en deuxième langue vivante à l'école. C'est notamment le cas dans de nombreux pays d'Europe de l'est. **Dans ces pays**, après la chute du mur, les nouvelles générations se sont largement tournées vers les pays anglo-saxons. En Pologne, le français, appris par 3,5 % des élèves en primaire et secondaire, est la quatrième langue étrangère enseignée à l'école, derrière l'anglais (96 %), l'allemand (40 %) et le russe (5 %).

1.3.2.4. En France, la formation au français des populations nouvellement arrivées décline

La majorité des immigrés chinois en France n'a jamais appris le français avant le départ⁵¹. Souvent, ils ont même une méconnaissance totale des langues européennes. La majorité des migrants souhaite apprendre le français. La demande semble très forte comme en témoigne l'accroissement du nombre d'écoles de langue payantes qui ont ouvert leurs portes depuis la fin des années 1990. L'offre est communautaire en grande partie : les écoles sont ouvertes par des Chinois, pour des Chinois, avec des enseignants chinois. Les cours s'adressent à la fois aux adultes et aux enfants.

La présence de nombreux compatriotes a une influence sur le détournement de l'apprentissage du français, qui leur semble excessivement difficile. Cela se fait dans les deux sens : le repli communautaire est aussi une réponse aux difficultés linguistiques. L'appartenance à la communauté sans maîtrise de la langue rend vulnérable.

Des communautés africaines, notamment la communauté malienne, sont aussi suffisamment organisées pour vivre en circuit fermé sans apprendre le français. Ainsi, la communauté malienne ne s'exprime souvent qu'en bambara ou en soninké.

La formation linguistique des étrangers installés en France est très insuffisante. Dans le cadre du contrat d'accueil et d'intégration (CAI), les étrangers de pays non-européens souhaitant s'installer durablement en France doivent suivre des cours de français. La signature d'un CAI entre l'Etat français et le migrant souhaitant s'installer sur le territoire national est obligatoire depuis janvier 2007.

Il a été décidé en 2007 de retenir le niveau A1.1 de compétence linguistique comme objectif minimal de la formation linguistique proposée aux primo-arrivants dans le cadre du CAI. **Ce niveau est insuffisant pour permettre une intégration dans la société française et pour y mener une vie autonome.** A titre de comparaison, l'Italie, l'Allemagne et l'Autriche (qui ont mis en place des dispositifs d'intégration à l'arrivée similaires au CAI français) ont retenu comme objectif de compétence linguistique un niveau A2.

⁵¹ Source : Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

De plus, des dispenses sont trop facilement accordées par les préfectures. Les enseignements prodigués ne sont pas adaptés à la nationalité de la personne migrante et les groupes d'élèves sont trop hétérogènes. La qualité de la formation n'est pas uniforme selon les centres.

D'ailleurs, 62 % des bénéficiaires de la formation linguistique la jugent insuffisante pour apprendre à parler, et les deux tiers d'entre eux auraient souhaité bénéficier d'une formation plus longue.

1.3.2.5. Hors de France, les infrastructures éducatives ne suivent pas la croissance démographique

La population scolarisable en Afrique dans le primaire représente en moyenne 17 % de la population totale. Si l'accès au primaire est quasi-universel (96 %), seuls deux enfants sur trois font une scolarité primaire complète avec de fortes disparités d'un pays à l'autre : un enfant sur trois achève le collège, un sur cinq entre au lycée et seulement un sur six accède à la terminale.

Face à ces classes d'âge, les enseignants sont insuffisamment qualifiés sur le plan linguistique. A titre d'exemple, aux Comores, 62 % des instituteurs ont un niveau A1, 95 % des étudiants se destinant à l'enseignement ont un niveau A2⁵².

Les systèmes scolaires existants ont également du mal à trouver suffisamment de professeurs de langues vivantes. L'enseignement du français langue étrangère en Afrique n'échappe pas à cette pénurie : il manque entre 7 500 et 10 000 professeurs de français au Nigéria⁵³.

Par ailleurs, l'enseignement du et en français passe également par le réseau d'enseignement français pour les élites locales, qui ont tendance à y voir, d'ailleurs, un système éducatif de substitution.

Au Maroc et aux Émirats arabes unis, les lycées français refusent des élèves, faute de places. Au Maroc, la majeure partie des non-Français doit passer un test pour rejoindre le système scolaire français. En 2013, un élève sur quatre présent aux tests a été admis. 2 863 inscrits aux tests n'ont donc pas pu rejoindre le système scolaire français au Maroc.

Aux Émirats arabes unis, 1 300 demandes d'inscriptions d'étrangers ont été rejetées en 2013. Ce nombre pourrait fortement augmenter dans les prochaines années. Depuis 2012, la croissance de la seule communauté française a été de plus de trois familles par jour et les autres communautés francophones grossissent aussi dans des proportions conséquentes.

Un nombre croissant de lycées français doivent refuser des élèves, faute de places. Dans les deux plus grands pays en termes de population scolarisée dans le réseau de l'AEFE que sont le Liban et le Maroc (respectivement 53 672 élèves et 31 262 élèves inscrits pour l'année 2012/2013), le nombre d'élève continue à croître chaque année d'environ 3 %⁵⁴.

Le réseau de l'AEFE connaît une croissance de ses effectifs soutenue dans les pays en forte croissance démographique comme la Côte d'Ivoire (+15 % par an), les Émirats arabes unis (+12,8 % par an), la RDC (+12 %), Gabon (+11 %), Algérie (+11 %).

Le CNED ne peut compléter le réseau d'enseignement français physique à l'étranger. Sur les 226 100 inscrits au CNED en 2013, seuls 4 % des inscrits sont des étrangers (8 064 en 2012, effectif projeté de 13 200 en 2015). Les cours du CNED s'adressent en majeure partie à des adultes (pour 2/3), qui souhaitent suivre une formation continue (50 % des inscrits).

⁵² Ministère des affaires étrangères.

⁵³ Information communiquée par l'ambassade de France au Nigéria.

⁵⁴ Données AEFÉ 2009-2013.

Il faut néanmoins saluer l'initiative récente du CNED consistant à mettre en place un système de « scolarité complémentaire internationale », consistant en un kit de formation pour trois matières (le français, les mathématiques et une matière au choix). Cette initiative s'adresse aux enfants d'expatriés ne pouvant être scolarisés en lycée français. D'après le CNED, deux enfants d'expatriés sur trois ne fréquentent pas un lycée français à l'étranger.

Cette offre de formation à distance pour les enfants reste à ce stade très limitée. L'augmentation des tarifs des formations à distance du CNED a par ailleurs provoqué une baisse du nombre d'inscriptions scolaires de 8,5 %, notamment en Afrique aux niveaux collège et lycée.

1.3.2.6. Certains pays francophones se rapprochent des pays anglo-saxons perçus comme plus dynamiques économiquement

L'instabilité, tant politique qu'économique, des pays africains francophones en comparaison avec les autres zones linguistiques du continent a fait émerger la croyance en une malédiction de la francophonie en Afrique. Le Burundi et l'Algérie ont déposé une demande d'adhésion au Commonwealth. Le Bénin et le Cameroun souhaitent également développer l'apprentissage et l'usage de l'anglais.

De fait, 11 pays sont aujourd'hui membres conjoints du Commonwealth et de l'OIF (Cameroun, Canada, Chypre, Dominique, Ghana, Maurice, Mozambique, Rwanda, Sainte-Lucie, Seychelles et Vanuatu).

Plusieurs pays africains francophones ont décidé d'adopter l'anglais comme deuxième langue officielle (c'est le cas du Rwanda et le Gabon y réfléchit). Ce choix de ne plus utiliser le français comme seule langue officielle risque d'avoir un impact négatif à long terme sur la proportion de francophones dans ces pays.

Le développement économique de la **RDC** et de la **Côte d'Ivoire** dans les prochaines années pourrait changer cette perception négative de l'Afrique francophone. L'adoption du français comme langue officielle au Nigéria, projet lancé en 1996 par le Président Sani Abacha, mais abandonné depuis, serait un signal fort.

Encadré 8 : Le Commonwealth et l'économie

Si le Commonwealth a été créé en 1949, ses origines remontent à l'Empire britannique. En 1884, lors de sa visite en Australie, Lord Rosebury avait déjà qualifié l'Empire de « Commonwealth des Nations ». Aujourd'hui l'organisation regroupe 31,9 % de la population mondiale, soit 2,2 milliards de citoyens appartenant aux 54 pays membres. Le Commonwealth a dépassé le cadre géographique de l'Empire britannique, avec l'adhésion récente du Mozambique (1995) et du Rwanda (2009).

Le premier paragraphe de la Charte du Commonwealth, adoptée en décembre 2012, souligne l'importance des enjeux économiques et commerciaux⁵⁵. Ses membres s'engagent à promouvoir un système de commerce multilatéral « le plus libre possible ». En effet, on peut parler d'un « effet du Commonwealth »⁵⁶ vu l'importance du commerce intra-Commonwealth, malgré la fin de la « préférence impériale »⁵⁷. Aujourd'hui, on estime que les coûts des entreprises sont de 10 à 15 % plus faibles pour les pays du Commonwealth qui commercent avec d'autres membres, par rapport à ceux qui échangent avec des pays tiers⁵⁸. De 1970 à 1995, la part de l'investissement intra-Commonwealth est évaluée à 58 %, la part des importations à 38 % et celle des exportations à 34 %⁵⁹.

⁵⁵Source : <http://thecommonwealth.org/sites/default/files/page/documents/CharteroftheCommonwealth.pdf>

⁵⁶Sarianna Lundan et Geoffrey Jones, *The 'Commonwealth Effect' and the Process of Internationalisation*, World Economy, Vol. 24, janvier 2001.

⁵⁷ En 1932, les accords d'Ottawa avaient instauré un système de préférence impériale qui a été appliqué pendant cinq ans. Ce système d'accords bilatéraux permettait aux Etats membres du Commonwealth de bénéficier d'une réduction des droits de douanes lorsqu'ils commercent avec d'autres Etats membres.

⁵⁸Source : <http://www.publications.parliament.uk/pa/cm201012/cmselect/cmaff/writev/commonwealth/com05.htm>

⁵⁹Sarianna Lundan et Geoffrey Jones, op.cit.

Cet « effet du Commonwealth » est soutenu par des actions ciblées, des programmes spécifiques et structures dédiées. Entre 2011-2013, dans le domaine du commerce et la compétitivité, le travail du secrétariat général s'est concentré sur l'**exportation des services et du tourisme**. A titre d'exemple, le Commonwealth a appuyé l'Ouganda afin d'accroître son accès au marché du Royaume-Uni pour ses exportations de produits bio, ou encore la Barbade pour développer le tourisme sportif. Créé en 1971, le **Commonwealth Fund for Technical Cooperation** (CFTC) fournit, à court terme, les compétences techniques pour le développement des exportations et la promotion industrielle, ainsi que des services juridiques et économiques de haut niveau. Le CFTC propose aussi des programmes de formation dans les secteurs phares du développement économique. Institution affiliée au Commonwealth, le **Commonwealth Business Council** (CBC) a pour mission de relier le secteur privé et public. Il organise tous les ans le **Commonwealth Business forum**. Le CBC s'oriente actuellement vers la collaboration avec l'espace francophone : des pays comme le Gabon et de Côte d'Ivoire manifestent leur intérêt à y adhérer.

Si Léopold Sédar Senghor appelait de ses vœux la création d'un « *Commonwealth à la française* » dès 1955 (voir encadré 1), la structure, les objectifs et les actions engagées par l'OIF sont différents. L'OIF regroupe 77 Etats et gouvernements (le tiers des pays du monde) représentant 20 % du commerce mondial (en 2010). Pourtant, ce n'est que récemment que l'organisation a commencé à s'intéresser à la dimension économique de la Francophonie. Le Sommet de Hanoi de 1997 a consacré pour la première fois sur le plan institutionnel la question de la coopération économique au sein de l'espace francophone. L'OIF travaille actuellement à la rédaction d'une « Stratégie économique pour la Francophonie » qui sera présentée lors du XVème Sommet de la Francophonie fin novembre 2014 à Dakar.

Source : Site du Commonwealth. Site du Parlement britannique. Sarianna Lundan et Geoffrey Jones, The 'Commonwealth Effect' and the Process of Internationalisation, World Economy, Vol. 24, janvier 2001.

1.3.2.7. La place de la langue française dans les technologies numériques est très loin de sa présence dans le monde réel, et elle recule

La diversité linguistique s'accroît sur Internet. Aujourd'hui, 30 % des contenus sur Internet sont en anglais, contre 77 % en 1997. Environ 300 langues sont utilisées sur Internet, alors que 200 seulement (sur les 6 000 que comptent la planète) sont enseignées.

Le français est utilisé pour environ 5 % des contenus, et se classerait au **8ème rang par la qualité de ses contenus et le nombre de ses utilisateurs⁶⁰**, alors qu'elle est la **6ème langue la plus parlée au monde et la 2ème la plus apprise**.

Tous les projets financés sur ce programme sont terminés depuis déjà plusieurs années. Le programme Technolange s'est arrêté en 2005. Sa non-reconduction pose problème. L'Agence nationale de la recherche (ANR) n'a pas inscrit les technologies de la langue dans ses priorités⁶¹. Malgré l'action de la DGLFLF, aujourd'hui, les pouvoirs publics sont en retrait par rapport à il y a une dizaine d'années, alors que le secteur n'a que plus de pertinence. Il existe un véritable hiatus entre les enjeux immenses et les moyens mis en œuvre.

⁶⁰ Ministère des affaires étrangères, Direction générale de la mondialisation.

⁶¹ Voir rapport Jocelyn Pierre, février 2007, pour la délégation générale à la langue française et aux langues de France, « La langue au cœur du numérique »

1.3.2.8. *Au-delà de la langue, la culture francophone a perdu en potentiel de diffusion dans certains pays africains, que ce soit à travers l'audiovisuel ou la musique*

Le taux de pénétration de TV5 Monde dans les pays africains francophones est très inégal. S'il est de 97 % au Mali et de 94 % en RDC, il n'est que de 2 % au Tchad, 19 % au Burundi, 23 % au Rwanda. Ce taux de pénétration est encore plus faible dans les pays africains francophiles non-francophones : il est de 2 % au Ghana, de 6 % en Guinée équatoriale et de 6 % au Mozambique. Dans les autres pays d'Afrique, non membres de l'OIF, le taux de pénétration est en moyenne de 5 %. Dans ces pays, TV5 Monde est donc un instrument marginal de diffusion de la francophilie, en concurrence avec les chaînes d'autres ensembles linguistiques.

Les chaînes d'informations produites par d'autres pays que la France et que les autres pays francophones concurrencent TV5 Monde en Afrique. En Chine (CCTV4), en Israël (I24News) des acteurs publics ou privés ont déjà créé leur propre chaîne en français. BBC World porte un projet de chaîne d'information en français, tout comme Al Jazeera.

La musique francophone n'est pas utilisée à plein comme potentiel de diffusion, alors que la musique urbaine francophone est reconnue mondialement et que sa multi culturalité devrait être un atout à valoriser, notamment dans les pays africains. Il n'y a pas de bureau export de la musique en Afrique. La musique se voit allouer environ huit fois moins de moyens publics pour l'export que le cinéma, alors que le secteur musical pèse deux fois plus que le secteur cinématographique (8,6 milliards d'euros contre 4,4 milliards d'euros).

L'absence de véritables salles de cinéma en Afrique handicape l'industrie cinématographique francophone. Les grandes salles de cinéma africaines datent en majorité de l'époque coloniale, et en l'absence de rénovation, beaucoup ont disparu. La fréquentation des salles qui subsistent diminue d'année en année. Ainsi, au Maroc, la fréquentation des salles est passée de 45 millions d'entrées dans 241 salles en 1980 à 10 millions sur 177 écrans en 2002 et à 2 millions d'entrées pour 61 écrans en 2012.

Face à cet ancien réseau de salles, un nouveau réseau de multiplexes numériques est en train d'émerger, au sein de centres commerciaux, sur l'exemple de Megarama au Maroc. Cette entreprise a ouvert 14 salles à Casablanca et 9 à Marrakech, et a vendu 2 millions de tickets en 2012. Or, ces multiplexes diffusent en majorité des *blockbusters* américains.

1.3.2.9. *Le potentiel de diffusion de la culture juridique francophone se heurte à des difficultés croissantes*

Si l'OHADA est un facteur de diffusion de la culture juridique francophone puissant en Afrique, elle souffre de difficultés :

- ♦ elle ne recouvre pas toutes les dimensions de l'économie, notamment le droit du travail ;
- ♦ elle souffre de la compétition juridictionnelle : les juridictions nationales ont tendance à reconnaître leur propre compétence sur des affaires où il aurait été préférable de saisir l'instance juridictionnelle de l'OHADA ;
- ♦ elle ne se réunit aujourd'hui qu'au niveau des ministres de la justice et des ministres des finances, ce qui lui donne un caractère davantage juridique qu'économique.

Le combat contre la suprématie du droit anglo-saxon, notamment en droit des affaires, est difficile. Aujourd'hui, des entreprises françaises choisissent de contracter entre elles en anglais selon des modèles de contrats anglo-saxons. Les cabinets d'avocats français, malgré leur expertise reconnue, sont très peu implantés à l'étranger en comparaison avec les cabinets anglo-américains.

La puissance des cabinets d'avocats anglais exerce une influence incontestable sur des secteurs économiques tels que la finance : ce sont les juristes anglo-saxons qui structurent l'imagination des financiers.

1.3.3. La France et les pays francophones n'attirent plus assez de talents et les forment peu

1.3.3.1. La France n'attire plus assez les talents

Selon les derniers chiffres de l'UNESCO, la France a accueilli 271 399 étudiants internationaux au cours de l'année 2012 : elle reste le troisième pays le plus attractif pour les étudiants étrangers, après les Etats-Unis (740 482) et le Royaume-Uni (427 686). Les premiers contingents d'étudiants (plus de 30 000) sont les Chinois et les Marocains. En 2012, on comptait quatre millions d'étudiants en mobilité internationale, chiffre qui a doublé en dix ans, et la part de marché de la France pourrait être beaucoup plus importante, au regard de sa réputation d'excellence universitaire. La concurrence se durcit entre les pays pour la captation de ce marché international des compétences.

La circulaire Guéant sur les étudiants étrangers, du 31 mai 2011, même si elle a été abrogée le 31 mai 2012 a eu un effet désastreux. Son image reste nuisible malgré son abrogation.

La politique de visa française à l'égard des élites est encore trop restrictive pour attirer les talents étrangers. A titre d'illustration, le mathématicien béninois Wilfrid Gangbo a choisi de s'installer à Atlanta, au Département de Mathématiques du Georgia Institute of Technology, plutôt qu'en France pour poursuivre ses travaux de recherche en mathématique en partie à cause de problèmes de visa. Cette situation est d'autant plus paradoxale que ce mathématicien francophone poursuit des recherches sur la « théorie du transport », sur la base des travaux initiés en 1781 par le mathématicien français Gaspard Monge.

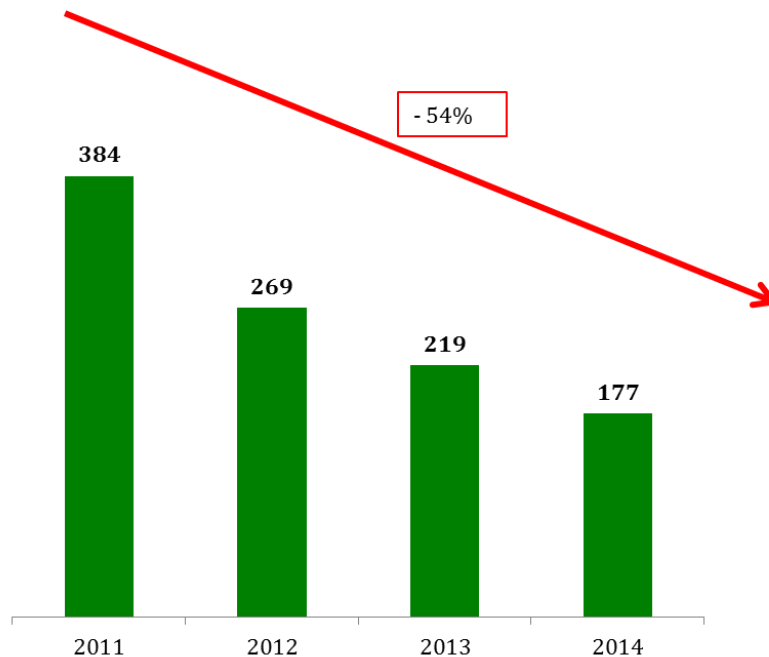
De même, les **bourses** proposées aux étudiants de pays francophones sont **plus faibles que celles proposées par les pays anglo-saxons**. Ainsi, au Vietnam et en Roumanie, deux pays de tradition francophone où l'école mathématique française était particulièrement bien implantée, les meilleurs étudiants bénéficient de plus en plus souvent de bourses, respectivement australiennes et américaines

Les écoles de commerce de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (HEC Paris, ESCP Europe, Audencia Nantes, EM Lyon Business School, Skema Business School) **enregistrent depuis quelques années une baisse du nombre de candidats africains** aux concours d'entrée, qui s'explique en partie par des problèmes de visas et la concurrence des universités anglo-saxonnes, d'après la Chambre de commerce et d'industrie Paris Ile-de-France. Depuis 2011, le nombre de candidats africains a baissé de 54 %.

Or, il est nécessaire que la France maintienne son niveau d'attractivité, les étudiants étrangers devenant des relais d'influence pour la France et les entreprises française. Ainsi, **58 % des anciens étudiants du Moyen-Orient et d'Afrique déclarent avoir conservé des contacts professionnels en France**. Ce taux est également de 20 % pour les Américains du nord⁶².

⁶² Enquête menée par Campus France et TNS Sofres en 2013, « Image et attractivité de la France auprès des étudiants étrangers ».

Graphique 22 : Evolution du nombre de candidats africains aux concours des écoles de commerce organisés par la CCI Paris Ile-de-France



Source : CCI Paris Ile-de-France.

L'immigration professionnelle est peu développée en France. Le nombre de visas accordés à des talents étrangers est faible en France par rapport aux grands pays de l'OCDE. Le nombre d'immigrants qualifiés originaires des pays hors OCDE était estimé en 2007 à 235 311 en France, contre 426 630 en Allemagne et 662 969 au Royaume-Uni⁶³.

La carte « compétences et talents » bénéficie à un nombre minime d'étrangers. En 2011, 4 914 premiers titres de séjour pour motif professionnel ont été délivrés par la France à des ressortissants de pays tiers qualifiés et hautement qualifiés. Il s'agit en majeure partie de bénéficiaires de la carte salarié (2 781) en mission et la carte scientifique-chercheur. En revanche, moins de 300 cartes compétences et talents ont été remises en moyenne chaque année. Aucune carte pour contribution économique exceptionnelle n'a été délivrée durant cette période, ce dispositif s'adressant à une catégorie particulièrement restreinte de ressortissants de pays tiers⁶⁴.

Le risque est également de perdre le lien avec les étudiants pourtant formés par le système éducatif francophone. Les grandes écoles françaises sont très en retard dans la structuration du réseau des anciens élèves à l'étranger. Seules certaines, comme HEC, ont un annuaire des anciens élèves, y compris étrangers. Les universités françaises n'ont pas toujours ce type d'annuaire et de suivi. De même, les lycées français ont une association des anciens élèves, mais pas d'annuaire global.

Les quelques annuaires existants restent de l'usage des seules écoles, et ne sont pas utilisés par le réseau diplomatique français comme un instrument de renforcement des liens économiques entre la France et les pays d'activité de ces francophiles.

⁶³ Pascal Boris, Arnaud Vaissié, *L'université et la recherche : moteurs de la création d'entreprise*, janvier 2006.

⁶⁴ « Attirer les talents étrangers en France », Réseau européen des migrations, juillet 2013.

1.3.3.2. *Le français perd du terrain dans la compétition de la formation en ligne*

Les grandes universités américaines ont pris un peu d'avance sur le marché des formations en ligne ouvertes à tous (FLOTs en français, MOOCs en anglais).

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a lancé en octobre 2013 la **plateforme FUN, France Université Numérique**. L'initiative vise à fédérer les projets des universités et écoles françaises⁶⁵ pour leur donner une visibilité internationale.

Cette initiative n'est **pas d'ampleur suffisante pour peser face aux universités américaines qui misent sur l'innovation de la technologie et des contenus** (notamment en jouant la carte des cours interactifs sur le modèle des *serious games* et de l'individualisation des parcours, et ainsi en tentant de renouveler et moderniser la formation en ligne). **La plateforme FUN pourrait être dépassée technologiquement** : mettre en ligne des vidéos et des fichiers PDF à télécharger est déjà une forme dépassée de formation en ligne.

CrossKnowledge, entreprise française pionnière de la formation en ligne qui se classe parmi les leaders mondiaux, est passée sous bannière américaine⁶⁶.

1.3.3.3. *La coopération scientifique et technologique française néglige l'importance de l'espace francophone et francophile*

La recherche française est la 5^{ème} au monde en termes de dépenses (42,7 milliards d'euros en 2009, soit 2,26 % du PIB) et la 6^{ème} en termes de publications, avec 4,1 % des publications mondiales. Elle doit cependant faire face à une concurrence internationale intensifiée. Entre 2002 et 2008, la part de la Chine dans les publications scientifiques mondiales a doublé, passant de 5,2 % à 10,6 %.

Dans ce contexte, **la France mène des politiques d'internationalisation de sa recherche**, et construit des partenariats de recherche avec des pays tiers. Le MAE cofinance ainsi des programmes de recherche sur appels à projets :

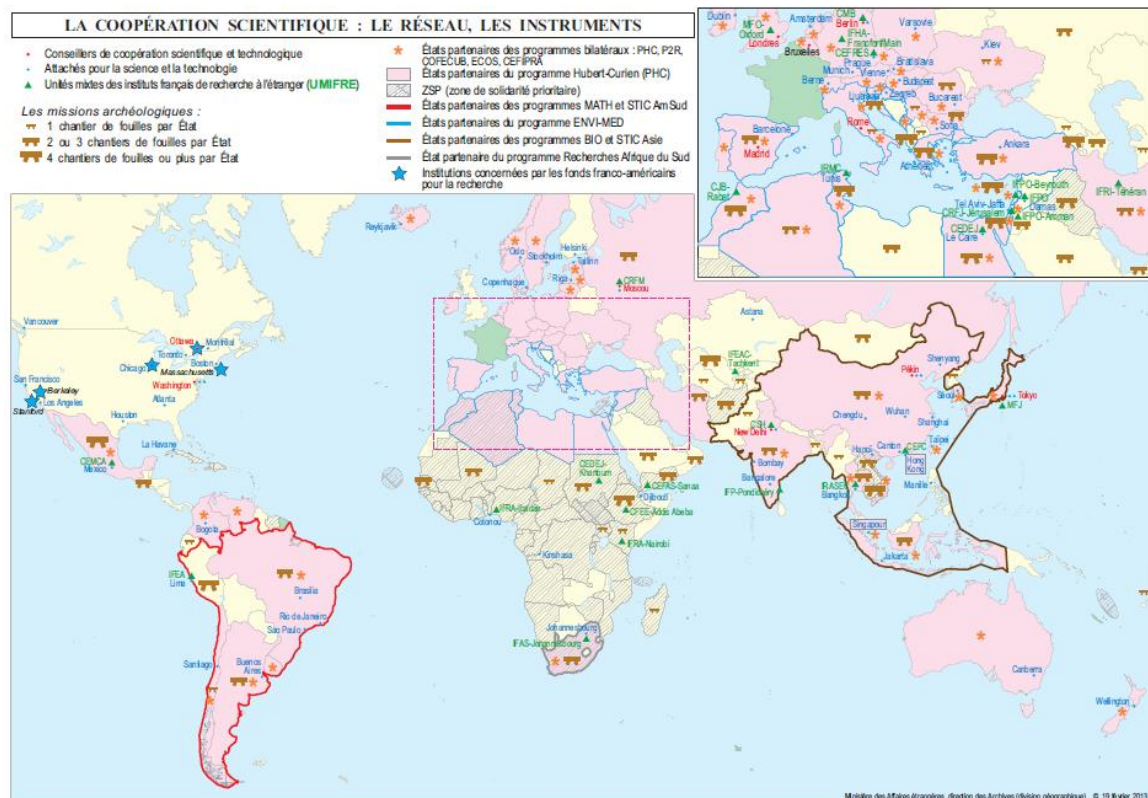
- ◆ des programmes bilatéraux, dits « Hubert-Curien » : l'objectif de ces programmes est de développer les échanges scientifiques et technologiques d'excellence entre les laboratoires de recherche des deux pays, en favorisant les nouvelles coopérations ;
- ◆ des programmes régionaux :
 - programme de recherche sur les sciences et techniques de l'information et de la communication (STIC) en Asie et en Amérique du sud ;
 - programme de recherche biologique en Asie ;
 - programme de recherche mathématique en Amérique du sud ;
 - programme de recherche environnemental dans le bassin méditerranéen.

⁶⁵Dont Polytechnique, Sciences Po, l'Institut mines-télécoms, le Cnam, Centrale Paris, le Centre Virchow-Villermé de Santé Publique Paris-Berlin, l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, l'Université Montpellier 2, Panthéon-Assas, Paris Ouest Nanterre La Défense, le groupe INSA - Lyon, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse et Centre Val de Loire, Paris-Sud, Paris 1 Panthéon-Sorbonne ENS de Cachan, ENS de Lyon, UPMC.

⁶⁶ Rachat en avril 2014 par le groupe américain John Wiley & Sons, Inc., spécialisé dans la publication de contenus pédagogiques, pour un montant de 175 millions de dollars.

Aujourd'hui, aucun pays francophone d'Afrique sub-saharienne ne bénéficie d'un de ces programmes de coopération scientifique et technologique. Or, certains pays africains francophiles ou francophones représentent un potentiel non-négligeable en termes de recherche et développement. Ainsi, le Nigéria a publié 439 articles de recherches dans des journaux scientifiques et techniques en 2011⁶⁷, soit 54 articles de plus que le Maroc, qui bénéficie pourtant des programmes Hubert-Curien. La coopération scientifique française reste sous-dimensionnée par rapport au poids du Nigéria en Afrique et à son potentiel. L'Institut français de recherche en Afrique (IFRA) est le seul institut de recherche français présent au Nigéria, avec l'Institut de recherche pour le développement (IRD), dont l'antenne locale est néanmoins implantée au Bénin et non sur le territoire nigérian. Le CNRS et l'Institut Pasteur sont absents de ce territoire.

Graphique 23 : La coopération scientifique française



Source : Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats – Ministère des affaires étrangères.

⁶⁷ Données de la Banque mondiale.

2. LES RISQUES D'UN EFFONDREMENT DE LA FRANCOPHONIE ET DE LA FRANCOPHILIE ÉCONOMIQUE D'ICI À 2050

2.1. La France mise à l'écart d'une francophonie économique qui se développerait sans elle

2.1.1. Des entreprises du Canada, de Belgique et du Maroc seront de plus en plus actives dans les autres pays francophones

Des circuits économiques sont en train de se créer dans les pays francophiles et francophones sans la France. C'est le cas **le secteur minier** notamment (Canadiens en Afrique), ou dans l'éducation supérieure (Québec). Ainsi, en Guinée, Rio Tinto investit 15 à 18 milliards de dollars pour la création d'un port en eau profonde et la construction d'une ligne de chemin de fer, ces installations devant lui permettre d'exploiter une mine de fer. L'entreprise crée des écoles et développe en parallèle des formations professionnelles, pour recruter de la main d'œuvre locale.

Le Canada est également très actif dans le domaine de l'expertise internationale. Ses experts sont envoyés en partie dans les pays francophones, et souvent dans des secteurs clés, facilitant ainsi l'accès à ces nouveaux marchés pour les entreprises nationales.

Encadré 9 : CANADEM

Fondée en 1996 par le Gouvernement canadien, CANADEM est le 1^{er} pourvoyeur de personnel civil dans le cadre des Opérations de Maintien de la Paix (6 % sont fournis par CANADEM). De façon plus globale, CANADEM a recruté depuis 1997 plus de 2 500 experts pour les acteurs internationaux.

CANADEM développe aussi de plus en plus une stratégie globale en termes d'expertise internationale. À travers son projet CANEVAL, elle a déjà assuré plus de 700 missions d'évaluation et de suivi au profit d'agences bilatérales, internationales, ou relevant des Nations Unies, au service des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Le fonctionnement de CANADEM s'articule autour d'une base de données confrontant le vivier d'experts civils, celui des clients, et la liste des postes disponibles.

Les experts membres de CANADEM sont répertoriés selon 10 secteurs d'activité (droits de l'homme, démocratisation, élections, règle de droit, gouvernance, sécurité et police, administration et logistique, ingénierie, aide humanitaire, eau et sanitaire), eux-mêmes divisés en sous-catégories.

Source : GIE ACCESS – GEFYRA - 2010

Le Maroc va également développer ses relations économiques avec les autres pays d'Afrique francophone. Ce pays ne réalise encore que 2,5 % de son commerce extérieur avec l'Afrique, alors même que 85 % des investissements marocains à l'étranger se font déjà sur ce continent où le Maroc se place au deuxième rang, après l'Afrique du Sud.

Le Maroc a multiplié les accords avec les pays d'Afrique francophone l'année dernière. En Côte d'Ivoire, 26 accords de partenariat public-privé et d'investissement couvrant de nombreux secteurs ont été signés : promotion et protection réciproque des investissements, coopération bancaire et garantie bancaire pour les PME, pêche maritime et aquaculture, tourisme, exportation, construction de logements sociaux, production de médicaments, enseignement supérieur, zones industrielles, etc. Au Gabon, 24 conventions interétatiques ou accords ont été signés. Ils portent ici aussi sur des secteurs très divers, tels l'agriculture, la santé, l'habitat, la formation professionnelle, le secteur financier et bancaire, les mines, les TIC, le transport et le tourisme, la mise en place d'un Conseil d'affaires maroco-gabonais, un accord de partenariat stratégique dans le domaine des engrais, visant à assurer la sécurité alimentaire. Au Mali, 17 accords de coopération dans divers domaines ont aussi été signés, dont une importante convention pour la formation professionnalisante, entre l'Office marocain de la formation professionnelle et de la promotion du travail et le Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage du Mali. En Guinée Conakry également, une vingtaine de conventions et d'accords ont été signés. Ils concernent, entre autres, les secteurs de l'hydraulique, de l'énergie et des mines, du tourisme, de la pêche ou encore de l'éducation.

Au final, par leur proactivité dans le monde francophone, ces pays tirent plus de profit de la francophonie que la France elle-même.

2.1.2. L'avantage comparatif des médias français dans le paysage audiovisuel menace de s'effriter

Tous les groupes audiovisuels du monde veulent avoir une chaîne africaine francophone. Si cette évolution est positive pour la francophonie, elle pourrait se faire au détriment de la France, ce pays négligeant de façon paradoxale le potentiel de croissance lié à l'attrait du français et de la culture française. Cette explosion de l'offre de chaînes en français est aidée par la libéralisation sectorielle audiovisuelle de nombreux pays d'Afrique.

Les producteurs du monde entier s'intéressent également à la production de programmes télévisés en français pour le marché africain. La situation concurrentielle s'intensifie rapidement.

2.2. Le nombre de francophones pourrait se réduire à moins de 200 millions en 2050

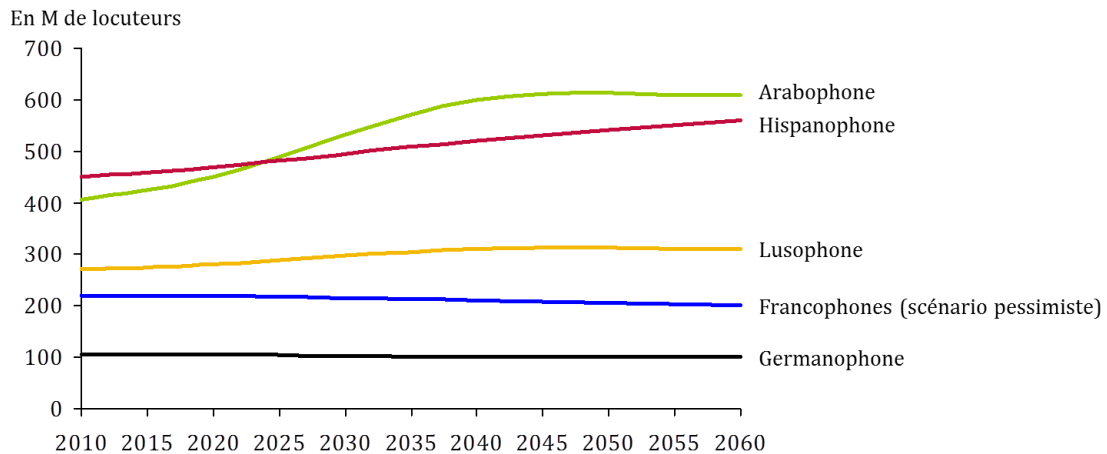
Aucune langue ne peut se prévaloir d'une position acquise si elle n'est pas soutenue par une vraie politique de promotion. Les anglophones en sont les premiers conscients, et cherchent à défendre l'hégémonie de leur langue face aux menaces que pourraient représenter la diffusion du chinois, de l'espagnol, du français et d'autres langues.

Dans l'ensemble des pays d'Afrique, le déséquilibre entre le nombre d'enfants à scolariser et le nombre d'enseignants va s'accroître dans les prochaines années. La transition démographique n'est pas terminée dans la totalité des pays africains : certains pays d'Afrique sub-saharienne comptent encore plus de 6 ou 7 enfants par femme.

L'usage du français pourrait très vite se réduire dans les prochaines décennies, passant de 230 millions de francophones aujourd'hui à moins de 200 millions en 2050.

Si le rythme de diffusion du français ne suivait pas le rythme de croissance de la démographie dans les pays du sud, le monde des francophones pourrait se réduire à l'horizon 2050 aux seuls francophones réels d'aujourd'hui⁶⁸. Les francophones partiels pourraient abandonner l'usage du français au bénéfice d'autres langues internationales (anglais, espagnol, portugais, allemand, chinois) ou de langues locales. Le nombre de francophones serait alors plus proche de 200 millions que des 230 millions actuels⁶⁹.

Graphique 24 : Projections négatives d'évolution du nombre de francophones à horizon 2060



Source : Données de l'OIF et de l'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone ; Calculs des rapporteurs.

2.2.1. D'autres langues pourraient prendre la place du français dans des communautés en France

Ce qui menace la francophonie en France, c'est non pas l'enrichissement du français par d'autres langues, mais le fait que des gens vivent dans d'autres langues en France.

Au-delà des communautés issues de l'immigration vivant dans d'autres langues que le français, le français en France risque de reculer par l'usage par des non-immigrés d'autres langues au quotidien, telles que l'anglais. Les universités risquent de n'enseigner plus qu'en anglais. En retour, les entreprises exigeront de tous les employés la maîtrise de l'anglais avant tout, même si la fonction ne l'exige pas. Certains COMEX se tiennent déjà en anglais en France, et certains contrats en France se négocient déjà en anglais.

Cela aurait des conséquences économiques négatives. Des études empiriques montrent que l'usage d'une langue étrangère au travail crée une véritable gêne pour de nombreux salariés, et donc un déficit de productivité et de cohésion sociale, à travers une situation de discrimination et de souffrance au travail⁷⁰.

Pourrait s'enclencher un phénomène d'intrusion de l'anglais comme celui déjà constaté au Danemark, où aujourd'hui l'enseignement universitaire, surtout scientifique, ou encore le cinéma échappent presque totalement à la langue danoise. La perte progressive du danois dans des domaines majeurs de la vie sociale crée des tensions sociales : un citoyen danois ne peut plus recevoir tous les services auxquels il a droit en danois, que ce soit en éducation, dans l'administration publique, dans la recherche d'un

⁶⁸ Aujourd'hui, le nombre de francophones réels est estimé à 130 millions.

⁶⁹ En se fondant sur une hypothèse de croissance de 7,7% du nombre de francophones par décennie, qui est le taux constaté sur 1990-2000.

⁷⁰Source : Délégation générale à la langue française et aux langues de France

emploi, dans la publicité. Même les modes d'emploi et les directives des produits alimentaires et produits manufacturés ne sont souvent disponibles qu'en anglais ou en allemand. Un candidat à l'emploi est obligé de recourir systématiquement à l'anglais dans son propre pays : plus de la moitié des entreprises danoises travaillent aujourd'hui exclusivement en anglais.

Le français est aussi menacé de l'intérieur par le langage « SMS », l'appauvrissement du vocabulaire, la déformation de l'orthographe et les dégradations grammaticales chez les personnes qui ont le français comme langue maternelle. Ces menaces pèsent sur toutes les langues et le français n'est pas épargné. Cette détérioration est renforcée par le laxisme des politiques et des journalistes, en particulier à la radio et à la télévision, dans l'usage de la langue⁷¹. Il est normal qu'une langue évolue et crée de nouveaux mots, argotiques : cela ne doit pas toutefois se faire au détriment de la maîtrise des différents registres de langage.

2.2.2. Les pays d'Afrique francophone pourraient échouer dans l'alphabétisation et la scolarisation en français de populations en forte croissance

En l'absence d'infrastructures scolaires permettant de scolariser la majorité de la population, et de maintenir un enseignement du et en français, les générations africaines à venir ne parleront plus français.

Ce risque est renforcé par la persistance de schémas patriarcaux, **éloignant toujours les femmes de l'école** et de l'éducation. Or, **ce sont en partie les femmes qui transmettent la langue aux générations futures**. Si rien n'est fait pour améliorer le statut des femmes dans les pays d'Afrique francophone, combattre les schémas patriarcaux, les freins économiques, et tous les éléments qui expliquent que les filles sont toujours les premières à être déscolarisées, notamment lors de conflits, il est fort probable que ces pays se déscolarisent et désalphabétisent massivement, ce qui fera s'écrouler l'apprentissage et l'usage du français. Des événements tels que le Sommet des femmes francophones n'auront aucun impact s'ils ne se traduisent pas par des actions, et s'ils ne mobilisent pas la société civile.

Cette tendance sera renforcée par l'émergence de nombreux médias en langues locales. Les télévisions et radios se multiplient dans les pays francophones et francophiles, et diffusent des émissions dans les langues locales, et non plus en français. Les séries et jeux sont diffusés en majeure partie par des médias locaux, dans une des 2 000 langues locales.

La préférence pour le français dans les échanges commerciaux disparaîtra si cette langue devient pour les générations africaines futures une langue totalement étrangère, au même titre que les autres langues non-africaines. Par conséquent, la langue véhiculaire avec les autres pays africains pourra être le français, mais aussi bien l'anglais, le portugais, l'espagnol, l'allemand ou le chinois.

Encadré 10 : Le progrès des langues locales en Afrique francophone

Les pays d'Afrique dits francophones le sont en pratique très minoritairement. Le français y est souvent langue officielle, langue de l'administration et langue de l'enseignement – encore faut-il donc, pour apprendre à parler français, être scolarisé. A de rares exceptions près⁷², le français est très rarement la langue maternelle des locuteurs africains, contrairement aux langues locales.

⁷¹ Les anglicismes (« basé sur »), les pléonasmes (« au jour d'aujourd'hui »), le non-accord du participe passé avec l'auxiliaire « avoir » lorsque le complément d'objet direct est placé avant le verbe, l'emploi de « malgré que »...

⁷² A l'instar de la Côte d'Ivoire : le français y est l'unique langue officielle et le facteur de cohésion. Le français ne souffre d'aucune contestation, tant son poids politique, économique et socioculturel est important. Il est à la fois la langue véhiculaire et vernaculaire. Les langues régionales et ethniques, le dioula et l'agni (baoulé) rivalisent parfois avec le français dans certaines régions et dans le secteur

Hormis dans les cercles du pouvoir et d'une certaine élite administrative, économique et culturelle où il conserve sa caractéristique d'appartenance sociale, le français est peu parlé dans les autres strates de la société. Si les constitutions de la République démocratique du Congo, du Sénégal et du Bénin disposent dans leur article 1^{er} que la langue officielle est le français, en pratique, le pourcentage de la population qui maîtrise effectivement la langue française est estimé à 45 % en RDC et à 30 % au Sénégal et au Bénin⁷³. Au Burundi, le nombre de locuteurs réels en français ne dépasse pas 15 % de la population. Le même taux se retrouve à Madagascar, où le français est l'une des deux langues officielles (avec le malgache) et est en pratique la langue de l'administration, du commerce, de la science et des techniques.

Ces faibles pourcentages de locuteurs de français tendent en outre à diminuer avec la croissance démographique. L'exemple du Niger est significatif à cet égard. Le français n'y est parfaitement maîtrisé que par les Nigériens des milieux favorisés et les élèves issus des lycées privés de la capitale. Selon le PNUD, le taux d'alphabétisation de la population de plus de 15 ans est de 28,7 %. 5,1 % seulement des Nigériens de plus de 25 ans ont reçu une éducation secondaire ou supérieure. Le français y est langue d'enseignement. Les enseignements bilingues en primaire (en langue locale et en français) se multiplient. Un français très approximatif est pratiqué dans les médias publics et privés. Dans ce contexte, compte tenu de la croissance démographique explosive⁷⁴, le français pourrait régresser régulièrement au Niger au même titre que l'éducation de base qui en est le vecteur.

Cet effritement interne de la langue française concernera également la future élite de ces pays francophones. Au Burundi, le niveau général de français s'est fortement détérioré à l'occasion de la dernière crise qu'a traversée le pays de 1993 à 2005. En 2014, les principaux locuteurs demeurent concentrés dans la capitale Bujumbura et dans la deuxième ville du pays, Gitega, au sein d'une élite intellectuelle vieillissante. La place du kirundi dans les écoles supérieures est croissante. Le français est la langue d'enseignement à compter de la 5^{ème} année de l'École fondamentale et a un statut de langue seconde. Si, officiellement, l'enseignement universitaire et la recherche se font en français, on constate une dégradation du niveau de français des étudiants burundais qui ne sont plus, pour beaucoup d'entre eux, en mesure de rédiger dans cette langue. En l'espace de 10 à 20 ans, le niveau général en français de la future élite burundaise risque de baisser significativement.

En Mauritanie, pays membre de plein exercice de l'OIF depuis les années 1980 et entouré de plusieurs voisins ayant le français comme langue officielle, le français est loin d'être maîtrisé par l'ensemble de la population et ce en dépit de la réforme de 1999 qui a institué le bilinguisme franco-arabe en milieu scolaire. Lors de la campagne « DAP » (demande d'admission préalable aux universités françaises) organisée au premier trimestre de l'année 2014, l'Ambassade de France en Mauritanie a constaté une tendance à la baisse, patente depuis 2011. Le niveau en français apparaît comme le premier frein à l'admissibilité dans les universités françaises, les candidats devant impérativement avoir validé le niveau B2 du DELF ou obtenu le TCF. Or plus de 70 % des candidats ont échoué : sur 121 demandes d'admission préalables enregistrées, 54 candidats se sont inscrits à l'examen DELF B2, et seuls 17 ont pu valider le niveau.

La progression des langues locales se fait déjà sentir dans les administrations. Au Burundi, le français reste la langue de l'administration, même si on assiste à une kirundisation progressive de celle-ci. Les débats au Parlement ont majoritairement lieu en kirundi, même si les textes législatifs et réglementaires sont encore très majoritairement rédigés en français. Au Sénégal, la proportion de députés parlant français décline au profit du wolof, l'une des six langues nationales parlées par 90 % de la population. On estime qu'un tiers d'entre eux, sur un total de 150, ne maîtrise pas le français. C'est la raison pour laquelle le Parlement sénégalais est en train de se doter d'un système d'interprétation simultanée qui permettra de traduire les débats du français vers les langues nationales.

Si dans le secteur économique, la pratique du français est prépondérante, le secteur informel utilise les

informel, mais le français, y compris à travers le « nouchi », l'argot des jeunes, demeure la langue commune et parlée par la quasi-totalité de la population. Cf. Annexe II.

⁷³ Ce pourcentage s'explique par le faible taux de scolarisation et la forte proportion de jeunes dans la pyramide des âges. En RDC, 60% de la population est âgée de moins de 20 ans. Au Sénégal, 55% de la population est âgée de moins de 25 ans.

⁷⁴ Selon les estimations de l'ONU, le pays passera de 17,8 millions d'habitants en 2013 à 28,4 millions en 2025 et 69,4 millions en 2050. Dans la période entre 2005 et 2010, le Niger a enregistré un taux de fertilité de 7,58 enfants par femme. Source : *World Population Prospects, 2013*.

langues locales. C'est le cas au Niger, où le secteur informel constitue plus de 80 % de l'économie. Par ailleurs, une partie des échanges internationaux formels du Niger se fait dans les langues locales des différentes sous-régions, notamment en haoussa avec le Nigéria.

Des politiques linguistiques nationales au profit des langues locales sont en cours d'adoption. Au Sénégal, le français reste la langue la plus utilisée au niveau des structures de prise en charge de la petite enfance. Parmi les 7 157 enseignants recensés au niveau de ces structures en 2013, 73,4 % utilisent le français comme langue d'enseignement tant au niveau national que régional. Le ministère de l'enseignement souhaite que la situation des langues nationales progresse afin que leur utilisation dans les premières années d'enseignement soit effective. Pour ce faire, il prévoit que les enseignants soient formés dans les langues nationales.

Source : Ambassades de France en Afrique.

2.2.3. L'enseignement du français pourrait continuer de s'effondrer dans certains pays

Le français pourrait reculer dans les autres zones géographiques, du fait de la concurrence des autres langues. Des pays où le français avait autrefois une place en tant que langue vivante enseignée à l'école le retireront de leur programme, faute d'apprenants. Un élève qui voudra apprendre le français dans un pays comme le Japon ne pourra plus le choisir à l'école ou à l'université.

2.2.4. La proportion d'élèves scolarisés dans le réseau éducatif français se réduirait

Les moyens budgétaires à disposition du réseau d'enseignement français à l'étranger et du CNED, et les ressources publiques ne pourront pas être affectés de façon pérenne au financement de nouvelles places et de nouveaux enseignants.

Les places au CNED et dans les écoles françaises ne pourront pas suivre l'évolution de la démographie des pays francophones. Ces structures ne pourront donc pas scolariser les enfants des bourgeoisies émergentes dans ces pays, et ne formeront donc plus que marginalement les élites économiques et politiques. En proportion, la scolarisation dans le réseau français concernera une part de plus en plus faible de la population mondiale, au point de rendre l'attractivité du réseau francophone quasi-nulle. Si seule une minorité de la population mondiale est formée en français, **la langue et la culture française ne seront plus des atouts dans la concurrence internationale, mais une anormalité.**

2.3. Conséquences économiques en France et pour les autres pays francophones d'un recul de la langue française

2.3.1. L'affaiblissement du droit continental francophone au profit du droit anglo-saxon pourrait être un handicap pour le développement des pays francophones

Malgré les avantages du droit continental, la suprématie du droit anglo-saxon dans le droit des affaires est en déjà en route. Elle pourra s'accroître, à travers une uniformisation du droit des contrats en faveur du droit anglo-saxon.

Or, ce droit pourrait nuire au développement des affaires dans les pays francophones en développement. En effet, ce droit étant jurisprudentiel, son bon fonctionnement requiert l'existence d'une justice efficace et d'une jurisprudence abondante, permettant aux avocats d'assurer une certaine sécurité juridique aux entreprises. En l'absence de tels prérequis, l'insécurité juridique pourrait dissuader les entreprises à investir dans ces pays.

2.3.2. Une implantation serait rendue plus difficile pour les PME françaises dans les pays émergents

Les PME françaises auront plus de difficultés à s'implanter dans des pays où la langue majoritairement utilisée n'est plus le français. En effet, l'existence de pays francophones en forte croissance est une chance pour grand nombre de PME françaises, dont les dirigeants maîtrisent parfois imparfaitement les langues étrangères.

Par ailleurs, certaines entreprises ont besoin d'une main d'œuvre locale parlant français (notamment pour les activités délocalisées en expansion comme les centres d'appel, mais également dans les secteurs industriels). Le recul du français est donc un problème pour elles.

2.3.3. Une perte des accès aux marchés étrangers pourrait se traduire par la destruction de 120 000 emplois en France dès 2020, et un demi-million en 2050

Conséquence de cette difficulté d'exportation et d'implantation des PME françaises vers les marchés émergents, la France pourrait perdre des parts de marchés dans ces pays. La connaissance des produits et des marques françaises par les consommateurs locaux passe aussi par une éducation qui les familiarise avec la culture française. Le déclin de la francophonie et de la francophilie risque donc de se répercuter sur la consommation de produits français.

La France pourrait donc voir ses parts de marché diminuer dans les pays où elles tenaient une place privilégiée lorsqu'ils étaient francophones. Cette perte de débouchés pour les entreprises françaises se traduirait de manière agrégée par un creusement de la balance commerciale française.

Le renforcement de la francophonie dans ces pays est donc un enjeu majeur, afin de consolider la part de marché de la France dans des pays en pleine expansion économique. Le chiffre de 10 000 emplois créés pour un 1 milliard d'euros d'exportations supplémentaires est généralement avancé par la littérature économique⁷⁵. Or, la demande subsaharienne pourrait poursuivre sa progression à un rythme annuel de +16 % jusqu'en 2020.

Si une politique francophone active permet de maintenir la part de marché française en Afrique à son niveau actuel (4,7 % en moyenne), le surplus d'exportations s'élèverait à 47 milliards de dollars à l'horizon 2020. Plus de 360 000 emplois pourraient être ainsi créés ou maintenus en France⁷⁶.

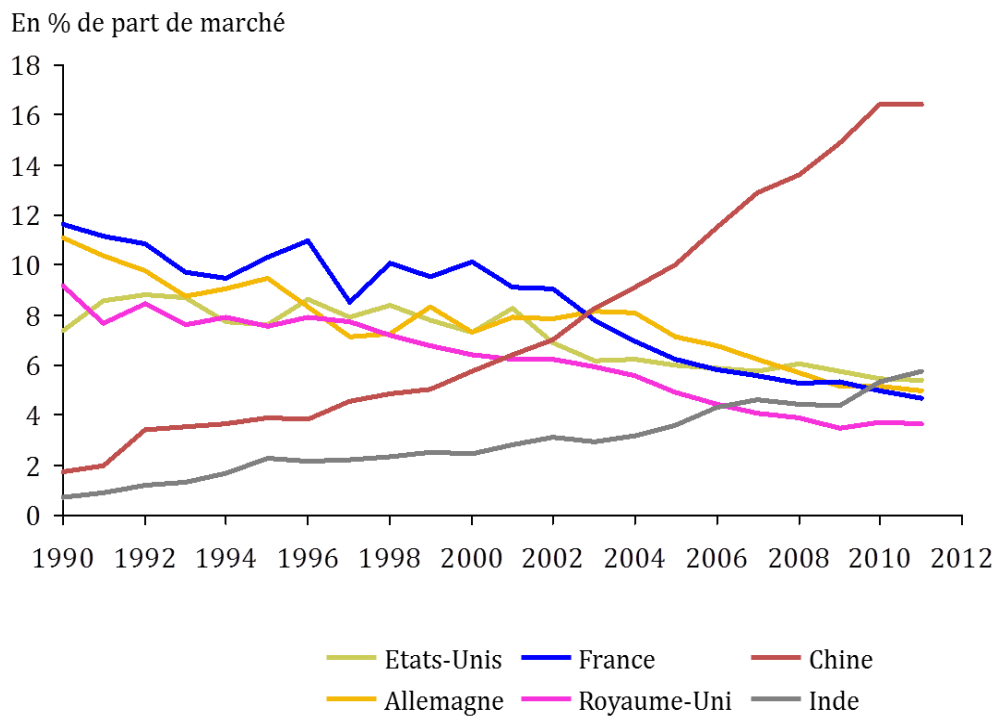
A l'inverse, un déclin de la francophonie pourrait s'accompagner d'une perte de parts de marchés. Si la France voit sa part de marché passer de 4,7 % à 3,5 % en Afrique subsaharienne en 2020, le surplus d'exportations serait alors de 31 milliards de dollars sur la période étudiée. Dans ce cas, près de 240 000 emplois pourraient être créés ou maintenus en France entre 2011 et 2020, soit 120 000 emplois de moins que dans le premier scénario.

Cet écart de 120 000 emplois entre les scénarios laxiste et volontariste correspond à 0,5 point de chômage en plus en 2020.

⁷⁵ Voir rapport « 15 propositions pour une nouvelle dynamique économique entre l'Afrique et la France », Hubert Védrine, Lionel Zinsou, Tidjane Thiam, Jean-Michel Severino et Hakim El Karoui, décembre 2013.

⁷⁶ Ces estimations se fondent sur un postulat largement débattu au sein de la communauté scientifique et qui ne saurait faire figure de règle absolue. En outre, la base de données utilisée (CHELEM du CEPII) ne propose que des valeurs en dollars courants. L'effet prix n'est donc pas correctement retranscrit dans les calculs, ce qui constitue une limite majeure à l'exercice.

Graphique 25 : Évolution des parts de marché en Afrique sub-saharienne



Source : « L'Afrique subsaharienne et la France sur le plan économique et commercial », DG Trésor, décembre 2013.

2.3.4. Une fuite croissante des étudiants les plus formés et une perte de capital humain empêcheraient le rattrapage économique des pays francophones du sud et condamneraient la France à une croissance faible

La réduction du nombre d'étudiants formés en France et dans le réseau secondaire et universitaire français se traduira par un drainage des cerveaux hors zone francophilophone. Cette perte en capital humain se traduira par une chute du PIB potentiel. Le modèle de Lucas (1988) montre que le capital humain est un des facteurs principaux de la croissance à long terme d'une économie. D'après des études empiriques réalisées par l'OCDE, une année d'étude supplémentaire pour une population donnée augmente le PIB de 3 % à 6 %⁷⁷.

Par conséquent, si les talents quittent les pays francophones :

- ♦ les pays francophones du sud n'entreront pas dans une phase de rattrapage économique, et l'écart de richesse et de développement avec les pays développés se maintiendra ;
- ♦ la France perdra ses meilleurs étudiants, et sera condamnée à une croissance faible à long terme. L'écart de richesse avec les autres économies développées sera donc amené à se creuser.

⁷⁷ OCDE, *Regards sur l'éducation*, 2004.

A cette fuite des talents risque de s'ajouter une perte de qualité de la recherche française, liée au déclin de l'usage du français dans l'enseignement des sciences. En effet, il est plus facile de penser et d'expliquer un raisonnement dans sa langue maternelle. Par ailleurs, le français, par son agencement analytique, est une langue propice au raisonnement scientifique. Catherine Bréchnac, Secrétaire perpétuelle de l'Académie des sciences voit un lien entre la structure de la langue française, l'esprit cartésien et les innovations à long terme réalisées par la France dans le nucléaire, le spatial ou le TGV⁷⁸.

2.3.5. Une moindre croissance du tourisme vers la France pourrait se produire

La perte d'attractivité du territoire et des produits français aura à terme un impact sur le secteur du tourisme. La France pourrait perdre son rang de première destination touristique au monde, au profit des nouvelles puissances économiques. En effet, l'attractivité touristique des pays est en partie corrélée à leur poids économique : les Etats-Unis sont la deuxième destination touristique, la Chine la troisième. Le déclin économique de la France, lié à des pertes de parts de marchés sur les marchés émergents, pourrait donc se traduire par une moindre attractivité touristique.

D'après des prévisions du gouvernement français, la Chine devrait devancer la France en 2020 : 130 millions de touristes en Chine pour plus d'1 milliard d'habitants contre 106,1 millions touristes en France pour environ 64 millions d'habitants⁷⁹. Cette situation se traduirait potentiellement par des destructions ou des moindres créations d'emplois dans un secteur qui génère aujourd'hui près de 900 000 emplois salariés directs.

2.3.6. Une moindre croissance de l'achat de produits et services français s'ensuivrait

La perte d'attractivité de l'identité française risque de se répercuter sur la consommation de produits français hors de France.

Les produits culturels français et francophones pourraient être les premiers touchés par cette perte d'attractivité de l'identité francophone, au bénéfice des produits culturels anglo-saxons, hispaniques, indiens ou chinois.

Dans un second temps, la consommation de produits français pourrait décliner, au profit par exemple de produits agroalimentaires, de biens de consommation courante et de produits de luxe d'autres cultures. Si la gastronomie française a été la première à rayonner dans le monde et demeure la référence du secteur, elle n'en a pas le monopole. Elle est déjà concurrencée par les produits italiens qui bénéficient d'une reconnaissance internationale grâce à une stratégie d'identification nationale organisée (drapeau italien sur les produits, mise en valeur de la consonance italienne). Il en va de même pour l'industrie de la mode française. Ce phénomène pourrait s'amplifier et contaminer d'autres secteurs. Si la consonance française d'une marque permet aujourd'hui de vendre partout dans le monde, notamment en Asie (où des entreprises locales choisissent un nom de marque en français par stratégie commerciale), ce ne sera plus le cas si le français décline.

⁷⁹ Source : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Le-tourisme-en-quelques-chiffres.html>.

3. A L'INVERSE, TROIS ÉVOLUTIONS VOLONTARISTES POURRAIENT PORTER LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE DE LA FRANCOPHONIE D'ICI À 2050

3.1. 1^{ère} ÉVOLUTION : le nombre de francophones pourrait croître jusqu'à 770 millions en 2060

L'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (ODSEF)⁸⁰, a réalisé en 2012 un exercice prospectif à l'horizon 2060. Deux scénarii peuvent être retenus.

Le premier repose sur l'hypothèse que les proportions de francophones dans tous les pays du monde (francophiles comme francophones) demeurent constantes de 2010 à 2060. Ainsi, les 230 millions de francophones aujourd'hui deviendront près de 370 millions en 2060.

Le deuxième postule que les proportions de francophones demeureront stables dans la plupart des pays industrialisés (Canada et Québec, France, Belgique, États-Unis, Vietnam), et que le taux de francisation des pays membres de l'OIF, qui présentent au début des années 2000 des niveaux faibles de scolarisation et d'alphabétisation, augmenteront au même rythme que les taux de scolarisation. En prenant en compte l'objectif de l'UNICEF et de l'UNESCO, visant l'Éducation pour tous en 2015, ce scénario porte mécaniquement les proportions de francophones à 85 % en 2060. La population de francophones pourrait ainsi passer en 2060 à près de 770 millions. 85 % de ces francophones vivront en Afrique.

L'espace francophone pourrait devenir le 4^{ème} plus important espace géolinguistique, après ceux de l'anglais, le chinois et l'hindi. Si 8 % de la population mondiale parle anglais aujourd'hui, l'OIF estime que seulement 5 % de la population parlera anglais en 2060. A l'inverse, le français devrait être parlé par 8 % de la population, contre 3 % en 2012.

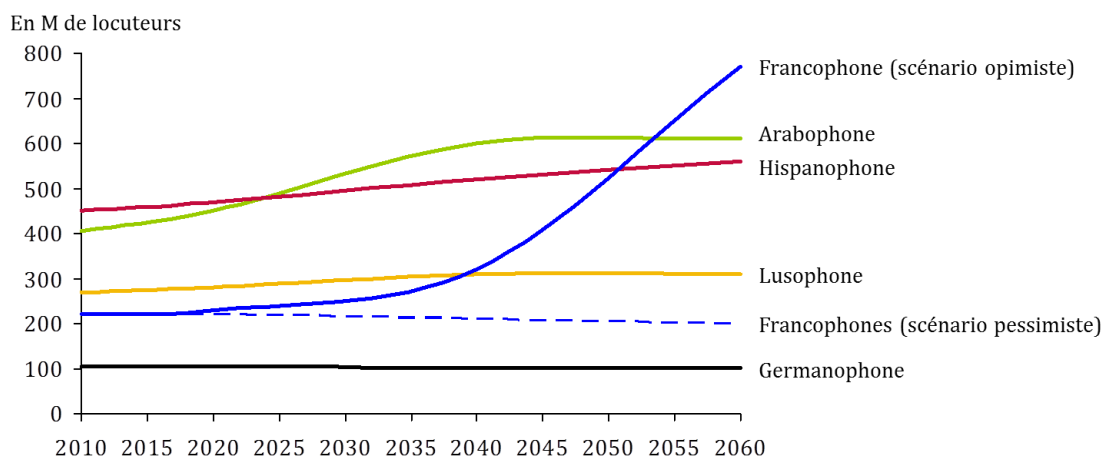
Tableau 1 : Population (en milliers) appartenant à la francophonie : projections 2060

Hypothèses	2060
Nombre de francophones à travers le monde si les proportions restent constantes	368 304
Taux de francisation croissant avec le taux de scolarisation	767 230
Population mondiale totale	9 615 189

Source: Richard Marcoux et Marie-Eve Harton, « Et demain la francophonie. Essai de mesure démographique à l'horizon 2060 », Cahiers de l'ODSEF, mai 2012, calculs sur la base des projections issues de World Population Prospects. The 2010 Revision (Nations Unies, 2011).

⁸⁰Richard MARCOUX et Marie-Eve HARTON, « Et demain la francophonie. Essai de mesure démographique à l'horizon 2060 », Cahiers de l'ODSEF, mai 2012.

Graphique 26 : Projection optimiste d'évolution du nombre de francophones à horizon 2020



Source : Données de l'OIF et de l'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone ; Calculs des rapporteurs.

Cette évolution démographique sera une force pour ces pays, puisqu'ils devraient alors bénéficier d'une main d'œuvre abondante et pouvant facilement s'insérer dans les échanges internationaux grâce à la maîtrise d'une des premières langues internationales.

Ce scénario serait en particulier une chance pour l'économie française, qui pourrait plus facilement nouer des liens avec les marchés de ces pays et y exporter ses produits. La **France pourrait alors être en capacité de maintenir sa part de marché en Afrique** et ainsi tirer profit de la croissance de ce continent. Le surplus d'exportations s'élèverait alors à 47 milliards de dollars dès 2020, et **plus de 360 000 emplois pourraient être ainsi créés ou maintenus en France dans 5 ans.**

3.2. 2^{ème} ÉVOLUTION : le besoin en infrastructures pourrait porter la croissance des pays francophilophones

D'après les projections de la Banque mondiale, le PIB de l'Afrique devrait être multiplié par 15 d'ici 2050, avec une croissance très forte entre 2020 et 2040, période de rattrapage économique.

Une des clés de la croissance des pays africains réside dans la construction d'infrastructures. Les gouvernements africains et le secteur privé investissent déjà 72 milliards de dollars par an dans la construction de nouvelles infrastructures⁸¹. Sur ces 72 milliards de dollars d'investissements annuels dans les infrastructures :

- ◆ 24 milliards de dollars sont réalisés dans le secteur des transports ;
- ◆ 21 milliards de dollars dans le secteur des télécommunications ;
- ◆ 19 milliards de dollars dans le secteur énergétique ;
- ◆ 8 milliards de dollars dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.

⁸¹ McKinsey « *Lions on the move: The progress and potential of African economies* », Juin 2010.

L'investissement dans les infrastructures va encore augmenter dans les prochaines années. Les infrastructures sur le continent africain sont sous-développées par rapport aux pays émergents d'autres continents (Brésil, Russie, Inde et Chine notamment). A titre d'illustration, l'Afrique dispose d'une densité de routes de 8 km sur 1 000 km² de terrain, contre 38 km de routes sur 1 000 km² en moyenne dans les BRICs. De même, la densité en termes de chemin de fer est de 3,2 km de lignes pour 1 000 km², contre 7,4 km pour 1 000km² en moyenne dans les BRICs⁸².

D'après une étude de McKinsey, les besoins d'investissement en infrastructures devraient être de 118 milliards de dollars par an dans les prochaines années⁸³. Si la francophonie se développe, ce sera un formidable atout pour les entreprises francophones dans ce secteur.

3.3. 3^{ème} ÉVOLUTION : le développement des nouvelles technologies pourrait accélérer le développement des entreprises et des pays francophones et francophiles

La croissance démographique africaine devrait s'accompagner d'une croissance de la diffusion des technologies de communication sur ce continent.

Avec plus de 80 % de la population africaine connectée à un réseau de téléphonie mobile⁸⁴, l'Afrique est aujourd'hui le deuxième plus gros marché au monde pour la téléphonie mobile. Le taux spectaculaire de pénétration en Afrique du mobile, de l'ordre de 50 % alors qu'on attendait 5 %, indique que la génération technique du téléphone filaire sera sautée en Afrique. Le Nigéria est considéré comme le premier marché du mobile en Afrique avec près de 90 millions d'abonnés en 2012⁸⁵. Bien qu'en pleine expansion, le marché de la téléphonie mobile est encore limité en République démocratique du Congo, avec 10,8 millions d'abonnés en 2010, soit un taux de pénétration d'environ 17 %⁸⁶.

Ainsi, Orange table sur une croissance de son chiffre d'affaires de 4 % à 5 % d'ici 2020 dans les pays d'Afrique francophone. Si moins de 5 % de la population a accès à un smartphone aujourd'hui en Afrique, ce taux devrait passer à près de 20 % en 2017, d'après les estimations réalisées par Orange.

⁸² Idem.

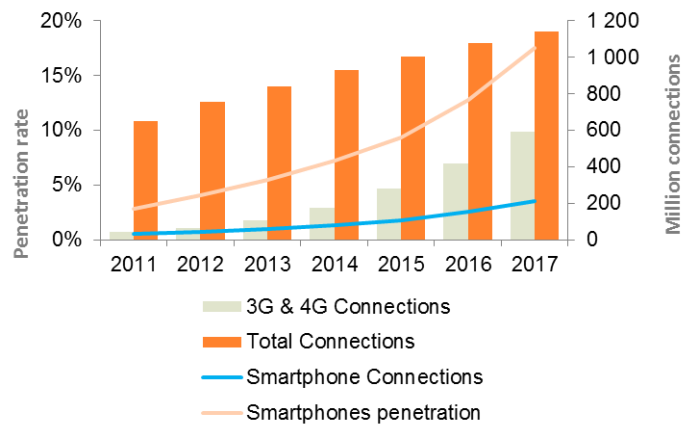
⁸³ Idem.

⁸⁴ « Les 20 idées qui vont faire bouger l'Afrique », Jeune Afrique Économie et The Africa Report, 19 août 2013.

⁸⁵ « Avec Maroc Telecom, Etisalat à deux doigts du podium », Jeune Afrique Économie, 26 août 2013

⁸⁶ « Télécoms : la République démocratique du Congo compte un sixième opérateur », Jeune Afrique, 17 juillet 2012.

Graphique 27 : Nombre de connections à partir de smartphones en Afrique à horizon 2017



Source : Orange.

Le numérique apporte également des changements rapides et profonds. Il va permettre de réduire les coûts de transport et de proposer certains services publics à moindre coût qui ne sont pas assurés en raison du manque de financements publics, pour l'éducation (cf. l'utilisation d'Internet au Bénin, Burkina et Kenya pour la fourniture des résultats d'examen de secondaire voire de primaire), la e-santé, les échanges, la finance... La diffusion des technologies de communication devrait faciliter l'émergence :

- ◆ du secteur des services aux entreprises ;
- ◆ du secteur de la finance, grâce notamment au développement des banques mobiles⁸⁷ et du paiement mobile⁸⁸ (comme M-Pesa Kenya et Orange au Sénégal), vecteurs d'expansion du secteur bancaire en l'absence de réseau bancaire physique.

Le numérique constitue un formidable moyen pour diffuser la langue et la culture françaises : à travers les contenus internet (notamment, le volume de pages Wikipédia), la diffusion de musique et de vidéos, également à travers les applications smartphones type *Duolingo* ou *Ruzzle* pour apprendre les langues.

Les technologies de la langue sont également au service de la diffusion de la langue française : outils d'analyse de la langue et de génération de la langue (outils de segmentation, d'étiquetage, de lemmatisation, de détection des thèmes, de correction automatique, d'analyse syntaxique, d'analyse sémantique) ; outils de connaissance et de renouvellement de la langue (dictionnaires électroniques, extracteurs de terminologie) ; outils de traitement de l'information non structurée ; outils de recherche d'information (moteurs de recherche sémantiques ou « intelligents », classification automatique) ; outils de traduction automatique, d'aide à la traduction et d'interprétation (identification automatique de la langue écrite, reconnaissance vocale, synthèse vocale, constitution de mémoires de traduction).

⁸⁷ Services financiers (consultation des soldes, transfert des sommes, paiement de factures) accessibles par un téléphone portable ou un autre appareil portable connecté à Internet.

⁸⁸ Transactions effectuées depuis un téléphone mobile et débitées soit sur la carte bancaire, soit sur la facture opérateur ou soit sur un porte-monnaie électronique, qui peut être alimenté avec un dépôt de cash auprès d'un agent ou d'un commerçant.

Le potentiel de projection de ces technologies de la langue est d'autant plus grand que ce sont des technologies « transportées », intégrées en tant que modules dans d'autres services ou terminaux. Les technologies de la langue constituent ainsi, au-delà de la vitalité de ce secteur d'avenir, un enjeu économique considérable : plus une langue est facilement accessible, traduisible et manipulable au moyen de ces technologies, plus elle sera couramment utilisée sur les réseaux numériques. Outiller technologiquement la langue française est indispensable pour qu'elle puisse continuer à être une langue de communication internationale, de travail, de communication avec les machines.

Demain, les langues sans appareillage informatique, sans outils performants de traitement automatique, ne seront plus des langues de travail. La langue informatique, si elle n'est pas une « langue française informatique », risque d'être vécue comme une langue étrangère par une partie de la population. Il est aussi indispensable que le français soit présent sur la toile sémantique (ou Web sémantique), véritable révolution dans le traitement des données sur internet.

4. PROPOSITIONS

La francophonie doit être un outil de développement pour les pays francophones du Sud. L'accélération du développement économique de ces pays est dans l'intérêt de la France : **miser sur la francophonie économique relève d'un altruisme rationnel.**

Le scénario positif et réaliste de développement d'une francophonie économique peut être réalisé, à condition de mettre en œuvre les 53 propositions de ce rapport. Ces propositions sont regroupées autour de 7 axes :

- 1) promouvoir l'enseignement du français en France et à l'étranger ;
- 2) renforcer et étendre de l'aire culturelle francophone ;
- 3) cibler des secteurs clés ;
- 4) jouer sur la capacité d'attraction de l'identité française pour mieux exporter les produits français et conquérir de nouveaux francophiles ;
- 5) mettre en place une stratégie de co-développement par grandes zones géographiques, en s'appuyant sur les pays francophones ;
- 6) favoriser la mobilité et structurer les réseaux ;
- 7) créer une union juridique et normative francophone.

L'ensemble de ces propositions est formulé à **budget constant**. Elles devront être portées par un **ministère fort de la francophonie**.

4.1. Promouvoir l'enseignement du français en France et ailleurs dans le monde

4.1.1. Renforcer l'enseignement du français en France, à destination des étrangers en France

Proposition n° 1 : Renforcer les politiques d'intégration par l'apprentissage du français aux étrangers non francophones, en France.

- ♦ **Fixer un objectif de maîtrise du français correspondant à un niveau A2 voire B1 pour les étrangers signataires d'un contrat d'accueil et d'intégration (CAI).** La maîtrise du français doit être considérée comme la condition nécessaire à une intégration réussie. En conséquence, le dispositif d'accompagnement des primo-arrivants doit être recentré sur un apprentissage renforcé du français.
- ♦ **Renforcer le CAI en y ajoutant un volet « apprentissage du français professionnel » pour les étrangers sur le territoire national.** Ces formations pourraient être proposées en partenariat par l'Etat, les collectivités et les entreprises. Dans ce domaine, les bonnes pratiques mises en œuvre dans certaines collectivités devraient être systématisées⁸⁹.

⁸⁹Certains conseils régionaux proposent déjà des formations professionnelles intégrant une dimension linguistique. Le Conseil régional d'Alsace, par exemple, a ouvert un dispositif « Compétences professionnelles et pratique du français » (CPCF), qui a bénéficié à 500 personnes en 2012. Cette

- ♦ **Professionaliser les centres d'apprentissage, et notamment adapter l'enseignement du français aux nationalités des immigrés** : on n'enseigne pas le français de la même manière à un immigré chinois et à un immigré européen ; la maîtrise de l'alphabet et la compréhension de la syntaxe voire de la manière de formuler sa pensée diffèrent largement.
- ♦ **Réformer le système de traitement des demandes de formation aujourd'hui confié aux préfectures** : resserrer les conditions de dispense de formation ; si le dispositif est élargi aux immigrés illégaux, déplacer le guichet de préfecture dans un endroit plus neutre, comme une école.

4.1.2. Mettre en place une économie durable et rentable de l'enseignement du français et en français dans le monde

La diffusion du français comme langue économique passe par deux axes :

- ♦ l'apprentissage **du** français ;
- ♦ l'éducation **en** français.

Elle doit être conçue des assistants maternels à l'université, jusqu'à la formation continue.

4.1.2.1. Développer massivement l'offre mondiale de formation au français et en français

Proposition n° 2 : Soutenir le développement du réseau de la Mission laïque française, groupe privé regroupant des écoles homologuées par le ministère de l'éducation nationale.

- ♦ Soutenir le développement de l'offre de places en écoles françaises de la Mission laïque française, association de droit privé, gérant en propre et en partenariat un ensemble de 150 écoles, sans subventions publiques directes⁹⁰ :
 - par un soutien financier de l'Etat français et des Etats francophones à **la location et la rénovation de locaux** ;
 - par une augmentation du nombre d'enseignants **mis à disposition de la Mission laïque française** par l'éducation nationale.
- ♦ **Lancer des écoles hybrides, en semi-présentiel, CNED/MLF** dans les pays où le nombre de places dans les écoles françaises est aujourd'hui inférieur à la demande (Maroc et Emirats arabes unis notamment). Ces écoles doivent pouvoir bénéficier rapidement d'une **homologation de leurs programmes** par le ministère de l'éducation nationale.

formation peut le cas échéant être complétée par une formation « Compétences professionnelles et savoirs fondamentaux », où l'exigence linguistique est plus élevée. Certaines communes interviennent également dans ce champ des formations linguistiques à visée professionnelle et/ou qualifiante. A titre d'illustration, la ville de Paris permet à 800 personnes par an de bénéficier de « passerelles linguistiques vers l'emploi ». Ce type de formations devrait pouvoir bénéficier à tous les étrangers ayant un niveau de français égal ou inférieur à B2.

⁹⁰ Néanmoins, une partie des enseignants sont des fonctionnaires de l'éducation nationale, mis à disposition de la Mission laïque française.

Proposition n° 3 : Favoriser l'émergence d'un nouveau groupe privé d'écoles en français.

- ◆ **Inciter un acteur privé à se positionner sur ce marché en lui proposant une participation au capital et/ou prêt participatif de la BPI⁹¹. Tout démontre qu'un tel groupe serait rentable.**

Au-delà du secteur associatif avec la Mission laïque, il y a en effet toute la place pour la création d'une entreprise privée d'envergure mondiale proposant un enseignement en français, qui est un véritable marché. Cette entreprise pourrait privilégier dans un premier temps les offres de formation de Bac -3 à Bac + 3, mais aussi une scolarisation au niveau du primaire. Les établissements de cette entreprise privée devraient solliciter une homologation de l'éducation nationale.

Encadré 11 : Institut international d'ingénierie de l'eau et de l'environnement (2iE), un partenariat public-privé éducatif au Burkina Faso

2iE rassemble dans un partenariat public-privé éducatif les États fondateurs, des entreprises privées et des partenaires institutionnels, académiques et scientifiques.

En 2006, l'École d'Ingénieurs de l'Équipement Rural (EIER) de Ouagadougou, était une école d'ingénieurs fonctionnaires, héritée de l'époque coloniale, accueillant chaque année 220 étudiants. En 2005, cette école a été transformée en une école privée, les frais de scolarité étant compris entre 2 500 euros et 4 000 euros par an. Les élèves peuvent bénéficier de bourses d'Etat ou de bourses d'entreprises.

Le nombre d'étudiants a été multiplié par 10 : il est aujourd'hui d'environ 2 000 étudiants de 27 nationalités sur site. Auxquels il faut ajouter 1 500 étudiants à distance. 2iE enregistre un chiffre d'affaires de 10 millions d'euros par an. Grâce à ses accréditations, labels et partenariats, les diplômes 2iE bénéficient de reconnaissances en Afrique, en Europe et aux Etats-Unis.

Le développement de cet institut met en évidence l'existence d'une demande de formation solvable en Afrique, pour des formations de type Bac+3 voire Bac+ 5.

Source : <http://www.2ie-edu.org>; Entretien avec Paul Ginés, ex-Directeur général de 2iE.

Proposition n° 4 : Favoriser la création d'écoles maternelles francophones partout dans le monde.

- ◆ **Sur le modèle de la proposition n° 3, inciter un acteur privé à créer des écoles d'enseignement pré-scolaire « à la française » bilingues français-langue locale.**

La maternelle française jouit d'un extraordinaire prestige partout dans le monde. De petites écoles bilingues francophones pourraient être créées, à l'image des écoles de petite-enfance bilingues anglophones. Elles permettraient l'apprentissage d'un bilinguisme précoce, notamment en direction des enfants de l'élite locale. Ce type d'écoles a l'avantage d'être des structures légères financièrement (pas de formation du personnel d'encadrement comme l'exigent des écoles avec programme scolaire, pas de besoin de locaux gigantesques en termes de nombre de salles et d'équipement).

⁹¹ Ce type de prêt, financement temporaire, est assimilé à un renforcement des fonds propres de l'entreprise. Le prêt participatif a un effet de levier fort que ce soit pour solliciter des emprunts classiques (amélioration du ratio d'endettement sur fonds propres) ou pour solliciter des structures d'investissement susceptibles d'entrer au capital ou d'intervenir sous forme d'obligations (dilution de leur poids). Pour l'Etat, ce type de prêt présente l'intérêt d'être remboursable avec intérêts.

Proposition n°5: Adapter l'offre du CNED aux évolutions sociologiques et technologiques, en le rapprochant du ministère des affaires étrangères.

- ◆ **Développer le CNED numérique et interactif**, notamment pour positionner le CNED comme un véritable acteur du *e-learning*, sortir les élèves du CNED de leur relatif isolement, qui peut les décourager à la poursuite de leur scolarité, et proposer une pédagogie adaptée et personnalisée aux apprenants.
- ◆ **Nouer des partenariats avec les ministères locaux de l'éducation nationale pour proposer à des non-Français de suivre un enseignement fondamental en français sur des matières principales**, avec attestation de niveau reconnue dans le système français et permettant d'intégrer un cursus français.
- ◆ **Aider le CNED à monter des écoles hybrides dans les pays où la demande de places dans le système scolaire français n'est pas satisfaite**. Le CNED serait notamment en capacité de proposer le montage d'une école hybride au Maroc, afin de répondre à la demande croissante de places dans le système scolaire français. Le montage financier dépendra de la modalité d'hybridation retenue.

Le CNED participe déjà à des montages similaires, dans le cadre d'écoles d'entreprises (notamment à Taishan, en partenariat avec EDF). Les élèves suivent la scolarisation complète du CNED, encadrés par des assistants pédagogiques de l'établissement local auxquels sont parfois déléguées, avec l'accord du CNED, des tâches pédagogiques (enseignements complémentaires, évaluation, etc.). Les cours sont strictement conformes aux programmes français et les élèves bénéficient d'un statut équivalent à celui des élèves scolarisés en France.
- ◆ **Réaffirmer le rôle du CNED à l'international** : une première étape pourrait être d'intégrer le ministère des affaires étrangères comme membre représentant de l'Etat au sein du conseil d'administration de l'établissement, pour favoriser un pilotage unifié avec l'AEFE.
- ◆ **Passer d'un statut d'EPA à un statut d'EPIC**, pour soutenir le développement du CNED. Aux termes du décret 2009-238 du 27 février 2009, le CNED « assure pour le compte de l'Etat, le service public de l'enseignement à distance ». En application de ce décret, relèvent du service public les élèves en formation initiale qui s'inscrivent en classe complète ou en complément d'enseignement du CP au BTS. Le périmètre du service public ainsi assuré par le CNED est donc strictement défini. Cette mission est qualifiée de mission de service public administratif. Elle représente 20 % de l'activité de cet établissement public.

Parallèlement, le CNED intervient hors du périmètre du service public pour 80 % de son activité, essentiellement dans le domaine de la formation continue. Cette activité le rapproche du secteur marchand, contrairement à la formation initiale qui est gratuite pour les élèves de 6 à 16 ans.

Qualifier le CNED d'EPIC ne serait que la reconnaissance du statut correspondant à son activité principale. Ce statut n'empêcherait pas la réalisation par le CNED de sa mission de service public de scolarisation à distance des élèves dits « empêchés ». En effet, un EPIC peut remplir une mission de service public à caractère administratif à côté d'une mission à caractère industriel et commercial⁹².

Ce statut permettrait au CNED de développer ses ressources propres. La jurisprudence du Conseil d'Etat autorise les EPIC à diversifier leurs activités économiques, à condition néanmoins que ces activités annexes aient un lien avec la mission principale de l'établissement.

⁹² C'est le cas par exemple de l'Office Nationale des Forêts, des Chambres de commerce et de l'industrie, et de l'Institut géographique national.

4.1.2.2. Développer une formation continue en français

Proposition n°6 : Structurer une offre de FLOTs⁹³ francophones interactifs et diplômants.

- ◆ **Intensifier la teneur technologique de la plateforme FUN** : l'offre FUN doit évoluer vers une présentation plus interactive, fondée non plus sur des vidéos et textes mais sur des « **jeux sérieux** » (*serious games*).
Ce type de programme bien plus attractif pourrait être développé en partenariat avec des entreprises françaises. En effet, la France bénéficie d'une industrie du jeu vidéo particulièrement dynamique⁹⁴. Une entreprise comme KTM Advance développe déjà des « jeux sérieux », accessibles sur tablettes, pour les grands groupes, qui les utilisent comme supports pour des formations internes.
- ◆ **Monter en gamme dans les contenus proposés par la plateforme FUN** :
 - **par un approfondissement du catalogue** des cours proposés, via des partenariats renforcés avec les grandes écoles et universités françaises. Ces dernières pourraient d'ailleurs monétiser la vente de leurs cours en ligne, tout comme les industries musicales vendent l'usage de leurs droits à la plateforme de musique en ligne *Deezer* ;
 - **par un renforcement de l'offre de formation continue**, afin de mieux répondre aux besoins des pays francophones en développement. La demande de formations techniques de type Bac + 2 ou Bac +3 est en forte augmentation dans ces pays.
- ◆ **Proposer des certifications** pour les étudiants ayant suivi une formation à partir des FLOTs. Le CNED souhaite ainsi développer sa propre offre de diplômes, pour des qualifications de niveau Bac+2. Cet organisme pourrait proposer une partie de son offre certifiante via la plateforme FUN. A défaut d'une validation en ligne des connaissances, le réseau culturel français pourrait être mobilisé pour organiser des examens pour les auditeurs de FLOTs certifiants.
- ◆ **Aider les entreprises françaises positionnées dans ce domaine en développant le capital-risque**. Les entreprises de *serious games* devraient avoir accès au fond d'aide au jeu vidéo (FAJV).

Proposition n°7 : Développer l'offre d'apprentissage du français professionnel au sein des instituts français, des alliances françaises et des groupes français privés dans les pays émergents.
--

- ◆ **Intensifier l'offre de français professionnel (dit « français sur objectif spécifique »)** vers les pays émergents au sein des Instituts français, des alliances françaises et des grands groupes français, pour faire du français la langue de l'employabilité.

⁹³ Formations en ligne ouvertes à tous (FLOTS en français, MOOCs en anglais).

⁹⁴ Avec 300 entreprises françaises spécialisées, la France se situe en seconde place après les Etats-Unis dans le domaine de l'industrie des jeux vidéo, avec 60 milliards d'euros dépensés en 2012 (d'après le Syndicat national du jeu vidéo). Il s'agit également d'une industrie fortement exportatrice, puisque 80% des créations sont destinées à l'export.

- ♦ Etendre l'offre de français professionnel proposée dans les pays développés aux pays émergents (notamment l'offre de formation en français professionnel dans les secteurs juridique, médical, touristique et de l'hôtellerie) et proposer des formations en français professionnel dans des secteurs en forte croissance dans ces pays (secteurs agro-alimentaire, énergétique et du BTP).
- ♦ **Automatiser le partage d'informations entre le réseau des chambres de commerce et les alliances ou instituts français sur l'ouverture de filiales partout dans le monde des groupes français afin de proposer automatiquement une offre de français professionnel adapté au secteur.**

Les chambres de commerces devraient informer les alliances ou instituts français de l'implantation à venir d'un groupe français sur leur territoire et mettre en relation ces acteurs. Ces derniers pourraient ainsi mettre en place une offre de français professionnel adapté au secteur d'activité et aux besoins de recrutement.

4.1.2.3. Accompagner la croissance du système d'éducation des pays francophiles et francophones en développement

Proposition n°8 : Apporter un appui aux systèmes éducatifs d'Afrique francophone, dans le cadre de programmes accordant au français toute sa place

- ♦ **Réorienter les fonds du programme « Education pour tous » de la Banque mondiale vers les pays d'Afrique francophone en forte croissance démographique.**

La France devrait sensibiliser la Banque mondiale à la nécessité de rééquilibrer l'aide financière aux systèmes éducatifs des pays d'Afrique francophone, notamment la RDC (40 % d'enfants⁹⁵ n'atteignent pas le niveau d'éducation de fin de primaire). A titre d'illustration, le Bangladesh reçoit 10 fois plus d'aide que la RDC, pour une population 2 fois plus importante et un taux de scolarisation supérieur de 20 points⁹⁶.

La France devrait également accompagner ces pays dans la constitution de leurs demandes de subventions et dans l'apport de garanties en termes de transparence et de bonne gestion de l'aide.

- ♦ **Renforcer les fonds de l'AFD vers l'aide aux systèmes éducatifs d'Afrique francophone⁹⁷.**
- ♦ Renforcer les aides en matière de lutte contre les violences de genre en milieu scolaire, dans le cadre du plan d'action « genre » de l'AFD pour le secteur de l'éducation.

Proposition n°9 : Former plus de professeurs de français pour enseigner le français dans les pays francophiles et francophones.

- ♦ **Capitaliser sur l'appartenance de la francophonie à plusieurs espaces :** par exemple en formant des professeurs de français du Maghreb, pour qu'ils puissent ensuite enseigner le français dans les pays du Golfe. Ces formations pourraient être proposées dans les pays du Maghreb par le CNED en partenariat avec les alliances françaises et instituts français.

⁹⁵ Il peut s'agir d'enfants non-scolarisés ou d'enfants quittant le système éducatif avant la fin du primaire.

⁹⁶ Source : www.globalpartnership.org

⁹⁷ 567 millions d'euros pour la période 2008-2012 dans 21 pays.

- ♦ **Mutualiser avec les pays francophones du Nord (Canada, Belgique, Suisse) le réseau des alliances françaises et instituts français, en contribuant ensemble à son financement et au recrutement de professeurs :** le réseau des alliances françaises, géré par la France, bénéficie au rayonnement de tous les pays francophones.
- ♦ **Ces deux volets pourraient être intégrés dans le projet « 100 000 professeurs pour l'Afrique » lancé en juin 2013 par le ministère des affaires étrangères.** Ce fond de soutien prioritaire (FSP) est doté d'1 million d'euros.
- ♦ **Passer des accords avec les ministères locaux de l'éducation nationale pour former des professeurs locaux de français,** sur l'exemple du partenariat entre la Louisiane et l'Académie de Nantes, qui accueille pendant un an des professeurs américains pour les former.

Proposition n°10 : Distribuer aux écoles francophilophones des pays en développement des manuels scolaires et logiciels.

- ♦ Distribuer des manuels scolaires et logiciels dans les pays francophilophones en développement et souffrant de difficultés pour scolariser leur population, à l'image de ce qui est fait pour les médicaments génériques. Cette **distribution de manuels à très bas prix** aurait le double avantage de :
 - réduire, en partie, le coût croissant de la scolarisation des enfants dans les pays francophiles et francophones en développement ;
 - diffuser la culture et la langue française dans les écoles de ces pays et éviter que de potentiels futurs francophones ne deviennent en fait que de futurs analphabètes.

4.1.2.4. Promouvoir la culture francophone dans les écoles en français

Proposition n° 11 : Promouvoir l'apprentissage du français par la musique et le cinéma.

- ♦ Tirer profit du succès des artistes francophones, en particulier musicaux, partout dans le monde, y compris dans les pays non-francophones, pour inciter à l'apprentissage du français.
- ♦ **Inciter Unifrance, la SACEM, les alliances et les instituts français à proposer une méthode commune d'apprentissage du français à partir de chansons et de films.** Cette méthode ludique d'apprentissage du français pourrait s'inspirer de la méthode allemande « Apprendre l'allemand pour comprendre Tokyo Hotel ».
- ♦ Dans les écoles françaises hors de France et les cursus bilingues, **enseigner la chanson francophone**, en faisant étudier les textes aux élèves.

Proposition n° 12 : Enseigner la musique francophone.

Réhabiliter l'enseignement de la musique, ou du moins de la chanson, au collège, et donc dans les établissements français hors de France :

- ♦ enseigner la chanson francophone, en faisant étudier les textes aux élèves ;
- ♦ capitaliser sur les appartenances multiculturelles des artistes francophones.

Proposition n°13 : Transformer le bac de français en bac francophone.

- ♦ **Intégrer au programme du bac de français en France davantage d'œuvres de littérature francophone** (Senghor, Glissant, Césaire, Maalouf, Kundera).
- ♦ **Proposer aux ministères de l'éducation nationale de pays francophone d'harmoniser les programmes de littérature sur ce modèle.**

4.1.2.5. Développer une formation supérieure de qualité en français

Proposition n°14 : Développer les partenariats entre écoles de commerce, de médecine et d'ingénierie dans l'espace francophone.

- ♦ Capitaliser sur les filières d'excellence du système d'enseignement supérieur français qui bénéficient d'une réputation particulièrement exceptionnelle : c'est le cas notamment des écoles de commerce, d'ingénieur et de médecine. La France a aussi, comme avantage comparatif, des filières techniques d'excellence (artisanat comme l'horlogerie, BTP...).
- ♦ **Réorienter les bourses et visas d'études pour étrangers vers les filières techniques qualifiées.** Pour que le français soit perçu comme la langue de l'employabilité, il faut que le cursus suivi en France par des étrangers francophones soit valorisable dans leur pays d'origine, sur le marché du travail.
- ♦ **Inciter les grandes écoles françaises (Polytechnique, Centrale, HEC, La Sorbonne) à ouvrir des antennes dans des pays émergents, accessibles sur concours aux étudiants locaux, sur l'exemple de l'école Polytechnique de Lausanne.**

Une partie des cours magistraux dispensés dans ces antennes pourraient être télétransmis depuis l'école mère.

Proposition n°15 : Rendre l'obtention d'un visa étudiant quasi-automatique pour les boursiers francophones ayant obtenu le droit de poursuivre leurs études en France.

- ♦ **Lier les bourses et l'obtention des visas étudiants à destination des ressortissants des pays francophones.**

4.2. Renforcer et étendre l'aire culturelle francophilophone

Proposition n° 16 : Créer un Netflix francophone.

- ♦ **Inciter à la constitution d'un ou plusieurs acteurs francophones de vidéo à la demande par abonnement (VàDA), face à Netflix.** Une association entre Canal Play, chaîne disposant d'un catalogue de films et de droits vastes, et une plateforme numérique comme Deezer ou Dailymotion permettrait de créer un concurrent francophone à Netflix. SFR pourrait aussi constituer une telle plateforme.

Seule la création d'une ou plusieurs plateformes françaises de diffusion de films et séries françaises permettra de garantir un potentiel mondial de diffusion aux productions françaises.

En l'absence de telles plateformes, les producteurs français devront négocier la vente de leurs droits à une plateforme anglo-saxonne en position quasi-hégémonique. La préservation de l'exception culturelle française passe donc pas la création d'une plateforme française de vidéo à la demande par abonnement (VàDA).

Ces plateformes doivent avoir une portée internationale pour être des vecteurs de propagation de la francophilie.

- ◆ **Proposer pour cela une enveloppe de prêt participatif de l'Etat⁹⁸.**
- ◆ **Organiser le « Netflix francophone » autour de produits d'appel phares** comme les séries de Canal Plus (*Braquo*, *Borgia*, *Les revenants*, etc...), de films français contemporains à succès international (*Intouchable*, *The Artist*, etc.) et de grands classiques (François Truffaut, Jean-Luc Godard, Jacques Tati, Claude Chabrol, Jacques Demy, Agnès Varda). Un tel service pourrait, à terme, agréger l'ensemble de la longue traîne de la création française.

Proposition n° 17 : Construire des salles de cinéma dans les pays francophilophones en contrepartie de la diffusion de films francophones.

- ◆ **Construire des salles de cinéma** pour être les primo-arrivants en Afrique francophone et lutter contre la construction de multiplex américains.
Les acteurs français de ce secteur sont aujourd'hui très frileux et ne se saisissent pas de ce marché. Pour contourner cette frilosité, un système de garantie de prêts bancaires, via l'Institut pour le financement du cinéma et des industries culturelles (IFSIC), est envisageable.
- ◆ **Lier les partenariats de construction de salles à la programmation de films francophones** : des conventions peuvent être passées entre constructeurs et exploitants avec une obligation de programmation d'un certain quota de films francophones, en fonction de l'aide accordée.

Proposition n° 18 : Lier l'obtention d'une aide du CNC au sous-titrage du film en 5 langues.

- ◆ Lier l'obtention d'une aide du CNC au sous-titrage automatique du film dans au moins cinq langues, afin de rendre les films francophones plus aisément exportables. Cela pourrait abaisser le prix des films à l'export (le sous-titrage étant en règle générale à la charge de l'acheteur) et permettrait d'en vendre davantage.

Proposition n°19 : Développer une appétence pour les films français partout dans le monde en mettant en place un programme d'éducation cinématographique dans les lycées français et les filières bilingues.

- ◆ Elargir l'initiative du CNC aux lycées non francophones, dans une démarche de promotion du cinéma français auprès des jeunes de pays non-francophones.

Proposition n°20 : Promouvoir l'offre culturelle francophone.

- ◆ **Renforcer le rôle des attachés culturels des ambassades en matière d'animation du réseau artistique et culturel français**, à travers par exemple des pages Facebook et d'autres réseaux sociaux qui posteraient des liens, dans la langue du pays de résidence, sur des vidéos YouTube des tubes français du moment, sur des bandes annonces de films français etc.

- ◆ Créer une représentation du **bureau export** dédiée à la musique ainsi qu'un bureau export dédié au cinéma, qui réuniraient professionnels du secteur, ministère de la culture, ministère des affaires étrangères et commerce extérieur. Créer une représentation du bureau export de la musique en Afrique⁹⁹.
- ◆ Mobiliser le réseau culturel du Quai d'Orsay, en particulier les attachés audiovisuels, aujourd'hui presque exclusivement dédiés au cinéma et à l'audiovisuels, sur l'export de la musique.
- ◆ Tirer parti de l'explosion des *smartphones* en Afrique pour **proposer une offre française d'écoute en ligne de musique**, sur le modèle des partenariats Orange-Deezer en France.

Proposition n° 21 : Soutenir l'exception culturelle francophone.

- ◆ Etendre les systèmes de financement culturel aux pays francophones du Sud pour y stimuler la création culturelle :
 - diffuser le modèle de la copie privée ;
 - étendre les systèmes d'abonnement musicaux.

4.3. Cibler sept secteurs clés liés à la francophonie

Dans sept secteurs d'avenir, le partage d'une même langue par les producteurs et les consommateurs est un facteur de renforcement de la croissance. Il s'agit du tourisme, de NTIC, de la santé, de la R&D, de la finance, des infrastructures et du secteur minier.

4.3.1. Le tourisme

Proposition n°22 : Faire des alliances françaises et des instituts français les ambassadeurs du tourisme en France.

- ◆ Confier comme mission aux alliances françaises et aux instituts français la promotion du tourisme en France (événements organisés autour de la découverte des régions françaises par exemple). Le réseau des alliances et instituts étant plus vaste et décentralisé encore que celui des ambassades, la force de frappe d'une politique en faveur du tourisme sur le territoire national en serait démultipliée.
- ◆ Encourager les partenariats entre alliances et instituts français et organismes de tourisme linguistique, pour proposer aux apprenants des voyages d'apprentissage en France.
- ◆ Généraliser la création d'un onglet « voyager en France » sur les sites web des alliances françaises et des instituts français. Cet onglet pourrait regrouper des liens vers des sites d'agences de voyage, d'hôtels, de compagnies de transport.
- ◆ Etablir une convention de partenariat pour la promotion du tourisme en France entre la fondation des alliances françaises, l'Institut français et Atout France.
- ◆ Associer les alliances françaises avec les agences de voyage privées.

⁹⁹ Il existe aujourd'hui cinq bureaux exports à Tokyo, Berlin, Londres, New York, Sao Paulo.

Proposition n° 23 : Réduire les délais d'obtention des visas touristiques.

- ♦ Etendre le programme de délivrance de visas de tourisme en 48 heures, mené en Chine aux pays du Golfe et d'Asie du Sud-est.

Proposition n°24 : Créer un festival francophone au niveau mondial et y associer les acteurs français du tourisme.

- ♦ Multiplier les événements type **le « French May » de Hong Kong**, qui pourraient être co-organisés mondialement par les consulats et les alliances ou instituts français.

Pendant les mois de mai et juin, de nombreux événements artistiques sont organisés à Hong Kong autour de la culture française (projections cinématographiques, pièces de théâtre, opéras, expositions). C'est aussi l'occasion de promouvoir les produits français, plus particulièrement de l'agroalimentaire (French GourMay).

Ce modèle doit être élargi voire généralisé au niveau mondial. Il pourrait être orienté également davantage sur la découverte des régions françaises. Des entreprises françaises du secteur du tourisme (transport et hôtellerie) pourrait y être associées.

Proposition n°25 : Créer un site internet de promotion du tourisme en pays francophones.

- ♦ Centraliser sur un site internet unique les grands événements du calendrier des pays francophones (Festival de Cannes, Festival International de Jazz de Montréal,...)
- ♦ Créer des liens vers les compagnies aériennes des pays francophones et vers les sites de réservations d'hôtels.

4.3.2. Les entreprises de NTIC

Proposition n°26 : Mettre en place une politique industrielle francophone, dans le domaine des technologies numériques.

- ♦ **Soutenir les entreprises françaises du e-learning, en leur ouvrant notamment l'accès à des fonds de capital-risque comme le fond d'aide au jeu vidéo.** Les entreprises françaises de ce secteur sont 5 fois moins capitalisées que leur équivalentes américaines pour un marché 8 fois supérieur¹⁰⁰.
- ♦ **Créer une dynamique de production de contenus francophones.**
 - Elargir le champ du projet Afripedia, qui soutient la production de contenus en français rédigés par des contributeurs africains, en un **projet Francopedia**.
 - La place de la langue française dans le cyberspace n'est pas encore à la hauteur de sa présence dans le monde réel. Le français occupe environ 5 % de la toile et se classerait 8^{ème} par la qualité de ses contenus et le nombre de ses utilisateurs¹⁰¹.
 - Les médias et Internet constituent en effet un instrument sans précédent qu'il ne faut pas sous-estimer pour renforcer la diffusion du français : la francophonie doit tirer parti de ces outils, en consolidant la position des médias francophones dans le monde et en renforçant l'offre de contenus en français sur le Web.

¹⁰⁰ Etude d'IBIS Capital – « A European Perspective on e-learning », 2012.

¹⁰¹ Ministères des affaires étrangères, Direction générale de la mondialisation, des partenariats et du développement.

- Rapprocher les plateformes numériques comme Deezer et Allociné des producteurs de contenus et détenteurs de droits pour diffuser plus largement le cinéma et la musique française.
- ♦ **Investir dans les technologies numériques de la langue.**
 - Relancer le programme Technolange de 2003, qui n'est jamais arrivé à maturité
 - Inscrire les technologies de la langue dans les priorités de l'Agence nationale de recherche.

Proposition n°27 : Mettre en place une politique industrielle francophone, dans le domaine des services à distance.

- ♦ **Miser sur les secteurs qui allient numérique et services traditionnels** : développer des services francophones comme le conseil en stratégie à distance, conseil juridique à distance, l'impression 3D, des services de commercialisation rapide.
Dans ces secteurs, l'augmentation du nombre de francophones conjuguée au développement des réseaux de télécommunications devrait ouvrir de nouveaux marchés aux entreprises françaises.
- ♦ **Développer des réseaux téléphoniques et Internet**, pour faciliter les échanges.
Mobiliser les acteurs français du numérique (Orange, Bouygues, Numéricable et Free) sur un projet d'expansion rapide des réseaux dans les pays francophones du sud et sur des offres de *smartphones* et tablettes à faible coût à destination des populations de ces pays.

Proposition n°28 : Mettre en place une politique industrielle francophone, dans le secteur de la transition énergétique.

- ♦ **Créer un espace de coopération francophone en matière de transition énergétique** (chercheurs, publications, innovations et brevets francophones), pour tirer profit des caractéristiques géographiques et climatiques de l'espace francophone exceptionnellement variées et complémentaires.

4.3.3. La santé

Proposition n°29 : Mettre en place une politique industrielle francophone, dans le domaine biomédical et pharmaceutique.

- ♦ **Mettre en place une politique volontariste d'accueil d'étudiants étrangers dans les universités de médecine en France** : cela augmente considérablement le potentiel économique du secteur francophone de la santé à travers la création de débouchés. En effet, la formation des étudiants vietnamiens explique probablement le succès des entreprises pharmaceutiques et d'équipements médicaux français au Vietnam.
L'industrie pharmaceutique contribue pour 3 % au chiffre d'affaires de l'ensemble de l'industrie. Elle est beaucoup plus tournée vers l'extérieur que l'ensemble de l'industrie manufacturière, avec un taux d'exportation de 55 % contre 34 %. La croissance de ce secteur passera donc à l'avenir par les marchés émergents.
- ♦ **Développer le volet médical du projet d'université numérique au Mali** avec le centre de coordination des IUT de France.

- ◆ **Développer la télémédecine** entre établissements médicaux francophones : d'abord via des vidéoconférences entre professionnels, puis via des vidéoconférences entre médecins et patients.
- ◆ A terme, les patients étrangers pourraient représenter 1 % des malades soignés à Paris, pour un chiffre d'affaire qui pourrait atteindre les 20 millions d'euros par an¹⁰².

4.3.4. La R&D

Proposition n°30 : Développer les initiatives de recherche et développement communes entre pays francophones européens et pays francophones en développement et mettre en place un système de brevetage commun.

- ◆ **Actualiser la liste des pays bénéficiant des programmes de recherche Hubert-Curien¹⁰³** afin de tirer profit du potentiel de développement des pays francophones en croissance rapide.
- ◆ En particulier, créer un véritable cadre bilatéral pour un partenariat de recherche franco-nigérian, sur le modèle du partenariat France-Afrique du Sud.
- ◆ Créer une véritable **communauté scientifique francophone** :
 - Maintenir **l'enseignement des sciences en français**, pour favoriser les échanges avec les autres communautés mathématiques francophones. Beaucoup d'**écrits structurants**, notamment dans le domaine mathématique, ont été rédigés en français et il est plus facile **de penser et d'expliquer** un raisonnement dans sa langue maternelle.
 - **Diffuser la littérature scientifique en français**, à destination des pays francophones.
 - **Revaloriser le dispositif existant de création de nouvelles terminologies** : pour qu'une langue demeure vivante et soit en mesure d'exprimer le monde moderne dans toute sa diversité et sa complexité, la création de termes nouveaux est un impératif, particulièrement dans le domaine du vocabulaire scientifique spécialisé. Il faut que le français demeure « en état d'exercice ». Avec l'accélération des progrès technologiques et scientifiques, le nombre des innovations de toute sorte ne cesse de s'accroître, qu'il faut pouvoir comprendre et nommer. Il serait paradoxal qu'un espace économique francophone se construise progressivement autour d'échanges qui ne s'effectueraient qu'en anglais, faute de mots pour désigner ces réalités. Une terminologie en français est indispensable à la construction de cet espace. Le dispositif d'enrichissement de la langue française mis en place par le décret du 3 juillet 1996 auprès du Premier ministre pourrait être mis en relation avec les autres initiatives francophones actives en matière de terminologie (notamment québécoises). Plus de visibilité à ce dispositif pourrait être donnée (dictionnaires terminologiques à donner aux écoles, inciter les journalistes à adopter les mots en français...).

Proposition n°31 : Développer les initiatives de recherche partenariale public-privé entre pays francophones.

- ◆ **Créer des *clusters* sectoriels.**

¹⁰²

¹⁰³ Programmes français bilatéraux dont l'objectif est de développer les échanges scientifiques et technologiques d'excellence entre les laboratoires de recherche.

- La Conférence permanente des chambres consulaires africaines et francophones, l'AFD et l'OIF soutiennent la constitution de clusters dans 6 pays africains : Burkina Faso, Cameroun, Comores, Congo, Madagascar et Sénégal. Ce cercle des pays visés par des projets de clusters gagnerait à être étendu au Nigéria et au Ghana.
- Ces *clusters* devraient travailler en partenariat avec les pôles de compétitivité français compétents, afin de favoriser la création de synergies entre PME africaines et PME ou laboratoires français. Permettre par exemple à une entreprise africaine francophone ayant une brique technologique de collaborer avec un laboratoire français pour aboutir à un produit innovant commercialisable.
- Promouvoir la création de sociétés de cautionnement mutuel, afin de lever les barrières d'accès au crédit freinant le développement des PME participant à ces *clusters*¹⁰⁴. Ce mécanisme permet de regrouper toutes les PME d'un *cluster* en recherche de crédit.

4.3.5. Le secteur financier

Proposition n°32 : Faciliter la collecte et la mobilisation de l'épargne des pays francophones d'Afrique.

- ♦ **Faire du secteur financier français un acteur majeur en Afrique :**
 - le secteur financier africain est encore vierge, et présente donc des perspectives de développement croissantes pour les réseaux bancaires qui s'y implantent ;
 - malgré le retrait des grandes banques de réseau françaises du territoire africain, **la bancarisation de la population peut se faire via les systèmes de paiements mobiles (ou *Mobile Money*). La France bénéficie d'entreprises performantes dans ce domaine**, comme Ingenico, première société de paiement électronique au Moyen-Orient et en Afrique ;
 - les banques françaises doivent s'implanter sur le territoire africain. L'épargne drainée par les entreprises de paiement mobile devrait pouvoir bénéficier en majeure partie au secteur financier français, et leur permettre de financer des prêts à la consommation pour le consommateur africain ;
 - **un rapprochement entre les banques françaises et les banques panafricaines d'origine marocaine** (BOA-BMCE, Attijariwafa, Banque populaire-Banque atlantique) pourrait faciliter l'implantation d'un réseau bancaire français en Afrique ;
 - en retour, la bancarisation des populations africaines doit permettre de mobiliser l'épargne pour financer des projets économiques ;

¹⁰⁴ Les sociétés de caution mutuelle sont des établissements de crédit constitués en sociétés coopératives entre commerçants, industriels, artisans, sociétés commerciales et membres de professions libérales ayant pour objet d'apporter une garantie bancaire à leurs membres. Elles garantissent le remboursement d'un emprunt bancaire réalisé dans le cadre d'investissements professionnels en garantissant directement l'emprunteur auprès de la banque et en contre-garantisant la banque qui prend le risque.

- **le secteur de l'assurance pourrait également connaître un fort développement** en Afrique dans les prochaines années. De nombreuses initiatives locales témoignent des efforts spontanés des populations pour faire face aux aléas de la vie, répondre à leurs besoins de sécurité et mutualiser les risques selon les techniques de l'assurance. Les marchés africains croissent deux fois plus vite que les marchés des pays industrialisés¹⁰⁵. Des marchés comme ceux du Maroc, de l'Égypte, du Kenya, du Nigeria, sont déjà d'une taille relativement importante. Au Maroc, l'émergence d'une classe moyenne soucieuse de préserver son patrimoine et ses revenus a contribué à porter la pénétration de l'assurance à 2,87 % du PIB. Pour des raisons analogues, la pénétration de l'assurance est de 4,36 % à l'Ile Maurice.

Proposition n°33 : Revoir les conventions bilatérales, homogénéiser les systèmes de retenus à la source, et éviter les risques de paiement afin de mettre en place une zone d'échanges d'affaires intégrée.

4.3.6. Le secteur des infrastructures

Proposition n°34 : Mettre en place une politique industrielle francophone, dans le domaine des infrastructures

- ♦ **Accompagner les pays francophones du sud dans leurs projets d'infrastructures :**
 - Proposer à ces pays un cadre juridique adéquat, permettant d'inciter le prestataire à construire une infrastructure de qualité tout en garantissant une bonne gestion des deniers publics à terme.
 - Mobiliser les fonds européens et français pour le financement d'infrastructures dans ces pays (la Caisse des Dépôts et Consignations et l'AFD pourraient créer un véhicule significatif de financement des infrastructures Afrique, et l'*Infrastructure Trust Fund* européen devrait être mobilisé plus largement¹⁰⁶).
 - Mobiliser les bailleurs de fonds internationaux sur la question du financement des infrastructures électriques (seuls 30 % des Africains ont accès à l'électricité contre 62 % de la population en Asie du Sud et 93 % dans les pays d'Amérique latine et Caraïbes)¹⁰⁷.
 - Soutenir techniquement la montée en puissance du Fonds Africa 50 en fournissant de l'expertise à la BAfD afin de faire connaître l'offre technique française pour les différents projets d'infrastructures et structurer cette offre¹⁰⁸.
 - Réfléchir à des financements plus innovants, à partir des travaux qui ont déjà été menés (infrastructure bonds, garanties, rehaussements de crédits...) en étendant la réflexion du Groupe pilote sur les financements innovants pour le développement, dont le Nigéria assure actuellement la présidence, aux infrastructures.

¹⁰⁵ D'après la Fédération française des sociétés d'assurance (FFSA).

¹⁰⁶ Voir rapport « 15 propositions pour une nouvelle dynamique économique entre l'Afrique et la France », Hubert Védrine, Lionel Zinsou, Tidjane Thiam, Jean-Michel Severino et Hakim El Karoui, décembre 2013.

¹⁰⁷ Idem.

¹⁰⁸ La BAfD a annoncé la création du fonds Africa 50 en vue de créer un effet de levier pour libérer des sources de financement privées pour accélérer le rythme de réalisation d'infrastructures en Afrique (avec 10 milliards de dollars de mise initiale, la BAfD escompte lever 100 milliards de dollars).

4.3.7. Le secteur minier

Proposition n° 35 : Renforcer une industrie minière francophone.

- ◆ **Utiliser les compétences techniques minières françaises dans les pays africains francophones disposant de ressources minières** (Mauritanie, Guinée, Egypte, RDC) :
 - créer des partenariats entre la nouvelle Compagnie nationale des mines de France et les gouvernements et entreprises francophones d'Afrique pour explorer et exploiter les gisements miniers ;
 - partager avec ces pays la cartographie des gisements miniers réalisés par le bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) et dont dispose désormais cette Compagnie.
- ◆ **Elargir le recrutement de l'ENAG (école nationale d'applications des géosciences) pour former les ressortissants de pays francophones d'Afrique.** Cette école pourrait être financée en partie par des entreprises du secteur, afin de soutenir sa croissance, sur l'exemple de l'Institut français du pétrole et des énergies nouvelles (IFP énergies nouvelles), qui forme aux métiers de l'énergie.

4.4. Utiliser la capacité d'attraction de l'identité française pour mieux exporter les produits français et conquérir de nouveaux francophiles

Proposition n°36 : Inciter les grands groupes français et le Comité Colbert à la création d'un site Internet de vente de produits français et relancer le label « origine France garantie ».

- ◆ **Inciter à la création de sites Internet de vente de produits français**, sur le modèle de l'Apple Store ou d'Amazon, également déclinable sous forme d'application mobile.
Ce site regrouperait des produits de l'artisanat français, mais également des produits culturels et de luxe. Ces produits pourraient également être proposés sur les autres sites français d'e-commerce. L'offre touristique française pourrait également figurer sur ces sites.
- ◆ **Relancer le label « origine France garantie »** créé par la mission Jégo.
Suite au rapport sous l'égide d'Yves Jégo en 2010, une association privée nommée « pro France » a été créée afin de délivrer un label certifiant nommé « origine France Garantie ». La création d'Origine France Garantie répond à deux préoccupations :
 - permettre au consommateur qui souhaite connaître l'origine d'un produit d'avoir une information claire et transparente, et éventuellement d'arbitrer sur ce critère ;
 - permettre aux entreprises qui souhaitent valoriser le maintien, le développement ou le retour d'activités productives en France de le faire de manière efficace, sur le marché intérieur comme sur les marchés d'export.
- ◆ **Organiser des campagnes institutionnelles régulières autour des produits français**, en construisant un discours autour de la qualité et du raffinement des produits français sur le budget du service d'information du Gouvernement.
Dans beaucoup de pays, il y a un rejet grandissant de l'uniformisation anglo-saxonne. La France peut en tirer parti dans des domaines aussi diversifiés et économiquement importants que le droit ou la culture.

- ♦ « Automatiser » le lien entre culture française et produits français, en jouant sur les complémentarités entre secteurs.

Les secteurs sont parfois trop cloisonnés et les retombées commerciales potentielles des événements culturels français pas assez exploitées. Par exemple, le festival de Cannes pourrait être l'occasion de valoriser le marché de la musique de film de création française, et plus largement la création musicale française.

- ♦ Mener des actions de promotion des atouts de la France auprès des grandes institutions internationales afin d'améliorer le classement de la France dans les grands classements internationaux (classement de Shanghai, *Doing Business*, *World Competitiveness Report*, classement de l'innovation dans l'Union européenne).

Ces classements ont un impact en termes de réputation du territoire, de la qualité de l'enseignement français, de l'efficacité du droit continental, etc.

4.5. Favoriser la mobilité et structurer les réseaux

4.5.1. Favoriser l'émergence d'un réseau des affaires

Proposition n°37 : Utiliser les entreprises françaises au Maghreb pour donner des exemples de collaborations entre entreprises de ces quatre pays.

- ♦ Utiliser les implantations réussies d'entreprises françaises au Maghreb, par exemple celle de Renault au Maroc et en Algérie, pour faire émerger des écosystèmes productifs, susceptibles à terme d'attirer de nouveaux investisseurs autour des nouvelles spécialisations industrielles de ces pays.
- ♦ Accompagner cette politique de co-localisation d'une politique d'aide au développement bilatérale et européenne ciblée sur une formation professionnelle en français en adéquation avec les besoins finement analysés des entreprises installées au Maghreb et l'appui à la modernisation des infrastructures de transport et d'interconnexion logistique.
- ♦ Développer une stratégie de communication auprès de la communauté francophone des affaires mettant en avant les réussites d'entreprises ayant fait le choix de la co-localisation.

Proposition n°38 : Créer un forum des affaires francophilophones.

- ♦ Etendre les rencontres économiques entre acteurs économiques francophones (exemple : forum francophone des affaires) aux personnalités francophilophones à des postes clés en entreprise à travers le monde (cf. Annexe III), afin de les inclure dans la communauté d'intérêts économique francophilophone élargie.

4.5.2. Créer un réseau des ministres de l'économie francophones

Proposition n°39 : Instituer une rencontre annuelle des ministres de l'économie des pays de l'OIF.

- ♦ Créer une réunion ministérielle des ministres de l'économie au sein de l'OIF, à l'image de ce qui existe pour les ministres des affaires étrangères. Une telle rencontre n'a eu lieu qu'une fois à Monaco en 1999. Elle doit être institutionnalisée, avec un programme concret visant à mettre en œuvre les conclusions de ce rapport.

Cette rencontre peut être à la fois restreinte aux pays purement francophones membres de l'OIF et élargie à l'ensemble des pays francophiles.

4.5.3. Favoriser la mobilité des Français, relais d'influence pour les entreprises nationales

Le départ des Français partout dans le monde peut être une grande chance pour la francophonie, si c'est bien utilisé.

Proposition n° 40 : Développer le VIE dans les pays francophones prioritairement.

- ♦ Créer un « **Pôle emploi pour l'international** » : inciter les jeunes actifs à chercher une expérience professionnelle à l'extérieure de la France, et plus spécifiquement dans les pays francophilophones (notamment pour les jeunes français ne maîtrisant pas forcément une langue étrangère).
- ♦ Renforcer les moyens des consulats pour maintenir les liens des Français de l'étranger avec les Français et la France.

4.5.4. Attirer les talents économiques étrangers vers la francophonie

Proposition n°41 : Faire en sorte que les étudiants qui viennent étudier en France (dans le cadre d'échanges ou de cursus complets) repartent en ayant appris le français et la culture française.

- ♦ Imposer aux établissements d'enseignement supérieur français la mise en place de **cours de français et/ou de civilisation française obligatoires** pour les étudiants non-francophones.
- ♦ Instaurer un **contrôle des connaissances** sous la forme d'un examen **non compris dans l'obtention du diplôme**, qui permette l'obtention d'un certificat francophone.
- ♦ Institutionnaliser des rencontres entre étudiants français/francophones et non-francophones (clubs, ...) dans les universités. Systématiser les systèmes de parrainages entre étudiants français et étrangers.

Proposition n° 42 : Créer une carte « Compétence et talents francophones ».

- ♦ **Faire du « passeport talents » annoncé par le ministre de l'intérieur un titre de séjour attractif pour les chercheurs et entrepreneurs francophilophones.**
 - Fusionner au sein de ce dispositif les titres existants délivrés à des francophilophones (carte bleue européenne, carte de séjour « scientifique-chercheur », carte de séjour « étudiants » pour les étudiants titulaires d'un diplôme de niveau Bac +5, carte de séjour « profession artistique et culturelle, carte de résident « contribution économique exceptionnelle »).
 - Alléger les procédures et réduire les délais d'obtention de ce type de visa. Ce dispositif pourrait permettre d'améliorer l'attractivité de la France dans la compétition internationale pour attirer les talents étrangers.
 - Développer les visas de circulation pour les hommes d'affaires. Ceux-ci devraient être inscrits sur une liste de *bona fide* établie sous la responsabilité de la chambre de commerce locale ou du service économique de l'ambassade.
 - Demander aux préfets de prolonger de trois mois sans formalités les visas signalés par les consuls.

- ♦ Mettre en place un **guichet** en préfecture, **dédié aux titres de séjours des talents francophilophones**.
- ♦ **Confier à l'OFII un rôle d'accompagnement des talents francophilophones dans leur préparation au départ vers la France**. Cette structure pourrait accompagner ces talents dans l'accomplissement de leurs démarches administratives.

Proposition n°43 : Faciliter les échanges de jeunes talents du secteur privé, pour tisser des liens personnels et favoriser les liens commerciaux.

- ♦ **Réorienter le programme « Hauts potentiels » du Quai d'Orsay de l'échange de hauts fonctionnaires vers l'échange d'entrepreneurs.**
- ♦ **Mettre en place au sein de la Fondation franco-africaine pour la croissance un programme de type « Young Leaders » pour les talents économiques africains du continent**, sur le modèle de la fondation franco-américaine et de la fondation franco-chinoise.
- ♦ **Elargir progressivement ce programme aux pays francophilophones des autres continents ayant des liens économiques avec l'Afrique** (Vietnam, Israël, Emirats arabes unis, Qatar, Liban).

4.5.5. Structurer et animer les réseaux de francophilophones

Proposition n°44 : Créer une plateforme numérique recensant les étudiants ayant suivi une partie de leur scolarité dans un lycée français de l'étranger ou dans une université française ou francophone.

- ♦ Créer un annuaire recensant les anciens élèves étrangers d'universités françaises, les anciens élèves étrangers des lycées français, ainsi que les anciens élèves d'écoles d'immersion en français.
- ♦ Mutualiser les réseaux d'anciens élèves entre universités francophones (cf. universités de Montréal, Lausanne...).
- ♦ **Assurer un suivi du parcours professionnel de ces élèves (secteurs et pays d'activité)** et en autoriser l'accès aux ambassades françaises. Ces dernières devraient être chargées de l'animation de ce réseau, en facilitant la rencontre entre professionnels francophilophones et entreprises françaises à la recherche de compétences spécifiques ou de partenariats partout dans le monde.

Proposition n°45 : Charger les ambassades et consulats du suivi des diasporas francophones non-françaises, en lien avec les autres ambassades, notamment les ambassades libanaises.

- ♦ **Entretenir un sentiment d'appartenance, pour que ces diasporas soient une vitrine de la francophonie**. Cela peut passer par l'organisation de manifestations culturelles et de rencontres des francophones travaillant dans le même secteur économique, afin de faire du réseau des francophones un véritable réseau d'affaires.

Proposition n° 46 : Institutionnaliser un réseau des « influenceurs francophones ».

- ♦ Constituer ce réseau, dans un premier temps, à partir des personnalités francophilophones figurant en annexe du rapport et ayant accepté d'apporter leur contribution à ce rapport.

- ◆ Faire de ce réseau une enceinte d'échange et de réflexion pour les francophones du monde des affaires.

4.6. Créer une Union juridique francophone

4.6.1. Promouvoir le droit continental

Proposition n° 47 : Renforcer l'intégration de l'OHADA dans le domaine du droit des affaires et envisager un élargissement géographique de son périmètre.

- ◆ **Poursuivre et élargir le mouvement d'intégration de l'OHADA :**
 - Elaborer des **contrats-types** : des contrats-formulaires pourraient être créés selon les différents cas de figure en matière de relations économiques (vente, transports, bail commercial). Cela permettrait également aux pays de l'OHADA, face à des partenaires extérieurs de tradition juridique anglo-saxonne, de proposer eux-mêmes un contrat et donc d'accroître leur pouvoir de négociation.
 - Adopter un cadre uniforme sur les délégations de service public et concessions.
- ◆ Créer une **formation « ministres de l'économie » et « ministres du commerce extérieur » de l'OHADA**, pour être une véritable organisation économique et pas simplement juridique.

Proposition n° 48 : Soutenir l'initiative des Nations Unies pour le développement du droit des marchés de construction d'infrastructures publiques, afin de diffuser le droit napoléonien de la commande publique.

- ◆ **Diffuser le droit français de la commande publique dans les pays en voie de développement**, pour faciliter la participation des entreprises nationales au grand chantier de construction d'infrastructures dans les années à venir.

Construire une infrastructure de qualité est la meilleure des publicités pour une entreprise de construction. D'où l'importance pour les entreprises françaises de remporter des appels d'offres dans les pays en développement.
- ◆ La délégation de service public et la concession présentent également l'avantage d'être **plus protecteurs des deniers publics** que les montages anglo-saxons de type PFI, dans lesquels le financement de l'infrastructure ne repose pas sur l'utilisateur mais sur le contribuable. Dans des pays où le système fiscal est en partie défaillant, la mise en place d'un système juridique protecteur des deniers publics est donc primordiale.

Proposition n°49 : Diffuser la connaissance du droit continental et des avantages qu'il représente pour les entreprises françaises et francophones.

- ◆ **Mener une action auprès de la Banque mondiale afin de modifier le classement de la France dans l'enquête annuelle *Doing Business*** : notre mauvais classement ne prend pas en compte les avantages liés au droit continental et est clairement biaisé en faveur du droit anglo-saxon.
- ◆ **Rédiger, en partenariat avec l'association Henri Capitan, un guide à destination des entreprises et des gouvernements étrangers présentant les avantages économiques liés à la mise en place d'un cadre juridique civiliste et le diffuser via le réseau des ambassades.** Cette association présente déjà sur son site Internet une réponse très complète au rapport *Doing Business*, qui mériterait d'être synthétisée et largement diffusée.

4.6.2. Diffuser les normes françaises dans les secteurs clés

Proposition n°50 : Réorienter l'envoi d'experts internationaux français vers les secteurs stratégiques, producteurs de normes pour les activités économiques.

- ◆ **Réorienter l'envoi d'experts vers les secteurs clés¹⁰⁹, notamment l'agriculture, l'environnement, l'énergie, l'urbanisme, c'est-à-dire des secteurs prescripteurs de normes pour les entreprises.**
- ◆ **Donner à l'AFETI (Agence Française de l'Expertise Technique Internationale)¹¹⁰ la mission de structurer une offre en liaison avec les entreprises privées du secteur et les centres académiques compétents.** Les liens avec certains ordres professionnels, comme la chambre des notaires, qui sont très actifs notamment en Chine dans le domaine du droit cadastrales, ou le barreau, gagneraient à être développés.
- ◆ **Confier à cet opérateur la mission de constituer des viviers à jour d'experts.**
- ◆ **Mettre en place une stratégie de développement de l'expertise française en croisant les zones et les secteurs prioritaires, sur la base du rapport réalisé par Nicolas Tenzer en 2008¹¹¹.**

4.7. Vers une Union francophone aussi intégrée que l'Union européenne

4.7.1. Renforcer la coopération politique entre pays francophones, pour créer un environnement politique favorable aux affaires

Proposition n°51 : Mettre en place un guichet pour les francophones dans les aéroports des pays francophones, à l'instar de ce qui se pratique actuellement pour l'espace Schengen.

- ◆ **A côté du guichet douanier « Union européenne/Schengen », créer avec les autres pays francophones volontaires un guichet pour les ressortissants de ces pays.**
Ce guichet spécifique présenterait le double avantage de :
 - renforcer le sentiment d'appartenance commune des francophones ;
 - accélérer les procédures de passage à la frontière pour les francophones.
- ◆ Pour les ressortissants de ces pays francophones, la mention « Union francophone » devrait apparaître sur le passeport national de chaque ressortissant, sur l'exemple de la mention « Union européenne » pour les passeports des ressortissants européens.

¹⁰⁹ Sur les 537 experts techniques internationaux envoyés l'an dernier par le ministère des affaires étrangères, seuls 34 sont des spécialistes des matières agricoles, de l'environnement ou de la gestion des ressources naturelles, contre 75 experts de la gouvernance administrative et de la justice, 57 experts de la gouvernance financière et 47 experts en matière de sécurité et de défense. Au Nigéria, sur les 5 experts envoyés l'an dernier, 4 étaient des coopérants enseignant le français, et un était un expert en matière de sécurité. Sur les 34 experts agricoles et environnementaux envoyés à l'étranger, 7 sont partis aux Etats-Unis et 6 en Italie.

¹¹⁰ Un projet de loi en cours d'examen à l'Assemblée doit organiser la fusion des opérateurs publics de l'expertise technique au sein d'un nouvel EPIC, l'AFETI.

¹¹¹ « L'expertise internationale au cœur de la diplomatie et de la coopération du XXI^e siècle. Instruments pour une stratégie française de puissance et d'influence », Nicolas Tenzer, 7 mai 2008.

4.7.2. Renforcer la coopération diplomatique entre pays francophones, pour mieux s'insérer dans les échanges internationaux

Proposition n°52 : Etablir une position commune des pays francophones lors des négociations commerciales ou environnementales mondiales.

- ◆ **Développer des formations communes aux pays francophones sur les enjeux de la négociation**, pour permettre à ces pays de mieux défendre les intérêts économiques de la francophilie.
Ces formations existent déjà via l'OIF mais méritent d'être amplifiées.
- ◆ **Positionner plus qu'aujourd'hui des francophones compétents aux postes clés dans les organisations internationales notamment économiques**, comme relais de l'influence de tous les pays francophones.
- ◆ Aligner les positions en termes de politique commerciale. **Tout comme l'Europe présente une position unifiée des pays européens lors des négociations commerciales et sur de nombreux sujets, les pays francophones membres de l'OIF devraient négocier sur la base d'un mandat commun.**

4.7.3. Mettre sur la table un projet de remplacement de l'Organisation internationale de la Francophonie par une Union économique francophone sur le modèle de l'Union européenne

Proposition n°53 : Transformer à terme l'Organisation internationale de la Francophonie en Union économique francophone.

- ◆ **Organiser cette union autour de coopération renforcée¹¹²**, sur le modèle du fonctionnement de l'Union européenne.
Les coopérations renforcées permettraient d'avancer de manière souple et pragmatique entre pays volontaires, sans la lourdeur du processus majoritaire ou de consensus d'une union à plusieurs dizaines de pays.
- ◆ **Rénover les processus décisionnels au sein de l'OIF :** instaurer des règles de vote claires (majorité, unanimité, ou consensus, selon les thématiques).

¹¹² Cela permet l'adoption d'actes juridiques qui ne s'appliquent pas à l'ensemble des pays de l'Union, mais uniquement à ceux d'entre eux qui le désirent.

CONCLUSION : VERS UNE CROISSANCE FRANCOPHILOPHONE DURABLE

Dès 2020, une politique économique francophilophone pourrait créer ou maintenir 360 000 emplois en France, et bien plus (autour d'un million en 2050) dans les décennies suivantes¹¹³.

La France a vocation à être un acteur majeur au sein de deux zones intégrées : l'Union européenne et le monde francophone. C'est bien un enjeu stratégique pour une France forte sur la scène internationale, à l'image du Royaume-Uni qui se considère comme partie intégrante tant de l'Union européenne que du Commonwealth.

Appartenir pleinement à une union francophone et soutenir la diffusion de la langue française dans le monde est moteur de croissance durable et de création d'emplois pour la France et pour les autres pays francophones. Négliger cette dimension linguistique identitaire, c'est prendre le risque de sortir du jeu de l'économie mondiale, sur les terrains du numérique, de la recherche, des échanges, ou encore du tourisme. Le français a un gigantesque potentiel et une grande fragilité : il est urgent de prendre conscience de la dimension économique de cet atout linguistique dont la France dispose.

A Paris, le 25 août 2014

¹¹³ Voir détails du chiffrage dans la partie 2.3.3.

SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS

- ◆ Proposition n° 1 : Renforcer les politiques d'intégration par l'apprentissage du français aux étrangers non francophones, en France.
- ◆ Proposition n° 2 : Soutenir le développement du réseau de la Mission laïque française, groupe privé regroupant des écoles homologuées par le ministère de l'éducation nationale.
- ◆ Proposition n° 3 : Favoriser l'émergence d'un nouveau groupe privé d'écoles en français.
- ◆ Proposition n° 4 : Favoriser la création d'écoles maternelles francophones partout dans le monde.
- ◆ Proposition n° 5 : Adapter l'offre du CNED aux évolutions sociologiques et technologiques, en le rapprochant du ministère des affaires étrangères.
- ◆ Proposition n° 6 : Structurer une offre de FLOTs francophones interactifs et diplômants.
- ◆ Proposition n° 7 : Développer l'offre d'apprentissage du français professionnel au sein des instituts français, des alliances françaises et des groupes français privés dans les pays émergents.
- ◆ Proposition n° 8 : Apporter un appui aux systèmes éducatifs d'Afrique francophone, dans le cadre de programmes accordant au français toute sa place.
- ◆ Proposition n° 9 : Former plus de professeurs de français pour enseigner le français dans les pays francophiles et francophones.
- ◆ Proposition n° 10 : Distribuer aux écoles francophilophones des pays en développement des manuels scolaires et logiciels.
- ◆ Proposition n° 11 : Promouvoir l'apprentissage du français par la musique et le cinéma.
- ◆ Proposition n° 12 : Enseigner la musique francophone.
- ◆ Proposition n° 13 : Transformer le bac de français en bac francophone.
- ◆ Proposition n° 14 : Développer les partenariats entre écoles de commerce, de médecine et d'ingénierie dans l'espace francophone.
- ◆ Proposition n° 15 : Rendre l'obtention d'un visa étudiant quasi-automatique pour les boursiers francophones ayant obtenu le droit de poursuivre leurs études en France.
- ◆ Proposition n° 16 : Créer un Netflix francophone.
- ◆ Proposition n° 17 : Construire des salles de cinéma dans les pays francophilophones en contrepartie de la diffusion de films francophones.
- ◆ Proposition n° 18 : Lier l'obtention d'une aide du CNC au sous-titrage du film en 5 langues.
- ◆ Proposition n° 19 : Développer une appétence pour les films français partout dans le monde en mettant en place un programme d'éducation cinématographique dans les lycées français et les filières bilingues.
- ◆ Proposition n° 20 : Promouvoir l'offre culturelle francophone.
- ◆ Proposition n° 21 : Soutenir l'exception culturelle francophone.
- ◆ Proposition n° 22 : Faire des alliances françaises et des instituts français les ambassadeurs du tourisme en France.
- ◆ Proposition n° 23 : Réduire les délais d'obtention des visas touristiques.
- ◆ Proposition n° 24 : Créer un festival francophone au niveau mondial et y associer les acteurs français du tourisme.

- ◆ Proposition n°25 : Créer un site internet de promotion du tourisme en pays francophones.
- ◆ Proposition n°26 : Mettre en place une politique industrielle francophone, dans le domaine des technologies numériques.
- ◆ Proposition n°27 : Mettre en place une politique industrielle francophone, dans le domaine des services à distance.
- ◆ Proposition n°28 : Mettre en place une politique industrielle francophone, dans le secteur de la transition énergétique.
- ◆ Proposition n°29 : Mettre en place une politique industrielle francophone, dans le domaine biomédical et pharmaceutique.
- ◆ Proposition n°30 : Développer les initiatives de recherche et développement communes entre pays francophones européens et pays francophones en développement et mettre en place un système de brevetage commun.
- ◆ Proposition n°31 : Développer les initiatives de recherche partenariale public-privé entre pays francophones.
- ◆ Proposition n°32 : Faciliter la collecte et la mobilisation de l'épargne des pays francophones d'Afrique.
- ◆ Proposition n°33 : Revoir les conventions bilatérales, homogénéiser les systèmes de retenus à la source, et éviter les risques de paiement afin de mettre en place une zone d'échanges d'affaires intégrée.
- ◆ Proposition n°34 : Mettre en place une politique industrielle francophone, dans le domaine des infrastructures.
- ◆ Proposition n° 35 : Renforcer une industrie minière francophone.
- ◆ Proposition n°36 : Inciter les grands groupes français et le Comité Colbert à la création d'un site Internet de vente de produits français et relancer le label « origine France garantie ».
- ◆ Proposition n°37 : Utiliser les entreprises françaises au Maghreb pour donner des exemples de collaborations entre entreprises de ces quatre pays.
- ◆ Proposition n°38 : Créer un forum des affaires francophilophones.
- ◆ Proposition n°39 : Instituer une rencontre annuelle des ministres de l'économie des pays de l'OIF.
- ◆ Proposition n° 40 : Développer le VIE dans les pays francophones prioritairement.
- ◆ Proposition n°41 : Faire en sorte que les étudiants qui viennent étudier en France (dans le cadre d'échanges ou de cursus complets) repartent en ayant appris le français et la culture française.
- ◆ Proposition n° 42 : Créer une carte « Compétence et talents francophones ».
- ◆ Proposition n°43 : Faciliter les échanges de jeunes talents du secteur privé, pour tisser des liens personnels et favoriser les liens commerciaux.
- ◆ Proposition n°44 : Créer une plateforme numérique recensant les étudiants ayant suivi une partie de leur scolarité dans un lycée français de l'étranger ou dans une université française ou francophone.
- ◆ Proposition n°45 : Charger les ambassades et consulats du suivi des diasporas francophones non-françaises, en lien avec les autres ambassades, notamment les ambassades libanaises.
- ◆ Proposition n° 46 : Institutionnaliser un réseau des « influenceurs francophones ».
- ◆ Proposition n° 47 : Renforcer l'intégration de l'OHADA dans le domaine du droit des affaires et envisager un élargissement géographique de son périmètre.

- ◆ Proposition n° 48 : Soutenir l'initiative des Nations Unies pour le développement du droit des marchés de construction d'infrastructures publiques, afin de diffuser le droit napoléonien de la commande publique.
- ◆ Proposition n°49 : Diffuser la connaissance du droit continental et des avantages qu'il représente pour les entreprises françaises et francophones.
- ◆ Proposition n°50 : Réorienter l'envoi d'experts internationaux français vers les secteurs stratégiques, producteurs de normes pour les activités économiques.
- ◆ Proposition n°51 : Mettre en place un guichet pour les francophones dans les aéroports des pays francophones, à l'instar de ce qui se pratique actuellement pour l'espace Schengen.
- ◆ Proposition n°52 : Etablir une position commune des pays francophones lors des négociations commerciales ou environnementales mondiales.
- ◆ Proposition n°53 : Transformer à terme l'Organisation internationale de la Francophonie en Union économique francophone.

ANNEXES

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE I : LETTRE DE MISSION

ANNEXE II : LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCOPHILOPHONIE - SYNTHÈSE DES RÉPONSES DU RÉSEAU DIPLOMATIQUE

ANNEXE III : PORTRAITS DE PERSONNALITÉS FRANCOPHILOPHONES D'INFLUENCE

ANNEXE IV : LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES

ANNEXE V : BIBLIOGRAPHIE

ANNEXE I

Lettre de mission

Paris, le 17 avril 2014

Monsieur le Président,

cher Jacques,

Je me suis attaché, depuis ma prise de fonction, à relancer la politique francophone de la France.

La langue française est la quatrième langue la plus parlée dans le monde. Les francophones sont 220 millions aujourd'hui et pourraient être plus de 700 millions en 2050, notamment en Afrique. Le développement accéléré des nouvelles technologies ouvre de nouveaux espaces de croissance à la Francophonie en matière de santé, d'éducation, de culture, d'innovation ou encore de services.

Je suis convaincu que la Francophonie constitue une opportunité majeure pour l'économie française et ses entreprises. Le moment est venu de bâtir un véritable partenariat économique entre les pays francophones.

Une mission vous avait été confiée par le ministre de l'Economie et des Finances du précédent gouvernement pour proposer des actions concrètes au service d'une stratégie francophone économique. Elle visait à mesurer le poids économique de la Francophonie dans l'économie mondiale, à identifier les secteurs porteurs où la Francophonie est créatrice de valeur et à préciser les leviers sur lesquels agir.

Je souhaite que votre mission soit confirmée dans son objet et dans sa durée. J'attends donc que vous m'adressiez, d'ici au mois de juillet 2014, une quinzaine de propositions d'actions à entreprendre.

Alors que le prochain sommet de la Francophonie en novembre à Dakar aura pour thème « Femmes et jeunes en Francophonie : vecteurs de paix, acteurs de développement », vos travaux devront être menés en lien avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) dirigée par le Président Abdou Diouf.

Pour mener à bien cette tâche, vous pourrez vous appuyer sur les services du ministère des Affaires étrangères et du Développement international et du ministère des Finances et des Comptes publics. Vous veillerez à assurer la meilleure coordination avec la secrétaire d'Etat au Développement et à la Francophonie, Annick Girardin.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Bin - bi

F.H.
François HOLLANDE

Monsieur Jacques ATTALI
Président de PlaNet Finance

ANNEXE II

La géographie de la francophilophonie Synthèse des réponses du réseau diplomatique

SOMMAIRE

1. AFRIQUE	2
1.1. Il existe en Afrique une francophonie par nécessité, le français demeurant un atout pour l'insertion dans les échanges internationaux	2
1.1.1. <i>Le français est la langue véhiculaire des anciennes colonies françaises et belges d'Afrique</i>	2
1.1.2. <i>La francophonie se développe dans certains pays traditionnellement anglophones, afin de renforcer les liens économiques entre ces derniers et les pays d'Afrique francophone</i>	3
1.2. Pourtant, cette conscience de l'importance de l'usage et de l'apprentissage du français n'est pas soutenue par des moyens suffisamment importants, et la pratique du français est menacée dans tous les pays du continent	5
1.2.1. <i>L'offre d'enseignement du et en français se dégrade</i>	5
1.2.2. <i>Le progrès des langues dialectales en Afrique francophone est un risque pour la francophonie</i>	6
1.2.3. <i>La part des francophones dans les pays d'Afrique risque de diminuer à mesure que la population s'accroît</i>	7
1.3. Le français risque de perdre son rang de langue des échanges commerciaux en Afrique, au bénéfice notamment de l'anglais	8
1.3.1. <i>L'usage de l'anglais comme langue des affaires progresse</i>	8
1.3.2. <i>Dans les pays où le français demeure la langue des affaires, l'anglicisation des élites risque de conduire à un déclin de l'usage du français dans le monde des affaires</i>	9
1.3.3. <i>La recherche francophone en Afrique est peu développée et celle existante tend à utiliser l'anglais comme langue de travail</i>	10
1.3.4. <i>L'anglais progresse également dans les enceintes diplomatiques africaines</i>	10

2. AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT	10
2.1. Une francophilie avérée parmi les élites contribuant au développement du tourisme en France.....	11
2.2. Un développement de l'enseignement du et en français dans les pays du Moyen-Orient, à l'exclusion notable d'Israël.....	13
2.3. Le droit continental, source des systèmes juridiques de nombreux pays de la région, est graduellement supplanté par le droit anglo-saxon	15
3. AMÉRIQUES	16
3.1. Le nombre et la qualité des professeurs de français est insuffisante dans certains pays d'Amérique latine	17
3.2. Les pays d'Amérique latine sont des pays de droit continental	17
3.3. La francophilie en Amérique latine passe aussi par la gastronomie	18
4. ASIE	19
4.1. La France représente une référence historique et culturelle pour la majorité de la population de ces pays	19
4.2. Pour autant, la France attire relativement peu d'étudiants asiatiques, sauf dans le secteur médical	20
4.3. La francophonie pourrait connaître un regain lié aux ambitions africaines de la plupart des pays de la région	22
5. EUROPE.....	23
5.1. Les pays européens sont largement francophiles, et cette francophilie bénéficie à certaines industries françaises	23
5.1.1. <i>Les pays européens sont historiquement francophiles.....</i>	<i>23</i>
5.1.2. <i>La construction européenne est un atout pour la francophonie diplomatique.....</i>	<i>23</i>
5.1.3. <i>Cette francophilie est entretenue par le cinéma français.....</i>	<i>24</i>
5.1.4. <i>L'image des produits français est associée au luxe et à l'idée d'un certain art de vivre.....</i>	<i>25</i>
5.1.5. <i>Le nombre de francophones décline dans les pays d'Europe de l'Ouest.....</i>	<i>25</i>
5.1.6. <i>Dans les pays d'Europe de l'Est, le français est moins appris que l'anglais, l'allemand ou même parfois le russe</i>	<i>26</i>
5.1.7. <i>La Moldavie et la Roumanie font figure d'exception, avec une francophonie encore vivace et sous-exploitée</i>	<i>27</i>
5.1.8. <i>Dans l'enseignement supérieur des pays européens en général, il y a peu de filières en français, mais on constate un fort développement des formations co-diplômantes et des filières bilingues</i>	<i>30</i>
6. OCÉANIE	31
6.1. Une francophilie qui transparaît dans la consommation de produits français	31
6.2. Le français est perçu comme un atout économique pour les entreprises	32
6.3. Le poids économique de l'Australie et de la Nouvelle Zélande dans la zone pourrait conduire à une réduction de la part des francophones dans les prochaines années	33

Annexe II

Un questionnaire a été envoyé à tous les postes diplomatiques (voir questionnaire en fin de la présente annexe), afin d'évaluer dans chaque pays :

- ◆ le poids de la langue française dans le monde des affaires ;
- ◆ le poids de la langue française dans le monde académique ;
- ◆ le poids de la langue française dans le monde de la culture.

Les réponses¹ font apparaître les éléments suivants :

- ◆ **la langue française est la mieux implantée en Afrique, autant du Nord que subsaharienne**, ce qui s'explique essentiellement par l'histoire et par la nécessité, pour les pays de cette zone aux nombreuses langues locales, de trouver une langue véhiculaire dans laquelle échanger ;
- ◆ **une francophilie avérée dans une grande partie du monde**, le français étant perçu comme une langue raffinée, associée à un certain art de vivre et à une culture riche ;
- ◆ **une sous-utilisation de cette francophilie comme atout économique par les entreprises françaises**, à l'exclusion du secteur du luxe et de la gastronomie ;
- ◆ **un risque fort de déclin de la francophonie et de la francophilie**, lié à :
 - l'incapacité des systèmes de scolarisation en français à suivre l'explosion démographique des pays en développement ;
 - l'attrait croissant des universités anglo-saxonnes ;
 - la perte d'attractivité du territoire français pour les étudiants et talents francophones.

L'avenir de la francophonie économique se jouera en Afrique. Le potentiel de croissance de ce continent attire les entreprises de tous les pays, et celles-ci cherchent à s'insérer dans un réseau linguistique porteur économiquement. En témoigne le regain d'apprentissage du français en Asie, perçu comme la langue facilitant la relation avec les pays africains.

L'Afrique peut devenir le premier continent francophone en 2050, et donc un débouché majeur pour les entreprises exportatrices françaises. Il peut aussi se rapprocher d'autres espaces linguistiques (anglophone, lusophone ou arabophone) ou éclater en un continent aux centaines de langues locales.

¹ 140 réponses en tout (dont 139 pays et la réponse de la Représentation permanente de la France auprès de l'Organisation des Nations unies à New York), reçues au 1^{er} juillet 2014 par la mission.

1. Afrique²

Deux tendances générales majeures se dégagent :

- ♦ il existe en Afrique une francophonie par nécessité, le français demeurant un atout pour l'insertion dans les échanges internationaux ;
- ♦ pourtant, cette conscience de l'importance de l'usage et de l'apprentissage du français n'est pas soutenue par des moyens suffisamment importants, et la pratique du français est menacée dans tous les pays du continent.

1.1. Il existe en Afrique une francophonie par nécessité, le français demeurant un atout pour l'insertion dans les échanges internationaux

1.1.1. Le français est la langue véhiculaire des anciennes colonies françaises et belges d'Afrique

Les anciennes colonies françaises ou belges sont restées francophones, le français y étant le plus souvent la langue officielle et véhiculaire depuis leur indépendance. En Côte d'Ivoire, le français est l'unique langue officielle et constitue un réel **facteur de cohésion**. Dans ce pays, le français ne souffre d'aucune contestation, tant son poids politique, économique et socioculturel est important. Les langues régionales et ethniques, le dioula et l'agni (baoulé) rivalisent parfois avec le français dans certaines régions et dans le secteur informel, mais le français, y compris à travers le nouchi, argot des jeunes, demeure la langue commune et parlée par la quasi-totalité de la population.

Au Togo, les entreprises locales conduisent leurs affaires en français, à l'exception de seulement deux sociétés³. **En RDC, le français est la langue des contrats commerciaux internationaux**, à l'exception de la province de Katanga⁴. **Au Sénégal, la totalité des hommes d'affaires en relation avec des partenaires extérieurs parlent français**, sans évolution marquée sur les dix dernières années. Même si le français semble reculer dans l'enseignement, il reste la langue des échanges commerciaux formels avec l'extérieur du pays. Au Tchad il y a une prise de conscience certaine de l'importance économique de **la maîtrise du français pour l'embauche et la mobilité**. Par ailleurs, ce sujet avait fait l'objet d'une conférence dans le cadre de la Fête de la Francophonie organisée en 2014 et intitulée : « Le français, langue économique au Tchad et facteur de mobilité régionale ».

² 38 postes diplomatiques ont répondu au 1^{er} juillet 2014 : Afrique du Sud, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Erythrée, Ethiopie, Gabon, Ghana, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Kenya, Libéria, Madagascar, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, République Démocratique du Congo, Rwanda, São Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Soudan, Soudan du Sud, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie, Zimbabwe.

³ Il s'agit du holding bancaire *Ecobank Transnational Incorporated* et de la compagnie aérienne *Asky*, détenue à 40% par Ethiopian Airlines.

⁴ Plus généralement, l'influence américaine et sud-africaine prédomine dans la région de l'Est de la RDC qui concentre pourtant l'essentiel des matières premières et des activités économiques. La plupart des transactions y sont rédigées et effectuées en anglais et libellées en dollars.

Ces pays sont à la fois francophones et francophiles : l'élite politique y est encore formée principalement en France. Les échanges politiques bilatéraux avec la France et une coopération gouvernementale active favorisent cette francophilie. Au **Burkina Faso**, la relation bilatérale est renforcée par la présence importante de collectivités locales françaises, des ONG et des jumelages, le nombre relativement élevé de mariages binationaux et le développement culturel, entretenant une proximité et un échange artistiques intenses et pluriels. La France affiche une **position commerciale dominante** dans ce pays : sa part de marché est de 15 %. Au **Bénin**, la **coopération décentralisée** représente un outil francophone opérationnel dans le domaine du renforcement des services communaux, de la santé, de l'éducation, du tourisme, de l'eau. En 2013, 65 partenariats ont été recensés, mobilisant 44 collectivités françaises.

Par ailleurs, nombre de ces pays font partie intégrante de la **zone franc** : leur monnaie à parité fixe avec l'euro est un élément important de la compétitivité des exportateurs français et européens sur ce marché. **L'usage du français y est essentiel pour le développement des affaires.**

Si la **Guinée Équatoriale** est incontestablement liée, par son histoire, à la langue et à la culture espagnole, le français y a rang de langue officielle. On estime qu'un **quart de la population est francophone**. Globalement, la maîtrise de la langue française décroît avec le rang social, à l'exception de ses régions frontalières avec le Cameroun et le Gabon où, par nécessité, des populations locales utilisent le français.

Dans ce pays, l'usage effectif de la langue française progresse sous deux influences :

- ♦ venant du sommet, sous l'impulsion politique forte du Président Obiang (dans une perspective notamment d'intégration régionale) ;
- ♦ venant de la base, sous la pression des milliers d'Africains francophones présents dans l'économie équato-guinéenne, en particulier sur la partie continentale du pays, aux frontières plus poreuses.

Le Rwanda a adopté l'anglais comme langue officielle en 2003, à côté du kinyarwanda et du français, afin de développer ses relations avec les deux grands espaces économiques du continent. Pourtant, l'importance du commerce transfrontalier en direction de la République démocratique du Congo et du Burundi contribue à maintenir le français comme langue des affaires au Rwanda, à part égale avec l'anglais. A l'instar de l'*Ecobank*, les banques privées cherchent à encourager le bilinguisme du personnel. Des primes sont accordées aux agents qui parlent à la fois le français et l'anglais, afin d'assurer un meilleur accueil de la clientèle.

1.1.2. La francophonie se développe dans certains pays traditionnellement anglophones, afin de renforcer les liens économiques entre ces derniers et les pays d'Afrique francophone

Géant anglophone de l'Afrique, tant par sa population (177 millions d'habitants, soit plus de la moitié de celle de toute l'Afrique occidentale), que par son poids économique (première puissance économique africaine devant l'Afrique du Sud²⁰), **le Nigéria est entouré de pays francophones**. La langue officielle est l'anglais ; le hausa, yoruba, igbo et fulani sont les langues les plus parlées parmi les plus de 500 langues locales.

En 1996, le français a été érigé au rang de deuxième langue officielle du Nigéria, sous la présidence de Sani Abacha. Le général s'était fixé pour objectif de « lancer un programme national d'apprentissage linguistique qui permettra, rapidement, à notre pays de devenir parfaitement bilingue »²¹. Cette politique ambitieuse, en vigueur de 1997 à 2004, ne s'est pas donné les moyens de sa mise en œuvre, demeurant sans réelle application. **En 2004, l'anglais a été déclaré seule langue officielle.**

Aujourd'hui le français est la première langue étrangère enseignée au Nigéria. Il constitue une matière obligatoire pendant six ans de scolarisation, de la quatrième année de primaire jusqu'à la fin du collège (JSS). Au lycée (SSS), il est optionnel et est enseigné dans la majorité des établissements d'enseignement supérieur (soit 128 universités, 85 Polytechnics, 102 Colleges of Education). L'école Marcel Pagnol d'Abuja (346 élèves dont de 82 % non-Français), le lycée Pasteur de Lagos (630 élèves dont 70 % non-Français) et l'école Total de Port Harcourt (31 élèves, tous Français) constituent les trois établissements français homologués du Nigéria, auxquels s'ajoute la section française dans le cadre de l'école libanaise de Kano.

La demande en français est forte dans ce pays. A titre d'exemple, dans les quatre établissements français cités, l'augmentation annuelle de places oscille entre 2 % et 4 % par an²². Dans les écoles françaises d'Abuja et Lagos, le taux de croissance des demandes d'inscriptions dans les cinq prochaines années pourrait être estimé à 3-5 % par an. Dans les écoles publiques qui prodiguent des cours de français, il manquerait entre 7 500 et 10 000 professeurs de français.

La maîtrise du français est demandée pour certains postes dans l'administration (armée, douanes, diplomatie), dans les organismes internationaux (sur le millier de fonctionnaires de la CEDEAO⁵ basés à Abuja, la moitié est francophone), ainsi que dans le secteur privé (en particulier dans le cadre des grandes entreprises comme Total, Air France, Schneider Electric).

Près de 3 millions de francophones non-nigériens vivent au Nigéria, dont une proportion importante de chefs d'entreprises qui visent à constituer un pont avec l'Afrique francophone⁶.

Le Nigéria a un intérêt stratégique à développer l'apprentissage du français, afin de renforcer son autorité sur une sous-région majoritairement francophone.⁷

La diaspora francophone au **Ghana** est importante du fait de la présence d'une communauté libanaise (active généralement dans le secteur du commerce), ainsi que de la présence de milliers d'immigrés en provenance du Togo, du Bénin et de la Côte d'Ivoire. **Les Ghanéens, y compris dans le monde des affaires, ont conscience de la nécessité d'un apprentissage de la langue française.** Le pourcentage d'hommes d'affaires parlant français au Ghana pourrait augmenter dans les années à venir au fur et à mesure que progresseront les échanges commerciaux infrarégionaux au sein de la CEDEAO.

Le français est la seule langue vivante enseignée dans le système éducatif primaire et secondaire au Ghana. Il est proposé au niveau des collèges lorsqu'un enseignant est disponible et en option au lycée (1,9 % des lycéens présentent le français au baccalauréat). Quelques écoles privées tentent de l'introduire dès le niveau primaire, mais sans enseignants formés en conséquence. Seul le lycée français Jacques Prévert d'Accra enseigne en français. **La demande y est croissante sur ces dix dernières années.**

Au Zimbabwe, le français est la seule langue étrangère officiellement enseignée dans le secondaire, l'anglais étant la langue d'enseignement. Son apprentissage est cependant optionnel et, dans la pratique, seuls les meilleurs lycées publics et privés proposent cette option.

⁵ Par ailleurs, le développement des intérêts économiques nigériens dans la CEDEAO (le PIB du Nigéria représente 75% du PIB de la zone), ainsi qu'au Cameroun, incite les juristes nigériens à s'intéresser au droit continental.

⁶ Cette population est constituée de Camerounais (dans le Sud-est pétrolier du pays occupant des positions sociales relativement élevées : commerçants, ingénieurs) et de Béninois (dans le Sud-ouest du pays, comptant des cadres moyens commerçants et personnels de la maison). Les 20 000 Libanais basés au Nigéria sont également des relais importants de la francophonie dans ce pays.

⁷ Informations reprises dans l'encadré n°2 du présent rapport.

En **Afrique du Sud**, le quartier de Yeoville à Johannesburg est majoritairement francophone. Dans ce pays, seules deux écoles de l'AEFE enseignent en français : le lycée Jules Verne à Johannesburg et Pretoria et l'école française Le Vaillant au Cap. Dans ces écoles, **la demande est en forte croissance, estimée à + 15 à 20 % par an, et ce en particulier depuis l'introduction du bilinguisme en maternelle et primaire.**

De même, au Soudan du Sud où la demande de cours de français à l'Institut français de Djouba est en forte augmentation depuis deux ans, **de plus de 70 %.**

En **Angola**, au Lycée français de Luanda, on constate **une demande d'inscription dans l'enseignement primaire qui est environ trois fois supérieure à l'offre** : 118 demandes en petite section de la part des élèves non-français pour 35 places. Par ailleurs, il existe de nombreuses écoles privées congolaises enseignant en français à Luanda et dans la région du Nord-ouest du pays.

Membre de la Communauté de l'Afrique de l'Est, l'Ouganda est en voie, sous l'impulsion du Burundi, de reconnaître au français un statut comparable à celui de l'anglais et du swahili. L'apprentissage du français en Ouganda sera notamment au cœur de la réforme d'enseignement, prévue d'aboutir en 2015. La diaspora francophone la plus importante en Ouganda est celle originaire de la République démocratique du Congo, dont plus de 200 000 en situation de réfugiés. Des représentants des diasporas burundaise et rwandaise sont également présents.

Avec son voisin immédiat, la Sierra Léone, **le Liberia constitue une enclave anglophone dans le bloc francophone de l'Afrique de l'Ouest.** Durant les années de guerre, le pays a vu un nombre important de ses ressortissants se réfugier en Côte d'Ivoire ou en Guinée. Nombre d'entre eux en sont revenus avec un bagage linguistique français minimum. Son maintien n'est pas favorisé par les moyens actuels de diffusion du français dans ce pays. A titre d'exemple, jusqu'à la fin de l'année 2013, la radio Magic FM diffusait une heure hebdomadaire d'émissions en français, financée par l'Ambassade de France. De plus, depuis mars 2013, du fait des nouvelles règles liées à l'introduction des données biométriques sur les visas Schengen, les demandeurs de visas libériens ne peuvent plus obtenir de visas pour la France sauf à se déplacer à Abidjan. En outre, la compagnie Air France a décidé la fermeture de la ligne qui desservait Monrovia.

Au Kenya il existe un intérêt pour le français, vu par les Kenyans comme un atout pour trouver un emploi dans le domaine du **tourisme**, des grandes entreprises kényanes souhaitant se développer y compris en Afrique francophone. **Les produits français ont une bonne image et les noms à consonance française constituent des arguments de vente.** On trouve ainsi que la grande distribution des marques ou sigles de lingerie comme « Éléance », ou du chocolat « Merci ». Pour autant, dans ce pays, aucun établissement n'enseigne en français.

1.2. Pourtant, cette conscience de l'importance de l'usage et de l'apprentissage du français n'est pas soutenue par des moyens suffisamment importants, et la pratique du français est menacée dans tous les pays du continent

1.2.1. L'offre d'enseignement du et en français se dégrade

Dans les pays francophones, la qualité de l'enseignement en et du français se dégrade.

En **Mauritanie**, en dépit de la réforme du bilinguisme en 1999, le niveau en français des bacheliers est généralement faible. En raison de cela, le nombre de ceux qui sont en capacité de s'inscrire chaque année en première année d'université ou de grandes écoles en France plafonne autour de quelques dizaines seulement.

Au **Rwanda**, dans les écoles conventionnelles primaires et secondaires, le français n'est plus langue seconde, mais langue étrangère. Seuls les écoles internationales proposent le français comme langue première (le système Cambridge ou les écoles francophones). Le basculement à l'anglais, décidé en 2009, qu'il s'agisse de la langue d'enseignement, de la langue d'administration, de la langue des affaires, doit conduire à terme, compte tenu du renouvellement rapide des générations, à une baisse importante du nombre de francophones, **probablement moins de 10 % de la population d'ici 10 ans**.

A **Madagascar**, le français occupe une place centrale au sein du système éducatif. Langue partielle de scolarisation en primaire, le français est la langue d'enseignement dans le secondaire et le supérieur. Dans la pratique, **on constate une dégradation générale de l'enseignement du français**. Le système éducatif n'étant plus en mesure de produire des bacheliers bilingues, le niveau de français dans les universités se dégrade constamment.

A **Sao Tomé**, pour le français, principale langue étrangère enseignée, l'évolution est également négative. Le quasi arrêt du soutien financier du gouvernement français à l'enseignement du français dans le secondaire met tout le dispositif en grande difficulté.

Pays lusophone, le **Mozambique** est entouré de pays anglophones avec lesquels sa population est étroitement liée notamment par l'émigration vers l'Afrique du Sud. Il ne peut pas être considéré comme un pays francophone, bien qu'il soit observateur de l'OIF. Une réforme de l'examen final de 12^{ème} classe, équivalent du baccalauréat, est actuellement à l'étude. L'objectif serait de réduire le nombre de disciplines à l'examen final, jugé trop lourd. **Cette réforme pourrait avoir comme conséquence la suppression du français**.

Dans ce paysage, la **Côte d'Ivoire** fait figure d'exception. Toutes les écoles enseignent en français. Plus de 8 000 élèves sont actuellement inscrits dans les établissements. Il est prévu à la rentrée 2014-2015, grâce à la réouverture du lycée international Jean Mermoz avec l'aide de la Mission laïque française, une augmentation des effectifs de 9 000 élèves faisant de la **Côte d'Ivoire le premier pôle d'enseignement à programme français dans la sous-région**. L'ensemble des filières universitaires en Côte d'Ivoire n'enseignent qu'en français.

Le français est également langue d'enseignement dans l'intégralité des écoles de la **RDC**. Pourtant, ce pays se confronte au **problème d'accès équitable à la scolarisation, avec des taux de scolarisation entre de 64 % pour le primaire, 23 % pour le secondaire et 6 % pour l'enseignement supérieur**, pour la période 2001-2002.

1.2.2. Le progrès des langues dialectales en Afrique francophone est un risque pour la francophonie⁸

La progression des langues locales se fait déjà sentir dans les administrations. Au **Burundi**, le français reste la langue de l'administration, même si on assiste à une « kirundisation » progressive de celle-ci. Les débats au Parlement ont majoritairement lieu en kirundi, même si les textes législatifs et réglementaires sont encore très majoritairement rédigés en français.

92 % des Burundais préfèrent écouter la radio ou regarder la TV en kirundi. A peine 5 % préfèrent écouter et regarder en langue française⁹. La non-maîtrise du français par la majorité de la population laisse RFI (2 % d'audience en moyenne nationale) loin derrière la BBC qui, avec ses deux heures quotidiennes en kirundi, obtient 6 % d'audience¹⁰.

⁸ Les sous-sections 1.2.2. et 1.2.3. sont reprises par l'encadré n°9 de ce rapport.

⁹ Étude d'audience réalisée au Burundi à la fin de l'année 2013 par l'Institut IMMAR.

¹⁰ Idem.

Au **Sénégal**, la proportion de députés parlant français décline au profit du wolof, l'une des six langues nationales parlées par 90 % de la population. On estime qu'un tiers d'entre eux sur un total de 150 ne maîtrisent pas le français. C'est la raison pour laquelle le Parlement sénégalais est en train de se doter d'un système d'interprétation simultanée qui permettra de traduire les débats du français vers les langues nationales.

Des politiques linguistiques nationales sont en cours d'adoption au profit des langues locales. Ainsi, le ministère de l'enseignement **sénégalais** souhaite que l'utilisation des langues nationales dans les premières années d'enseignement progresse. Pour ce faire, il prévoit que les enseignants soient formés dans les langues locales.

1.2.3. La part des francophones dans les pays d'Afrique risque de diminuer à mesure que la population s'accroît

Dans les pays d'Afrique francophone, seule une partie de la population maîtrise réellement la langue française. Le français y est souvent langue officielle, langue de l'administration et langue de l'enseignement. Souvent, le français n'est pas la langue maternelle des locuteurs africains, contrairement aux langues locales.

En effet, hormis dans les cercles du pouvoir et d'une certaine élite administrative, économique et culturelle où il est maintenu comme marqueur d'appartenance sociale, le français est peu parlé par la population de ces pays. Si les constitutions congolaise (RDC), sénégalaise et béninoise disposent dans leur Article 1er que la langue officielle de ces pays est le français, en pratique, le pourcentage des Congolais qui maîtrisent effectivement la langue est estimé à 45 %, alors que celui des Sénégalais et Béninois à 30 %¹¹. Au Burundi, le nombre de locuteurs réels en français ne dépasse pas 15 % de la population. Le même taux peut être retrouvé au Madagascar, où le français est l'une des deux langues officielles (avec le malgache), pratiqué comme langue de l'administration, du commerce, de la science et des techniques.

Ces faibles pourcentages de locuteurs de français tendent à diminuer avec la croissance démographique. L'exemple du Niger est significatif à cet égard. Le français n'y est parfaitement maîtrisé que par les Nigériens des milieux favorisés ou les élèves issus des lycées privés de Niamey. Selon le PNUD, le taux d'alphabétisation de la population de plus de 15 ans de ce pays est de 28,7 % entre 2005 et 2010. 5,1 % d'entre eux ont plus de 25 ans ont reçu une éducation secondaire ou supérieure. Le français y est langue d'enseignement, mais les enseignements bilingues en primaire (en langue locale et en français) se multiplient. Un français très approximatif est pratiqué dans les médias publics et privés. Dans ce contexte, compte tenu de la croissance démographique explosive¹², le français peut régresser régulièrement au Niger au même rythme que l'éducation qui en est le vecteur.

¹¹Ce pourcentage s'explique essentiellement par le faible taux de scolarisation. En RDC où 60% de la population est âgée de moins de 20 ans. Un taux similaire au Sénégal où 55% de la population est âgée de moins de 25 ans.

¹²Selon les estimations de l'ONU les 17,8 millions d'habitants en 2013 pourront devenir 28,4 millions en 2025 et 69,4 millions en 2050. Dans la période entre 2005 et 2010, le Niger a enregistré le taux de fertilité le plus élevé, de 7,58 enfants par femme. Source : *World Population Prospects*, 2013.

Cet effritement interne de la langue française visera également la future élite de ces pays francophones. Au Burundi, le niveau général de français s'est fortement détérioré à l'occasion de la crise qu'a traversée le pays entre 1993 et 2005. En 2014, les principaux locuteurs demeurent concentrés dans la capitale Bujumbura et dans la deuxième ville du pays, Gitega, au sein d'une élite intellectuelle vieillissante. La place du kirundi dans les écoles supérieures est croissante. Si, officiellement l'enseignement universitaire et la recherche se font en français, on constate une dégradation du niveau de français des étudiants burundais dont peu sont en mesure de rédiger dans cette langue. En Mauritanie, la réforme de 1999 a institué le bilinguisme franco-arabe en milieu scolaire. Pourtant, le français est loin d'être maîtrisé par l'ensemble de la population de ce pays. A titre d'exemple, lors de la campagne « DAP » (demande d'admission préalable aux universités françaises), l'ambassade de France en Mauritanie a constaté une tendance à la baisse du nombre des admis, et ce depuis 2011. Le niveau en français est apparu comme étant le premier obstacle (les candidats devant avoir validé le niveau B2 du DELF ou obtenu le TCF). En effet, au premier trimestre 2014, plus de 70 % des candidats ont échoué à ces examens : seulement 17 ont pu valider le niveau (parmi les 54 candidats inscrits à l'examen DELF B2 et les 121 demandes d'admission préalablement enregistrées).

1.3. Le français risque de perdre son rang de langue des échanges commerciaux en Afrique, au bénéfice notamment de l'anglais

1.3.1. L'usage de l'anglais comme langue des affaires progresse

Dans les pays où la langue officielle est le français, les secteurs stratégiques minier, pétrolier et maritime voient la progression rapide de l'usage de l'anglais. Les entreprises pétrolières utilisent l'anglais au **Gabon**. A **Djibouti**, l'anglais est la langue du commerce maritime. Au **Burkina Faso**, les affaires sont conduites en français, sauf en partie pour le **secteur minier** d'émergence récente où les principaux investisseurs sont canadiens (huit mines de taille industrielle bénéficiant de capitaux étrangers, anglophones et francophones), russes et australiens et où le personnel expatrié est plutôt anglophones.

Au **Cameroun** qui compte avec environ 250 langues vernaculaires, si la population est censée être bilingue français/anglais, **l'anglais est considéré comme la langue internationale des affaires**. Cette tendance se renforce avec l'accroissement des échanges du Cameroun avec des partenaires non-francophones.

De même, à Maurice, l'anglais est la langue du commerce et de l'administration, le français la langue du prestige social et le créole, celle du quotidien que tous partagent. Aux **Seychelles**, où le français a statut de langue officielle aux côtés de l'anglais et du créole, ce sont les générations les plus anciennes qui possèdent encore la meilleure connaissance et une pratique aisée du français. Les nouvelles générations, scolarisées en créole et en anglais, ont suivi des cours de français obligatoires, mais sont généralement plus à l'aise en anglais. Le créole a même tendance à s'angliciser.

Au Bénin, la pratique de l'anglais avance au regard de la croissance du poids économique du Nigéria et du Ghana dans l'économie béninoise. A cela s'ajoute le renforcement de la présence des Etats-Unis dans ce pays et les nouvelles explorations pétrolières en cours.

Le Burundi devrait prochainement accorder le statut de langue officielle à l'anglais, aux côtés du français et du kirundi. Depuis l'adhésion de ce pays à la Communauté de l'Afrique de l'Est¹³ en 2007, le Burundi cherche à se rapprocher de ses partenaires, qui sont essentiellement des pays anglophones.

1.3.2. Dans les pays où le français demeure la langue des affaires, l'anglicisation des élites risque de conduire à un déclin de l'usage du français dans le monde des affaires

En Côte d'Ivoire, le français est valorisé comme la langue technique, scientifique, économique et financière du pays. Les entreprises françaises occupent une place centrale dans l'économie ivoirienne. Tous les grands groupes français traditionnellement présents en Afrique (BNP Paribas, Société Générale, Groupe Bolloré, Bouygues, Orange, CFAO, Castel, Compagnie Fruitière, Total, CMA-CGM, etc.) sont implantés en Côte d'Ivoire. Leurs **chiffres d'affaires cumulés représentent environ 30 % du PIB du pays**. La filiale de la Société générale (SGBCI) est la première banque du pays, la filiale de BNP-Paribas la quatrième. Tous ces groupes ont renforcé leur présence depuis la sortie de crise en mai 2011. La Côte d'Ivoire compte plus de 400 PME de droit local créées par des ressortissants français. La francophonie et la collaboration avec des acteurs français sont perçues par les groupes internationaux comme un moyen de réduire la complexité des relations avec le monde des affaires ivoirien.

Pourtant, l'accroissement important du nombre de cadres ivoiriens formés en Amérique du Nord risque de contribuer à l'avenir à un changement de réflexes, y compris linguistiques, auxquelles les entreprises françaises devront s'adapter.

De même, les cadres actuels de **Burkina Faso** ont été majoritairement formés en français ou en France, mais ce phénomène a tendance à évoluer rapidement en raison d'un **engouement récent pour l'Amérique du Nord**. Ceci est dû en partie à une politique restrictive de visas menée par la France à partir de 2008, ainsi qu'à une diminution de moyens qui a également touché le secteur des bourses. **Le Canada accorde environ une centaine de bourses aux étudiants burkinabè, la France 40 bourses annuelles.**

Si pour les pays francophones, la France reste souvent, comme au Gabon ou au Sénégal, la première destination des étudiants à l'étranger, la mobilité étudiante vers la France représente un faible pourcentage des étudiants ressortissants de l'Afrique anglophone. Par exemple, au Ghana, les trois premiers pays de destination sont les États-Unis, et l'Afrique du Sud. La France arrive en 9^{ème} position, avec 268 étudiants ghanéens en mobilité en France en 2012-2013 (augmentation de 145 % par rapport à l'année 2007). En Afrique du Sud, seul 0,6 % de la population se trouve à l'étranger : les pays où l'on trouve un nombre significatif d'étudiants sud-africains (plus de 1000) sont les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie. L'exemple du Nigéria qui compte de plus en plus d'étudiants à venir en France pour y poursuivre des études supérieures (263 en 2011 contre 160 en 2010, soit une hausse de 64 %) ne change pas fondamentalement cette tendance.

¹³ Fondée en 1967, la Communauté de l'Afrique de l'Est réunit les cinq pays suivants : le Burundi, le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda et la Tanzanie. Ses étapes d'intégration ont mené à la création d'une union douanière en 2005, ainsi qu'à l'établissement d'un marché commun en 2010. La Communauté vise à devenir une union monétaire et finalement une fédération politique des États de l'Afrique de l'Est.

1.3.3. La recherche francophone en Afrique est peu développée et celle existante tend à utiliser l'anglais comme langue de travail

La quasi-totalité des centres de recherche en **Côte d'Ivoire** sont francophones, dirigés par des chercheurs francophones réalisant des publications en français et en anglais. L'Institut Pasteur d'Abidjan, bien que dirigé par des chercheurs ivoiriens, est financé en quasi-totalité par l'aide américaine (PEPFAR et USAID).

En **Éthiopie**, le seul centre de recherche français, le Centre français des études éthiopiennes (CFEE), centre de recherches en sciences sociales qui dépend de l'ambassade et qui réunit un certain nombre de chercheurs éthiopiens formés en France, utilise principalement comme langue de communication l'anglais.

La formation médicale française bénéficie d'une excellente réputation en **Mozambique**. L'ancien Président Joaquim Alberto Chissano, l'ancien Premier ministre Pascoal Mocumbi, le Premier Ministre actuel, Alberto Vaquina, ont tous fait en partie leurs études de médecine en France. Dans ce pays, il existe des collaborations entre les institutions françaises et mozambicaines dans le domaine de la **recherche médicale** (actuellement un projet avec le CRVOI de la Réunion). Toutefois, ces collaborations comme les éventuelles publications, se font généralement en **anglais**. Des programmes de coopération avec la France ont été réalisés par le passé : formation des VIH/Sida dans les années 1990, programme anesthésie-réanimation médecine d'urgence (PARMU) début 2000, projet actuel de formation en anesthésie-réanimation, appui à la mise en place de l'hôpital du cœur. D'après l'ambassade de France en Mozambique, le ministère de la santé et très demandeur de suites à ces projets.

1.3.4. L'anglais progresse également dans les enceintes diplomatiques africaines

La tentation est également grande **d'utiliser par facilité l'anglais comme langue de travail dans le milieu diplomatique des pays francophones**. A **Djibouti**, par exemple, la coopération multilatérale avec les militaires américains et les représentants de l'Union européenne se fait essentiellement en anglais¹⁴. Au **Sénégal**, les organismes multilatéraux qui œuvrent dans le domaine de la santé comme UNITAID et ONUSIDA communiquent et échangent essentiellement en anglais.

2. Afrique du Nord et Moyen-Orient¹⁵

Trois caractéristiques communes de la francophilie dans les pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient :

- ♦ **l'élite maintient une « francophonie latente »**, voire une « francophonie de volonté » qui se traduit par des **flux croissants de touristes** depuis cette zone vers la France ;
- ♦ **l'enseignement du français augmente, sauf en Israël ;**
- ♦ **le droit continental**, source des systèmes juridiques de nombreux pays de la région, **est graduellement supplanté par le droit anglo-saxon.**

¹⁴ Dans le cadre de la mission EUCAP NESTOR, les messages électroniques sont diffusés exclusivement en anglais, sans traduction.

¹⁵ 12 postes diplomatiques ont répondu au 1^{er} juillet 2014 : Arabie Saoudite, Bahreïn, Egypte, Emirats arabes unis, Iran, Israël / Territoires palestiniens, Jordanie, Koweït, Libye, Oman, Tunisie, Qatar.

2.1. Une francophilie avérée parmi les élites contribuant au développement du tourisme en France

Parler français est un « marqueur sociologique » fort au Moyen-Orient, qui distingue une élite culturelle et sociale du reste de la population. Grâce à cette bourgeoisie francophone, une « francophonie latente »¹⁶ demeure au sein de la **société iranienne**. L'absence de contentieux historique explique le maintien d'une influence réelle sur les intellectuels par le biais d'un grand nombre d'ouvrages littéraires ou en sciences humaines traduits en persan : universitaires et intellectuels se familiarisent avec la culture française parfois sans même connaître la langue française. Au **Qatar**, une partie de la population a fait le choix d'apprendre le français et de se familiariser avec la culture française. La diaspora francophone dans ce pays est estimée à 10 % de la population totale¹⁷. Au **Koweït**, la population des francophones « accomplis » est estimée à environ 1 000 individus (sur une population de 1,3 Me Koweïtiens). Si ce nombre peut paraître faible, il s'agit en fait de l'élite koweïtienne, pour qui la francophonie est liée à un goût pour les œuvres de l'esprit. En **Tunisie** le français, langue officielle avec l'arabe, connaît un statut ambigu, **assimilé à une langue de culture et des privilégiés**. Elle est maîtrisée surtout par une élite urbaine et intellectuelle.

En Égypte, le français est la langue de l'accès à la culture. Une part de la littérature égyptienne est produite en français, avec des auteurs de stature internationale comme Albert Cossery, Edmond Jabès, Georges Henein, Andrée Chédid et plus récemment Khaled Osman, Robert Solé, Gilbert Sinoué. La Bibiotheca Alexandrina, établissement trilingue, arabe, français et anglais, a signé un partenariat avec la Bibliothèque Nationale de France, qui a effectué en juillet 2010 un don de 500 000 ouvrages en français.

Cette francophilophilie des pays du Moyen-Orient contribue à l'entretien **d'un flux très important vers la France**, comme le démontre la **demande de visas (40 000 visas délivrés au Koweït en 2013)**. 150 000 Koweïtiens possèdent un visa de circulation et voyagent en France une ou deux fois par an. **La France figure parmi les destinations touristiques les plus attractives pour l'été 2014 pour les hommes d'affaires koweïtiens**. De nombreux Bahreïniens fortunés possèdent des logements à Paris ou sur la Côte d'Azur et la population féminine est friande de mode et de luxe français.

En effet, la France est toujours considérée comme le pays du luxe et de la bonne qualité (mode vestimentaire, parfums, cosmétiques, agroalimentaire, services, etc.). **En Tunisie il y a un label « Français parlé » pour les hôtels touristiques. Les produits français sont très appréciés au sein de la haute société, parmi les gens qui disposent d'un pouvoir d'achat important.**

¹⁶ Cette notion rend compte d'une présence particulière de la langue et de la culture française au sein de la société.

¹⁷ L'ambassade de France au Qatar estime à environ 200 000 personnes. Cette population francophone est très majoritairement composée d'expatriés (Libanais, Égyptiens, Algériens, Marocains, Tunisiens, Européens, Canadiens) et croît au même rythme que la population du pays.

Annexe II

Bien que non-membre de l'OIF, **Israël est un des principaux centres de la francophonie au Moyen-Orient**, avec 600 000 francophones. Ce pays accueille également une grande communauté française avec approximativement 150 000 Français installés dans le pays, soit la troisième plus grande communauté de Français hors d'Europe, après les États-Unis et le Canada, selon les données de la Direction des Français de l'Étranger du MAE. **En Israël, le français est une langue d'affaires : les entreprises françaises y sont très présentes.** Une importante communauté d'affaires francophone existe en Israël, composée notamment d'immigrants français mais également belges et canadiens et de personnes d'origine nord-africaine. Ces dernières années, les hommes d'affaires francophones ont gagné en visibilité sur le marché israélien. Parmi les exemples les plus emblématiques : Michael Golan et Patrick Drahi, qui ont, avec leurs sociétés respectives, Golan Telecom et Hot, révolutionné le marché israélien de la téléphonie mobile en proposant des offres à bas prix.

Le français est également une des langues du secteur médical en Israël. Certaines caisses d'assurance maladie ont mis en place des services dédiés à la communauté francophone : service en ligne permettant d'identifier des médecins parlant le français, création d'un centre médical franco-israélien regroupant de nombreux spécialistes francophones, usage du français par le personnel dans certains centres médicaux spécialisés. De nombreux médecins mettent par ailleurs en valeur leur connaissance du français pour attirer la clientèle en se regroupant parfois au sein de cabinets communs avec d'autres francophones.

Encadré 1 : Le cinéma français, deuxième cinéma en Israël après le cinéma américain

La France dispose d'un fort capital de sympathie dans l'opinion publique, dont témoigne la place du cinéma français (deuxième après les États-Unis). Sur le câble et le satellite (1,5 millions de foyers), les chaînes « cinéma » consacrent un tiers de leur programmation au cinéma français. Il n'y a pas de doublage en Israël, uniquement du sous-titrage, à part pour les films d'animation à destination des enfants. Dans les salles, entre 20 et 30 films français sortent chaque année sur les écrans israéliens, ce qui fait du **cinéma français le deuxième cinéma présent** après le cinéma américain qui domine largement le marché.

Encadré 2 : Les médias francophones au Moyen-Orient

Au Qatar, il existe une radio généraliste francophone, Oryx FM. Lancée en janvier 2011, elle diffuse en continu en langue française. Associée à France Média Monde par un accord de partenariat, Oryx FM bénéficie du soutien et des émissions et contenus de RFI. **Il n'existe en revanche pas de chaîne de télévision qatarienne émettant en français. Le projet de création d'une telle chaîne est cependant régulièrement évoqué.**

186 journaux et magazines français sont distribués en Égypte par la société Ahram (groupe de presse Al Ahram). Seule l'élite de la société égyptienne et les spécialistes achètent ces publications, vu leurs prix assez élevés.

Deux journaux égyptiens sont édités en langue française :

- **« Al Ahram Hebdo »** (créé en 1994 avec le concours technique et financier de la France) : le journal accorde un intérêt particulier à la France et à la francophonie. Il publie beaucoup d'enquêtes et d'analyses sur l'Égypte, mais s'intéresse également à l'Afrique (politique, économie, culture, société). Il a signé un accord de jumelage avec le groupe « Liberté de l'Est » et le syndicat de la presse quotidienne régionale française prévoyant des échanges de journalistes et formation professionnelle). Tirage estimé à environ 20 000 exemplaires (principalement diffusé dans les grandes villes égyptiennes).
- **« Le progrès égyptien »**, créé en 1893, est le plus ancien titre de la presse francophone, après « Le Figaro ». L'essentiel du journal consiste en la reprise de dépêches de l'agence MENA ou de l'AFP et l'activité rédactionnelle propre est réduite. D'une qualité médiocre, son lectorat est limité (tirage autour de 7 000), essentiellement des seniors francophones.
- L'édition arabe du **« Monde diplomatique »** réalisée au Caire en collaboration avec le groupe Al Ahram avait cessé de paraître le 19 juin 2013 sur décision d'un tribunal français, en raison des

difficultés financières. Un accord conclu dernièrement entre le groupe égyptien Al Ahram et Le Monde a rétabli cette édition.

L'agence officielle égyptienne (Middle-East News Agency – MENA- créée en 1957, modernisée et informatisée depuis le milieu des années 1990 avec le concours de l'AFP), dispose d'un **service français** qui diffuse environ 150 dépêches par jour aux abonnés en Égypte et à l'étranger.

2.2. Un développement de l'enseignement du et en français dans les pays du Moyen-Orient, à l'exclusion notable d'Israël

La francophonie est en voie de développement en **Arabie saoudite**, comme l'attestent la progression des effectifs de l'Alliance française et la très forte demande sur les quatre établissements scolaires français de Riyad, Djeddah, Jubail et Khobar. **Le développement de l'esprit critique à la française et l'approche pédagogique sont particulièrement valorisés.**

Hormis les quatre écoles françaises homologuées AEFE et MLF (environ 3 000 élèves à la rentrée 2014 dont 70 % des élèves non-français), on compte une dizaine d'écoles qui enseignent le programme français (écoles internationales et écoles dites « communautaires » - essentiellement des écoles africaines). **Un nombre croissant d'écoles privées saoudiennes proposent des sections françaises.** Ces écoles étaient principalement à Riyad et Djeddah, mais d'autres provinces du Royaume formulent désormais des demandes pour la création de sections bilingues. Depuis un an, l'ambassade de France a enregistré des demandes pour développer et mettre en place un enseignement du français dans les maternelles – trois demandes dans les deux derniers mois. La compétition étant forte dans les écoles privées, si l'une introduit le français, les autres suivent très rapidement. L'armée a aussi des structures de formation en français comme l'école de français de la garde nationale de l'Institut militaire des langues.

En **Jordanie**, au cours des dix dernières années, l'enseignement du français a augmenté de 34,1 % par rapport à l'année scolaire 2003-2004. En **Égypte**, la 1^{ère} langue vivante enseignée obligatoirement dans le système éducatif national ordinaire est l'anglais. Une deuxième langue vivante est proposée à partir du lycée, et 75 % des élèves choisissent le français, mais le volume horaire consacré est très restreint.

Le français peut être choisi en première langue vivante dès l'école maternelle dans des structures privées confessionnelles ou d'investissement, dans les anciens établissements de la Mission Laïque (structures semi-privées appelées Institut Al Harreya) et dans quelques écoles nationales expérimentales en voie de disparition. Actuellement, ces établissements accueillent entre 40 000 et 42 000 élèves pour une cinquantaine d'écoles. **Depuis une dizaine d'années, des établissements privés et des sections des établissements confessionnels à programme français se sont développés.** Aujourd'hui treize de ces établissements scolarisent 6 000 élèves. Dans ce groupe, le lycée français du Caire (AEFE) a été rejoint par quatre établissements en contrat avec la MLF, quatre sections françaises dans de prestigieux lycées confessionnels bilingues et quatre établissements indépendants dont deux de taille réduite en province. **La demande de scolarisation dans les établissements privés et internationaux est d'autant plus forte que le système éducatif national est confronté à des difficultés énormes. D'après le ministère de l'éducation et de l'enseignement, 1,7 millions d'élèves égyptiens y seraient inscrits sur un total de 18,3 millions d'élèves.**

En **Iran**, en dehors de l'École française de Téhéran, établissement privé à gestion parentale sous contrat avec l'AEFE (262 élèves dont deux tiers de non-français, inscrits à ce stade pour la rentrée de septembre 2014), il n'existe que deux établissements privés iraniens qui ajoutent un enseignement en français aux cursus officiels, l'un à Téhéran (240 jeunes filles), l'autre à Ispahan (260 élèves). **La demande est en croissance forte sur les deux dernières années et les deux établissements iraniens envisagent une extension prochaine vers le secondaire (collège/lycée).**

Aux **Émirats Arabes Unis**, il y a six écoles enseignant en français. **La demande est en forte croissance** là aussi. En dix ans, trois écoles ont été ouvertes qui accueillent aujourd'hui au total plus de 4 000 élèves. Par ailleurs, depuis deux ans, on observe une augmentation encore plus rapide des communautés francophones dans le pays (5 familles françaises s'installent en moyenne chaque jour). Plus de 70 % des candidatures des élèves non-français ont été rejetées faute de places.

Le Qatar, dans sa composante strictement nationale, ne peut être à ce stade qualifié de francophone. Néanmoins des choix éducatifs en faveur de la langue française ont été faits par les décideurs qatariens (lycée franco-qatarien Voltaire notamment, introduction de l'enseignement du français dans l'enseignement secondaire, traduction systématique en français lors des conférences internationales organisées au Qatar). Alliés à une présence croissante d'expatriés francophones et à une réelle francophilie des élites, ces choix devraient voir le pourcentage de francophones qatariens sensiblement augmenter dans les décennies à venir. **La demande de scolarisation dans le système français à quant à elle explosé ces trois dernières années et les lycées français Bonaparte et franco-qatarien Voltaire refusent désormais plusieurs centaines d'inscriptions à chaque rentrée. La demande de scolarisation « à la française » est telle que des établissements francophones prestigieux, tel le Collège Louise Wegmann de Beyrouth, étudient la possibilité d'une implantation à Doha.**

Israël fait figure d'exception dans ce paysage, puisque le nombre d'écoles proposant des cours de français y diminue. De 40 000 élèves apprenant le français, dans les années 2000, la francophonie dans les établissements secondaires affiche seulement 18 000 élèves en 2014. Le nombre d'établissements, de classes, de professeurs d'élèves diminuent de 10 à 15 % d'une année sur l'autre. **Les francophones (environ 10 % de la population), en faisant leur « alya » (installation en Israël), ont choisi l'intégration.** Ils ont privilégié pour leurs enfants l'apprentissage de l'hébreu, d'autant que les programmes de français ne prennent pas en compte les besoins des enfants des francophones, s'adressant uniquement à des enfants qui débutent leur apprentissage du français. Les chefs d'établissements scolaires décident des langues qu'ils proposent. **La faible disponibilité d'enseignants de français influence leur décision.** Depuis plusieurs années, les enseignants de français sont de moins en moins nombreux : diminution de 10 à 15 % d'une année sur l'autre. A la suite de la fermeture des classes de français, certains enseignants se sont formés pour enseigner d'autres disciplines, d'autres sont partis en retraite et n'ont pas été remplacés. **Aucun étudiant n'a choisi de se former pour être enseignant de français depuis trois ans.**

Dans la circulaire ministérielle de politique linguistique de 1996, le français avait pourtant un statut particulier : il pouvait être proposé en langue vivante 1 (LV1), LV2 ou LV3. Actuellement, la première langue vivante est l'anglais. Elle est enseignée à partir du niveau CE2 et est obligatoire jusqu'en terminale. Les autres langues vivantes (l'arabe, le français, l'espagnol, l'italien, l'allemand, le chinois, le russe, l'amharique) sont enseignées à partir du niveau cinquième. La réforme de l'enseignement qui entrera en vigueur à la rentrée 2014-2015 n'est pas favorable à l'apprentissage d'une seconde langue : les LV2 deviennent une option à partir de la classe de troisième au même titre que les disciplines artistiques ou scientifiques.

2.3. Le droit continental, source des systèmes juridiques de nombreux pays de la région, est graduellement supplanté par le droit anglo-saxon

Le domaine de la justice en **Égypte** est particulièrement exemplaire de cette prégnance de la langue française héritée de l'histoire. Le droit égyptien est directement inspiré du droit français depuis le XIX^{ème} siècle (exemple de la codification civile égyptienne par le juriste égyptien francophone Al Sanhoury Pasha et adoptée en 1949 en **s'inspirant principalement du Code Napoléon de 1804**).

Plusieurs **accords de coopération** existent qui illustrent l'importance du vecteur francophone dans le domaine de la justice :

- ♦ l'adhésion de la **Cour de cassation égyptienne** à l'Association de Hautes juridictions de cassation des pays ayant en partage l'usage du français regroupant ainsi 48 Cours suprêmes et Cours de cassation ;
- ♦ la coopération juridique étroite entre le **Centre national d'études judiciaires (CNEJ)** créé en 1981 **sur le modèle de l'École nationale de la Magistrature (ENM)** créée en 1958, pour la formation juridique des juges et parquetiers (formation initiale d'un an à deux ans et formation continue d'une semaine à un mois) ;
- ♦ la création en 1989 de l'Institut de droit des affaires internationales (IDAI), de **l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne sur le campus de l'Université de Caire** où l'ensemble des cours est assuré par des enseignants-chercheurs français ;
- ♦ l'Association française des juristes francophones fondée en 1992, et plus récemment l'Association des anciens élèves de l'IDAI, créée en 2012, regroupant un grand nombre de juristes égyptiens francophones et les anciens étudiants égyptiens de l'Institut de droit des affaires.

Le droit **bahreïnien** étant inspiré du droit égyptien, le droit continental constitue le fondement de la loi bahreïnienne.

Le droit **saoudien** en général est influencé par la Sharia. En revanche, **l'influence du droit des affaires français est prégnante** dans certains textes du droit des affaires, notamment ceux régissant les contrats d'agence et les activités en franchise.

Deux systèmes juridiques se côtoient également en République islamique d'**Iran**. **Le droit civil, par opposition à la jurisprudence islamique (fiqh) s'est largement inspiré du droit continental et de l'expérience française. La Constitution, mais aussi le Code civil, le Code du travail et le Code du commerce ont été calqués sur les textes français et ce parfois avant même la dynastie Pahlavi (1925).** La Cour de justice administrative iranienne est également très similaire au Conseil d'État français. **Le droit continental prime donc en Iran, mais l'école anglo-saxonne progresse.** Petit à petit, une école de juristes sinon francophones, du moins francophiles, très sensible aux normes de droit continental, est supplantée par un courant de jeunes collègues formés dans les pays anglo-saxons.

Le droit **omanais**, d'inspiration française, est également de plus en plus influencé par le droit issu de la *Common Law*, dans la mesure où la plupart des juristes sont issus des formations anglo-saxonnes.

Au **Qatar**, on retrouve la même problématique, avec deux principaux systèmes juridiques qui coexistent :

- ♦ la Sharia, loi islamique, pour le droit pénal et le droit des personnes ;
- ♦ **le droit écrit d'inspiration française, pour ce qui concerne le droit des affaires** (sociétés, contrats, droit de propriété...) ;

- ♦ le droit écrit n'est pas entièrement codifié mais il existe **une loi intitulée Code civil**. L'origine de la diffusion du droit français au Qatar remonte à la campagne d'Égypte de Napoléon Bonaparte. Celle-ci a notamment abouti à l'édition d'une version en arabe du Code civil version 1804, laquelle s'est ensuite diffusée dans l'ensemble du monde arabe.

De manière plus récente, la *Common Law* a commencé à gagner en influence en raison notamment de l'omniprésence des cabinets anglo-saxons qui le plus souvent ont la charge de la rédaction de contrats relatifs aux grands projets réalisés au Qatar.

3. Amériques¹⁸

L'Amérique latine est culturellement plus proche des aires anglophones, hispanophones et lusophones. En raison de l'influence historique et linguistique de l'Espagne, et de l'influence culturelle et économique des États-Unis, **il serait excessif de parler de réelle francophonie en Amérique latine.**

La France y jouit d'un certain prestige, notamment **intellectuel et artistique** et d'un capital de sympathie issu de l'histoire. L'exemple de **l'Uruguay** est significatif à cet égard. Au milieu du XIX^{ème} siècle, la communauté française comptait **pour près d'un tiers de la population de ce pays**. Les descendants de Français ne sont plus des francophones, mais conservent leur attachement à la culture française. **L'hymne de Honduras comprend une longue strophe à la gloire de la France**, de sa révolution et de ses libres penseurs. **Le français a été très présent au Brésil, constituant la seule langue étrangère enseignée jusque dans les années 1960.** Aujourd'hui, même si le français n'y reste parlé que par une élite restreinte, le pays a maintenu une francophilie certaine.

Les domaines où les populations d'Amérique latine reconnaissent un avantage comparatif fort aux entreprises francophones sont **le droit et la gastronomie**. Ces atouts ne sont pas acquis et leur maintien demande des actions de relais structurées. La promotion de la francophonie en Amérique latine relève essentiellement d'une volonté politique.

Encadré 3 : Au Guatemala, une volonté politique récente de rapprochement avec la France

Le Guatemala n'appartient pas à l'OIF et ne peut pas véritablement être qualifié de francophone. On estime à 5 000 le nombre d'apprenants de français sur une population de 15 millions d'habitants (2 000 à l'université, 2 000 dans les trois Alliances françaises). Le français n'est pas enseigné dans le secondaire public.

Récemment, les autorités guatémaltèques ont fait part aux autorités françaises de leur souhait de se rapprocher de la francophonie « politique », en particulier en raison de la participation du Guatemala à plusieurs opérations de maintien de la paix à l'ONU dans les pays francophones (Haïti, RDC), et de ses relations étroites avec la région Caraïbe (participation du Guatemala à l'Association des États de la Caraïbe).

¹⁸ 25 postes diplomatiques ont répondu au 1^{er} juillet 2014 : Argentine, Bahamas, Bolivie, Brésil, Canada y compris Québec, Chili, Colombie, Cuba, Dominique, Louisiane, Equateur, Guatemala, Guyana, Honduras, Jamaïque et Bahamas, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République Dominicaine, Sainte-Lucie, Salvador, Suriname, Trinité-et-Tobago, Uruguay.

3.1. Le nombre et la qualité des professeurs de français est insuffisante dans certains pays d'Amérique latine

S'agissant du déficit d'engagement dans la formation des professeurs de français, l'exemple de la **République dominicaine** est particulièrement illustratif. Dans ce pays, le français est une langue obligatoire pendant l'enseignement primaire et secondaire au même titre que l'anglais, et ce à partir de la classe de CM1. En réalité, le français bénéficie peu de ce statut exceptionnel car la formation initiale des professeurs de langue ne permet pas une maîtrise égale des deux langues. Dans les faits, **le français est donc peu ou mal enseigné**, voire pas du tout. Cette situation est quasi-générale dans l'enseignement public dominicain, et connaît quelques exceptions dans certains établissements privés du secondaire.

Pour autant, la demande d'enseignement en français est forte dans ce pays : les lycées français font l'objet d'une demande croissante de la part des familles dominicaines aisées qui recherchent la qualité de l'enseignement à des coûts de scolarité inférieurs à ceux pratiqués par les écoles américaines.

Avec 3700 élèves, le lycée français de Mexico est le lycée conventionné le plus important du réseau AEFE.

Encadré 4 : Le développement des écoles d'immersion en Louisiane

La Louisiane peut être considérée à la fois comme l'Etat le plus francophone (environ 3,5 % de locuteurs, et 10-15 % de francophones dans la région Acadienne) **et le plus francophile des États-Unis**. Il présente la particularité d'avoir dans son corpus juridique local un **héritage important du Code civil français**. C'est le seul État fédéré des États-Unis qui exige, pour l'inscription comme avocat à son barreau, d'avoir étudié le droit continental.

En Louisiane, le français peut être choisi comme langue d'enseignement à partir de la maternelle jusqu'au collège (30 écoles dites d'immersion en français, 5 000 élèves). Hormis dans trois écoles du réseau AEFE, c'est le programme américain qui est enseigné en français. En dix ans, les effectifs de ces écoles d'immersion ont triplé, avec, en moyenne, chaque année une augmentation de 15 % à 20 % des demandes d'inscription. En 2013, une loi a été adoptée disposant que, sur tout le territoire de la Louisiane, 25 parents d'élèves peuvent acquérir le droit d'obtenir de leur bureau scolaire l'ouverture d'une classe d'immersion en français dans leur école. Par ailleurs, une filière de formation des professeurs louisianais des écoles d'immersion en français a été mise en place : chaque année environ 10 élèves-professeurs partent en France à l'Académie de Rennes pour compléter leur formation.

Cette francophilie et francophonie sont perçues comme **un atout pour l'attractivité de la Louisiane, notamment dans le tourisme**. Beaucoup de membres de l'élite en Louisiane ont des noms français et sont d'origine française - leur francophilie les conduise à voyager souvent en France.

3.2. Les pays d'Amérique latine sont des pays de droit continental

Dans un grand nombre de pays de l'Amérique latine, la France est considérée comme un pays de référence pour l'influence historique du droit continental et la défense des droits de l'homme. **C'est souvent dans le domaine juridique que réside le plus grand vivier francophone**. Le droit civil et le droit des affaires **colombien** s'inspirent du système français (rédaction des contrats, juridictions commerciales, etc.). En **République dominicaine**, le code napoléonien, notamment le code civil, est la référence et plusieurs juristes, magistrats des hautes juridictions (Cour suprême et Cour de cassation), ont été formés en France ou au droit français.

Annexe II

Les juristes **cubains** échangent régulièrement avec leurs homologues français. Ils participent au projet OHADAC (Organisation pour l'Harmonisation du Droit des affaires dans la Caraïbe) visant à la mise en place d'un système de droit unifié des affaires. L'OHADAC vise à constituer un instrument au service du rayonnement juridique et économique à long terme et à poser les bases d'une réelle intégration régionale des pays de la Caraïbe.

S'agissant du droit des affaires au Brésil, la France a eu une influence certaine. La loi des sociétés anonymes brésilienne de 1976 s'est inspirée de celle de la France de 1966.

Si les systèmes juridiques de ces pays gardent une empreinte française encore forte, ils font face à un urgent besoin d'actualisation. **A défaut d'une coopération active de la France dans ce secteur, cette mise à jour pourrait se traduire par un recul de l'influence française, face à la stratégie offensive anglo-saxonne.** Le cas panaméen est illustratif. Le Panama a engagé un processus de réforme de ses institutions pour se conformer au droit anglo-saxon (système accusatoire) : les Etats-Unis financent un programme de coopération judiciaire de l'ordre de 15 millions de dollars.

Au Canada, le droit des affaires est régi par les règles de *Common Law*, à l'exception du Québec. Afin de maintenir le français comme langue des affaires, le Québec a adopté une Charte de la langue française qui énonce des règles relatives à l'affichage public et commercial, l'étiquetage des produits, les jeux et logiciels, les noms des entreprises, la documentation commerciale et publicitaire, ainsi que l'ensemble des communications avec les clients. Hors du Québec, la langue des affaires reste presque exclusivement l'anglais et les entreprises françaises s'adaptent systématiquement aux exigences linguistiques des provinces.

3.3. La francophilie en Amérique latine passe aussi par la gastronomie

La gastronomie française jouit d'une excellente image en Amérique latine. C'est la référence pour tous les grands chefs **péruviens** qui, pour bon nombre d'entre eux, ont été formés en France (cas du plus célèbre chef péruvien, Gaston Acurio). L'Ecole « Le Cordon Bleu », qui a une franchise à Lima et l'Université Saint Ignace de Loyola (USIL), développe un programme de double diplôme avec l'Institut Paul Bocuse. En 2014, **une dizaine d'accords de coopération ont été établis entre Instituts français et équatoriens** (Institut Paul Bocuse, Institut des Écoles Hôtelières françaises, etc.). Au **Guatemala**, les formations techniques dans le secteur de la gastronomie, très populaires, proposent souvent des cours de français à leurs élèves. C'est le cas de l'ACAM (Académie Culinaire d'Amérique Centrale), de l'INTECAP (Institut Technique de Capacitation et de Productivité, formation « chef de cuisine »), ainsi que de la filière technique hôtellerie et restauration de l'Université privée Rafael Landivar.

Au **Salvador**, l'entreprise locale « Le Croissant » importe de savoir-faire français en boulangerie et pâtisserie. En **Argentine**, l'association Lucullus regroupe plus d'une vingtaine de professionnels français de la gastronomie : des chefs, dont plusieurs animent des émissions télévisées à succès, des boulangers-pâtisseries, une école de cuisine et d'hôtellerie. L'association organise, deux fois par an, des marchés français sur des places publiques, et une fois par an une course de chevaux, suivie d'une soirée de la gastronomie française.

Encadré 5 : Festival du film français au Cuba

Le cinéma français est fortement représenté à Cuba, grâce au Festival du Film français présent depuis 17 ans sur l'île. Il attire plusieurs dizaines de milliers de spectateurs par an, à La Havane et dans les grandes villes de la province, pendant un mois, devant des projections en version originale sous-titrée en espagnol. Par ailleurs, tout au long de l'année, les cinémas cubains diffusent des films français en version originale avec des sous-titres en espagnol.

Encadré 6 : Coopération scientifique entre la France et l'Uruguay

En 2006, la France a collaboré à la création de l'Institut Pasteur de Montevideo (le seul à porter ce nom en Amérique Latine). La coopération scientifique offre un potentiel de développement important, porté par la croissance uruguayenne et par la signature d'accords du CNRS (2013) avec l'Agence nationale de la recherche et de l'innovation (ANI) uruguayenne, l'Académie des sciences (2014) et l'Institut national du Cancer (perspective 2015).

La recherche sur le cancer est un des piliers de la coopération entre la France et l'Uruguay depuis les années 1990, avec la création du premier service public de greffe de moelle à l'Hôpital Maciel. Ce dernier continue de collaborer avec l'Institut Paoli-Calmettes à Marseille, l'Hôpital Saint Louis de Paris, la Faculté de Médecine de Paris VII et l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris.

4. Asie¹⁹

A défaut d'être francophones, les pays de cette zone géographique sont, à de très rares exceptions près²⁰, francophiles. Cette francophilie présente des caractéristiques communes :

- ♦ la France représente une référence historique et culturelle pour la majorité de la population de ces pays ;
- ♦ pour autant, la France attire relativement peu d'étudiants asiatiques, sauf dans le secteur médical ;
- ♦ la francophonie pourrait connaître un regain d'intérêt lié aux ambitions africaines de la plupart des pays de la région.

4.1. La France représente une référence historique et culturelle pour la majorité de la population de ces pays

La francophonie et la francophilie en Asie s'expliquent en partie par le passé colonial de la France. Le **Cambodge**, membre de l'OIF depuis plus de 21 ans, avec près de 410 000 locuteurs francophones, soit 2,7 % de la population, est un **pays francophone et francophile**. Sur les 28 ministres de l'actuel gouvernement, 17 sont francophones.

Le **Vietnam** n'est que minoritairement francophone, même s'il a accueilli en 1997 le premier sommet de l'OIF. L'OIF estime à 0,7 % la proportion de Vietnamiens francophones (soit environ 630 000 personnes). Le français n'y a jamais été utilisé comme langue de communication au sein de la population. La maîtrise de la langue française reste **réservée à une élite** qui s'est formée en français, souvent dans des secteurs d'excellence comme la médecine.

La proportion de hauts fonctionnaires parlant le français est d'environ 20 %. A titre d'exemple, la Vice-présidente de la République, M^{me} Nguyen Thi Doan, est francophone, tout comme deux autres membres du gouvernement, le Ministre de la Santé et le Ministre de la Justice.

Pourtant, le français est un élément de l'héritage culturel vietnamien et marque encore ce pays. Le vocabulaire vietnamien compte un grand nombre de mots d'origine française. **La francophilie reste très forte** au Vietnam et repose sur une grande appréciation de la culture française.

¹⁹ 20 postes diplomatiques ont répondu au 1^{er} juillet 2014 : Afghanistan, Bangladesh, Brunei, Cambodge, Chine et Hong Kong, Corée du Sud, Indonésie, Japon, Kazakhstan, Laos, Malaisie, Népal, Ouzbékistan, Pakistan, Singapour, Taiwan, Thaïlande, Turkménistan, Vietnam.

²⁰ La Malaisie ne peut pas être caractérisée comme un pays francophile. Même si la France bénéficie dans l'ensemble d'une bonne image auprès des Malaisiens, elle reste globalement peu connue de ces derniers qui ne manifestent pas d'intérêt particulièrement marqué à l'égard de la culture ou des produits français.

Le **Laos** peut être considéré comme francophone, moins par le nombre des locuteurs du français (estimé à 60 000 francophones et 130 000 francophones partiels, soit 3 % de la population), qu'au regard des **liens historiques** qui font de la France et du Laos des partenaires privilégiés.

Dans d'autres pays d'Asie, la francophilie relève davantage du choix des gouvernants de se rapprocher de la France et de la culture française. En **Afghanistan**, la francophilie d'une partie de la population s'explique par la relation privilégiée qu'ont pu entretenir la France et l'Afghanistan à certains moments de leur histoire : visite du roi Amanullah en France en 1928, création de la Délégation archéologique française en Afghanistan, soutien apporté à Ahmad Shah Massoud durant l'occupation soviétique, coopération en matière d'éducation.

L'éducation explique également la francophonie. L'élite afghane a été souvent formée soit en France, soit dans l'un des deux lycées en Afghanistan (Esteqlal pour les garçons et Malalai pour les filles). Jusqu'au début des années 1980, l'enseignement de ces deux lycées était prodigué en français. Quelques grandes figures du monde politiques afghan y ont ainsi appris le français : le roi Zaher Shah et son fils Mirwais Zaher, le commandant Ahmad Shah Massoud, l'écrivain franco-afghan Atiqullah Rahimi, l'ex-ministre des affaires étrangères et candidat des élections présidentielles de 2014, Zulmai Rasoul.

En Chine, les séjours en France de plusieurs hauts dirigeants du Parti communiste chinois (Zhous Rnlai, Deng Xiaoping, Cai Hesen, Chen Yi, etc.) font partie de l'historiographie officielle.

En Asie, l'élite aisée et éduquée reste particulièrement attachée à la culture française, et **fait de la connaissance de la langue française un marqueur social, à l'instar de l'élite pakistanaise.**

Encadré 7 : En Thaïlande, une « francophonie par choix »

A la différence de trois de ses voisins membres de l'OIF (Cambodge, Laos et Vietnam), **la Thaïlande n'est pas de tradition francophone liée à un passé colonial.** Pourtant, le français y occupe une position privilégiée.

La raison principale de ce choix réside dans le **fort attachement de la famille royale thaïlandaise à la langue française.** L'actuel Roi Bhumibole, sa sœur aînée, la Princesse Galyani Vadhana sont de parfaits francophones ayant toujours correspondu entre eux en français, en raison d'une enfance en Suisse romande. Ils ont beaucoup contribué à la promotion du français en Thaïlande.

La Princesse a créé en 1997 l'Association Thaïlandaise de Professeurs de Français (ATPF). Aujourd'hui présidée par la fille du roi, la Princesse Sirindhorn, l'association structure le corps des enseignants de français avec 903 professeurs membres. Elle illustre le dynamisme du développement du français à travers ce pays qui compte environ **40 000 apprenants dans l'enseignement secondaire et 5 000 dans l'universitaire.** Seuls l'anglais et le mandarin enregistrent plus d'apprenants dans le secondaire.

4.2. Pour autant, la France attire relativement peu d'étudiants asiatiques, sauf dans le secteur médical

La France représente une option pour les étudiants asiatiques, derrière les États-Unis, mais souvent parmi les premiers en Europe. Elle est parfois perçue **comme une alternative au modèle américain.**

Annexe II

La France est le 5^{ème} pays d'accueil des étudiants **chinois** en 2012, 2^{ème} destination d'études en Europe, après la Grande Bretagne, pour les étudiants **hongkongais**. Les systèmes d'enseignement supérieur français et chinois étant très différents, le paysage universitaire français est souvent difficile à comprendre pour les Chinois. Leur choix repose souvent sur les classements internationaux tels que le classement de l'université Jiaotong de Shanghai et ceux de Financial Times. Or les établissements français n'y sont pas particulièrement bien placés. De surcroît, les frais d'inscription relativement bas pour les institutions publiques concourent à donner une image erronée de la qualité de l'enseignement supérieur français.

La France est la 3^{ème} destination préférée des étudiants vietnamiens après les États-Unis et l'Australie : 6 500 étudiants vietnamiens étudient en France, ce qui fait de la France **la première destination non anglophone pour les études supérieures à l'étranger**. Face à la concurrence accrue des filières anglophones, certaines formations issues de la coopération française sont offertes en anglais (Centre Franco-Vietnamien de Gestion, Université des Sciences et Technologies), incluant néanmoins un enseignement en français renforcé. **Aux Philippines, le nombre d'étudiants en partance pour la France a triplé ces dix dernières années**. De même, **la France reste pour les étudiants thaïlandais une alternative, derrière les Etats-Unis, l'Australie, la Grande Bretagne et la Chine**, mais devant les autres pays européens. Les étudiants thaïlandais **vont suivre en France des cours en anglais** et parfois un cours de français de base.

Les étudiants asiatiques ne cherchent pas nécessairement à faire carrière en France, et se heurtent parfois à des difficultés de renouvellement de leur visa.

Le secteur médical fait figure d'exception. **La médecine française constitue l'un des secteurs les plus attractifs pour les étudiants de cette région**.

Au **Vietnam**, la médecine est inscrite dans les secteurs de prédilection de la coopération française. Initiée dans les années 1990, la politique de coopération en matière de formation des médecins spécialistes vietnamiens en France a permis de former plus de 2 000 médecins. Elle a remodelé le monde médical vietnamien en développant un corps de spécialistes francophones dont la quasi-totalité de l'élite hospitalière et universitaire actuelle est issue (dont le Ministre de la santé, de nombreux recteurs d'université, directeurs d'hôpital, chefs de service). Ce réseau francophone est le vecteur d'un lien très étroit avec l'école de médecine française à travers de nombreuses collaborations interuniversitaires et hospitalières. Dans ce cadre, la France assure un programme de formation postuniversitaire dispensé dans les différentes facultés de médecine (Hanoi, Ho Chi Minh Ville, Huen Hai Phong) par des enseignants français et vietnamiens francophones, aboutissant à la validation d'un diplôme interuniversitaire (DIU). En 2013, plus de 1 500 médecins ont bénéficié de ces enseignements.

La coopération médicale entre le Laos et la France est très active, souvent à l'initiative des médecins d'origine laotienne résidant en France. Au Laos, l'Institut francophone pour la médecine tropicale (IFMT), financé par l'AUF, dispense des cours au niveau master depuis dix ans. L'Institut Pasteur de Laos et le Centre d'Infectiologie Christophe Mérieux sont deux Instituts majoritairement francophones. A titre d'exemple, 90 % des chercheurs de l'Institut Pasteur ont choisi la filière francophone.

En Chine, il existe quatre filières médicales francophones (Shanghai, Wuhuan, Chongqing, Kunming) qui s'appuient soit sur des institutions universitaires francophones anciennes créées par des missions jésuites (Shanghai en 1903 et Kunming en 1933), soit sur des partenariats franco-chinois plus récents (filières de Wuhuan et Chongqing, créées en 1998). Ces filières intègrent entre 160 et 230 étudiants chaque année, les forment à la langue française médicale, leur dispensent une formation médicale en français, en leur proposant des formations en France d'une durée allant de trois mois à une année. Près de 2 000 médecins chinois ont été formés depuis 1997. Au total, ce sont **plusieurs milliers de médecins francophones qui pratiquent aujourd'hui dans toutes les provinces de Chine**. Leur sentiment d'appartenance est fort et affirmé. A titre d'exemple, le Professeur Chen Zu, ancien ministre chinois de la santé, actuel Vice-président du comité permanent de l'Assemblée nationale populaire, est diplômé de la filière de Shanghai. Il a joué un rôle majeur dans l'ouverture de la Chine vers la France pour les coopérations en matière de santé, avec en particulier la signature d'un accord intergouvernemental en 2004 sur les maladies infectieuses émergentes. Ces initiatives témoignent d'un réel potentiel du dispositif de formation médicale en termes de diplomatie d'influence.

Encadré 8 : Coopération scientifique franco-cambodgienne

La présence de centres de recherche français au Cambodge offre à la France un avantage comparatif certain par rapport à d'autres bailleurs dont la présence au Cambodge se résume à la mobilisation de fonds.

Dans ce pays où le **médicament français constitue 17 % de la part du marché** cambodgien des médicaments, les centres de recherche français se sont regroupés sous la houlette de l'Institut Pasteur de Cambodge. **Cet Institut sert à la fois de plateforme et de coordinateur pour mener des recherches précises et lever des fonds auprès de bailleurs internationaux.**

De plus, **les centres de recherche français servent de référence pour les autorités cambodgiennes**, l'Institut Pasteur du Cambodge assurant par exemple pour le compte du Gouvernement cambodgien et de l'OMS la fonction de veille épidémiologique.

4.3. La francophonie pourrait connaître un regain lié aux ambitions africaines de la plupart des pays de la région

Un sommet Thaïlande-Afrique aurait dû être organisé au début de l'année 2014 à Bangkok. Cet événement qui a été annulé en raison de la crise politique, a mis en exergue un réel intérêt des autorités thaïlandaises pour le continent africain.

La même volonté d'accroître les relations économiques et commerciales en Afrique francophone est à l'origine du souhait du **Ministère des affaires étrangères indonésien de développer un programme de formation des diplomates francophones**.

Sur les cent dirigeants d'entreprises les plus importants du Cambodge, on dénombre une vingtaine de francophones, qui considèrent la langue française comme un atout pour développer leurs relations commerciales avec les pays francophones d'Afrique.

5. Europe²¹

Les pays européens sont en grande majorité francophiles. Une image idéalisée de la France est entretenue dans nombre de pays européens, mais la France contemporaine demeure assez mal connue de la population de ces pays. Le processus d'adhésion à l'Union européenne a favorisé une montée en puissance de la francophilie.

Certains secteurs économiques, comme l'agroalimentaire, les secteurs du cosmétique et du prêt-à-porter bénéficient de cette francophilie, même s'ils subissent la concurrence des produits allemands (secteur automobile) et italiens (gastronomie).

Bien que l'Europe soit en grande partie francophile, le nombre de francophones décroît. Les choix individuels et les politiques linguistiques actuelles privilégient l'anglais et les langues des voisins proches, ainsi que celles des partenaires économiques majeurs (allemand, russe, espagnol).

5.1. Les pays européens sont largement francophiles, et cette francophilie bénéficie à certaines industries françaises

5.1.1. Les pays européens sont historiquement francophiles

La culture française fait partie de l'histoire de grand nombre de pays européens, nourrie par les liens tissés entre la France et ces pays, souvent autour de quelques figures et épisodes emblématiques. L'utilisation récente du tableau de Delacroix « La liberté guidant le peuple » brandissant le drapeau de l'Union européenne lors de la révolution de « l'Euro Maidan » est significative de l'importance de cette influence. En effet, cette image de langue de la culture, du débat des idées et de l'éducation aide au maintien de l'attractivité du français. Cependant, si le français reste associé à une image d'élégance et de savoir-vivre, il pourrait dans de nombreux domaines (commercial, technique, scientifique) être davantage assimilé à un label de compétence, de qualité, de célérité, valeurs auxquelles aspire une classe moyenne urbaine en croissance et de plus en plus exigeante dans ses modes de consommation.

5.1.2. La construction européenne est un atout pour la francophonie diplomatique

La construction européenne encourage la francophonie dans les pays où les postes bruxellois sont hautement prisés et constituent un élément important dans les déroulements de carrière. En **Croatie**, le processus d'adhésion à l'Union européenne a réellement favorisé une montée en puissance de la francophilie. On le constate à travers le succès formations au français pour les fonctionnaires croates, financés par le gouvernement croate et par l'OIF.

C'est également le cas de **Malte** où la perspective de la présidence de l'UE, au premier semestre de 2017, est à l'origine d'un intérêt croissant pour l'apprentissage du français.

En **Slovaquie**, la préparation de la présidence slovaque du Conseil de l'UE (2^{ème} semestre 2016) agit également comme un accélérateur de la francophonie avec l'organisation de deux à trois semaines thématiques en français, le doublement du nombre annuel de séjours en immersion linguistique des hautes personnalités, ainsi que la mise en place sur fonds européens d'actions de formation en français d'une centaine de fonctionnaires.

²¹ 40 postes diplomatiques ont répondu au 1^{er} juillet 2014 : Albanie, Allemagne, Andorre, Arménie, Autriche, Belgique, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Estonie, Finlande, Géorgie, Grèce, Irlande, Italie, Kosovo, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Macédoine, Malte, Moldavie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Russie, Serbie Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie, Ukraine.

L'assouplissement du régime des visas européens en 2000 et l'adhésion de la **Bulgarie** à l'Union européenne en 2007 ont favorisé les échanges avec la France : en l'espace de dix ans, ces **échanges ont été multipliés par sept**. Cette évolution pourrait trouver un facteur d'explication dans le nombre croissant d'étudiants bulgares poursuivant leurs études en France. Il s'agit d'environ **2 000 étudiants par an**, dont une partie importante revient en Bulgarie en intégrant les **entreprises françaises implantées localement** ou en développant le commerce bilatéral.

5.1.3. Cette francophilie est entretenue par le cinéma français

Troisième marché européen après la France et le Royaume-Uni en termes de fréquentation cinématographique, **l'Allemagne en est le premier marché européen pour les exportations de films français à l'étranger** et est également le **troisième partenaire de coproduction** derrière la Belgique et le Luxembourg. Les productions diffusées sont majoritairement doublées, sauf dans les salles d'arts et d'essais.

En **Italie**, les films français représentent **entre un tiers et la moitié de l'ensemble des entrées des films européens**.

En **Croatie**, l'intérêt pour les films français augmente depuis 2012. Depuis la rentrée 2013, la télévision, publique et privée, diffuse régulièrement des séries françaises en version originale, à toute heure et pour tout public. Trois à quatre longs métrages français en version originale sont diffusés sur les cinq principales chaînes de télévision chaque semaine, dont la moitié aux heures de plus grande écoute. Une offre plus vaste d'une quinzaine de titres est disponible sur des chaînes payantes et en VOD. Les salles de cinéma, multiplexes, réseaux indépendants, salles d'art et essai, diffusent depuis 2014 de cinq à six films français par mois. Tous les programmes sont diffusés en version originale sous-titrée.

Après les films finlandais et anglophones qui dominent le marché, les films francophones sont les plus diffusés en Finlande. En 2013, 14 films français sont sortis en distribution commerciale (en comparaison : deux films allemands). Cette tendance se renforce grâce aux nombreux festivals de films qui proposent des productions françaises, lesquelles intègrent ensuite le réseau de diffusion commerciale. Les séries télévisées françaises ne sont généralement pas très connues en Finlande, et ne sont pas diffusées par les chaînes commerciales, à l'exception de certains feuilletons. Cependant, la radiotélévision publique nationale YLE achète régulièrement de nouvelles séries françaises et les diffuse notamment sur la chaîne TEEMA (équivalent d'ARTE). Récemment, « Un Village français » s'est avéré être un franc succès avec 5 saisons diffusées sur TEEMA. Les films et des séries télévisées sont très rarement doublés, à l'exception des films d'animation et des dessins animés. La pratique de sous-titrage est dominante.

L'Institut français de **Lituanie** produit un festival annuel de films français de jeunes auteurs, « Les Ecrans d'Hiver », reconnu des professionnels du cinéma comme du grand public. L'ambassade de France en Albanie a développé des projections de films français (40 films/an) à partir de la plate-forme IFCinéma dans plusieurs ciné-clubs gratuits, y compris en province. Les projections sont sous-titrées et servent de relais à l'enseignement du français.

A Chypre, alors que les salles commerciales programment presque exclusivement les grandes productions anglo-saxonnes, à destination d'un jeune public, les ciné-clubs révèlent un intérêt marqué de leurs publics (en général plus âgé et cultivé) pour le cinéma français.

La musique française rencontre également un certain succès en Allemagne. Aujourd'hui l'Allemagne est la première destination à l'export des producteurs phonographique français : 13,2 % du chiffre d'affaires global.

5.1.4. L'image des produits français est associée au luxe et à l'idée d'un certain art de vivre

Les biens agroalimentaires, les secteurs du cosmétique et du prêt-à-porter moyen et haut de gamme bénéficient généralement d'une très bonne image.

La **gastronomie francophone** est perçue comme une gastronomie prestigieuse et constitue une référence. L'Institut français de **Lituanie** a mis récemment en place une offre de **cours de français sur objectifs spécifiques**, en partenariat avec un restaurant et un café, qui combinent apprentissage de la langue et initiation à la gastronomie française. Ce cours suscite beaucoup d'intérêt.

Au **Pays-Bas**, les programmes de télévision sur la gastronomie sont assez souvent animés par des Français, résidents dans le pays, qui s'expriment en néerlandais.

Par ailleurs, parmi les activités françaises délocalisées, on peut citer le cas de la chaîne de boulangerie « Le Fournil », qui fait venir au Pays-Bas des jeunes boulangers français ne parlant pas anglais. Les vins français jouissent d'une bonne notoriété et l'offre est prisée : un vin consommé sur trois aux Pays-Bas est français.

Assimilée après la chute du communisme à un luxe désormais visible et théoriquement accessible, mais réservée dans les faits à une élite financière, la cuisine française a bénéficié en **Russie** d'un très grand prestige auprès des milieux nouvellement enrichis de l'époque Eltsine. Toutefois, elle n'a pas su, contrairement aux cuisines italiennes et japonaises, anticiper l'émergence et les besoins d'une nouvelle classe urbaine qui s'est rapidement identifiée aux nombreux Sushi et Trattorias, mieux adaptés à ses moyens financiers et à son train de vie plus modeste. En effet, la gastronomie francophone est confrontée à une excellente concurrence italienne, y compris sur le vin. En Macédoine, l'Italie est nettement plus présente dans la restauration et l'épicerie fine, en raison de l'existence des entreprises familiales plus petites et donc plus souples pour s'adapter au marché local.

Les produits industriels sont appréciés pour leurs qualités technologiques. Toutefois, la France n'est généralement pas perçue comme un pays industriel et dynamique dans les domaines de pointe tels que l'architecture, l'urbanisme, les hautes technologies, les industries liées à l'environnement.

5.1.5. Le nombre de francophones décline dans les pays d'Europe de l'Ouest

Aux **Pays-Bas**, l'apprentissage du français décline. Les élites perdent une pratique du français qui a été commune dans l'après-guerre et jusque dans les années 1970 et 1980, construction européenne aidant.

C'est également le cas du **Portugal**, où le français n'est plus enseigné comme première langue depuis la fin des années 1970. La francophonie des hommes d'affaires s'en ressent : les générations les plus âgées (au-delà de 50 ans) comprennent encore bien le français, mais les générations plus jeunes sont beaucoup plus familières de l'anglais.

Au **Danemark**, le français partage le statut de seconde langue vivante avec l'allemand. Pourtant, **80 % des élèves choisissent l'allemand en seconde langue vivante contre 10 % le français**, les écoles ayant l'obligation de proposer l'allemand, mais pouvant ne pas proposer le français.

A Malte, le nombre d'élèves apprenant le français est en baisse de plus de 10 % depuis 10 ans. Plusieurs causes sont identifiées : d'une part, l'option informatique est souvent choisie au détriment des langues vivantes ; d'autre part, la concurrence pour le français autrefois limitée à l'italien et à l'allemand s'est accrue avec le chinois, le russe et l'espagnol ; enfin, la baisse de la natalité se traduit par une décrue des effectifs scolaires.

En **Suisse**, la Confédération, dont les pouvoirs sont limités dans le domaine de l'éducation (qui est une compétence nationale), fait pression sur les cantons concernés pour que le français continue de faire partie des langues enseignées à l'école primaire, au nom de la cohésion nationale et du plurilinguisme. En effet, un débat a lieu actuellement en Suisse concernant les velléités, souvent d'ordre idéologique, de certaines autorités cantonales ou de certains groupes de pression (politiques ou professionnels) dans les cantons germanophones de ne plus proposer à l'école primaire qu'une seule langue vivante étrangère. Le risque est que ce soit le français qui pâtisse de cette mesure, au bénéfice de l'anglais.

5.1.6. Dans les pays d'Europe de l'Est, le français est moins appris que l'anglais, l'allemand ou même parfois le russe

Dans les pays de l'Est, après la chute du mur, les nouvelles générations se sont largement tournées vers les pays anglo-saxons.

L'un des cas les plus illustratifs est donné par la **République Tchèque**. Ce pays francophile maintient une vision idéalisée de la France (liens forts avec Edith Piaf, Louis de Funès, etc.), mais le niveau de méconnaissance de la France contemporaine est élevé. Cette vision idéalisée contribue à reconnaître à la langue française un caractère éminemment élitiste dont l'apprentissage relève plutôt d'une démarche individuelle, qui n'est pas indispensable pour entrer en relation avec le reste du monde et se projeter sur la scène internationale.

Aujourd'hui les francophones tchèques se retrouvent majoritairement dans la classe d'âge des plus de 50-60 ans. **Dans ce pays, entre la première partie du XX^{ème} siècle et aujourd'hui, le français est passé du statut de première langue pratiquée, à celui de la 4^{ème} langue apprise.** Cette position le place derrière la langue russe, qui, disparue au milieu des années 1990, a opéré un retour spectaculaire avec une progression de près de 60 % en quatre années. Au contraire, **le français est la langue qui, proportionnellement, recule le plus, avec une baisse de 21 % d'apprenants en primaire et secondaire en trois ans.** L'espagnol fait directement concurrence au français, notamment dans les lycées généraux où le français, considéré comme langue de culture, a traditionnellement une position forte. De manière anecdotique, l'ambassade de France à Prague remarque qu'il y a une vingtaine d'années, il était difficile d'organiser un colloque grand public ou un séminaire spécialisé à Prague en anglais, sans recourir à un service de traduction. Ce service est actuellement largement inutile. Symétriquement, la traduction simultanée s'impose pour la plupart des événements organisés en français. Par ailleurs, **la méconnaissance du français commence à avoir un impact négatif sur le tourisme tchèque en France.**

En Allemagne, le français est choisi majoritairement comme LV1 dans un seul Land (Sarre) ainsi qu'en région frontalière en Bade-Wurtemberg. Dans les autres Länder, il est choisi majoritairement en LV2.

En **Pologne**, le français, appris par 3,5 % des élèves en primaire et secondaire, est la **quatrième langue étrangère enseignée à l'école**, derrière l'anglais (96 %), l'allemand (40 %) et le russe (5 %). En 2012-2013, on comptait en Pologne 631 filières d'enseignement supérieur en langue anglaise, chiffre en nette augmentation puisqu'en 2010-2011 il y en avait seulement 310.

En **Finlande**, la proportion d'apprentissage du français à l'école est de 4 %. En revanche, les Finlandais sont globalement francophiles et intéressés par la culture française et francophone. Signe d'une ancienne tradition francophone dans les milieux politiques, la langue française est aussi visible sur les panneaux officiels des ministères à côté des langues officielles de la Finlande. À tous les niveaux du système scolaire, hors enseignement professionnel, le français est la **troisième langue étrangère** étudiée, derrière l'anglais et l'allemand. En théorie, le français peut être choisi comme première langue vivante au primaire. Cependant, étant donnée la demande très forte des familles pour l'anglais comme première langue, peu d'enfants choisissent en réalité le français à ce niveau. Le français est majoritairement choisi comme langue étrangère au collège en troisième place après l'allemand, sauf à Helsinki où il est placé derrière l'anglais.

En **Estonie**, environ 3 % des apprenants choisissent le français, ce qui place le français en **quatrième position** derrière l'anglais, russe et l'allemand. Cette dernière langue, qui a beaucoup chuté, en est cependant encore à 13 %. Le français est donc loin derrière.

En **Lituanie**, dans l'enseignement primaire et secondaire, le français est choisi en première langue étrangère dans certains établissements par 9,66 % des élèves (97 % des élèves choisissent l'anglais en première langue étrangère). Le reste se répartit entre l'allemand et le russe. Le français est choisi par environ 4 % des élèves en deuxième langue étrangère.

Dans des pays comme la **Biélorussie**, les choix individuels sont également influencés par la politique linguistique privilégiant l'anglais et les langues des voisins proches et des partenaires économiques majeurs. À la rentrée de 2013, 25 422 élèves étudiaient le français, **soit 3,5 %** des élèves de Biélorussie. Une seule filière universitaire en français fonctionne actuellement : le Centre franco-biélorusse d'études européennes, programme délocalisé et diplômant de l'Université de Bordeaux, aux frais d'inscription modeste.

Si en Turquie le nombre de filières anglophones dépasse largement celles francophones, l'ouverture de la diplomatie turque vers l'Afrique s'accompagne d'un accroissement de la coopération universitaire. Par exemple, l'Université Gazi à Ankara, la plus importante du pays en termes du nombre de facultés et d'effectifs, vivier de la fonction publique turque et très proche du pouvoir, a créé un « Centre d'études africaines ». Son objectif est le développement de projets bilatéraux turco-africains et des partenariats avec les universités africaines.

En Serbie, l'usage du français dans le milieu des affaires régressé au profit de l'anglais : les filiales françaises sont de plus en plus souvent dirigées par des dirigeants qui ne sont ni français, ni francophones.

5.1.7. La Moldavie et la Roumanie font figure d'exception, avec une francophonie encore vivace et sous-exploitée

La Moldavie peut être considérée comme le pays le plus francophone d'Europe centrale et orientale. Le français n'y est pas la langue maternelle, mais reste parlé ou compris par une grande partie de la population. L'URSS y a favorisé l'enseignement du français (jusqu'à 80 % d'apprenants de français à l'école à la veille de l'indépendance, diffusion de l'Humanité dans les kiosks à journaux). Pour beaucoup de Moldaves, la pratique du français à l'époque soviétique était une manière de préserver leur latinité, donc leur propre culture, alors que l'usage public du roumain faisait parfois l'objet de discrimination. Aujourd'hui, **encore 45 % des Moldaves apprennent le français.**

La présence d'une grande réserve de personnes francophones (10 à 20 % de la population), bien formées, pour un salaire moyen modeste, constitue actuellement **une opportunité pour le développement de centres d'appels et d'externalisation de certaines activités de services. Elle permet à certaines entreprises françaises de réduire leurs coûts, d'améliorer leur compétitivité et leur rentabilité.** La francophonie et la francophilie en Moldavie pourraient être des atouts pour la conquête de nouvelles parts de marché et faciliter de nouvelles implantations à la suite des grands groupes comme Orange, Lactalis, Société Générale et Lafarge, déjà présents avec succès depuis plus de dix ans.

Malgré la petite taille du marché intérieur, la Moldavie présente des avantages certains : déjà membre d'une zone de libre-échange avec la Russie et dans le cadre de la CEI, le pays a signé le 27 juin 2014 un accord de libre-échange complet et approfondi avec l'Union européenne.

La France bénéficie d'une bonne image, mais demeure assez mal connue²², les médias étant concentrés essentiellement sur les affaires locales, ou des programmes d'information russes.

Il n'y a pas d'école française en Moldavie, mais un besoin commence à se faire sentir en particulier auprès des élites moldaves, dans un contexte dominé par la seule école internationale américaine très coûteuse. **Avec l'élévation du niveau de vie locale, une école française trouvera toute sa place dans ce pays.** Il y a en revanche 8 **filiales francophones dans les écoles et lycées**. 3 711 élèves suivent une filière bilingue français dans le primaire et 6 260 dans le secondaire. On compte 6 filiales francophones (autant que le nombre de filiales anglophones) au niveau licence qui avaient été mises en place par l'AUF : médecine, informatique, technologies alimentaires, relations économiques internationales, gestion et administration des entreprises et droit. Ces filiales accueillent 415 étudiants en 2012. Elles ne reçoivent plus de soutien direct de l'AUF depuis plusieurs années²³.

Parmi les hauts fonctionnaires, on peut estimer entre 10 et 20 % le nombre de francophones. Pourtant, la disparition progressive du programme de formation des hauts fonctionnaires de l'OIF (plus de 200 fonctionnaires formés il y a deux ans, réduction de moitié en cours d'année 2013, puis suspension depuis le début de l'année) n'encourage pas le maintien de la francophonie dans l'élite administrative du pays. Beaucoup ont appris le français à l'école et conservent une compréhension passive, mais sans occasion de le pratiquer. **À mesure que la Moldavie intensifie sa coopération avec l'Union européenne, son corps diplomatique et le personnel des ministères techniques chargés de relations internationales se tournent davantage vers l'anglais.**

Cette francophonie moldave reste donc fragile et sur le déclin. Désormais sevrée de presque tout soutien externe (arrêt du soutien aux classes bilingues par l'AUF, extinction progressive des programmes de l'OIF, chute brutale des crédits de coopération bilatéraux), **le risque est qu'elle ne s'érode avant même que les agents économiques français aient pris la mesure du parti à en tirer.**

La Roumanie²⁴ est l'un des pays les plus francophones de la région, désigné par le Secrétaire général de la Francophonie « Etat-phare » de la Francophonie » pour l'Europe centrale et orientale. Le Bureau régional pour l'Europe centrale et orientale de l'OIF et le Bureau régional l'Europe centrale et orientale de l'AUF ont leurs sièges à Bucarest.

²² D'après une enquête d'opinion citée par l'Ambassade de France en Moldavie, 42% des Moldaves n'ont jamais entendu le nom de l'actuel Président de la République française.

²³ A partir de la rentrée 2014, 2 filiales (droit et technologies alimentaires) vont de nouveau recevoir un soutien direct de la part de l'AUF (missions d'enseignement...) suite au résultat de l'appel régional à projets.

²⁴ Pour l'étude de ce pays, les sources auxquelles la mission a eu recours sont l'Ambassade de France et Roumanie et l'Ambassade de Roumanie en France.

Annexe II

22 % des élèves apprennent le français en première langue (contre 76 % pour l'anglais) et 65 % l'apprennent en deuxième langue (26 % pour l'anglais). Si la langue française ne bénéficie plus de son statut traditionnel de première langue étrangère dont elle jouissait encore jusqu'au début des années 2000 (l'anglais LV1 est devenu majoritaire à partir de 2003-2004), elle s'impose comme la deuxième langue étrangère apprise en Roumanie, loin devant l'allemand et l'espagnol. A la rentrée 2013, 14 % des élèves en primaire ont choisi le français comme LV1, et 21 % dans le secondaire.

Il existe 29 lycées bilingues francophones et 115 filières francophones dans le cadre des universités réparties sur le territoire roumain. Le Collège juridique, en double diplôme avec Paris 1, existe depuis près de 20 ans et forme des juristes qui sont employés en Roumanie et à la Commission européenne. La Faculté de Sciences Politiques a une section en français et fournit également un double diplôme avec l'EHESS à Paris. Des doubles diplômes d'ingénieurs et de master 1 existent entre les Instituts polytechniques et des écoles françaises telles qu'ENSAM (Arts et Métiers).

En juillet 2014, l'Université de Bucarest, l'Institut français, le New Europe College de Bucarest, la Nouvelle Université Bulgare et l'Ambassade de France en Roumanie ont lancé à Bucarest le Centre régional francophone d'études avancées en sciences sociales (CeReFREA). Le Centre a pour mission d'animer un réseau académique francophone par le biais de conférences, séminaires et programmes de recherche mais aussi de faire du partenariat Bucarest-Sofia un axe de haute performance dans la recherche en langue française.

Dans la classe politique, la moitié des membres du gouvernement parlent français couramment. Sans être une condition d'accès au corps diplomatique, la langue française est parlée et comprise par plus de 75 % des diplomates roumains. Le français peut être considéré langue d'affaires en Roumanie. Le droit des affaires roumain (patrimoine, conventions, sûretés) est encore largement inspiré du droit français et du droit continental, mais des évolutions législatives récentes témoignent de la progression de l'influence du droit anglo-saxon (insolvabilité, partenariats public-privé, arbitrage).

La France y est le quatrième partenaire commercial en 2013, le commerce bilatéral étant estimé à 6 530 millions d'euros (en croissance de 4,63 % par rapport à l'année 2012), ce qui représente 6,23 % du commerce total.

En dépit de la crise et la révision à la baisse des fondamentaux (croissance potentielle, population) de la Roumanie, les investissements français se sont poursuivis. Cette dynamique est constatée dans les secteurs porteurs (l'inauguration en 2010 du **centre d'essais Renault Technologie Roumanie à Titu**, pour Dacia Renault, le seul centre d'ingénierie de l'Europe orientale, ainsi que le plus grand centre d'ingénierie de Renault hors de France) ou dans une perspective stratégique (investissement d'**AXA**, entrée de **Sofiprotéol et Tereos** sur le marché de l'agroalimentaire).

Fin février 2014, avec 7687 sociétés françaises, et un capital investi d'une valeur de 2,129 milliards, la France est le cinquième investisseur en Roumanie (6,12 %), après les Pays Bas (20,65 %), Autriche (13,75 %), l'Allemagne (12,14 %) et Chypre (6,91 %).

Les domaines de coopération économique se concentrent autour des secteurs des télécommunications (Alcatel-Lucent, Orange), des infrastructures (Alstom), des matériaux de construction (Romcim – Lafarge, Saint Gobain), des automobiles (Automobile Dacia - Groupe Renault), des équipements automobiles (Faurecia, Snr, Valeo), de l'aéronautique (Eurocopter), de la distribution d'eau (Veolia), du gaz (GDF Suez), de la grande distribution (Carrefour, Auchan, Bricostore, Cora, Decathlon, Leroy-Merlin), de l'industrie du bois (Groupe Parisot), de l'industrie pharmaceutique (Sanofi-Aventis), du pneumatique (Michelin), du bâtiment (Bouygues, Vinci), de l'agro-alimentaire (Danone, Serve, Sofiproteol), de la banque et de l'assurance (Société Générale, Groupama), de l'hôtellerie (Accor).

Créée en 1996, la Chambre Française de Commerce et d'Industrie en Roumanie (CCIFER) réunit actuellement plus de 400 entreprises membres, représentant plus de 120 000 emplois en Roumanie et un chiffre d'affaires global de plus de 20 milliards d'euros.

Sur le plan symbolique et culturel, au-delà des liens linguistiques entre le roumain et le français, la langue française et les valeurs francophones correspondent à un idéal de civilisation que la Roumanie a adopté aux débuts de son histoire moderne et qui anime l'imaginaire collectif de ce pays. Malgré une hégémonie du cinéma américain (85 à 90 % de parts de marché), le cinéma français est la première cinématographie européenne non-nationale la plus distribuée dans le pays, avec 17 films sortis sur les écrans en 2013 et 8 en première nationale. Dans les instances internationales, notamment dans le cadre des négociations européennes, la France obtient le soutien de la Roumaine sur des sujets essentiels dans la sphère culturelle : diversité culturelle, politique du prix du livre, soutien au cinéma, etc.

5.1.8. Dans l'enseignement supérieur des pays européens en général, il y a peu de filières en français, mais on constate un fort développement des formations co-diplômantes et des filières bilingues

Il n'existe pas d'université purement francophone en **Allemagne**. En revanche, on constate un fort **développement de filières bilingues franco-allemandes** dans les universités allemandes dans le cadre de l'Université franco-allemande (UFA), réseau d'établissements implanté dans 162 sites en 2014 (avec plus de 6000 étudiants). L'UFA se développe rapidement et devrait arriver en 2020 à doubler ses effectifs.

La France et la Grèce ont mis en place depuis 2002 des **masters franco-helléniques co-diplômants**, au niveau master 2. Sur 36 masters en partenariat existant entre les établissements grecs et étrangers, onze sont établis avec des universités françaises.

Une formation co-diplômante en biotechnologies est mise en place par les universités de **Zagreb** et d'Orléans, en langue anglaise et croate, avec un apprentissage obligatoire de la langue française et un séjour d'études obligatoires en France. 10 étudiants suivent cette formation chaque année depuis l'année académique de 2009-2010.

Il n'y a pas de filières d'enseignement universitaire en français en **Lituanie**. En revanche, les masters conjoints qui ont été mis en place entre les universités lituaniennes et françaises suscitent, quoique la langue d'enseignement y soit l'anglais²⁵, un désir d'apprendre le français, ou d'en poursuivre l'étude, chez les étudiants lituaniens inscrits dans ces filières.

²⁵ L'enseignement supérieur en France dispensé en anglais constitue un facteur quelques fois décisif pour le choix des étudiants étrangers de poursuivre leurs études dans ce pays. En Croatie, le nombre limité de candidats vient de la méconnaissance de la langue française et de la condition parfois établie à tort que les programmes dans les universités publiques françaises sont obligatoirement en français. La faiblesse de l'offre des cours en anglais dans les établissements français limite le nombre d'étudiants suédois désireux d'étudier en France. Le département de français de l'Université de Stockholm envoie en France moitié moins d'étudiants qu'il n'y a pas de places disponibles. Les Allemands sont la première nationalité de l'Union européenne dans l'enseignement supérieur français. De 2008 à 2012, le nombre d'étudiants allemands accueillis par les établissements supérieurs français a connu une augmentation de 7,4 %. Cette augmentation est en particulier due à la demande croissante s'exprimant pour le programme Erasmus et par la mobilité vers des établissements en particulier privés type École de commerce ou encore IEP de Paris proposant des formations exclusivement anglophone.

La seule filière universitaire en français est celle de l'Institut français de gestion, attaché à l'université polytechnique de **Tirana** et délivre un diplôme de l'Université de Bordeaux, de niveau maîtrise. L'IFG a délivré sur 15 ans environ 200 diplômes, sa notoriété dans les milieux économiques est élevée et le diplôme est un véritable atout pour la carrière. **L'amendement de 2010 à la loi sur l'enseignement supérieur, en instaurant un test obligatoire d'anglais sans choix possible d'une autre langue avant l'obtention des diplômes de deuxième et troisième cycle universitaire, a contribué à détourner les étudiants albanais de la poursuite de l'étude du français au niveau universitaire, sans compter les effets dissuasifs en chaîne dans l'enseignement secondaire.**

En **Russie**, il n'existe pas de filière intégralement en français au niveau universitaire, à l'exception des Collèges Universitaires français à Moscou et Saint-Petersbourg. Il existe certains programmes où une partie des cours est donnée en français, comme la licence en économie-gestion de l'Université d'Economie de Saint-Petersbourg, en partenariat avec l'Université Pierre Mendès France. Toutefois, **elle a fermé sa filière francophone cette année pour n'ouvrir que la filière anglophone, faute de candidats.**

39 établissements finlandais ont des partenariats avec des universités françaises et il existe **16 doubles diplômes France-Finlande** et près de 700 accords Erasmus. Les doubles diplômes avec la France (enseignés en anglais) se sont développés ces dernières années. Cependant, les filières francophones touchent un faible pourcentage d'étudiants, alors que les diplômes anglophones sont très largement représentés dans le supérieur : 150 programmes de niveau licence et 312 programmes de masters sont proposés en anglais.

6. Océanie²⁶

6.1. Une francophilie qui transparaît dans la consommation de produits français

Une caractéristique commune des quatre pays dont la mission a recueilli les réponses, réside dans leur forte francophilie. Elle est nourrie à la fois d'une très **bonne perception globale du « made in France », reflétée par une population qui voyage beaucoup en France et est friande de produits culturels français.**

Qu'il s'agisse des articles de luxe, où les produits français restent la référence, ou de l'agroalimentaire en général, ou encore des produits à haute valeur ajoutée technologique, les produits français sont crédités d'une image de qualité supérieure. Au Vanuatu, la présence des avions régionaux ATR et des Airbus, la pose d'un câble sous-marin pour le développement du haut débit par un navire câblé d'Alcatel-Lucent, renforcent **l'image de haute technicité des produits et services français.** Contrairement à ces domaines cités, les constructeurs automobiles français restent peu présents sur le marché néo-zélandais. En 2005, la part des marques françaises représentait 1 % du nombre total des voitures. En Australie, si la préférence pour les voitures allemandes est nette par le grand public, les passionnés sont des collectionneurs de voitures françaises.

En Australie, il y a une demande très forte de produits culturels français. Le cinéma français se situe au 4^{ème} box-office australien (films diffusés en langue française, sous-titrés en anglais). La musique française classique est régulièrement diffusée et produite en Australie à travers des concerts à l'instar de « So French So Chic ». En Nouvelle Zélande, des événements comme le French Film Festival d'Auckland ont un grand succès et témoignent d'un réel intérêt pour la culture française.

²⁶ 4 postes diplomatiques ont répondu au 1^{er} juillet 2014 : Australie, Iles Cook, Nouvelle-Zélande, Vanuatu.

L'un des programmes TV les plus populaires de la télévision australienne est MKR (MyKitchenRule), avec comme co-animateur un restaurateur français. Au Vanuatu, la **gastronomie française** et francophone est présente dans plusieurs restaurants. Cependant, l'Australie y apporte un financement important, amendant le centre de formation hôtelier et touristique à devenir anglophone.

6.2. Le français est perçu comme un atout économique pour les entreprises

Le **Vanuatu**, pays francophone de 267 000 habitants, comprend environ **40 % de francophones**, sa constitution dans son article 3 donnant au français le statut de langue officielle, de même qu'à l'anglais et au bichelamar (pidgin anglais incorporant quelques éléments de français). Inscrit dans la constitution, **le bilinguisme est considéré comme un avantage économique, utile au tourisme**, priorité du gouvernement. La proximité de la Nouvelle Calédonie où résident environ 7 000 Vanuatais, est un atout important pour le maintien de la francophonie dans ce pays. **La part des entreprises qui y conduisent leurs affaires en français peut être estimée à 10 %, sociétés principalement tournées vers la Nouvelle Calédonie, où l'usage de l'anglais est peu répandu.** Aux Îles Cook, le français facilite le commerce avec la Polynésie française.

Les entreprises minières australiennes présentes en Afrique ont le sentiment que l'usage de la langue française faciliterait localement leur développement. C'est la raison pour laquelle l'une d'entre elles, Rio Tinto, a ouvert une filiale à Paris depuis laquelle elle opère une partie de ses activités en Afrique, ce qui lui donne accès à un bassin d'experts francophones.

Un élément notable est la **coopération en matière de recherche**, aspect qui différencie cette zone de celles étudiées jusqu'ici.

En Australie²⁷, l'Ambassade a mis en place un réseau de chercheurs français, FRAN (French Researcher Australia Network) qui compte plus de 220 membres. Le nombre total des chercheurs dans ce pays est estimé à 600. Près de 120 chercheurs français travaillent dans les centres de recherche néozélandais, essentiellement dans les disciplines scientifiques comme la biologie marine, l'environnement, la géologie, la sismologie. La France et les instituts de recherche français (CIRAD et IRD) sont également présents au Vanuatu à travers leurs programmes de coopération et les financements, dans le domaine de l'agronomie, de la sismologie et la volcanologie, de la biologie marine et de l'ethnologie.

²⁷La France est le second pays d'accueil européen pour les étudiants australiens, après le Royaume Uni. Sur dix ans, de 2003 à 2013, le nombre d'étudiants australiens effectuant une mobilité de plus de trois mois vers la France a plus que doublé, passant de 204 à 525.

6.3. Le poids économique de l'Australie et de la Nouvelle Zélande dans la zone pourrait conduire à une réduction de la part des francophones dans les prochaines années

Très francophiles, l'Australie et la Nouvelle Zélande constituent dans la même mesure des vecteurs d'érosion de la francophonie dans la zone. Au Vanuatu, la tendance pour les dix prochaines années pourrait être marquée par une perte de dynamisme de la francophonie dans le monde académique et par là ultérieurement dans l'ensemble du pays. En effet, l'Australie et la Nouvelle Zélande subventionnent fortement l'éducation primaire depuis des années et diffusent facilement leur langue et leur cursus, d'autant plus que l'assistance française en la matière a diminué de façon drastique au cours de la dernière décennie (arrêt de l'envoi d'experts au Ministère de l'Education et réduction rapide des budgets de coopération).

QUESTIONNAIRE SUR LA DIMENSION ÉCONOMIQUE DE LA FRANCOPHONIE MISSION FRANCOPHONIE ÉCONOMIQUE

Le Président de la République a demandé à Monsieur Jacques Attali la remise d'un rapport d'ici le mois de juillet proposant des actions concrètes au service d'une stratégie francophone économique (voir lettre de mission ci-jointe).

Dans ce contexte, afin de mesurer le poids économique de la francophonie dans l'économie mondiale et d'identifier les tendances en cours, il vous est demandé, **d'ici le 10 juin 2014**, de collecter les données nécessaires et de réaliser **une note répondant au questionnaire ci-dessous**.

Pour chaque question, il vous est demandé dans la mesure du possible d'apporter des indications **sur le présent et de faire connaître votre évaluation de l'évolution prévisible dans les dix prochaines années**.

Ces questions font appel, au-delà de certaines données statistiques, à **un certain degré de subjectivité et d'analyse : n'hésitez pas à faire des commentaires reflétant votre ressenti local**.

1. Cadre général.

1.1. Indépendamment de l'appartenance institutionnelle à l'OIF, qualifierez-vous votre pays de résidence de **francophone** ? **Francophile** ? Selon quels critères ?

1.2. Quelle est l'ampleur de la **diaspora francophone** dans votre pays ? Des catégories universitaires, sociales, professionnelles, ou encore des tranches d'âge, par exemple, se dégagent-elles ?

2. La place de la langue française dans la sphère publique et politique.

2.1. La connaissance du Français est-elle une **condition d'accès au corps diplomatique** ? **Une condition de progression rapide au sein de ce corps** ?

2.2. Combien de **membres du gouvernement, et du parlement** de votre pays de résidence parlent français couramment ? Plus généralement, quelle proportion de **hauts fonctionnaires** de votre pays de résidence parle le français ?

3. Le poids de la francophonie dans le monde des affaires.

3.1. Quelle est la **part des entreprises localisées dans votre pays de résidence qui conduisent leurs affaires (contrats, réunions de Comex) en français** ? Existente-t-il des **activités françaises délocalisées**, en particulier **utilisant le français** ?

3.2. Quel est le pourcentage d'**hommes d'affaires de votre pays de résidence parlant français** et quelle évolution pouvez-vous détecter sur les dix dernières années ? Ont-ils le sentiment que **l'usage de la langue française facilite le développement des affaires** ?

3.3. Quelle place occupe **le droit des affaires français, le droit continental** dans votre pays de résidence ?

3.4. Quelle est **l'image des produits français**, du « made in France » dans votre pays ?

4. Le poids de la francophonie dans le monde académique.

4.1. Dans **l'enseignement primaire et secondaire**, le français peut-il être choisi en première langue vivante ? L'est-il ?

4.2. Combien y a-t-il d'**écoles enseignant en français** dans votre pays de résidence ? La demande est-elle en croissance ces dix dernières années ? Quelle est la proportion des candidatures d'élèves non français ?

Annexe II

4.3. Quel est le nombre de **filiales d'enseignement universitaire en français par rapport aux filiales en anglais** dans votre pays de résidence et quelle a été l'évolution sur les dix dernières années ? Peut-on parler d'une **formation en français d'une partie des cadres de votre pays de résidence** ?

4.4. Les étudiants dans les universités de votre pays sont-ils attirés par un **échange universitaire** avec une université en France ? Les candidatures sont-elles supérieures à l'offre ? **Quelles sont les branches universitaires françaises** (écoles d'ingénieur, écoles de commerce, universités de droit...) **les plus attrayantes pour les étudiants de votre pays de résidence** ? Comment **l'accueil des étudiants étrangers en France (et leurs perspectives de carrière en France)** est-il **perçu** dans votre pays de résidence et avez-vous vu une évolution sur les dix dernières années ?

5. Le poids de la francophonie dans les services.

5.1. Quel rôle joue la **médecine francophone** dans votre pays de résidence ? Les **centres de recherche francophones** dans votre pays de résidence ? La « **gastronomie francophone** » ?

6. Le poids de la francophonie dans le monde de la culture.

6.1. Votre pays de résidence est-il amateur de **production culturelle** (musique, cinéma, e-books, séries télévisées...) **en français** ? Ces productions sont-elles diffusées généralement en version originale sous-titrée ou doublée ? Y a-t-il eu une évolution ces dix dernières années ?

6.2. Combien de **journaux francophones** sont distribués communément dans votre pays de résidence ? Certains de ces journaux sont-ils une production locale ? Quelle est l'ampleur de leur diffusion ? La répartition de leur capital ?

6.3. Combien de **chaînes de radio et de télévision** sont diffusées en français dans votre pays de résidence (en distinguant la télévision gratuite et les chaînes payantes) ?

ANNEXE III

**Portraits de personnalités
francophilophones d'influence**

SOMMAIRE

1. AFRIQUE	2
1.1. Ghana.....	2
<i>M. Kofi Annan.....</i>	<i>2</i>
1.2. Guinée-Bissau	3
<i>M. Carlos Lopes.....</i>	<i>3</i>
1.3. Egypte	4
<i>M. Mounir F. Abdelnour.....</i>	<i>4</i>
<i>M. Alaa Al Aswany.....</i>	<i>5</i>
1.4. Lybie	6
<i>M. Othman Bensasi.....</i>	<i>6</i>
1.5. Kenya.....	7
<i>M. John Paul Ouko.....</i>	<i>7</i>
1.6. Mozambique.....	10
<i>M. Leonardo Simão.....</i>	<i>10</i>
1.7. Ouganda	11
<i>M. Billie O. Kadameri.....</i>	<i>11</i>
<i>M. Joël Sebunjo.....</i>	<i>12</i>
1.8. Tanzanie.....	13
<i>M^{me} Frannie Léautier.....</i>	<i>13</i>
2. AMÉRIQUES	14
2.1. Argentine	14
<i>M^{me} Flavia Ferrari Inchauspe.....</i>	<i>14</i>
<i>M^{me} Monica Pinto</i>	<i>14</i>
2.2. Bolivie	15
<i>M^{me} Claudia Benavente.....</i>	<i>15</i>
<i>M. Enrique Vargas Pacheco.....</i>	<i>16</i>
2.3. Colombie	17
<i>M. Luis Alberto Moreno</i>	<i>17</i>
2.4. Etats Unis/Inde	18
<i>M^{me} Indra Nooyi.....</i>	<i>18</i>
2.5. Etats Unis/Allemagne.....	19
<i>M. Nicolas Berggruen.....</i>	<i>19</i>
2.6. Guatemala.....	19
<i>M^{me} Anaisabel Prera</i>	<i>19</i>
2.7. Mexique.....	20
<i>M. Jorge Castañeda.....</i>	<i>20</i>
2.8. Cuba	21
<i>M. Raúl Roa Kourí.....</i>	<i>21</i>
<i>M. Rafael Rodríguez Beltrán.....</i>	<i>22</i>
2.9. Panama	23
<i>M. Miguel Verzbolovskis.....</i>	<i>23</i>
2.10. Pérou	24
<i>M. Rolando Arellano</i>	<i>24</i>
2.11. République dominicaine.....	26
<i>M. Leonel Fernandez Reyna</i>	<i>26</i>
<i>M. José del Castillo Saviñón</i>	<i>28</i>

2.12. Suriname.....	30
<i>M. Raymond Van Hemert</i>	30
2.13. Uruguay	31
<i>M. Ricardo Ehrlich</i>	31
3. ASIE	33
3.1. Bangladesh.....	33
<i>M. Farooq Sobhan</i>	33
<i>M^{me} Bibi Russell</i>	34
3.2. Cambodge.....	35
<i>M. Hang Chuon Naron</i>	35
3.3. Chine.....	40
<i>M. Dong Qiang</i>	40
<i>M. Wang Bo</i>	41
<i>M^{me} Laure Shang</i>	41
<i>M^{me} Yan Lan</i>	42
<i>M. Siheng Song</i>	43
3.4. Japon.....	44
<i>M^{me} Yuko Harayama</i>	44
<i>M. Hisanori Isomura</i>	45
<i>M. Makoto Utsumi</i>	46
3.5. Kazakhstan.....	47
<i>M^{me} Aigul Kuspan</i>	47
3.6. Népal.....	48
<i>M. Shambhu Ram Simkhada</i>	48
3.7. Taïwan	49
<i>M^{me} Amy Chen</i>	49
<i>M^{me} Tchen Yu-chiou</i>	50
3.8. Thaïlande.....	51
<i>M. Jingjai Hanchanlash</i>	51
<i>M^{me} Wanrug Suwanwattana</i>	52
<i>M. Vishnu Varunyou</i>	53
4. EUROPE.....	54
4.1. Allemagne.....	54
<i>M. Wolfgang Schäuble</i>	54
4.2. Croatie.....	55
<i>M. Danijel Benko</i>	55
<i>M. Andrej Plenković</i>	56
4.3. Espagne	58
<i>M. David Hatchwell Altaras</i>	58
<i>M^{me} Esther Koplowitz</i>	59
4.4. Finlande.....	60
<i>M. Pertti Torstila</i>	60
4.5. Géorgie.....	61
<i>M^{me} Tea Tsulukiani</i>	61
4.6. Grèce.....	62
<i>M. Charalambos Haris Pamboukis</i>	62
4.7. Italie.....	63
<i>M. Andrea Illy</i>	63

<i>M. Sandro Gozi</i>	63
4.8. Lettonie	64
<i>M^{me} Vaira Vike-Freiberga</i>	64
4.9. Malte	66
<i>M. Salvino Busuttil</i>	66
4.10. Norvège	67
<i>M^{me} Kristin Skogen Lund</i>	67
<i>M. Yngve Slyngstad</i>	68
<i>M. Jonas Gahr Støre</i>	68
4.11. Portugal	70
<i>M. José Manuel Dias da Fonseca</i>	70
<i>M. Mário Soares</i>	71
4.12. Slovaquie.....	72
<i>M. Peter Mihók</i>	72
4.13. Turquie	73
<i>M^{me} Leyla Alaton</i>	73
<i>M. Kemal Derviş</i>	74
<i>M. İnan Kiraç</i>	75
5. MOYEN-ORIENT	75
5.1. Arabie saoudite	75
<i>M^{me} Hoda Al-Helaissi</i>	75
<i>M. Mohamed Ali Ben Laden</i>	78
5.2. Israël.....	80
<i>M^{me} Silvia Adler</i>	80
6. OCÉANIE	80
6.1. Australie.....	80
<i>M. David Kent</i>	80
<i>M^{me} Zoe McKenzie</i>	82
<i>M. Colin Nettelbeck</i>	83
<i>M^{me} Gene Sherman</i>	85

Annexe III - Francophilophones

La francophilophonie économique est vivante. Elle est incarnée et portée par des personnalités « francophilophones ». **N'appartenant pas à un pays francophone, ces personnalités éminentes ont appris le français ou se sont formées en français.**

Un échantillon de la richesse de ces profils est présenté ici. Les postes diplomatiques de la France à l'étranger ont accompagné la mission dans cette démarche de repérage des représentants du monde des affaires, du monde politique et diplomatique, du secteur juridique, du milieu artistique, culturel et des médias.

Il peut s'agir :

- ◆ **de chefs d'États et de gouvernements** (le Président Mário Soares au Portugal, le Président Leonel Fernández en République Dominicaine, la Présidente Vaira Vike-Freiberga en Lettonie),
- ◆ **de représentants des organisations internationales** (M. Luis Alberto Moreno, Président de la Banque interaméricaine de développement, M. Kofi Annan, ancien Secrétaire Général des Nations Unies, M. Carlos Lopes, Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique, Nations Unies),
- ◆ **d'actuels et anciens ministres** (des finances : M. Kemal Derviş en République turque, M. Wolfgang Schäuble en Allemagne, M. Makoto Utsumi au Japon ; de la culture : Mme Anaisabel Prera au Guatemala, Mme Tchen Yu-chiou au Taiwan ; de l'éducation : Hang Chuon Naron au Cambodge. M. Ricardo Ehrlich en Uruguay; des affaires étrangères : M. Jorge Castañeda en Mexique, M. Raul Roa Kouri à Cuba, M. Leonardo Simão au Mozambique, M. Jonas Gahr Støre en Norvège),
- ◆ **de dirigeants d'entreprises** (M^{me} Indra Nooyi, Présidente-Directrice Générale du groupe PepsiCo, M. Andrea Illy, Président et administrateur délégué de illycaffè en Italie, M^{me} Esther Koplowitz, Vice-présidente du conseil d'administration de Fomento de Construcciones y Contrata en Espagne),
- ◆ **de financiers** (M. Wang Bo, Associé Gérant du Fonds d'Investissement privé « China Equity Links », Mme Yan Lan, Associée Gérant chez Lazard, responsable pour la Grande Chine Investment Banking),
- ◆ **de journalistes** (Mme Claudia Benavente, Directrice du journal bolivien La Razón, M. Billie O. Kadameri, journaliste et réalisateur d'émissions de radio en Ouganda, M. Hisanori Isomura, ancien directeur général de la Chaîne NHK , service public japonais de radio et télévision) et tant d'autres personnalités excellant dans leur domaine d'activité.

Les contributions s'articulent essentiellement autour de trois aspects :

- ◆ ce que la francophonie représente pour ces personnalités ;
- ◆ la manière dont elles participent à la diffusion de la langue et la culture française dans le monde ;
- ◆ ce que la connaissance de la langue et de la culture françaises a pu leur apporter dans leurs carrières.

Ces personnalités ne doivent rien à la France. Pourtant, leurs réponses ont été toutes promptes et enthousiastes. Elles témoignent d'une empreinte identitaire forte de la francophonie et d'un sentiment d'appartenance affirmé qui sont parfois déterminants pour leurs actions politiques ou diplomatiques, le développement de leurs affaires ou de leurs carrières. Cette puissance réelle perdure tout au long d'une vie et se transmet pour les générations suivantes.

Qu'ils en soient tous remerciés ici.

1. Afrique

1.1. Ghana

M. Kofi Annan

Septième Secrétaire Général des Nations Unies (1997-2006) et premier Secrétaire Général à être issu des rangs de l'ONU.

Fondateur (2007) et Président de la Fondation Kofi Annan.

En 2008, Kofi Annan a dirigé au Kenya le Panel de l'Union des éminentes personnalités africaines pour chercher une solution pacifique à la violence post-électorale.

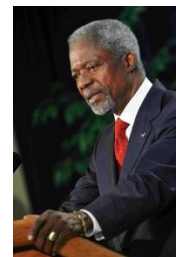
Prix Nobel de la Paix (2001).

Envoyé spécial conjoint des Nations Unies et de la Ligue des États arabes pour la crise syrienne (février-août 2012).

Président fondateur de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA), Président de l'Africa Progress Panel (APP) et Président du groupe The Elders.

Chancelier de l'Université du Ghana.

Auteur de « *Interventions. Une vie dans la guerre et dans la paix* », ouvrage publié en 2012.



« La Francophonie est une communauté d'États et de peuples les plus divers ayant en partage la langue française ainsi qu'un certain nombre de valeurs universelles, comme la démocratie, les droits de l'Homme et la liberté.

Comme ses représentants sont nourris d'autres auteurs, d'autres traditions intellectuelles et politiques et d'autres réflexions, la Francophonie apporte une manière de voir le monde différente qui leur permet parfois d'apporter de précieuses contributions aux débats contemporains.

J'ai fait du français une des langues de travail de ma Fondation, je m'assure que l'essentiel de ce que nous produisons sorte aussi en français et je parle régulièrement français avec mes interlocuteurs. Il faut préciser que cela m'arrive d'autant plus souvent que j'ai choisi d'établir ma fondation à Genève, ville francophone et berceau de Rousseau.

Le Français étant une des langues officielles de l'ONU, la maîtrise de la « langue de Molière » m'a bien servi tout au long de ma carrière. Le Français m'a notamment permis de nouer des relations privilégiées avec les représentants des États francophones, à commencer par la France bien sûr, membre permanent du Conseil de sécurité, mais aussi avec de nombreux États africains, dont les diplomates ne sont pas toujours à l'aise en anglais.

Au-delà de la communauté francophone officielle, j'ai découvert qu'un certain amour partagé de la langue et de la culture françaises rassemble beaucoup de diplomates des pays les plus divers, y compris du monde anglo-saxon ! Comme le Français n'est plus la langue de travail principale des relations internationales, il crée tout de suite des affinités entre les nombreux diplomates qui le parlent. Cela en fait une espèce de club international prestigieux auquel on aime appartenir. Le dialogue et la coopération entre ses locuteurs s'en trouvent parfois facilités.»

1.2. Guinée-Bissau

M. Carlos Lopes

Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique, avec rang de Secrétaire général adjoint des Nations Unies.

Ancien Directeur général de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) et ancien Directeur de l'École des cadres du système des Nations Unies à Turin, au rang de Sous-Secrétaire général.

Professeur (à Lisbonne, Coimbra, Zurich, Uppsala, Mexico, São Paulo et Rio de Janeiro) et auteur de nombreux ouvrages sur le développement et la planification stratégique.

Titulaire d'un doctorat en histoire soutenu à l'Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne).



« Originaire de la Guinée-Bissau et haut fonctionnaire international à la tête d'une institution panafricaine, la Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique, j'observe la francophonie avec un regard africain.

L'Afrique compte aujourd'hui 31 pays francophones. C'est un ensemble linguistique qui abrite plus de la moitié des locuteurs francophones répartis à travers le monde. Ainsi, près de la moitié des hommes et des femmes qui parlent le français vivent en Afrique et utilisent cette langue au quotidien comme langue d'enseignement, de dialogue ou comme outil de communication dans le cadre de la diplomatie et des échanges économiques.

La francophonie est certes d'abord reconnue pour sa dimension linguistique à travers le monde, mais au regard des tendances économiques et démographiques actuelles, c'est avant tout un levier économique et stratégique. En effet, c'est un atout pour ces différents pays dans la mesure où elle permet de faciliter les échanges commerciaux, et la mise en place de partenariats économiques régionaux entre des pays porteurs de cultures différentes. De plus, c'est une opportunité pour l'Afrique francophone de participer au processus d'intégration régionale car elle y apporte un degré d'intégration qui facilite la construction d'un ensemble plus vaste panafricain.

Le terrain d'avenir est la jeunesse africaine. En effet, en 2050 le centre de gravité de la francophonie sera positionné en Afrique. C'est ainsi que 85 % des locuteurs francophones vivront sur ce continent et 90 % des jeunes francophones âgés de 15 à 29 ans seront africains. Cette jeunesse plus instruite et créative, aura une opportunité unique de proposer au sein de la francophonie de nouveaux partenariats.

La langue française est une langue officielle des Nations Unies et surtout une des deux langues de travail du Secrétariat des Nations Unies. Cependant, dans les faits, plusieurs indicateurs montrent que le français a de plus en plus de difficultés à s'imposer comme langue de travail courante. L'institution que je dirige, la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), basée en Ethiopie, a mis en place depuis 2012 une série de mesures visant à préserver la diversité culturelle et à encourager le bilinguisme anglais/français. Désormais, au sein de la CEA, la rédaction bilingue des documents est devenue systématique et une condition sine qua non, préalable à la distribution de tout document.

Par ailleurs, la CEA est une institution économique panafricaine qui produit essentiellement du savoir et de la recherche visant à alimenter et à guider les stratégies des pays en matière de politique économique, de politique sociale et de politique environnementale. Il est donc primordial que chaque publication soit disponible systématiquement en français et en anglais

Annexe III - Francophilophones

pour assurer une diffusion du savoir juste et équilibrée à travers le continent. De même, si vous visitez le site internet de la CEA, ainsi que mon blog personnel, vous constaterez que toutes les informations et articles de réflexion sont disponibles en anglais et en français.

Enfin, en tant que chercheur en sciences économiques et sociales, j'ai publié de nombreux écrits en français. Ces écrits ont également contribué dans une certaine mesure à la diffusion de la langue française.

*Originaire de la Guinée Bissau, un pays lusophone, mes langues maternelles sont le créole et le portugais. **J'ai fait toutes mes études universitaires en français, en Suisse et en France, ce qui m'a fortement lié à la culture francophone et à la pensée francophone.** Par ailleurs, dans mes loisirs la lecture occupe une place de choix. Le plus souvent c'est en français que je lis et très souvent mes écrits sont d'abord rédigés en français. Ma participation à des réseaux culturels francophones est elle aussi significative.*

Ainsi, le français fait partie de ma vie comme langue, pensée, point cardinal et espace de rêves. »

1.3. Egypte

M. Mounir F. Abdelnour

Ministre de l'Industrie et du Commerce (depuis juillet 2013).

Ancien Ministre du Tourisme d'Egypte (février 2011-août 2012).

Fondateur de plusieurs sociétés industrielles dont la Société Égypto-Française pour les Industries Agro-alimentaires.



« Pour moi la francophonie n'est pas seulement une langue d'expression mais une forme de pensée, une façon de vivre, des valeurs de liberté et d'équité, des valeurs républicaines. C'est un esprit cartésien, un esprit critique et curieux, ouvert sur les autres, à la recherche et à la découverte des autres, défenseur de la diversité culturelle et du pluralisme.

C'est pour moi une culture, c'est Descartes, Pascal, Voltaire, Rousseau, Hugo, Lamartine, Proust, Sartre, Aragon et tant d'autres. C'est Molière, Corneille, Racine, Cocteau, Guitry et Pagnol. C'est aussi Berlioz, Bizet et Offenbach. C'est Trenet, Brassens, Reggiani, Ferrat et Aznavour. C'est Goddard, Truffaut, Malle et Renoir. C'est Gabin, Delon, Bardot et Deneuve. C'est Delacroix, Cézanne, Matisse, Renoir, Monet, Utrillo, Rodin, Bartholdi.

Une culture qui a influencé les peuples francophones d'Afrique et qui a donné naissance aux mouvements littéraires de la Négritude et de la Migritude qui combine la négritude et l'émigration. Une culture qui a inspiré des auteurs, des penseurs, des peintres dans des pays qui ne sont pas majoritairement francophones. C'est le cas en Égypte, par exemple, de Taha Hussein, le "doyen de la littérature Arabe du XXème siècle", de Tewfik Al Hakim, et de bien d'autres qui ont fait une partie de leurs études en France.

La francophonie c'est encore le respect du Droit, de la Constitution, des instances législatives et judiciaires, c'est le code Napoléon, c'est la déclaration universelle des droits de l'homme. C'est le soutien à l'état de droit, aux principes démocratiques et au respect des droits de la personne.

Finalement, c'est aussi ces grands hommes politiques qui ont inspiré les politiciens et les diplomates de ce monde, c'est Talleyrand, Gambetta, Thiers, Clemenceau, De Gaulle et Mitterrand. C'est Senghor et Bourguiba.

Parler le Français est un atout professionnel important et décisif dans la compétition internationale et les économies mondialisées. L'éducation française a eu une influence capitale dans le tracée de ma carrière. J'ai débuté ma vie professionnelle avec un groupe industriel et financier français. Lorsque j'ai fait appel à des partenaires internationaux pour monter un projet industriel, c'est avec des Français que je me suis associé. Aujourd'hui, lorsque je discute ou négocie, je suis beaucoup plus à l'aise en le faisant en Français avec des francophones. Il est indubitable que le partage d'une langue commune facilite le contacte et les échanges d'idées.

Le partage d'une langue commune est sans doute aussi favorable aux relations économiques, tant au niveau commercial qu'au niveau des investissements. Je pense qu'il ne serait pas difficile de prouver empiriquement le lien statistique positif, la corrélation positive entre le partage d'une langue commune et les flux d'échanges financiers et commerciaux. »

M. Alaa Al Aswany

Écrivain et chirurgien-dentiste.

Chroniqueur pour plusieurs journaux hebdomadaires et mensuels égyptiens et internationaux.

Auteur de nombreux ouvrages traduits dans trente-cinq langues. Son dernier roman, *Automobile club d'Egypte*, est publié en France par Actes Sud, en 2014.



« Pour moi la langue française n'a pas été pas un simple moyen de communiquer avec les autres. La Francophonie représente une culture riche, élevée, une merveilleuse fenêtre sur la littérature et les arts ainsi qu'un engagement authentique pour la démocratie et les droits de l'homme.

J'avais quatre ans quand j'ai appris à écrire pour la première fois dans cette langue, au jardin d'enfants du lycée français du Caire et, depuis cette époque la culture française a joué un rôle important dans ma formation.

Je viens d'une famille égyptienne francophone et j'ai eu la chance de bénéficier d'un système qui existait en France dans les années soixante-dix sous le nom de coopération. Les diplômés français pouvaient y choisir entre accomplir le service militaire ou aller enseigner la langue française dans tous les pays du monde. C'est comme cela que nous, les élèves du lycée, nous avons pu étudier sous la conduite de jeunes français qui avaient une vision humaniste et ouverte du monde. Cela a certainement eu de l'influence sur moi dès mon jeune âge.

Je me souviens encore de mes nombreuses discussions avec des professeurs français au cours desquelles j'ai appris à exprimer avec liberté mes opinions et à écouter avec respect ceux qui n'étaient pas d'accord avec moi. Je me souviens encore de M. Chapuis, un de nos professeurs qui nous avait demandé de choisir nous-mêmes - alors que nous n'avions pas encore quatorze ans - les textes littéraires français que nous voulions étudier. Il nous avait demandé de feuilleter le livre de littérature et de choisir les dix textes que nous y préférions. Il inscrivit ensuite nos votes, les uns après les autres, sur le tableau. Nous avons ainsi expérimenté le sentiment de responsabilité qui procède du choix démocratique.

Dans le domaine de l'écriture la littérature française a été un véritable trésor. Le programme scolaire du lycée comportait des éditions simplifiées des grandes œuvres littéraires. Ce n'est que nous sommes entrés dans le deuxième cycle que nous avons pu étudier les œuvres d'origine. Grâce au grand La Bruyère j'ai pu apprendre pour la première fois comment il est possible de peindre une personnalité par l'écriture sans avoir besoin du dessin ni de caméra. J'ai appris

grâce à Balzac comment un romancier doué peut peindre un personnage littéraire de telle façon que le lecteur ait l'impression que c'est la réalité qui respire sur la page. Les Fables de Lafontaine ont ouvert mon imagination à la compréhension des réalités simples et profondes que recèlent ses histoires d'animaux.

Il n'y a pas de doute que la culture française a joué un rôle important dans mon succès littéraire. *Après que mes œuvres aient été traduites dans trente-cinq langues et vendues à des millions d'exemplaires, après que j'ai obtenu de nombreux prix littéraires internationaux, je continue à accorder une place spéciale à mon succès en France, cette France qui se bat pour la liberté, cette France qui veille sur les arts et qui lutte pour répandre les principes humanistes dans toutes les parties du monde. Cette France est la vraie, la grande, l'éternelle même si, souvent, les hommes politiques français n'ont pas réussi à en exprimer le message.*

La défense de la culture française n'est pas simplement le devoir des Français, elle est celui de tous ceux qui ont appris sa langue qui les a menés sur le chemin de la connaissance et qui a formé leur conscience et leur vision humaniste.

Je suis un de ces millions-là. »

1.4. Lybie

M. Othman Bensasi

Ancien conseiller politique du Premier ministre libyen, Ali Zeidan.

Ancien secrétaire général du Conseil national de transition.

Avant le déclenchement de la révolution libyenne, Othman Bensasi a vécu et travaillé en France, à Toulouse, pendant vingt ans partagés entre vie professionnelle et travail associatif.



« La Libye ne figure pas parmi les pays francophones. Les langues parlées sont le berbère et l'arabe dialectal et seul l'arabe classique est langue officielle. Il est à ce titre la principale langue de l'enseignement et des secteurs publics avec, dans une moindre mesure, l'anglais. Les autres langues, comme le français et l'italien, ne sont enseignées que dans des structures consulaires et leur diffusion est strictement limitée. Ma participation active dans les milieux artistiques et associatifs mais aussi intellectuels, m'a aidé dans la maîtrise de cette langue.

Au-delà des horizons de pensée que cette maîtrise m'a ouverts, j'ai pu acquérir une bonne connaissance pratique de la vie intellectuelle et culturelle toulousaine. Je me suis profondément impliqué dans cette ville après avoir surmonté le handicap de la frontière linguistique dont souffrent généralement les exilés, essentiellement politiques. On sait que le choix du pays d'accueil de ces derniers n'est pas toujours dicté par des considérations historiques et/ou culturelles. Cette expérience a largement contribué au développement de ma personnalité et à l'enrichissement de ma formation à la fois politique et intellectuelle.

Outre cette immersion dans la vie française, la maîtrise de la langue française m'a largement aidé dans deux moments importants :

- 1. Pendant ma participation depuis la décennie 1990 à la constitution des organisations pan-berbères, sachant que la langue principale des acteurs marocains et algériens est le français.*** *Le partage de cette langue avec des militants et intellectuels berbères du Maroc et de l'Algérie a favorisé un enrichissement mutuel et de riches échanges réguliers.*

2. Pendant mon implication dans la révolution libyenne, le français m'a été très utile lorsque j'ai été amené à tenir des négociations diplomatiques.

Il me semble ainsi que le français, une des langues les mieux implantées en Afrique du Nord (Maroc, Algérie, Tunisie) et dans les pays africains voisins - occupe une place privilégiée dans les cercles intellectuels, politiques, économiques et d'affaires. La francophonie constitue un atout important et nécessaire pour un repositionnement régional de la Libye.

La France, qui nous a libérés de la dictature, a une chance historique à jouer dans mon pays où elle est devenue populaire. La possibilité de participer au développement économique de la Libye, trop longtemps resté à l'écart du monde. Déjà de nombreux pays se pressent pour investir, pour participer aux travaux d'infrastructures. ***Il me semble primordial que les entrepreneurs français prennent leur part à cette révolution économique. C'est d'ailleurs l'un des objectifs de mon travail.***

Il y a beaucoup à faire chez nous mais il faut tout d'abord que la sécurité revienne. Souhaitons qu'avec l'aide de la France et de l'Union européenne, nous parvenions prochainement à mettre la Libye dans le sens du progrès et de la paix. »

1.5. Kenya

M. John Paul Ouko

Président-Directeur Général de Stimaken, société de développement de projets dans le domaine des énergies renouvelables en Afrique.

Après seize ans d'activité dans les métiers du conseil dans le cadre de grands groupes bancaires et d'assurance du CAC40, M. John Paul Ouko a fondé la société Stimaken, en collaboration avec un ami rencontré lors de ses études à Sciences Po Paris.



« En préambule, je crois qu'il est utile de faire une distinction entre la francophonie avec un « f » minuscule et la Francophonie avec un « F » majuscule. On parle désormais de francophonie avec un « f » minuscule pour désigner les locuteurs de français et de Francophonie avec un « F » majuscule pour figurer le dispositif institutionnel organisant les relations entre les pays francophones. »¹.

A l'heure de la mondialisation, la francophonie est souvent réduite à un simple regroupement entre la France, ses anciennes colonies et les autres membres de l'Organisation Internationale de la Francophonie. En outre, le terme « francophonie » est apparu pour la première fois vers 1880, lorsqu'un géographe français, Onesime Reclus, l'utilise pour désigner l'ensemble des personnes et des pays parlant le français.

*Malheureusement, cette définition, basée sur une approche strictement linguistique, exclut, tout naturellement, tout ce que la francophonie ou l'esprit de la francophonie pourrait apporter à tous ceux qui n'appartiennent pas à cet ensemble. Ici, je pense aux « francophilophones », comme moi, et plus largement à tous ceux qui **désirent adhérer à cet espace culturel et économique**, et affirmer leur solidarité et leur désir de vivre ensemble, dans leurs différences et leurs diversités. Pour moi, la francophonie va au-delà du sentiment de la « francophonie de langue maternelle » pour la France, la Belgique, la Suisse., la « francophonie de langue d'adoption » pour le Canada, le Liban, ou la « francophonie de langue imposée » pour les pays africains.... **La francophonie n'est pas seulement l'espace culturel et économique réservé à***

¹ Source : <http://www.francophonie.org/-Qu-est-ce-que-la-Francophonie-.html>

cet « ensemble de personnes et de pays parlant le français », elle est aussi un vecteur de promotion active de la langue et de la culture française dans le monde.

De grandes et célèbres figures de l'histoire universelle ont contribué à forger le patrimoine commun du monde francophone qui s'est enrichi de la philosophie des Lumières, de l'aspiration à davantage d'égalité, de la liberté et de la fraternité pendant la Révolution française. Autant de valeurs, de principes, de concepts qui ont été exportés, bien au-delà des seuls territoires sur lesquels la langue française est parlée. La mondialisation est donc une chance formidable pour la Francophonie car elle lui permet de retrouver un horizon souvent oublié sur le plan historique et culturel avec le déclin de la puissance linguistique, économique et politique française dans le monde. Jadis, le français était la langue des cours royales et princières, des tsars de Russie aux rois d'Espagne et d'Angleterre en passant par les princes de l'Allemagne, langue de la diplomatie internationale aux côtés de l'anglais, de l'allemand et de l'espagnol.

Ainsi, l'appartenance à cette francophonie représente donc pour des « francophilophones », tels que moi, au-delà de l'adoption d'un outil de communication, celle d'un mode de vie, de valeurs humanistes et d'une laïcité synonyme de tolérance à construire, afin de desserrer le lien entre politique et religion. « En un mot, elle contribue à sortir de l'universalisme abstrait comme du communautarisme et des multiples formes d'affrontement des identités culturelles »². « Le monde est une mosaïque de visions et chaque vision est capturée dans une langue. Chaque fois qu'une langue se perd, c'est une vision du monde qui disparaît »³.

L'anglais n'est pas une langue « neutre ». C'est une langue dans un contexte dont la prédominance au plan mondial est liée à celles d'un univers culturel et d'un système économique déterminés. Adopter l'anglais comme l'unique langue d'échange, équivaut à s'inscrire dans le sillon de cette prédominance, voire la favoriser. L'apprentissage de la langue française offre à chaque « francophilophone » un aperçu d'une nouvelle société, d'une culture, d'une manière de vivre, d'une mentalité, d'une manière de voir les choses et d'une attitude face à l'actualité. **Notre ambition, en tant que dirigeants d'une jeune entreprise française tournée vers l'international, est d'exporter cet « Art de vivre », animée des valeurs plutôt que par des règles.** Porter des projets de société et faire du transfert de compétences, le socle de notre responsabilité sociale ; véhiculer les idéaux de valeurs d'entreprises francophones, promouvoir le développement humain, social, économique et culturel.

Concrètement notre participation à ce développement prend les formes suivantes :

I. Actions auprès des représentants administratifs :

1. Ambassade du Kenya à Paris

- Participation à des ateliers et conférences

Culturelles

- Participation à des ateliers et conférences organisés par l'UNESCO à travers sa délégation Kenyane à Paris

Économiques

- Membre actif de « Friends of Kenya Group » mise en place par la section « économique et des affaires commerciales » de l'ambassade de Nairobi à Paris – chargé de promouvoir les relations économiques entre Kenya et la France. Un groupe qui réunit les différentes grandes entreprises françaises présentes au Kenya comme Total, Lafarge, Bolloré, Red

² Source : Dominique Wolton, *L'identité francophone dans la mondialisation*, CRSF, 2008.

³ Source : David Crystal, linguiste britannique, Professeur honoraire, University of Wales, auteur de "The Cambridge Encyclopedia of the English Language"

Annexe III - Francophilophones

Land Roses, Kenya Airways qui fait partie de SkyTeam (alliance de compagnies aériennes dont Air France fait partie etc.)

2. Ambassade de France à Nairobi :

- *Participation active à des conférences d'investisseurs français en Afrique de l'Est – organisées conjointement par la section économique (UBIFRANCE) de l'ambassade de France à Nairobi et Bercy en lien étroit avec l'Ambassade du Kenya à Paris :*
- *lundi 4 novembre 2013 : « Atelier Kenya » à Bercy en présence de Nicole Bricq, Ministre du Commerce extérieur en ETHIOPIE,*
- *18 au 20 décembre 2013 : Accompagnement de Nicole Bricq.*

II. Pilotage de projets industriels et de nouvelles technologies en Afrique de l'Est :

1. Énergies renouvelables :

- *Kenya - Stimaken SAS : développement d'une centrale solaire photovoltaïque de 40MW connectée au réseau,*
- *Sud-Soudan : développement de plusieurs centrales solaires photovoltaïques de 10MW connectées au réseau*

2. Téléphonie mobile :

- *Kenya – développement d'une solution multiplateforme de paiement par mobile*

3. Finance/banque

- *Mise en place d'un outil de d'échanges boursiers sur mobile*

III. Accompagnement (conseil, lobbying...) d'entreprises industrielles Européens (Françaises, Belges...) en Afrique de l'Est

1. Pipeline,

2. Chemin de fer,

3. Construction de routes

4. traitement de déchets ...

Dans un horizon très proche, nous exploiterons notre atout principal, celui de proximité avec les populations et le tissu économique et social en :

I. Participant activement & financièrement auprès d'associations caritatives françaises avec l'objectif de promouvoir des projets de développement de tous types (éducation, santé, fourniture d'eau, etc.) ex. l'Association Sagam Village (<http://evarogo-levenez.com/asv.html>)

II. Favorisant la mise en place de liens plus actifs et participatifs entre le Kenya et la France :

1. Jumelage entre des écoles françaises et kenyanes

2. Mise en place d'un groupe de réflexion entre « Francophilophones » du Kenya au Kenya et en France pour un rapprochement économique et culturel des deux pays.

Je dirai que ma situation de « Francophilophone » ayant suivi à la fois une formation de grande qualité en France et en français, puis acquis une expérience professionnelle française de 16 ans au sein de différents groupes du CAC 40 ayant un rayonnement international, me confère auprès de mes interlocuteurs répartis sur la planète entière, une réelle crédibilité.

Je mesure tout le crédit dû à ma « Francophilophonie » dans chacun des volets de mon activité, et ce qu'il s'agisse de la mise en place et du développement de mes activités professionnelles en Afrique de l'Est, de tisser et ensuite d'entretenir mes réseaux professionnels avec les autorités gouvernementales d'Afrique de l'Est, ou enfin d'apporter la confiance nécessaire aux investisseurs financiers ou industriels étrangers ou locaux.

Dans chacun de ces trois registres, ma « Francophilophonie » constitue un atout indéniable. Cet atout est, je dirai, d'une certaine manière objectif et subjectif.

Atout objectif, car fondé sur un enseignement scolaire puis universitaire de qualité doublé d'une expérience professionnelle acquise au sein d'entreprises françaises ayant des méthodes, appliquant des procédures structurantes et fiables, reconnues sur la planète.

Atout subjectif, car au travers de ma situation de « Francophilophone » connue de mes interlocuteurs (ou devinée par eux), je bénéficie auprès de ces derniers, du « crédit », ou de « l'apriori favorable », accordé à ceux qui firent le rayonnement de la francophonie.

Pour résumer, mon état de « Francophilophone », est en quelque sorte une « carte de visite positive », un atout pour ma carrière.

Enfin, et parce que la « francophilophonie » n'est pas un reniement, j'ai aussi conservé ma culture originelle, de sorte que ma double culture africaine et française me permet de mieux comprendre les besoins locaux pour proposer les technologies, produits, services et savoir-faire français les plus adaptés.

Examinée sous cet angle, et je remercie Monsieur Attali de m'avoir fait l'honneur de m'interpeller sur ce sujet. Ce fut en effet l'occasion d'une réflexion sur cette dualité entre mon attachement à ma culture maternelle et ce goût pour l'enrichir des valeurs que véhicule la francophonie. En somme la « francophilophonie », m'apparaît bien comme une passerelle entre les hommes d'aujourd'hui, de cultures et d'horizons différents, mais aussi passerelle entre tous ces penseurs de jadis (je pense à cet instant aux Lumières puis à des hommes tels que Léopold Sédar Senghor ou Aimé Césaire, qui ont su faire émerger une conscience francophile fondée sur de nouveaux rapports entre chaque peuple qui conserve dans cet espace sa propre identité. C'est ainsi tirer un trait définitif sur des situations coloniales en tournant fermement le dos à des réactions de rejet parfois violentes du passé.

Pour conclure, je voudrais partager cette citation que je trouve très à propos :

« Si vous vous mettez dans l'état d'esprit de l'Europe du XVe siècle, le latin a un très bel avenir devant lui... ... si en revanche vous vous mettez dans l'état d'esprit du monde d'aujourd'hui, l'anglais a un très bel avenir devant lui. »⁴

1.6. Mozambique

M. Leonardo Simão

Président du Conseil d'Administration, UBA Bank Mozambique.

Ancien ministre des affaires étrangères et coopération (1994-2005).

Ancien ministre de la santé (1988-1994).

Médecin et spécialiste en Santé Publique.



« En ce qui concerne la francophonie, elle représente pour moi une expansion de ma capacité de communication à travers le monde, soit pour des questions de rapports humains, soit dans le domaine professionnel ou d'affaires. Sur le plan des rapports humains, être capable de communiquer avec des personnes d'autres pays de cultures différentes a beaucoup contribué pour enrichir ma vie, parce que la langue française a servi de pont dans ces rapports. Cette capacité élargie de communication a aussi joué un rôle important dans le développement de ma vie professionnelle, jusqu'aujourd'hui.

⁴ Source: Nicholas Ostler, Empires of the Word.

Je considère modeste ma contribution pour la diffusion de la langue et de la culture française dans le monde, mais j'en profite beaucoup.

Comme médecin et Ministre de la Santé, la langue française m'a aidée à développer ma profession et ma fonction, à travers une communication facilitée avec mes collègues francophone, avoir accès à une connaissance scientifique, une participation à des séminaires et d'autres événements professionnels. Comme Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, la langue française m'a aussi aidée dans les contacts avec d'autres gouvernements et organisations internationales.

Plus récemment, j'ai fait partie de l'équipe de Médiation de la SADC⁵ pour régler le conflit politique Malgache. Madagascar étant un pays où la langue française est très pratiquée, cela a été une fois de plus un atout pour me permettre de mieux communiquer avec les parties concernées et la société en général.

D'autre part, je suis marié à une francophone et cela permet aussi bien de parler la langue. »

1.7. Ouganda

M. Billie O. Kadameri

Journaliste, réalisateur d'émissions de radio et consultant de la presse.

Rédacteur pour l'Afrique à Radio France Internationale et analyste de télévision chez France 24 (service en anglais).

Les thématiques auxquelles ils s'intéressent sont la vie politique, le suivi des conflits en Afrique et le domaine culturel.

Il travaille pour de nombreux journaux et magazines en Ouganda et à l'international.



« Le Francophone est pour moi comme une histoire d'amour qui reste pour la durée toute la vie. J'ai passé des années vivant et travaillant en France. J'ai aussi voyagé dans le monde entier, y compris de nombreux pays francophones. En dépit de ses nombreux défis, le monde francophone semble représenter pour moi un système et de la culture où il existe des possibilités pour tout le monde sans différence dans les relations de race, de langue ou de leurs antécédents culturels. Il représente une société où fonctionnent les systèmes dans la façon logique. J'ai vu qu'en autant qu'elles le peuvent, le système francophone tente et est intéressé à intégrer tout le monde, et en utilisant la force collective de toute sa population. Lorsqu'un système social et politique permettrait aux gens de différents antécédents de montrer leur vrai potentiel humain, il libère l'énergie de nous tous qui peut être pour le bien être de toute l'humanité.

Pour moi, la langue française est ma deuxième culture et j'essaie de parler autant et aussi souvent que possible dans des lieux où le français n'est pas la langue officielle de communication. Cela permet à une petite échelle, de promouvoir le caractère romantique de la langue, l'un qui représente une vue plus large du monde et qui est très riche en culture et en histoire. J'ai participé à la semaine de la Francophonie en avril et tout événement qui représente et est de caractère francophone.

À chaque fois que je vais assister à n'importe quelle fonction internationale ou de l'événement, je fais en sorte que les autres savent que j'ai une origine française. Je continue à créer des contacts avec les gens sur la base de la connaissance que j'ai de la France, les médias français et certains Français de la culture et de l'histoire.

⁵ Communauté de développement d'Afrique australe (ou SADC, sigle de l'anglais *Southern African Development Community*).

J'ai pu travailler pour l'audiovisuel public Français, et servir l'humanité à travers le journalisme en raison de ma connaissance de la langue française. Je crois que j'ai pu obtenir ces postes parce que j'étais bilingue ou tentait d'être bilingue. La maîtrise du français a enrichi mon point de vue et la compréhension du monde au cours des 18 dernières années que j'ai eu l'honneur de travailler et de vivre dans une ambiance francophone malgré mon origine anglophone et africaine.

*Partout où je me déplace dans l'Afrique de l'est et l'Afrique centrale, je vois que **les investissements francophones bénéficient à l'économie locale, en particulier dans les pays qui n'étaient pas historiquement des colonies françaises.** LaFarge est la plus grande entreprise du secteur du ciment en Afrique de l'Est, et est un des chef de file du secteur de la construction de l'Ouganda au sud du Soudan, au Rwanda, au Kenya et en Tanzanie. Total est impliqué dans la jeune industrie du pétrole en Afrique de l'Est, où la France avait un peu l'historique influence économique et politique dans le passé. L'armée française a formé les soldats de l'Union africaine pour les missions qui ont contribué à ramener la stabilité en Somalie et dans d'autres domaines.*

Il y a des défis et des difficultés dans le passé, mais je crois que la francophonie c'est pour le bien du monde, et travaille à faire du monde un meilleur endroit pour vivre. »

M. Joël Sebungu

Musicien panafricain.

En 2005, il a créé son propre groupe, Sundiata.

A travers sa musique, fusion entre ganda et musique mandingue, Joël Sebungu se propose de resserrer les liens artistiques et la coopération entre l'Afrique de l'ouest et l'Afrique de l'est. Il a fait le choix d'un instrument emblématique de la musique d'Afrique de l'ouest, la kora.

En 2013, il est le lauréat du prix « Visa pour la création » de l'Institut français.



« Pour moi, la Francophonie, c'est une grande famille unie où chaque membre est apparemment fier de pouvoir partager la même langue et culture. Je crois que la Francophonie, ce n'est pas simplement savoir parler français, mais il s'agit de la vie francophone. Par exemple comment les gens s'expriment, les manières, la cuisine. Bref, le français n'est pas seulement une langue ; c'est un ensemble culturel.

A chaque fois que je me déplace à Dakar, à Bamako ou à Paris, je sens toujours qu'il y a une connexion entre ces destinations et c'est ce que nous appelons l'esprit francophone. Cependant, pour moi qui suis né en Ouganda, quand je voyage dans d'autres villes anglophones comme Nairobi-Kenya, Accra-Ghana, je ne pense pas qu'il existe un lien entre ces villes. Je constate effectivement que les gens n'ont rien en commun dans le mode de vie en dehors de parler anglais.

Je m'inspire beaucoup d'un grand nombre d'artistes francophones tels que Francis Cabrel, Serge Gainsbourg, Yossou N'dour, Ismael Lo. À travers mon travail, j'ai introduit cette musique au public ougandais (radio, tv) et en fait il est tout à fait unique.

Lorsque je voyage partout dans le monde et quand je parle français lors de mes concerts, on me demande souvent « Etes-vous du Sénégal, du Mali, de Guinée ? » Quand je dis que je suis d'Ouganda, on ne croit pas. Les gens me disent « L'Ougandais ne parle pas français », alors moi je leur dis aussi dit « je suis l'Ougandais qui parle français ».

Aujourd'hui, les manifestations culturelles les plus importantes en Afrique ont lieu dans les pays francophones : c'est-à-dire pour la musique à Dakar, Bamako et Abidjan ; pour le film à Ouagadougou ; pour la photographie à Bamako ; pour la mode à Niamey et à Kinshasa. Parler français m'a permis de créer des réseaux de collaboration avec des artistes dans ces villes et ils sentent que je fais partie de leur famille ! Comme ils me disent toujours : « Joël, nous sommes ensemble ».

1.8. Tanzanie

M^{me} Frannie Léautier

Présidente-Directrice Générale de Mkoba Private Equity Fund, fonds d'investissement pour les PME en Afrique.

Secrétaire Exécutive de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF), de 2009 à 2013.

Vice-présidente de la Banque Mondiale (2001 à 2007) et ancienne Directrice de l'Institut de la Banque mondiale



*« Mon histoire avec la langue et culture française a commencé quand j'avais 12 ans. Un de nos voisins, un prêtre protestant qui résidait à Lushoto en Tanzanie, a laissé à mes parents une boîte pleine de livres pour les enfants sur toutes sortes de sujets. **Parmi ces livres il y en avait un en français. J'étais fascinée par ce livre et j'ai passé bien des journées à le découvrir. C'est ainsi que j'ai appris à compter en français.***

*Une deuxième opportunité s'est présentée pendant mes études d'ingénieur à l'université de Dar-es-Salaam. J'ai choisi comme projet final la définition des normes pour la construction des autoroutes en Tanzanie. **J'avais un professeur Suisse qui m'a prêté sa bibliothèque car il y avait peu de livres dans la bibliothèque de l'université.** J'ai trouvé un livre sur les normes suisses pour la construction des autoroutes. **J'étais obligée de faire la traduction moi-même** car il était en français. J'ai passé plusieurs jours avec ce texte et j'ai réussi avec un dictionnaire français-anglais que j'ai trouvé.*

*Mariée en France, j'ai eu l'opportunité de pratiquer et améliorer ma capacité à parler français pendant les vacances d'été. Nous avons décidé de placer nos enfants dans le système éducatif français quand nous étions en Amérique du Nord car j'espérais être placée dans les pays étrangers étant manager à la banque mondiale à Washington. **Le système d'éducation français garde des normes stables dans tous les pays et le niveau d'éducation des enfants est protégé dans n'importe quel pays où l'on se trouve. J'ai appris encore mieux la langue française en aidant mes enfants avec leurs devoirs.***

*Je travaille aujourd'hui dans l'Afrique entière et j'utilise la langue française pour mon travail. J'ai servi une fois comme présidente d'un panel d'experts sur la performance du secteur public en Afrique pour réussir à transformer le continent. Parmi les experts se trouvait le ministre du secteur public du Kenya qui a remarqué que tous **les fonctionnaires africains doivent être bilingue en anglais et en français pour réussir l'intégration régionale de l'Afrique.** Je crois que les hommes et femmes d'affaires en Afrique profitent mieux quand ils ont la capacité de travailler dans les deux langues. Je me trouve presque toutes les semaines dans une situation qui demande la capacité à maîtriser la langue française. **Les solutions que je peux mobiliser pour répondre aux enjeux du monde des affaires sont infiniment plus riches parce que je parle français.** »*

2. Amériques

2.1. Argentine

M^{me} Flavia Ferrari Inchauspe

Fondatrice d'une entreprise d'accessoires de mode exportés aux Etats-Unis et au Japon.

Présidente de l'Association des Anciens des Lycées Français du Monde (ALFM).

Diplômée de l'Université Sorbonne Paris III et Paris IV.

Titulaire d'un master en sociologie de Sciences Po Paris.

Lauréate d'une bourse du programme Excellence-Major l'AEFE (2006).



*« La francophonie constitue à mes yeux un territoire d'échange contenant la richesse de la langue, l'histoire et la culture française mais également accueillant les nuances de l'expérience de cette langue aux quatre coins de la planète. C'est dans cet espace que je me suis forgée au Lycée Français de Buenos Aires. **À mon identité argentine venait alors s'allier une autre transmise par la langue et la littérature francophones.** Une nouvelle appartenance devait naître et m'orienter d'abord vers l'exploration de la subtilité du Français lors d'une khâgne puis vers la découverte de visages multiculturels francophones.*

*En tant que présidente de l'Association des Anciens des Lycées Français du Monde (ALFM), qui fédère les associations locales des lycées français à l'étranger ainsi qu'elle accueille les anciens individuellement, je soutiens la constitution de l'un des réseaux francophones les plus signifiants du fait de la formation de qualité de ceux qui le conforment et de sa présence dans 133 pays. Que ce soit par les retrouvailles conviviales, le parrainage d'étudiants ou la création de cercles d'affinités, **la mise en relation entre anciens élèves contribue à étendre la langue et la culture française.** Elle renforce également l'entraide entre anciens dans le plan personnel, académique ou professionnel ; chaque lien étant un vecteur d'un tissage de relations culturelles et économiques entre francophones qui ont la méthode française en partage.*

*Dans mon parcours la connaissance de la langue et de la culture française a été déterminante dans le choix de mes études supérieures en France. Sur le plan professionnel, elle a contribué à **mon adéquation dans des univers structurés, en quelque mesure, par la langue française : celui de la recherche académique, le monde associatif, la sphère entrepreneuriale ou encore le secteur de la mode.** »*

M^{me} Monica Pinto

Doyenne de la Faculté de droit de l'Université de Buenos Aires (UBA), Avocate, Docteur en droit.

Juge (2009-14) et Vice-Présidente (depuis 2011) du Tribunal administratif de la Banque Mondiale.

Vice-Présidente de la Commission consultative pour l'examen de candidatures au poste de juge de la Cour pénale internationale (2012-15).

Chevalier de l'Ordre national du mérite.



« Les langues sont l'expression de la façon d'être des peuples. Elles expriment plus ou moins les mêmes choses mais en y ajoutant une optique, celle du peuple auquel la langue appartient.

J'ai grandi dans l'amour de la France avant de savoir parler français. Mon père était francophone et francophile. C'était donc tout à fait normal d'aller à l'Alliance française. Lorsque j'y faisais mes études, dans les années 1960 et 1970, on nous apprenait la France, tout court, sans traductions, assortie de son histoire, sa littérature, ses beaux-arts. On passait de Victor Hugo qui suggérait qu'en 1802 déjà Napoléon perçait sous Bonaparte à Phèdre de Racine à la lumière de Roland Barthes, de La Condition Humaine de Malraux aux Séquestrés d'Altona de Jean-Paul Sartre ; du Radeau de la Méduse à la Liberté guidant le peuple.

Ce fut aussi l'apprentissage de la nuance. Ce n'est que beaucoup plus tard que j'ai compris la distance entre « ce n'est pas mal » et « c'est bien ». Il m'a fallu aussi du temps pour me rendre compte que l'organisation des cours de droit, spécialement ceux de droit international, « en français » exprime une vision particulière et propre, différente de celle que l'on peut trouver ailleurs.

J'ai toujours bénéficié de mes connaissances de la langue française, pour travailler, pour voyager, pour mon enseignement et pour mieux profiter de la vie. Dans mon travail comme professeur dans l'éducation universitaire publique à Buenos Aires comme pour mes recherches – sur le droit international et les droits de l'homme, les liens avec la France et l'univers francophone sont importants.

A l'Université de Buenos Aires – comme, d'ailleurs, à d'autres universités publiques du pays – nous nous sommes inspirés de l'éducation nationale française, gratuite et laïque. Nous tenons à garder et à faire enrichir nos rapports avec des institutions françaises d'enseignement supérieur. Dans ce contexte, le Centre Franco-Argentin de Hautes Etudes de l'Université de Buenos Aires est devenu un lieu privilégié de rencontre institutionnelle des enseignants et des chercheurs des deux pays. »

2.2. Bolivie

M^{me} Claudia Benavente

Directrice du journal bolivien *La Razón*, depuis 2010.

Journaliste et chroniqueuse (télévision, presse).

Professeur de français à l'Alliance Française.

Docteur en sciences sociales et Chercheuse universitaire (universités publiques et privées boliviennes)



« Mon lien avec le français : définitivement un fil conducteur dans ma vie. C'est la langue de ma formation, c'est la langue de laquelle je suis tombée amoureuse. Mais ce n'est pas uniquement une question de langue : c'est une question de pensée, de manière de concevoir et d'interpréter le monde. Le monde francophone a dessiné mon âme. L'influence de ce monde sur mon devenir ne se décrit pas parce qu'elle se vit jour à jour. Je désire pour mon enfant de huit ans cette même expérience ».

M. Enrique Vargas Pacheco

Médecin-chirurgien, Professeur émérite de la faculté de médecine de La Paz.

Formation postuniversitaire en France durant trois ans (de 1967 à 1970) dans le service d'exploration fonctionnelle pulmonaire de l'hôpital Hôtel Dieu de Rouen, puis à l'hôpital Marie Lannelongue et auprès du Professeur Jacques Durand à Paris.

Chevalier de la Légion d'honneur.



*« L'ensemble de mon activité professionnelle s'est déroulée au sein de l'Institut Bolivien de Biologie d'Altitude (IBBA) de La Paz, institution qui a été créée en 1963 par une convention internationale entre la France et la Bolivie et qui, après plus de 50 ans d'existence a pu continuer à fonctionner grâce à la collaboration française. J'y ai travaillé, à la fois comme professeur et chercheur, et, durant douze ans, j'y ai été nommé directeur. Je peux vous assurer que depuis 1971, pour moi et pour tous nos collaborateurs dont la majorité était issue de la France, **la francophonie a été notre principal outil quotidien de travail et d'échange avec des dizaines de chercheurs français** appartenant soit à l'IRD (Institut de Recherche pour le Développement), à l'Institut Pasteur, à l'INSERM, au CNRS ou à diverses universités, dans de nombreuses disciplines telles que la médecine, la physiologie, la nutrition, la parasitologie, la pharmacognosie ou la bioénergétique.*

*Dans toutes ces disciplines, **la francophonie a permis l'intégration et les échanges de connaissances**. C'est ainsi que de nombreux jeunes chercheurs et professionnels boliviens ont pu obtenir leur titularisation qu'ils ont pu valoriser à travers leurs travaux dans nos laboratoires. La production bibliographique de l'IBBA a ainsi atteint plus de 1 150 publications dans des revues ou livres autant nationaux qu'internationaux. Ces nombreuses années de collaboration avec la France ont permis également d'acquérir de nombreux équipements de pointe installés dans un magnifique édifice construit lui aussi grâce au financement de la coopération française, ce qui a permis de poursuivre et d'amplifier une recherche à la fois moderne et de qualité en Bolivie.*

Personnellement, j'ai toujours été très honoré de pouvoir participer à la diffusion des résultats obtenus grâce aux recherches franco-boliviennes menées au sein de l'IBBA qui ont permis, entre autres, de définir les premières données définissant les paramètres physiologiques correspondant à l'altitude de La Paz (3 600-4 000 mètres au-dessus du niveau de la mer), ce qui en fait un laboratoire naturel, et qui ont pu et restent toujours appliqués au sein des services médicaux spécialisés. Par la suite, autant avec l'intérieur du pays (où existent de nombreuses populations vivant en altitude) mais également avec l'extérieur et plus spécialement avec le Pérou, les échanges de résultats avec des chercheurs ou institutions travaillant sur la biologie et les pathologies d'altitude ont permis grâce à la coopération régionale française qui a son siège à Lima (Pérou), de fonder l'Association Internationale de Biologie Andine (AIBA) qui a maintenant ses représentations dans la plupart des pays andins.

***La connaissance de la langue française m'a permis aussi de représenter l'ensemble des chercheurs boliviens et français** de l'IBBA dans diverses réunions scientifiques de différents pays ou institutions, parmi lesquelles le Conseil des directeurs d'Institut Pasteur dans le monde dont fait partie l'IBBA, réunions qui se déroulaient annuellement aussi bien en Europe, en Afrique ou en Asie. Cela m'a permis également de retrouver d'anciens collègues français dans des colloques tels que ceux de Lake Louise au Canada où se débattent exclusivement des thèmes en relation avec l'hypoxie d'altitude. De même, lorsque la FIFA (fédération internationale de football) se préparait à interdire la pratique du football à La Paz, à cause de l'altitude, j'avais été invité en 2000 pour aller défendre à Zurich (Suisse) le droit souverain de la Bolivie à jouer le « football en altitude », thème très cher à la Bolivie, défense que j'avais exposé dans la langue qui a toujours guidé mon existence, à savoir le français.*

Tout récemment, en avril dernier, a été présenté ici à l'ambassade de France le livre « Vivre en altitude » écrit avec le Dr. Gérard Parent, ancien chercheur de l'IRD à l'IBBA et qui est, comme moi actuellement, médecin-conseil de l'ambassade de France en Bolivie. Ce livre, qui est édité à la fois en français et en espagnol et dont le contenu est surtout basé sur les données acquises à l'IBBA, a pour but d'informer sur ce que représente l'altitude pour l'organisme humain et de donner des conseils à ceux qui résident ou viennent résider en altitude, en défendant l'idée qu'il n'est absolument « pas anormal de vivre en altitude » ! Plus récemment encore, toujours avec le Dr G. Parent, j'ai participé à l'organisation des « Journées Franco-andines : Altitude, Santé et environnement » qui viennent de se dérouler à La Paz du 11 au 13 juin dernier et qui, grâce à l'appui de la coopération régionale, a permis de réunir des chercheurs de France, du Pérou, de l'Equateur, de Colombie et du Canada, en plus de nombreux professionnels et étudiants boliviens. »

2.3. Colombie

M. Luis Alberto Moreno

Président de la Banque interaméricaine de développement (BID) depuis 2005.

Ancien ambassadeur de la Colombie aux États-Unis.

Ancien Ministre du Développement économique en Colombie.

Dans le secteur privé, il a agi à titre de conseiller de grands investisseurs nationaux et étrangers et il a été producteur exécutif d'un programme journalistique de premier plan de la télévision colombienne.



*« La Francophonie représente une communauté fondée sur le partage d'une langue, une histoire, des valeurs, et une solidarité, c'est à vrai dire une fraternité. **C'est dans cette optique, que la France cherche à renforcer sa présence en Amérique latine, la Francophonie représentant un partenariat stratégique à développer dans plusieurs directions.***

Dans un premier temps, la France cherche à renforcer ses liens avec les pays latino-américains afin de pouvoir répondre aux enjeux globaux. L'Amérique latine est un allié majeur face aux nombreux défis que pose la mondialisation. Grâce à leur trajectoire démocratique et leur ouverture au monde, les pays d'Amérique latine ont vocation à être des interlocuteurs privilégiés pour améliorer la régulation globale en matière politique, économique, sociale.

*L'économie constitue un deuxième axe de partenariat, une relation de travail que nous souhaitons consolider. **Récemment, la France est devenue le premier investisseur européen dans la région, notamment au Brésil et en Colombie.** Ses entreprises sont bien positionnées dans les secteurs de biens de consommation et l'énergie. **L'accent doit donc maintenant être mis sur la diplomatie économique, en particulier sur le développement de la présence de nos PME. D'autre part la France est source d'inspiration en matière d'énergie, environnement, les nouvelles technologies, le numérique, la santé et le vivant. Autrement dit, l'économie de demain. Et c'est sur ces secteurs là que nous devons développer nos échanges.** Ce qui n'interdit pas de continuer à faire encore davantage sur l'agroalimentaire, le transport et les industries traditionnelles. Mais c'est sur l'économie de demain que nous devons porter toute notre attention. La Banque Interaméricaine de Développement (BID), que je préside, et dont la France est pays membre depuis 40 ans, travaille activement dans ces*

domaines. ***La francophonie de demain, ne se fera pas sans les pays latino-américains ! Bien au contraire...***

La France n'est pas propriétaire de la langue de Molière, elle l'a donnée en partage au monde entier. Et notamment aux Latino-américains. C'est d'autant plus naturel étant donné que la France est un pays d'Amérique latine, sa plus longue frontière étant avec le Brésil où la Guyane est un acteur clé. La France a exercé dans le passé une influence notable, dès les mouvements de libération qui se sont inspirés de la Révolution française aux mouvements culturels, le code civil, la science et la médecine, la France a toujours été considérée comme une référence. L'écrivain et essayiste mexicain Carlos Fuentes nous rappelle dans son livre « Le Miroir enterré » (1992) que le concept de « l'Amérique latine » est à son origine un concept culturel français du XIX siècle. La culture française est donc enracinée dans notre culture. Lors de la création de la BID en 1959, Haïti fut un des pays fondateurs et le français est d'ailleurs l'une de nos quatre langues officielles. Nous avons aussi d'autres pays francophones au sein de notre Conseil, le Canada, la Belgique et la Suisse. »

2.4. Etats Unis/Inde

M^{me} Indra Nooyi

Présidente-Directrice Générale du groupe PepsiCo depuis 2006 et Présidente du Conseil d'administration.

Initiatrice de « Performance with Purpose », l'engagement de PepsiCo d'associer à la performance économique de l'entreprise des objectifs de performances sociales : Nutrition ou comment répondre mieux aux besoins alimentaires mondiaux, Environnement, et Talents ou comment créer des emplois et favoriser un cadre de travail propice à la diversité et à l'intégration.



« Mon amour pour la Francophonie a commencé quand j'étais à l'école de Madras, en Inde, à l'Alliance Française. Je n'y ai pas seulement appris une langue, mais j'ai été transportée dans un autre monde. En effet, ces brillants professeurs n'étaient pas seulement des éducateurs, mais des ambassadeurs de tout ce qu'être Français signifie à travers la musique, la gastronomie, l'art de vivre ... Lorsque j'apprenais le français à travers les paroles des chansons de Jacques Brel et d'Enrico Macias, je me sentais comme si j'étais en France, et je rêvais d'être en France. A la maison, le français est devenu la langue secrète avec mon frère et ma sœur lorsque nous ne voulions pas que les adultes nous comprennent.

J'ai fait mes adieux à l'Alliance Française quand je suis partie à l'université, mais pas à la francophonie. Je ne pouvais pas faire marche arrière. Ma première visite en France a été pour moi une expérience magique. Bien qu'à l'époque j'aie idéalisé le mode de vie français, la réalité ne m'a pas déçue. Et à bien des égards, je me sentais déjà tellement familière avec la France. Il y avait une parenté naturelle inexplicable, une compréhension mutuelle.

Aujourd'hui encore, même si j'aimerais pouvoir consacrer plus de temps à la langue française, la musique française reste l'un de mes genres préférés et écouter Jacques Brel et Enrico Macias et de nombreux chanteurs contemporains peut encore me transporter dans cet endroit magique. Pour des raisons que je ne comprends pas complètement, au fil de ma carrière, plusieurs personnalités françaises de premier plan m'ont pris sous leurs ailes pour me conseiller. Leur amitié a renforcé cet amour et la connaissance que j'ai de la France et des Français.

Annexe III - Francophilophones

Et à ma grande joie, mes propres filles partagent ma passion pour le français, les deux en étudiant la langue et passant du temps en France.

Le français et la France ont enrichi ma vie au fil des ans. C'est pourquoi je serai toujours fière d'être une Ambassadrice de la Francophonie. »

2.5. Etats Unis/Allemagne

M. Nicolas Berggruen

Investisseur, philanthrope et collectionneur d'art américano-allemand.

Président et fondateur de Berggruen Holdings, ainsi que du Berggruen Institute on Governance.

Président du Conseil d'administration du Musée Berggruen de Berlin et du Musée d'art du comté de Los Angeles (LACMA).

Co-auteur de l'ouvrage « Gouverner au XXI^e siècle : la voie du milieu entre l'Est et l'Ouest », traduit en français et publié chez Fayard en 2013.



*« La France représente une longue tradition de culture, précipitée par le siècle des Lumières, qui a eu un énorme effet sur la civilisation du monde. La devise de la République Française et le respect qu'elle élève pour l'être humain – notre existence non-seulement physique, mais aussi intellectuelle et mentale – sont des valeurs que je porterai toujours avec moi, et qui m'ont amené à créer le Berggruen Institute on Governance. **J'admire son intérêt à cultiver l'individu en promouvant la vie de l'esprit**, et j'espère soutenir cette coutume par le biais de l'Institut.*

*Ces atouts, grâce à la présence de la francophonie dans le monde, continuent à **faciliter mes échanges culturels et économiques, et à construire des liens forts entre nos cultures respectives.** »*

2.6. Guatemala

M^{me} Anaisabel Prera

Juriste, ancienne ministre de la Culture, Secrétaire Générale de la Cour Suprême de Justice, Députée au Congrès de la République.

Vice-présidente du Conseil exécutif de l'UNESCO (1989-1993).

Ambassadeur de Guatemala en France, dans la Principauté de Monaco, en Suisse, au Portugal, et auprès de l'UNESCO (2004 – 2012).

Doyenne du Corps Diplomatique de l'Amérique Latine et les Caraïbes auprès de la France (2006- 2012).



« Les langues constituent la plus haute dimension de l'intelligence humaine à travers la pensée qui structure l'imaginaire culturel.

*La francophonie, une des plus belles cultures au monde, représente un ensemble qui se définit tout simplement par deux mots : soit parler français, ou de manière plus complexe, dès lors qu'on aborde la question du concept, car au-delà des mots, la francophonie se définit comme un art d'être et de vivre véhiculant tout une Culture (avec un grand « C ») qui lui est propre. **Parler français c'est être dans une posture où la rigueur et la précision sont les maîtres mots.** La francophonie incarne l'international de par la diversité de tous ceux qui la pratiquent au quotidien de Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest. C'est aussi un mode de vie, une logique de pensée et un état d'esprit.*

La francophonie représente un espace culturel partageant la langue, les valeurs de la République, la démocratie, la paix et le développement. Je m'exprime et transmets la langue française, presque automatiquement, à l'occasion de ma participation dans tous les Congrès et Fora internationaux, ainsi que dans toutes les autres manifestations dès lors que ma langue maternelle, l'espagnol, n'est pas autorisée. Je réclame souvent des textes écrits en langue française, auprès de certains chercheurs notamment anglophones. J'engage souvent la discussion en langue française en premier lieu pour obliger mes interlocuteurs à faire l'effort de continuer la discussion dans cette langue. Je fais la promotion de certains livres biographiques des grands écrivains français en insistant sur le fait qu'il faut les lire en langue originale, car les textes traduits ne procurent pas la même émotion.

***La langue française m'a appris à mieux comprendre la diversité culturelle notamment dans les espaces de dialogue où chaque mot a sa place.** C'est ainsi que l'on se rend compte que la richesse de la langue française peut être un véhicule de compréhension mutuelle par sa forte rigueur ce qui peut éviter les malentendus que pourraient susciter la traduction ou l'interprétation. Ce qui me fascine le plus est que la langue française est non seulement riche, mais surtout très subtile, tout en étant un outil considérable de dialogue, d'échange et de compréhension entre les peuples.*

La connaissance de la langue et de la culture françaises m'a donné la possibilité de travailler à l'Unesco, et d'être Ambassadeur du Guatemala en France. Actuellement, en tant que Conseillère internationale, j'habite Paris, ma seconde résidence, et je continue d'exercer mon travail professionnel dans les domaines de la Paix, la Démocratie, les Droits de l'homme, et le Développement. »

2.7. Mexique

M. Jorge Castañeda

Ministre des Affaires étrangères du Mexique (2000 - 2003).

Candidat indépendant aux élections présidentielles en 2006.

Professeur, auteur de nombreux ouvrages et chroniqueur dans Mexican Daily Reforma, El País et Time Magazine.

Co-président du Conseil stratégique franco-mexicain.

Titulaire d'un doctorat en histoire économique à Paris-I (Panthéon-Sorbonne).



*« L'univers francophone fait partie de mon éducation depuis l'âge de huit ans, quand je suis entré au Lycée français de New York. La francophonie ne représente pas pour moi une simple référence conceptuelle, mais **constitue un élément essentiel de moi-même, qui ne se limite pas à la langue, ni même à la culture, mais qui s'élargit à une façon de penser, à une manière de voir le monde, à une attitude face à la vie.** Bien que profondément mexicain, bien qu'ayant longtemps vécu dans la culture américaine, je tiens très à cœur ma part francophone, car je ne conçois pas ce que je suis aujourd'hui en dehors de cet héritage...*

Aujourd'hui je participe - sans grand succès - à la diffusion de la langue et la culture françaises au Mexique. Je maintiens des liens étroits avec la communauté française à Mexico, je soutiens dans la mesure du possible les activités du Lycée franco-mexicain - ma sœur, mon fils et mon petit-fils y ont passé de longues années -, j'entretiens un contact continu avec l'Ambassade de France au Mexique pour, lorsque l'occasion se présente, renforcer les bonnes relations entre les deux pays. Je l'ai fait quand j'étais au gouvernement, plus tard au cours de l'affaire Cassez et, aujourd'hui, comme co-président du Conseil stratégique franco-mexicain, chargé par les deux gouvernements de présenter des idées concrètes de coopération.

*Sans l'éducation et la culture françaises je n'aurais jamais pu contribuer de près à ce qui constitue sans doute les deux moments culminants de la coopération politique franco-mexicaine des dernières trente années : la Déclaration franco-mexicaine sur le Salvador en 1981, lorsque mon père était Ministre des Affaires Étrangères, et la position commune de nos deux pays au Conseil de Sécurité de l'ONU en 2002-2003 contre l'intervention américaine en Iraq, lorsque j'occupais ce même ministère. **C'est grâce aux amitiés construites au cours de longues années d'études et de séjours en France que naissent la connaissance et la confiance nécessaires pour entreprendre de telles démarches. Mais c'est aussi une certaine façon de concevoir les relations internationales, la politique, le monde, à laquelle contribue sans aucun doute le développement de la francophonie, qui permet d'en garantir le succès.** »*

2.8. Cuba

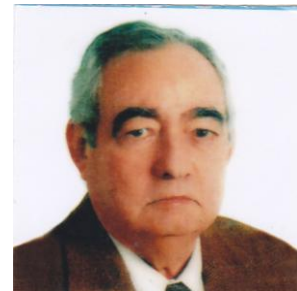
M. Raúl Roa Kourí

Diplomate, intellectuel reconnu et homme politique cubain.

Ancien ambassadeur en Tchécoslovaquie, au Brésil, auprès de l'ONU, auprès de l'UNESCO, en France et au Saint-Siège.

Vice-ministre des affaires étrangères (1984-1992), ancien Conseiller du ministre du Commerce extérieur et de l'investissement étranger.

Chroniqueur dans des journaux et revues cubaines et internationales, auteur de plusieurs ouvrages dont le dernier, à caractère autobiographique, « Roa que roe », publié en 2014.



*« En tant que "francophilophone", je voudrais confirmer **l'influence que la France a exercée historiquement sur nos peuples latino-américains.** Le siècle des lumières nous a apporté, avec les révolutions américaine et française, les idées de liberté, égalité et fraternité qui ont inspiré nos combats pour l'indépendance au 19^{ème} siècle.*

*Petit, issue d'une famille (les Roa) qui a participé à la lutte pour l'indépendance de l'Espagne et après contre le néo-colonialisme imposé par les Etats-Unis en 1902, **je me souviens avoir appris La Marseillaise en même temps que l'hymne national et l'Internationale.** La France a eu un poste de premier ordre dans ma formation intellectuelle, culturelle et politique.*

*J'admirais les maquis et les FFI à l'âge de dix ans ; après notre visite, en 1951, j'ai commencé mes études de la langue française qui finalement m'ont permis de lire les classiques de la littérature française dans leur propre langue. Quand, en 1994, j'ai été nommé **Ambassadeur à Paris s'était un rêve devenu réalité.** Je suis resté jusqu'en 1998. **Ma connaissance de la langue et de la culture française m'ont facilité la tâche** pour développer les relations cubano-françaises.*

Annexe III - Francophilophones

*Il me faut ajouter que la France du Général De Gaulle ainsi que de François Mitterrand nous est nécessaire aujourd'hui. **Leurs idées sur une France indépendante vis-à-vis de ses alliés américains et européens étaient un atout fondamental de la francophonie** et ont cimenté l'influence politique, économique et culturelle de la France dans le monde. Je les trouve indispensables dans le monde déséquilibré comme il l'est par la puissance incontestable de l'impérialisme nord-américain depuis la disparition du socialisme dit réel.*

La perte des espaces politiques de la gauche et de la droite traditionnelle en France me préoccupe, ainsi que l'essor d'une extrême droite antisémite, xénophobe et quasi nazi. A mon avis, ça n'aide pas la France à récupérer sa place dans le monde et parmi les pays francophones.

La francophonie est pour moi le résultat historique des relations nouées entre la France et les pays tiers, dont la culture et la langue françaises jouent un rôle de premier ordre. C'est aussi une façon de comprendre le monde et d'agir en conséquence.

Je participe modestement à la diffusion de la langue et la culture françaises à partir de mes articles et mes livres, dans lesquels je raconte mes expériences de travail et mes souvenirs du pays et ses habitants, de mes amis et amies françaises.

***La connaissance de la langue et la culture françaises ont été un instrument indispensable pour mon travail diplomatique** en France, bien sûr, mais aussi à l'ONU, l'UNESCO, la Commission des Nations Unies pour les droits de l'homme et dans les rapports avec mes collègues et dirigeants des pays francophones. »*

M. Rafael Rodríguez Beltrán

Professeur de français, ancien chef du département de français et Vice-doyen de l'Université de La Havane (1993-2009).

Vice-président de la Fondation Alejo Carpentier, Fondation œuvrant pour la diffusion de l'œuvre de l'auteur cubain et le développement de la culture cubaine.

Professeur à l'Alliance Française de La Havane depuis 1996.



« La francophonie, espace en principe linguistique et géopolitique, est un concept que je n'ai pas vraiment appréhendé quand j'étais étudiant universitaire (Licence et Maîtrise en Langue et Littérature Françaises, Université de La Havane) entre 1967 et 1973. Le cursus universitaire comprenait un module de littérature africaine d'expression française et un autre module de littérature antillaise qui m'ont beaucoup servi par la suite, mais que je n'ai pas suffisamment appréciés à l'époque, parce que, tout jeune encore, mon intérêt portait sur la langue et la littérature de la métropole. Même les aspects historiques, sociolinguistiques et littéraires de la Belgique, de la Suisse et du Canada m'étaient vraiment inconnus.

*Après mon diplôme j'ai eu un poste de professeur de français dans un Institut qui formait des professeurs de langues étrangères à Cuba. C'est à partir de ce moment que je me suis rendu compte peu à peu que **la maîtrise du français dépassait du point de vue communicatif les frontières de la France et qu'elle établissait des liens très étroits avec d'autres cultures parfois plus proches de la mienne (Cuba est, comme Haïti, comme La Guadeloupe et La Martinique un pays antillais et, comme le Canada et la Guyane Française un territoire américain dans le sens le plus large du terme ; mais aussi, pour des raisons historiques bien connues, un pays très lié au continent africain depuis le XVI^e siècle).** Très rapidement j'ai commencé à les incorporer dans mon plan didactique.*

Pour moi, donc, la francophonie serait une façon d'établir des liens, d'apprivoiser, dans le sens « saint-exupérien » du mot, d'autres individus de la même communauté linguistique et en même temps, d'être apprivoisé par eux, par leurs parlers, leurs cultures et leurs histoires.

J'ai eu l'occasion de visiter la France (plusieurs fois), et je connais aussi la Wallonie et la Suisse Romande. J'ai séjourné au Canada et aux Antilles Françaises aussi bien qu'en Afrique. Dans tous ces voyages j'ai essayé de m'imprégner aussi de la culture de ces pays-là. Cela m'a enrichi personnellement et aussi, je crois, que cela a enrichi notamment mon travail comme professeur de langue et de littérature francophones. Les cours de français que l'on met en pratique dans les institutions de mon pays sont, hélas, très souvent centrés sur la culture de la métropole. J'essaie toujours d'ajouter toutes les contributions importantes des autres pays francophones.

*Une petite anecdote : au début de ma carrière, si un étudiant me demandait comment nommer les fruits typiques de mon pays en français je leur répondais : « Ça n'existe pas en français ». Ma connaissance du monde francophone m'a permis d'introduire dans mes cours des faits de langue que même certains français ignorent et depuis très longtemps je parle à mes étudiants du vivaneau, du corossol, de la pomme-cannelle et du ti-punch, qu'ils connaissent beaucoup mieux (avec un mot typiquement cubain, bien sûr) que les coings, le kir ou les homards. En somme, ma philosophie en cours de langue est la suivante : **il faut connaître la tour Eiffel, Napoléon et le pastis, mais aussi le Manneken-Pis et l'architecture coloniale de la Basse-Terre, le roi Christophe et le sirop d'érable ; qu'il faut apprécier la grande littérature de la métropole (qui, dans notre pays n'a pas besoin de trop de publicité, vu qu'elle est assez connue) mais qu'il faut connaître aussi des écrivains tels qu'Aimé Césaire, Patrick Chamoiseau, Léopold Sédar Senghor, Anne Hébert, Antonine Maillet, Sembene Ousmane, Calixte Beyala, Jacques Chessex et aussi ceux que j'appelle les écrivains « francophiles » tels que Bianciotti, Semprun, Makine...** La liste en serait énorme.*

J'ajouterais que la connaissance du français et du monde francophone m'a ouvert une porte immense vers le monde. Je suis hispanophone né, ce qui me fait porteur d'une culture ancestrale de la plus grande richesse ; mes compétences en anglais, italien, portugais et russe sont assez larges, ce qui m'a permis de pénétrer dans d'autres mondes culturels très attrayants. Mais le français... le français a toujours été une passion et cette passion s'est considérablement accrue au contact du monde francophone. »

2.9. Panama

M. Miguel Verzbolovskis

Analyste économique et spécialiste de la planification et du développement commercial au sein de l'Autorité du Canal de Panama.

L'Autorité du Canal de Panama est l'agence du gouvernement du Panama, en charge de l'opération, l'administration, la gestion, la préservation, la maintenance et la modernisation du Canal.



« Je dois mon goût pour la France et la langue française à cette proximité avec l'étranger, inculquée chez nous très tôt par mes parents, qui aimaient, et aiment encore, les voyages et la lecture. Si l'espagnol est bien ma langue principale et l'anglais ma deuxième – apprise obligatoirement à l'école – le français était un choix libre fait à 13 ans. J'avais toujours aimé sa sonorité et sa **forte association avec Paris**, cette grande ville qui me magnétisait lors de ma première visite (en famille) en juin 1994. C'est d'ailleurs un aspect que je trouve unique chez la francophonie en contrepartie d'autres communautés linguistiques comme l'hispanophonie et l'anglophonie : elle a une métropole. **Dans mes yeux, la langue française équivalait à la France** et c'est grâce à cette vue que je continuais à suivre des cours de français pendant mes années d'école et à Columbia.

Aujourd'hui je n'arrive presque jamais à parler ou écrire en français. Néanmoins, j'essaie d'en rester habitué, notamment comme membre-associé de **l'Alliance Française de Panama, organisation que j'aime décrire comme l'espace culturel le plus ouvert du pays** en tant que sa colonne vertébrale est l'enseignement de la langue, mais qui est un véritable vecteur d'échanges artistiques extrêmement riches pour le public – panaméen ou expatrié, francophone ou non-francophone. Depuis mars 2014 je suis membre du conseil d'administration de l'Alliance, ce qui me permet de contribuer un peu à sa mission.

Je finirai par souligner le rôle enrichissant qui a joué le français dans ma vie. C'est vrai qu'actuellement il ne fait pas partie de mon quotidien ni de ma carrière, mais il m'a certainement **aidé à devenir un citoyen du monde**. »

2.10. Pérou

M. Rolando Arellano

Professeur et Directeur du MBA de l'ESAN Business School au Pérou, et Professeur principal de Marketing, puis Directeur du Master en Commerce International de l'Université de Laval au Québec.

Fondateur de la société Arellano Marketing, Recherche et Conseil, qui possède aujourd'hui des bureaux dans plusieurs pays de la région, dans le cadre de laquelle il a réalisé des études pionnières sur les « styles de vie » en Amérique latine.

Fondateur et premier président de la Société Péruvienne de Marketing.

Auteur de nombreux ouvrages sur le commerce, le comportement du consommateur et le développement social, souvent utilisés comme références dans les universités d'Amérique latine.

Docteur en administration de l'Université de Grenoble (1983). Sa thèse porte sur l'incitation à la diminution de la consommation d'énergie dans les foyers français, après l'embargo pétrolier.



« **La francophonie représente pour moi, avant tout, une manière de percevoir le monde. Je crois que plus qu'une langue, c'est une culture qui a la grande vertu de ne pas créer de barrières entre les sciences dures, la philosophie et la société.** A la différence de sociétés comme la société Nord-Américaine ou celles d'autres pays nordiques, où les sciences dures se distinguent clairement des sciences sociales, la francophonie permet que celles-ci se rejoignent et s'influencent mutuellement.

Je crois que cette même philosophie peut être adaptée au mode de vie francophone en général, dans lequel le travail, l'art et les relations sociales cohabitent et sont constamment très proches. Face à l'importance croissante, à échelle mondiale, des objectifs de production et de productivité, il me semble que la perception francophone du monde est positive, en cela qu'elle recherche également à favoriser et promouvoir l'épanouissement personnel par l'art, le sport ou encore la cuisine. Il me semble que cette philosophie est d'ailleurs amenée à acquérir une importance croissante, dans un contexte global où la production pour soi ne convainc plus les populations.

Je fais, hélas, seulement des collaborations ponctuelles pour la diffusion de la langue et la culture françaises. J'ai collaboré avec l'Ambassade de France (donc une intervention pour augmenter l'attrait de l'Alliance française qui a eu de très bons résultats) et d'autres institutions francophones, et je viens d'être élu comme membre du Comité Directeur de l'Alliance française de Lima.

*Néanmoins, je crois que mes activités professionnelles pourraient y contribuer, du fait de la référence permanente faite à ma formation française dans mes livres ainsi que dans mes activités académiques et sociales. **J'ai publié plusieurs articles dans des revues académiques françaises, et l'un de mes livres en français, qui traite du monde de l'économie informelle, est devenu une référence en Afrique francophone.***

Je me considère ainsi comme une sorte de petit maillon entre quelques institutions francophones et latino-américaines, en aidant par exemple des entreprises ou universités francophones à mieux connaître les marchés de la région. Je crois d'ailleurs que le potentiel de cette relation entre Amérique latine et monde francophone est grand, du fait des racines latines que partagent ces deux cultures.

De manière anecdotique, je souhaite ici souligner que malgré le fait que de nombreuses personnes insistent pour que je change le titre de Dr. D'Etat sur mes cartes de visite pour un « PhD », j'ai toujours préféré cette première dénomination : elle me donne l'occasion d'expliquer à ceux qui ne connaissent pas ou ne comprennent pas ce titre, qu'il s'agit d'un doctorat français, et d'en souligner la valeur.

*Tandis que mes collègues formés en Amérique du Nord se dédient à chercher des explications à des thèmes complexes mais extrêmement précis et limités, **je pense avoir bénéficié de l'ouverture d'esprit que m'a apporté ma formation française.** Grâce à elle, j'ai pu étudier des thèmes concernant le commerce et la culture, le commerce et le développement social, ou la compréhension des sociétés émergentes, comme celles d'Amérique latine, au-delà de la seule application du marketing au rendement des entreprises.*

L'anglais, nous le savons, est aujourd'hui basique dans le monde scientifique, mais le français m'a apporté une certaine différence qui a créé des avantages. J'ai par exemple eu l'opportunité de travailler dans la partie francophone du Canada, mais également d'étudier des thèmes liés à des régions francophones d'Afrique auxquelles je n'aurais pas pu m'intéresser en étant simplement bilingue. »

2.11. République dominicaine

M. Leonel Fernandez Reyna

Président de la République Dominicaine lors de trois mandats (1996 – 2000 ; 2004 – 2012).

Fondateur et Président de la *Fondation Globale Démocratie et Développement* (FUNGLODE).

Membre de l'Executive Club USA-Caribbean organisé par le Centre pour les Etudes Stratégiques et Internationales (CSIS).

Ancien Professeur de droit à l'Université Autonome de Saint-Domingue (UASD) et à Faculté Latino-américaine de Sciences Sociales (FLACSO).

Docteur honoris causa de l'Université Paris-Sorbonne.



« La francophonie a toujours occupé une place importante pour le Président Fernandez, tant dans son action gouvernementale qu'au sein de la Fondation qu'il a créée en 2000, le Fondation Globale Démocratie et Développement.

C'est à travers la lecture des ouvrages de droit pendant ses années de formation à l'Université Autonome de Saint-Domingue qu'il commence l'apprentissage du français. Connaisseur de littérature, il a également pu découvrir les grands classiques français lui donnant un goût prononcé pour la France. Il prend alors conscience de la richesse de la culture française et de l'ouverture sur le monde que représente la langue française, également vecteur de savoirs.

*Depuis son premier mandat présidentiel en République Dominicaine (1996-2000), la francophonie a fait partie de sa politique extérieure comme un instrument d'ouverture et de dialogue important face aux défis du XXIème siècle. **La dynamique entreprise alors a permis l'entrée de la République Dominicaine comme pays membre observateur auprès de l'OIF en 2010 (pendant son troisième mandat présidentiel 2008-2012),** et le Président Abdou Diouf s'est lui-même par la suite rendu à Saint-Domingue pour une visite officielle.*

*Cette stratégie politique a également facilité un **rapprochement avec les pays voisins de la Caraïbe, qui a constitué une priorité pour le Président Fernandez, dans l'objectif d'assurer une meilleure insertion de la République Dominicaine dans son environnement régional,** ainsi qu'une collaboration plus étroite en matière culturelle, économique et commerciale. La célébration du centenaire de Jacques Roumain ou la création de l'université à Limonade à la suite du terrible tremblement de terre de janvier 2010 témoignent aussi de son engagement envers l'Etat voisin, Haïti.*

Le Centre d'études de la francophonie de Funglode a été créé en 2009 dans l'objectif d'enrichir les échanges culturels et de connaissances entre la République Dominicaine et la France, dans une perspective à la fois régionale et globale, tout en faisant connaître et diffusant les valeurs fondamentales de la francophonie.

Funglode entretient des relations de coopération avec de multiples institutions (fondations, associations, universités, think tank, organisations internationales, etc.), notamment de pays francophones. Parmi ces institutions, on peut citer notamment les suivantes : Université Paris I, Université Paris 8, Université des Antilles, Institut des Amériques, Université du Québec à Montréal, Festival FESPACO du Burkina Faso, OIF, École Nationale Lumière, etc.

Annexe III - Francophilophones

Le Centre de la Francophonie de Funglode a également développé des partenariats locaux avec l'Alliance Française de Saint-Domingue, les ambassades de pays francophones et de nombreuses écoles et universités dominicaines qu'elle associe régulièrement à ses initiatives dans le domaine de la francophonie.

En matière économique, elle a travaillé avec l'AFD en coorganisant par exemple un atelier de formation sur la micro finance, ou encore une conférence sur l'aménagement du territoire et la problématique des fleuves dans les grandes villes latino-américaines.

Dans le domaine culturel, la Fondation contribue au rayonnement de la culture française et de la francophonie, d'une part, en participant chaque année à l'organisation d'un cycle de cinéma français en partenariat avec l'Alliance Française, suivis de débats, et d'autre part, en organisant une fois par an un colloque culturel à l'occasion de la célébration de la semaine de la francophonie au mois de mars. Dans cette dynamique, les thèmes traités ont été, notamment : Albert Camus, la littérature haïtienne, Aimé Césaire, Édouard Glissant, la Louisiane francophone.

Tout au long de l'année également, le centre invite régulièrement son public à participer à des cafés philosophiques lors desquels sont abordées des questions diverses dans le domaine culturel autour d'invités généralement francophones et s'exprimant en langue espagnole. Quelques-uns des thèmes traités ont été par exemple : la diversité culturelle au Québec, les rythmes musicaux caribéens, la francophonie dans les Amériques, l'œuvre de Camus face aux défis du XXIème siècle, entre beaucoup d'autres.

La Fondation contribue également à la promotion et à la diffusion de la langue française, à travers son centre de la Francophonie qui propose en partenariat avec l'Alliance Française, des cours de français pour les employés de la Fondation.

*Par ailleurs, **le centre organise chaque mois un "cercle francophone" sur des thèmes variés, dans l'objectif d'offrir un espace d'échanges et de partage en langue française à Saint-Domingue** (les études universitaires en France, l'enseignement du français en République Dominicaine, les entreprises françaises implantées en République Dominicaine et les principaux défis en matière d'investissement, sont certains des thèmes déjà abordés lors de ces cercles mensuels). L'organisation régulière de débats, tables rondes, colloques et conférences permettent de diffuser des informations et connaissances sur des thèmes d'actualités en France et dans les autres pays francophones avec des invités internationaux français et francophones, tout au long de l'année.*

Nous citons ici certaines des activités organisées, à titre d'exemple : conférence organisée avec Radio France Internationale sur l'instrument de dialogue que constitue RFI dans un monde global (conférence de Vicky Sonnet) ; conférence du Professeur Dorval Brunelle (de l'UQAM) sur la problématique géopolitique de repenser l'Atlantique ; colloque sur la crise économique européenne, organisée en partenariat avec la Délégation de l'UE en République Dominicaine ; atelier sur l'avenir des relations entre l'Union Européenne et la région Amérique Latine Caraïbes et les défis de l'intégration régionale avec la Fondation EULAC et l'IdA.

D'un point de vue régional, la Fondation s'est aussi attachée au développement des échanges avec Haïti, en organisant régulièrement des Forums dominico-haïtiens sur des thèmes d'intérêt et d'actualité pour les deux pays.

En collaboration avec le Pôle Caraïbe de l'Institut des Amériques, dont l'antenne se trouve hébergée à Funglode, nous contribuons à la promotion de la coopération universitaire entre la France et la RD, la multiplication des échanges et des projets communs de formation et de recherche. Un colloque sur les dynamiques socioéconomiques et la jeunesse dans la Caraïbe a par exemple permis de réunir de nombreux spécialistes de la région et de France afin de partager leurs expériences et de proposer de meilleures pratiques pour relever les défis de la construction du futur de la région. »

M. José del Castillo Saviñón

Ministre de l'Industrie et du Commerce.

Ancien Conseiller de la Commission de l'industrie et du commerce au Sénat de la République, Conseiller juridique du Sénat puis Vice-ministre de l'Industrie et du Commerce, chargé des hydrocarbures et des mines

Fondateur et ancien Président de Gabinete Económico, S.A, société de conseil pour les entreprises.



« La francophonie est l'ensemble d'éléments qui est donné par l'identité culturelle et idiomatique, le style de vie, l'idiosyncrasie et la manière de faire des affaires des Français, cela en relation avec le reste du monde. Je crois que la francophonie a rencontré cette identité que tout le monde reconnaît.

*La relation historique de la République dominicaine avec la France a toujours été de coopération et d'échanges constants entre les deux États, parce que depuis l'époque coloniale, les Français ont laissé en République dominicaine de nombreuses contributions culturelles et sociales, comme l'est **l'apport du Code Napoléon dans notre pays, lequel est la base de notre Code Civil.***

*À cet égard, dans les dernières années, nos relations se sont renforcées de plus en plus par les représentations de l'État français aux niveaux diplomatiques, consulaires, économiques, militaires et culturelles en République dominicaine, ainsi que par la participation de **l'Agence française de Développement (AFD)**, laquelle a des engagements avec la République Dominicaine, dirigés vers des activités diverses qui englobent, en particulier, **le financement de la construction de la seconde ligne de métro de Santo Domingo, à laquelle participent les entreprises françaises Alstom, Thales, Cim y TSO.***

En ce sens, cette coopération bilatérale inclue aussi la protection de l'environnement, les prêts et les bourses aux étudiants et l'aide au secteur privé, en particulier aux secteurs qui ont un impact social important comme la santé, l'éducation supérieure et la microfinance.

En termes commerciaux, la francophonie joue un rôle élémentaire au sujet des affaires et du commerce international, à l'intérieur de l'Union Européenne, un partenaire stratégique de la République dominicaine et en particulier, la France, en raison de l'accord de l'Association économique Union Européenne - Cariforum (EPA). Sur ce point particulier, la francophonie représente un axe crucial à l'heure de réaliser mutuellement des affaires, puisqu'elle constitue une exigence sine qua non pour la République dominicaine de pouvoir profiter des opportunités qui s'ouvrent dans l'échange commercial entre les deux pays.

*En République dominicaine, il existe une influence marquée de la langue et de la culture française, due aux relations avec les régions et les villes francophones des États comme la Belgique dont Bruxelles est le siège de l'Union Européenne et comme la Suisse avec Genève, siège de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). À cet égard, notre pays, au travers de la signature et de l'exécution d'Accords commerciaux, comme celui de l'EPA, et étant donné que **notre second partenaire commercial est la République d'Haïti**, nous avons stimulé un meilleur échange, non seulement pour ce qui concerne les biens, mais aussi la promotion d'investissements de la République dominicaine vers la République d'Haïti, ainsi que d'investissements conjoints. Tout cela, avec la participation active de la langue française dans ces processus de promotion.*

*Également, nous sommes arrivés à augmenter le **commerce bilatéral avec la France et les départements français d'outre-mer, particulièrement avec ceux qui se trouvent dans les Caraïbes**, en profitant de l'avantage de proximité et des avantages comparatifs de l'Accord d'association économique entre l'Union Européenne et les Pays du CARIFORUM.*

Annexe III - Francophilophones

Un autre des efforts que nous sommes en train de réaliser au Ministère de l'industrie et du commerce, consiste en l'exécution d'un **programme de formation du personnel du ministère dans la langue française** et dans la connaissance de sa culture, afin que nos techniciens puissent dominer le maniement de cette langue et ainsi **renforcer les liens commerciaux avec les pays francophones**.

De la même manière, la République dominicaine a signé un Mémoire d'accord de collaboration interinstitutionnelle entre le Ministère de l'industrie et du commerce (MIC), le Groupe Sup De Co de Montpellier Business School et la Chambre de commerce dominico-française, dont l'objectif est d'établir les bases générales afin que le Ministère de l'industrie et du commerce, au travers de sa Direction de commerce extérieur (DICOEX) et des entités mentionnées ci-dessus, réalisent conjointement des activités de collaboration et de formation, pour appuyer le développement des secteurs productifs nationaux dans les aires où ceux-ci peuvent profiter des opportunités de commerce que nous offrent l'EPA et, en particulier, la relation bilatérale dominico-française.

Dans ma carrière, les lignes directrices de la connaissance de la langue et de la culture française m'ont apporté une meilleure relation avec les personnes et les institutions qui forment partie de la francophonie et qui interagissent au sein des relations commerciales entre la République dominicaine et les départements français d'outre-mer. Aussi, grâce à la signature de l'EPA, s'est amélioré l'accès au marché européen des biens de la région, dont les pays francophones tels que la France, la Belgique et le Luxembourg, avec moins de droits de douane, avec des règles d'origine plus flexibles, avec l'élimination de contingents, entre autre concessions sur les biens et également, l'ouverture de son marché à des fournisseurs de services des pays CARIFORUM. Tout cela se traduit par l'entrée de produits de consommation à prix plus compétitif, puisqu'ils ne payent pas de droits d'importation ou bien ces droits se voient réduits progressivement jusqu'à disparaître.

De même, la République dominicaine est signataire d'accords internationaux comme c'est le cas de l'Accord de Paris en 1883 sur la Propriété industrielle, lequel pose, dans ses dispositions substantives, les principes sur le traitement national, le droit de priorité et les règles communes. Également, la République dominicaine a participé dans divers arbitrages commerciaux de la Chambre de commerce international (CCI), qui fut créée en France en 1919, comme une organisation qui se charge d'offrir protection aux entreprises des différents pays du monde pour ce qui concerne les opérations commerciales.

Il faut souligner que la relation bilatérale de la France avec la République dominicaine s'est renforcée avec la signature de l'Accord de promotion et de protection réciproque des investissements, lequel fut signé le 14 janvier 1999 y est entré en vigueur dans les deux pays, le 30 octobre 2002, dont l'objectif est d'établir de meilleures garanties juridiques pour les investissements des deux nations.

À cet égard, **la France est l'un des pays qui a investi le plus en République dominicaine**, la preuve de cela est l'établissement d'entreprises de capital français dans notre pays comme sont les cas d'**Orange Dominicana, de Carrefour, du groupe Accor et de Nouvelles Frontières**, entre autres. **C'est pour cela que pour la République Dominicaine il est fondamental de continuer de renforcer les relations commerciales avec les pays francophones, lesquels ont eu un impact positif sur notre économie nationale** par l'attraction des investissements de ces pays dans de multiples secteurs.

Enfin, il est à noter que à chaque fois il se fait plus évident et nécessaire de renforcer nos liens avec la culture et la langue française, puisque la manière de faire des affaires entre nos pays exige de nous comme nation, de réaffirmer et de ne pas oublier nos liens historiques avec la France, lesquels constituent une partie du patrimoine de l'identité culturelle de la République dominicaine. »

2.12. Suriname

M. Raymond Van Hemert

Fondateur de l'entreprise de traduction *Frans in Suriname*, qui s'est donné pour objectif de développer les relations entre le Suriname et les pays francophones.

Ancien Chef pour plusieurs restaurants au Suriname pendant cinq ans.



« Tout d'abord, **la francophonie est l'ouverture sur le monde**. Et c'est pour moi bien le plus important aspect de ma jeunesse. Sans vouloir faire trop de comparaisons, l'enseignement américain / anglais international, reste très renfermé sur soi alors que dans l'enseignement français, beaucoup d'importance est attaché à l'ouverture d'esprit, à la connaissance générale et surtout la découverte de l'autre et où de chose inconnues.

Ensuite, bien qu'à l'époque je n'y voyais pas l'importance, **l'enseignement de la philosophie en Terminal** est aujourd'hui pour moi un outil de premier rang dans mon travail. Bien qu'il ne s'agisse pas forcément de parler de sujet philosophique, la matière m'a permis de réfléchir autrement sur diverses problématique, et au Suriname, cela me donne une avance considérable.

Et finalement, **avec l'ouverture du Suriname vers la région et surtout vers la Guyane, l'apprentissage de la langue prend de plus en plus d'importance**. Qui parle de la langue parle forcément de culture, et je vois chaque jour qu'avec l'apprentissage de la langue et de la culture, il y a une compréhension des habitudes et de la manière de faire et de penser de nos voisins ; les Français.

Tout d'abord par l'enseignement de la langue, que cela soit par des formations en classe ou des formations en entreprise.

En second lieu par la traduction d'articles sur notre site internet ou nous exposons les actualités du Suriname de la Guyane et de la France métropolitaine.

Ensuite, nous venons également de lancer une radio internet ou nous diffusons de la musique française mais parlons également d'activités qui ont lieu en Guyane et/ou en France. Bientôt nous allons commercialiser cette radio et allons l'agrandir avec des interviews et des actualités en français et en néerlandais.

Finalement, de temps en temps je tente de monter des projets qui permettent de rapprocher les deux territoires ; soirées, salons etc...

La langue française au Suriname est importante. Elle permet une ouverture du marché sur le monde. Elle permet un éblouissement économique autre que celui soutenu par la Chine, les Etats-Unis et les Pays-Bas. La barrière de la langue persiste encore. Être bilingue dans mon cas est donc un atout considérable dans un pays friand de coopération avec la France. Surtout que, comprenant les Surinamais car j'habite dans le pays, et les Français par mon éducation, j'arrive à mieux remplir le rôle de pont entre les deux communautés. »

*

2.13. Uruguay

M. Ricardo Ehrlich

Ministre de l'Education et la Culture depuis 2010 (Gouvernement du Président José Mujica).

Maire de Montévideo (2005-2010).

Professeur de Biochimie à la Faculté des Sciences de l'Uruguay.

En prison pour des raisons politiques (1972-1973). Exilé en France dès 1974, s'installe en Uruguay au retour de la démocratie.

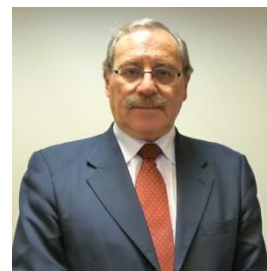
Chercheur du Centre National de la Recherche Scientifique (France, 1979-1989 et 1996-1997), à l'Institut de Biologie Moléculaire et Cellulaire de Strasbourg, à l'Institut Jacques Monod de Paris et au Centre de Génétique Moléculaire de Gif-sur-Yvette.

Diplôme d'Études Approfondies en Biochimie et Biologie Moléculaire (1976) et Docteur ès-Sciences Physiques de l'Université Louis Pasteur de Strasbourg, France (1979).

Officier de l'Ordre des Palmes Académiques de la République Française, 2002.

Docteur Honoris Causa de l'Université Pierre et Marie Curie de Paris (Paris VI), 2007.

Chevalier de l'Ordre de la Légion d'Honneur de la République Française, 2009.



« La France – où je suis arrivé comme réfugié politique - a été pour moi pays, patrie, d'adoption, où je me suis enraciné. Ceci m'a permis de garder mes racines originelles pleinement vivantes.

*La langue française, tout d'abord au travers de la science et de la culture, mais surtout par la découverte des autres, des égaux, par le partage de leur vie quotidienne, de leurs projets et de leurs rêves, est devenue partie de ma propre histoire et de mon identité. A mon retour en Uruguay, à la fin de l'exil lors la chute de la dictature, tout naturellement la langue française m'a accompagné. **Les liens avec la France, avec les communautés scientifique et universitaire très particulièrement, ainsi que ma formation de chercheur, faisaient partie de ce que je pensais pouvoir apporter en Uruguay.***

Si apport personnel il y a eu dans la diffusion de la langue et la culture française, il s'est centré, d'une part, dans le renforcement des liens à travers la science, par des projets collaboratifs et la formation de jeunes chercheurs, ce qui a permis le développement de différentes initiatives et programmes et a conduit, finalement, à la création de l'Institut Pasteur de Montevideo. D'autre part, quand j'ai assumé des responsabilités politiques, premièrement comme Maire de Montevideo et après comme Ministre de l'Éducation et la Culture, j'espère avoir pu contribuer à augmenter tous les liens, culturels, scientifiques, économiques et politiques entre les deux pays. Finalement, comme Ministre, j'ai eu l'honneur de participer au processus qui a conduit à l'adhésion de l'Uruguay à l'Organisation Internationale de la Francophonie.

La sollicitude d'adhésion de l'Uruguay à l'Organisation Internationale de la Francophonie a été motivée par notre histoire, par notre culture et par notre regard sur l'avenir de notre pays, qui définissent notre vocation d'intégration et notre engagement dans la construction de contextes internationaux solidaires, de contextes de paix, amitié et coopération entre les peuples. L'Uruguay est un pays nécessairement ouvert à sa région et au monde.

L'espace de la francophonie, grand et divers, est défini par son histoire, sa culture et la langue française comme lien. Les langues constituent un pilier majeur de l'identité des communautés et

des nations ; elles sont la base fondamentale du sens d'identité et de la construction culturelle d'un peuple. Les langues vivent avec les peuples et gardent des empreintes de leur histoire. La géographie laisse également son empreinte en elles, définissant de véritables bassins culturels que marquent sa propagation et son développement. Les petits territoires laissent ainsi leurs empreintes, à travers des accents et des variantes qu'accompagnent les identités locales.

Permettez-moi de citer ici les paroles de celui qui fût le Premier Secrétaire Général de la Francophonie et Secrétaire Général des Nations Unies, Boutros Boutros-Ghali, que j'entends synthétiser nos raisons pour nous associer à l'OIF: « ... la francophonie a su créer une communauté capable de surmonter ses divergences tout en respectant ses différences. Elle est ainsi (...) une école de diversité. Celle qui nous apprend à nous enrichir des cultures des autres pour devenir vraiment nous-mêmes. C'est la raison pour laquelle je crois aussi que penser la francophonie est une autre manière de penser le plurilinguisme (...) il ne saurait y avoir de multilatéralisme sans plurilinguisme. » **Effectivement, une langue définit aussi un espace où s'établissent des liens, un espace d'accompagnement, entre des nations et des pays.**

Les langues sont les instruments les plus puissants pour la préservation et le développement de notre patrimoine culturel tangible et intangible. Le développement de la langue maternelle, son enseignement et sa pleine appropriation est un élément central pour bâtir des sociétés de citoyens libres avec des horizons ouverts. La langue de notre pensée et de nos émotions est notre bien le plus estimé, mais la diversité linguistique est notre patrimoine commun et la base pour les confluences, pour les rencontres des générations que viendront.

Le plurilinguisme et les liens entre les êtres humains, les communautés et les pays à travers les langues, **non seulement renforcent le développement des capacités des êtres humains, surtout à travers l'enseignement précoce, mais ouvrent les esprits et les cœurs des gens.** Le plurilinguisme crée une majeure conscience sur les traditions culturelles et les identités des peuples autour du monde et il inspire et développe la solidarité basée sur l'entendement, la valorisation des différences et le dialogue.

Les liens à travers une langue sont alors très puissants et durables.

L'Uruguay a une histoire, une culture et un temps présent qui nous lient fortement à l'espace de la francophonie. Ceci a marqué le développement de notre éducation, notre culture, notre science, et a été détaillé dans notre demande d'adhésion à l'Organisation Internationale de la Francophonie.

Nous avons des liens étroits avec un nombre important de pays membres. **Bien que nous devions souligner les liens avec la France et l'Europe en premier lieu, par l'histoire des derniers siècles de notre territoire, par les communautés d'immigrants européens qui ont contribué à créer notre nation et par l'histoire de deux siècles de notre pays indépendant, nous devons souligner aussi les forts liens qui nous unissent avec la terre africaine et ses peuples.** Ces derniers ont été établis par les nombreuses communautés que dans des temps divers furent amenées à travers l'Océan Atlantique dans le continent américain. Les communautés d'origine africaine constituent une partie importante de notre population, elles ont fécondé notre culture et ont contribué à forger notre histoire et notre identité.

Nous sentons forts les ponts qui se sont établis entre nos continents à travers des communautés et des peuples qui, par diverses raisons, se sont déplacés ou ont été déplacés au long des siècles, en s'enracinant dans autres territoires, assumant l'histoire de ces nouvelles terres, bâtissant son histoire et semant leur culture. **Le fait de faire pousser des racines dans d'autres terres, aide à conserver les racines originaires; parfois, les douleurs du déracinement initial peuvent faire endormir les origines pendant une ou plusieurs générations, mais elles resurgissent toujours et créent des liens entre des nations lointaines que la histoire a fait diverses, riches dans sa diversité. Ainsi que la majeure richesse d'un être humain est d'avoir une communauté qui lui appartient, d'avoir une communauté à laquelle appartenir, une des grandes richesses d'une nation, d'un pays, est d'appartenir, d'être intégré à une communauté internationale avec laquelle partager des liens d'amitié et culturels, d'être**

intégré à un grand espace où l'on partage la construction du bien-être et du bonheur pour les peuples, avec la vocation et l'engagement de la construction conjointe d'un avenir solidaire. Nous pensons que celle-ci est l'une de clés pour un développement durable.

Dans le présent contexte de recherche de nouveaux équilibres internationaux qui sont bâtis sur des principes solidaires, nous voulons souligner ce qui nous unit aussi à l'Organisation Internationale de la Francophonie ce sont les concepts résumés dans la déclaration du XII^{ème} Sommet de Chefs d'État de Montreux, à l'occasion du 40^{ème} anniversaire de la création de la Francophonie institutionnelle.

Cette déclaration signalait que la langue française constitue un creuset de la coopération et de la solidarité entre des États, des gouvernements et des peuples, présents sur cinq continents. Elle réaffirmait aussi la volonté de promouvoir la diversité culturelle et le multilinguisme, et soulignait que la construction de la paix, la démocratie, l'État de droit, le respect et la promotion des droits de l'Homme et l'égalité entre les hommes et les femmes constituent la clef de voûte des valeurs communes de la Francophonie. Finalement, soulignait également, avec l'intention de contribuer à la gouvernance mondiale, la volonté de renforcer les solidarités et les concertations francophones, y compris dans le cadre des enceintes multilatérales, pour relever les défis majeurs auxquels les pays sont confrontés dans ce temps de véritable changement de civilisation. Nous adhérons également aux objectifs de: promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique; promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme ; appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche ; développer la coopération au service du développement durable.

En résumé, si c'était notre histoire notre principale lettre de présentation à l'OIF, sont nos engagements présents avec la démocratie et la liberté, nos engagements avec la construction d'espaces solidaires et d'égalité en droits aux niveaux national et international, la raison principale de notre volonté de nous rapprocher du grand espace de la francophonie. Nous attendons pouvoir partager le chemin avec la diversité de peuples qui la constituent. »

3. Asie

3.1. Bangladesh

M. Farooq Sobhan

Président de Bangladesh Enterprise Institute (BEI), institut de recherche indépendant engagé dans le développement du secteur privé au Bangladesh.

Directeur Indépendant du Conseil d'administration d'IDLC Finance Ltd., l'une des institutions financières non-bancaires les plus importantes de Bangladesh.

Ancien Secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères (1995 -1997).

Ancien Ambassadeur / Haut-Commissaire en Inde, Chine, Malaisie et l'ONU.

Ancien diplomate au Caire, Paris, Belgrade et Moscou.

Ancien Président de la Commission des sociétés transnationales des Nations Unies (1991-1992).

Ancien Président du Groupe des 77 aux Nations Unies (1982-1983).



Annexe III - Francophilophones

«Je suis un grand admirateur de la France, la langue française, de la littérature, de la gastronomie, en effet de toutes les spécificités françaises, et ce à partir du moment où j'ai été à Paris en tant que jeune diplomate dans les années soixante.

Au cours des cinquante dernières années, j'ai visité la France périodiquement. Cependant, je dois avouer que mon français est devenu assez rouillé. Au fil des années, j'ai été un ardent défenseur de l'Alliance Française à Dhaka.

J'ai eu le privilège d'assister à une conférence tenue à Paris il y quelques années, promouvant la coopération entre le Commonwealth, le monde anglophone et la Francophonie. Nous avons tous convenu à l'époque que c'était une excellente initiative et que cette coopération devait être poursuivie d'une manière soutenue et structurée.

Je tiens à vous souhaiter plein succès dans la mission que le Président de la République vous a confiée. C'est un grand honneur pour moi de vous soutenir dans le travail que vous avez entrepris. »

M^{me} Bibi Russell

Fondatrice en 1995 de Bibi Productions, marque engagée pour la promotion du patrimoine artisanal du Bangladesh, ainsi que le développement culturel, social et économique des pays en développement.

Initiatrice du concept de « Mode pour le développement » (« Fashion for development »), sa promotion des industries culturelles traditionnelles et l'artisanat dans les pays en développement visant également l'autonomisation de la femme et l'éradication de la pauvreté.

Artiste pour la paix de l'UNESCO, nommée en 1999.

Ambassadrice de bonne volonté de l'UNESCO.⁶



« Langue et culture sont intimement liées. Ensemble, elles constituent le fondement et l'enrichissement le patrimoine des sociétés humaines. Transmise de génération en génération, façonnée, reconstruite et en permanence revitalisée, la diversité linguistique et culturelle forme le patrimoine commun de l'humanité. Il est donc impératif de le préserver et de l'entretenir, en favorisant avant tout la compréhension, le respect et l'interaction entre les peuples, leur culture et leur langue, en partageant la richesse et la valeur de la diversité.

*Dans cette perspective, la francophonie joue un rôle clé dans la célébration de la vitalité et de la diversité de la langue et la culture française. Elle rassemble les pays qui ont en partage la langue française et qui entretiennent un lien notable avec la culture française. **Tout en rendant hommage à la richesse de la langue et la culture française, la francophonie met en valeur sa diversité et favorise la continuité de nouvelles expressions créatives.** La compréhension commune favorisée par l'appartenance linguistique et culturelle permet aux groupes de créer*

⁶⁶ Source de la photo : [http://www.unesco.org/new/fr/unesco/events/public-events/?tx_browser_pi1\[showUid\]=22065&cHash=f844af5d94](http://www.unesco.org/new/fr/unesco/events/public-events/?tx_browser_pi1[showUid]=22065&cHash=f844af5d94)

une plateforme de dialogue afin de préserver la paix, les droits humains et le développement durable.

Je suis une fervente admiratrice et défenseuse des expressions culturelles, dans toutes les formes et de tous les coins du monde. Enfant, j'ai été marquée par le mouvement de la langue dans mon pays (ancien Pakistan oriental) et réalisé, tôt dans ma vie, à quel point il est essentiel pour un individu d'être en mesure de s'exprimer et de communiquer dans sa langue maternelle et d'exercer ouvertement les droits culturels. Plus tard, quand j'ai étudié la mode et le design en Europe, toutes les portes se sont ouvertes à moi pour voir et apprendre de la richesse du patrimoine et de l'opulence des grandes maisons de mode, en particulier celles de France. Je me suis associée à leur activité de différentes manières afin de promouvoir leur travail créatif. J'ai énormément voyagé depuis et travaillé avec des artisans et designers de différents continents. A travers mon travail, j'essaie de soutenir, préserver et partager les connaissances sur les différents modes de création artistique, de production et de distribution dans mon pays ainsi que dans d'autres parties du monde.

La France continue de me fasciner et de m'inspirer dans mes efforts créatifs. Je salue les efforts des pays francophones dans la promotion du dialogue, de la compréhension et du respect de la diversité linguistique et culturelle.

A travers l'art et le design, je cherche à sensibiliser et de démontrer les immenses compétences et l'expertise des artisans, de préserver le patrimoine, d'encourager la créativité, d'offrir des opportunités d'emploi, de développer le statut des femmes et de contribuer à l'éradication de la pauvreté. »

3.2. Cambodge

M. Hang Chuon Naron

Ministre de l'éducation, de la jeunesse et des sports, Vice-Président du Conseil supérieur de l'économie nationale, institut de réflexion du Gouvernement royal du Cambodge.

Secrétaire général du Ministère de l'économie et des finances (2004 – 2010), puis Secrétaire d'État (2010 et 2013).

Ancien Secrétaire général adjoint en charge des politiques fiscales et financières, des affaires de coopération de l'ASEAN, de l'analyse économique et du marché financier et les négociations avec le FMI, la Banque Mondiale et la Banque asiatique de développement.

Titulaire d'un master en droit international dans le cadre du programme conjoint de l'Université Royale de Droit et des Sciences Économiques (Cambodge) et de l'Université de Lyon II (France).



« La francophonie pour moi dépasse la définition classique de « l'ensemble des personnes et des institutions, voire des pays, ayant le français en partage ». Pour moi la francophonie représente l'accès à la culture et à la civilisation française, un moyen pour la compréhension approfondie de l'histoire et de l'art khmer, la protection du patrimoine culturel, le renouveau du théâtre cambodgien d'après indépendance, la fenêtre sur la culture juridique civiliste et le droit international public. La francophonie incarne également le partenariat en vue d'une croissance économique et du développement durable, et surtout le développement des ressources humaines. En plus, la francophonie représente un mode de pensée, un partage des valeurs universelles de l'humanité.

L'amour de la langue et de la culture française a commencé pour moi il y a longtemps. Et je suis convaincu qu'on ne peut pas maîtriser une langue sans amour attaché à cette langue, à cette culture et à ce peuple. C'est parce que pour maîtriser une langue on a besoin de faire des études assidues au moins de 10 ans. Mais, pour moi ça fait plus de 30 ans, d'abord à Kiev, en Ukraine, où j'ai fréquenté des cours de soir privés en traversant le neige hivernal de Kiev, et en suite à Moscou et à Phnom Penh. C'est l'apprentissage tout au long de la vie.

*C'est grâce à la langue française que je me suis imprégné de la culture et de la civilisation française. J'ai pu approfondir ma connaissance générale et spécifique dans les divers domaines : la philosophie, la littérature, la poésie, la sociologie, l'économie, les finances publiques, la politique étrangère, l'art, l'histoire etc. Les débats entre Jean-Paul Sartre et Raymond Aron me fascinent énormément. Le désir de Simone de Beauvoir de pouvoir écrire comme Sartre éveille en moi un effort de devenir un jour un écrivain. Comme vous le savez, **les jeunes des années 1970 ont été beaucoup influencés par Sartre, qui a laissé une empreinte indélébile sur les romanciers cambodgiens des années d'avant-guerre.***

La langue française constitue avant tout le seul moyen d'accès à la connaissance approfondie de l'histoire du Cambodge et de l'art khmer. Plusieurs générations des chercheurs français ont consacré leur vie à l'étude de la culture et de la civilisation khmère. Comment comprendre les temples d'Angkor et l'évolution de l'art khmère sans une connaissance approfondie du français ? On sait bien que les illustres chercheurs français ont contribué depuis le 19^{ème} siècle à la renaissance de la civilisation khmère, surtout avec leurs recherches sur les temples de la période angkorienne.

*Le droit international public et la diplomatie représentent des domaines où la connaissance de la langue française est un atout. La relation entre nos deux pays est une relation ancienne et privilégiée. C'était les illustres Français du 19^{ème} siècle qui ont aidé le Cambodge à retrouver la totalité de sa souveraineté territoriale, face à l'agression du Siam et du Vietnam. C'est donc grâce à la France que le Cambodge a retrouvé l'unité et l'intégrité de son territoire en 1907 quand le Siam a rétrocédé au Cambodge aux termes du traité franco-siamois de 1907 les provinces de Battambang et d'Angkor. En tant que chercheur dans le domaine des **frontières terrestres et maritimes du Cambodge**, j'ai pu avoir accès à une richesse des documents et ouvrages en français.*

La période d'après l'indépendance, surtout dans les années 1960, le Cambodge a connu une renaissance culturelle. Le théâtre parlé est né dans les années indépendantes au sein de l'Université des Beaux-Arts. Les professeurs et les étudiants de cette université ont joué la version khmère des pièces du théâtre français, par exemple, « Le Bourgeois gentilhomme » de Molière, « Le Cid » de Corneille. Les Cambodgiens, en s'inspirant d'une pièce de théâtre d'Alfred de Musset, « On ne badine pas avec l'amour », ont monté leur propre version de cette histoire d'amour. Dans les années 1970, le théâtre nous permettait d'oublier les horreurs de la guerre, qualifiée par Raymond Aron comme « la dialectique de la lutte ». Le bâtiment du théâtre du Front Bassac nous servait de refuge contre les bombardements dans les années 1970. C'était également au théâtre que j'ai appris la culture cambodgienne.

L'histoire récente du Cambodge montre encore une fois que **la France incarne la recherche de la paix au Cambodge** après que cet îlot de paix ait plongé dans plus d'une trentaine d'années de guerres et de conflits fratricides. Avec les rencontres historiques, organisés par la France, entre Sa Majesté le Roi père Norodom Sihanouk et le Premier Ministre Hun Sen à Fère-en-Tardenois et surtout **les accords de Paris de 1991 qui ont mis fin à la guerre civile** de plus de 30 ans. Avec l'appui de la diplomatie française et des autres puissances mondiales, le Cambodge s'est de nouveau transformé en un îlot de paix, de stabilité et de croissance économique. La France est fermement engagée aux côtés du Cambodge pour l'aider à relever les nouveaux défis auxquels il est confronté dans un contexte de transition politique, économique et sociale. La paix retrouvée a permis aux Cambodgiens de toutes les tendances politiques de jeter les bases d'une économie du marché, de l'état de droit et d'une démocratie nouvelle. Au cours des deux dernières décennies, le Cambodge a surmonté de nombreux obstacles et défis. La France accompagne les efforts entrepris par le Cambodge pour faire entrer le Cambodge dans l'ère du décollage économique et dans le giron de la communauté de la francophonie et du système juridique civiliste.

Comment comprendre d'une manière exhaustive le système juridique cambodgien sans avoir une connaissance approfondie de la langue française, même si ce système évolue, se métamorphose et se transforme sans cesse ?

Les entreprises françaises se sont installées au Cambodge afin de répondre aux besoins de ce peuple meurtri par plus de trois décennies de guerre. **Le partenariat franco-cambodgien vise à consolider l'état de droit, renforcer les infrastructures, doter le pays de ressources humaines adaptées aux secteurs-clés de l'économie, rendre plus efficaces le système de santé, améliorer les conditions de vie des plus démunis.** L'Institut Pasteur du Cambodge est devenu un fleuron de la recherche sur les maladies tropicales en Asie du sud-est.

Les échanges entre le Cambodge et la France dans les domaines de la culture, des savoirs et de l'éducation occupent une place centrale. Des milliers de diplômés cambodgiens sont soit formés en France, soit au Cambodge dans le cadre de la coopération française. Moi-même je suis très honoré de faire partie de cette garnison des étudiants qui font leurs études à l'Université de droit et de sciences économiques au Cambodge dans le cadre de la coopération française.

La France poursuit également son appui à la préservation et à la mise en valeur du riche patrimoine cambodgien sous l'égide de l'Ecole française d'Extrême Orient qui était en charge de la conservation des temples d'Angkor depuis 1907. Le temple de Baphuon, dont la restauration vient d'être achevée par les experts français, incarne très bien cette coopération fructueuse.

La promotion de la langue française passe par l'héritage qu'on peut transmettre à la génération future des ouvrages en français, l'enseignement de la langue française, et surtout les incitations qu'on peut accorder aux jeunes pour qu'ils apprennent la langue française.

Comment léguer un héritage à notre nouvelle génération afin de pérenniser la francophonie dans une région envahie par la langue de Shakespeare ? André Maurois dit : « La lecture n'est pas seulement une saine gymnastique de l'intelligence ; elle révèle aux jeunes le caractère secret de la vérité, qui n'est jamais donnée toute faite au chercheur, mais doit être construite par lui à force de travail, de méthode et de bonne foi ». C'est pour cette raison que j'ai décidé de consacrer mon temps pour écrire des livres en français sur l'économie du Cambodge, les finances publiques et les frontières maritimes du Cambodge afin de participer à la diffusion de la langue et de la culture française, mais également apporter une humble contribution aux discussions sur les thèmes d'actualité du Cambodge. Ces livres permettraient aux jeunes cambodgiens de connaître d'autres époques et de comprendre des phénomènes complexes de notre temps. Grâce à la lecture en général, nos jeunes pourraient évader de leur petit univers personnel.

Par ailleurs, le bonheur pour moi, c'est la réalisation du rêve. Lorsque j'étais encore étudiant à Moscou, j'avais un rêve de publier un ouvrage en français sur l'économie du Cambodge. Alors que je travaillais au Ministère de l'économie et des finances, il me fallait presque 10 ans pour sortir un ouvrage intitulé « L'Économie du Cambodge : Nouvelles frontières du développement socio-économique ». Mais, j'ai encore un autre rêve à réaliser, c'est de devenir un auteur de romans francophones.

La qualité de notre éducation est au cœur de nos préoccupations quotidiennes. En tant que Ministre de l'Education, de la Jeunesse et des Sports, la priorité pour moi c'est l'enseignement du français et en français au Cambodge et la formation des enseignants du français afin de d'améliorer la qualité de l'enseignement du française. La vie c'est aussi un choix, et la francophonie permet aux jeunes cambodgiens de faire un meilleur choix. C'est la raison de renforcer les classes bilingues dans le secondaire où l'enseignement des sciences et des mathématiques est effectué en français. Mais, aussi il faut donner ce choix à ceux qui décident d'apprendre l'anglais comme une première langue vivante, en les encourageant d'apprendre le français comme une deuxième langue vivante. Les étudiants doivent être bien armés par les outils linguistiques afin d'avoir un accès plus large à l'approfondissement de leur connaissance. Ce choix n'est pas seulement stratégique, mais aussi par l'amour de la langue et de la civilisation française.

Pour moi, la francophonie représente également un réseau économique qui relie les entreprises qui ont le français en partage. J'ai dans le passé aidé et encouragé les entreprises françaises à s'implanter au Cambodge pour créer des emplois pour des jeunes Cambodgiens. C'est comme depuis le première siècle de l'ère chrétien quand les commerçants indiens participaient à la diffusion du brahmanisme dans l'empire khmer, le Cambodge ont fini par construire des temples les plus grands du monde indien. Dans la même veine, les entreprises françaises sont porteur des valeurs économiques francophones et des sciences de gestion française. C'est à travers les échanges économiques qu'on peut transmettre les valeurs culturelles et vice-versa. La mondialisation économique, culturelle, politique est vielle comme le monde.

Les enjeux que nous, les francophilophones, devrions faire face c'est de s'adapter à cette mondialisation économique, culturelle et politique pour que nos jeunes voient dans la francophonie les perspectives d'avenir. La coopération au sein de l'OIF et l'AUF doit rester pertinente et devrait évoluer au gré des attentes des jeunes du monde entier. Quelle contribution que la langue de Molière devrait apporter dans l'avenir à l'enrichissement de la diversité culturelle ? Le rôle de la langue française pour les générations à venir sera déterminé par l'apport du français au développement et à l'épanouissement des sciences, de la culture, du commerce international et de la diplomatie.

*La francophonie constitue une des sources inépuisables de connaissance pour les jeunes. Notre objectif, c'est la formation des citoyens du monde. Pour que nos jeunes puissent relever les challenges mondiaux du 21^{ème} siècle. Le monde est devenu de plus en plus interdépendant. La francophonie devrait donc dépasser la notion d'une communauté ayant le français en partage. Il s'agit d'attachement à des valeurs, à la richesse culturelle de l'ensemble des pays francophones et, en plus, à un mode de pensée. Ce n'est pas une langue de domination, c'est une langue et des valeurs du partage. **Pour être pertinent dans ce monde dont le changement est une constance permanente, la francophonie doit être ouverte à l'innovation.** Il faut attirer les jeunes à s'intéresser aux valeurs francophones diversifiées. La francophonie doit s'adapter aux jeunes, à leurs aspirations et à leurs attentes. **La francophonie doit lutter contre l'exclusion en faveur d'une éducation inclusive. La francophonie doit donner aux jeunes l'espoir pour un avenir meilleur.***

En travaillant pour promouvoir la langue française, il est de notre devoir de transmettre à nos jeunes l'amour des valeurs et de la culture française et francophone. Il s'agit d'une francophonie plus approfondie, qui est plus riche que la francophonie périphérique, caractérisé par un simple amour de la langue française. C'est donc aller au-delà de la simple communauté des personnes et des pays ayant la langue française en partage.

Au Cambodge, la francophonie signifie également l'enseignement supérieur de qualité. Elle ouvre la porte aux étudiants cambodgiens soit de faire une étude au Cambodge dans le cadre de la coopération française, soit d'obtenir une bourse du gouvernement français pour faire des études en France. Cette perspective devrait susciter des intérêts parmi les jeunes cambodgiens d'apprendre la langue de Molière. ***Par ailleurs, la richesse des ressources francophones constitue un outil indispensable pour que les étudiants puissent entreprendre la recherche sur les thèmes de leur intérêt.*** A cette fin, en aidant les étudiants cambodgiens à faire des recherches, je participe humblement à la formation des ressources humaines de qualité. C'est également la recherche qu'on peut apprendre. Ce sont donc les processus de connaissance : acquisition de connaissances, étude des connaissances et insertion des connaissances dans le travail. Je citerais Montesquieu, le penseur français du siècle des Lumières, qui, dans son œuvre monumental « De l'esprit des lois », a déclaré : « L'éducation consiste à nous donner des idées, et la bonne éducation à les mettre en proportion ». C'est pour cette raison qu'avec ses valeurs, la France a éclairé le monde.

La langue et la culture françaises représentent bien pour moi un atout indispensable pour remplir mes fonctions quotidiennes. Il s'agit d'abord de moyen d'acquérir des compétences dures, et surtout les compétences transférables du XXI siècle, comme l'esprit critique, la capacité de résoudre les problèmes et la communication.

La philosophie c'est la science des sciences, un mode de penser pour relancer le Cambodge dans le monde moderne. Je suis persuadé que l'éducation et la culture représentent l'un des meilleurs investissements qu'un pays puisse faire pour sa population et son avenir. La connaissance de la langue et la culture française m'apporte une valeur ajoutée en termes d'idées et d'innovations me permettant de mieux servir mon pays.

La première démarche que j'ai entreprise après avoir intégré le Ministère de l'économie et des finances à la fin des années 1990, c'est la réforme du financement de l'éducation que j'ai initié en 2000 afin de donner plus de ressources financières aux écoles. Les collectivités territoriales sont encouragées à assurer le suivi de la performance des écoles par une réforme de décentralisation. Cette réforme a débouché sur une meilleure performance des écoles, avec le taux net de scolarisation primaire passant de 87 % en 2001 à 98 % en 2014. Le Cambodge se figure maintenant parmi les pays en voie de développement qui a atteint les objectifs millénaires du développement, alors qu'une vingtaine de pays ont raté cette cible important.

Par ailleurs, avec la coopération franco-cambodgienne, j'ai initié avec mes collègues, entre 2004 et 2008 quand j'ai assuré la fonction du Secrétaire général du Ministère de l'économie et des finances, la réforme des finances publiques en s'inspirant de la réforme de la LOLF en France. Avec des recettes supplémentaires, générée dans le cadre de cette réforme, nous avons financé les programmes de relance économique suite à la crise financière mondiale sans recours aux emprunts bancaires. Le pays a pu démarrer la croissance économique en 2010 au niveau de 6 % sans une crise de la dette publique.

En plus, mes études en français des frontières maritimes, de l'économie et des finances publiques du Cambodge m'ont bien aidé à mieux servir le Cambodge. Ces documents visent à renforcer les capacités institutionnelles et individuelles du Cambodge surtout parmi les décideurs politiques. Ces études inspirent également les jeunes cambodgiens à poursuivre le chemin de chercheurs en politiques publiques.

Annexe III - Francophilophones

Dans le domaine de l'éducation, la langue française joue un rôle traditionnel et prépondérant au sein de l'UNESCO et de l'Institut international de planification de l'éducation (IIPE), dont la mission est de renforcer les capacités et aider les États membres à gérer leur système éducatif. Bien entendu, l'UNESCO et l'IIPE constituent nos partenaires les plus privilégiés.

Enfin, la langue française joue un rôle important dans la compréhension des conventions internationales. Dans ce contexte, la connaissance du français est utile pour la diplomatie mondiale, ainsi que dans le cadre de coopération bilatérale et multilatérale. La langue française est une des langues de l'ONU et des organisations internationales. La connaissance du français me facilite énormément pour établir un rapport de confiance avec beaucoup des francophones du monde entier. J'ose dire que c'est grâce à la langue de Molière que le patron du FMI, M^{me} Lagarde, a porté tout de suite l'amitié envers le Cambodge. Sa visite au Cambodge témoigne la qualité de cette amitié.

C'est grâce à la connaissance du français que l'engagement, commencé il y a longtemps déjà, peut être poursuivi afin de renforcer des liens plus étroits entre le Cambodge et la France. Pour des raisons susmentionnées, que les Cambodgiens adressent à la France leur profonde gratitude et reconnaissance. »

3.3. Chine

M. Dong Qiang

Calligraphe renommé, critique d'art, professeur et directeur de recherches à l'Université de Pékin, responsable du département de langue et littérature françaises et directeur du centre de recherches sur la francophonie.

Auteur et traducteur de nombreux ouvrages de référence dans l'histoire de l'art, la littérature et la poésie. Il est l'auteur d'une *Histoire illustrée de la littérature française*, *Liang Zongdai, une traversée du symbolisme français* et d'un recueil de poèmes en bilingue publié en France (*L'autre main*, Éditions Bleu de Chine, 1997). Il a traduit en chinois Gilles Deleuze, Daniel Arasse, Hubert Damisch, Arthur Rimbaud, René Char, André Breton, etc.



En 2009, Dong Qiang fonde avec l'Ambassade de France en Chine le Prix Fulei de traduction, qui récompense en Chine les meilleures traductions de l'année, du français vers le chinois.

Chevalier des Palmes Académiques

Grande Médaille de la Francophonie de l'Académie française.

« J'ai été mis sur la route du français un peu brutalement par le système éducatif chinois de l'époque : on ne m'a pas demandé mon avis ! Mais après, cela s'est avéré une grande opportunité pour moi, tout comme un mariage forcé a rendu possible un grand amour. J'ai passé le meilleur de ma jeunesse à Paris, en fréquentant les maîtres les plus illustres et en m'entourant d'un milieu intellectuel de haut niveau : Kundera, Le Clézio, Gao Xingjian, Bourdieu, Ricoeur, Greimas, etc. Le français est devenu un moyen pour moi de comprendre le monde extérieur et m'a ensuite aidé à mieux réfléchir sur mon propre pays.

Même après mon retour, j'ai maintenu un lien très fort avec la France : l'enseignement, l'animation à la télévision, les traductions, la réception des personnalités francophones d'importance, débats, etc.

Actuellement, j'ai non seulement un métier officiel qui me relie à la France (doyen du département de langue et littérature françaises à l'Université de Pékin), en plus, mes activités d'artiste, de critique littéraire et d'art sont aussi liées avec ma formation en France.

Annexe III - Francophilophones

Je fais peut-être partie de ceux qui sont les plus actifs pour aider à diffuser la langue et la culture française dans le monde, car d'abord j'enseigne le français dans l'une des plus prestigieuses universités de Chine – Mao Zedong a été bibliothécaire dans cette université - et responsable du meilleur département de français de la Chine.

Ensuite, j'ai enseigné le français à la télévision, pour un plus grand large public. Ensuite, je suis conseiller de plusieurs maisons d'éditions concernant la France et moi-même éditeur et traducteur. De plus, j'ai monté un grand prix de traduction en Chine (le Prix Fulei), avec l'ambassade de France en Chine, pour promouvoir le passage des livres français en Chine. Enfin, j'interviens en tant que conférenciers ou interlocuteurs dans des débats télévisés ou sur le net, pour parler de la France, avec une très grande audience.

Ma carrière est étroitement liée avec la France. Ce qu'il y a d'original, c'est peut-être que j'ai pu élargir cette carrière par ce que j'ai appris en France : l'étude de l'art m'a ouvert des yeux et m'a permis de (re)devenir un calligraphe de très haut niveau, j'aide des artistes chinois et français à mieux se définir et rencontrer leur clients, j'utilise le français pour valoriser les auteurs chinois à l'étranger et les auteurs français en Chine, etc. »

M. Wang Bo

Associé Gérant du Fonds d'Investissement privé « China Equity Links ».

Associé Gérant, en charge du fonds d'Investissement privé « Edmond de Rothschild Private Equity China Fund » (2008-2010).

Ancien Vice-Président de Carrefour Chine et membre du comité exécutif (2002 à 2008).

Ancien élève de l'ENA, promotion « Marc Bloch ».



« Pour moi, la francophonie représente un partage d'une civilisation mondiale d'origine française à travers des liens historique, économique, culturel et linguistique.

Comme j'ai fait une partie de ma formation académique en France, je suis souvent invité comme membre de jury pour aider les jeunes Chinois à s'inscrire aux programmes de formation des grandes écoles françaises.

Une maîtrise du français et une connaissance de la culture française me facilitent ma découverte du monde extérieur et me donnent un moyen supplémentaire dans la communication et l'échange. Surtout en Chine où l'anglais reste dominant comme première langue étrangère, je possède un atout de plus en comparaison avec beaucoup de mes compatriotes qui sont souvent anglophones. »

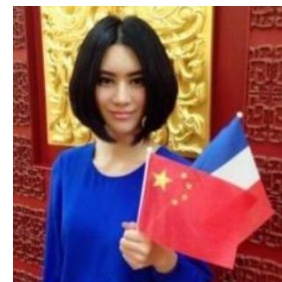
M^{me} Laure Shang

Chanteuse de Mmandopop et compositrice de musique populaire électronique.

Ses chansons sont en mandarin, anglais et français.

Actrice dans plusieurs films dont « Our French Menu »

Laure Shang a participé à l'année linguistique croisée franco-chinoise (2011-2012) qui s'est donné pour objectif de valoriser les activités autour de la langue et de la culture chinoises en France et françaises en Chine.



Annexe III - Francophilophones

« C'est une langue de précision et de finesse. C'est aussi les gens à travers lesquels je peux faire connaissance de nouvelles cultures, mentalités, et de nouvelle créativité.

Je travaille avec des artistes francophones pour créer de la musique (J'écris moi-même des chansons en français.), et essaye de diffuser ces créations parmi mon public chinois.

Je participe également à des activités d'échanges culturels sino-françaises durant lesquelles je communique au public chinois ma connaissance de la culture française, y compris le cinéma, la musique, la cuisine, la littérature, etc. En 2008, j'ai traduit un livre de l'écrivain Philippe Claudel, intitulé " La Petite Fille de Monsieur Linh".

La langue française m'a ouvert une fenêtre vers la musique francophone, et même la culture francophone en général, d'où beaucoup de mes inspirations musicales viennent. La connaissance du français m'a aussi permis de travailler tout auprès des artistes francophones, sans devoir passer par un intermédiaire de traduction, ce qui est très important pour la création musicale. »

M^{me} Yan Lan

Associée Gérant chez Lazard, responsable pour la Grande Chine Investment Banking.

Ancienne associée, responsable pour Gide Loyrette Nouel, Pékin (1998-2011).

Conseiller au Commerce Extérieur de la France (CCE).

Membre de Moët Hennessy International Advisory Board.

Consul Honoraire de Monaco à Pékin.

Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

Chevalier de la Légion d'Honneur.



« C'est une grande famille linguistique et culturelle. Nous partageons la même langue, la même culture et des manières similaires de penser et voir le monde.

*Je participe à la diffusion de la langue et la culture française dans le monde en ayant **recours à la langue et aux réseaux français pour des projets de tout genre** qui permettent la promotion des échanges entre la France et la Chine. La diffusion de la langue doit être traduite par des actions concrètes, dans les affaires, dans l'encouragement des investissements étrangers en France, dans la promotion de projets culturels et de la musique.*

J'avais d'abord appris le français, qui m'a servi de base solide pour pouvoir étudier le droit international en Chine à l'époque tout de suite après la révolution culturelle. Les matières liées au droit international étaient essentiellement en français.

*J'ai poursuivi mes études à Genève en français et j'ai travaillé comme avocat à la cour de Paris. J'ai passé presque 10 ans à Paris, et la langue française et la culture française m'ont beaucoup apporté. **Cela devient un de mes atouts pour le développement dans ma profession.** Je disais à mes amis que je rêve en français. »*

M. Siheng Song

Pianiste renommé, Professeur de Conservatoire de Musique de Shanghai, promoteur des échanges culturels d'amitié entre la Chine et la France

Lauréat de nombreux et prestigieux prix internationaux, dont le 1er Grand Prix du Concours International Marguerite Long-Jacques Thibaud, premier lauréat chinois de ce concours depuis 70 ans.

Il a étudié au Conservatoire de Paris et à l'École Normale de Musique de Paris (2001-2006).



« J'ai passé les plus importantes dix années de ma vie, de 20 ans à 30 ans, en France. Elle est donc pour moi, le deuxième pays natal. Ici vivent mon professeur, mes camarades et les amis que j'ai connus après que je suis devenu pianiste professionnel. Aussi ici, en 2004, j'ai gagné le prix le plus important de ma vie, le premier prix du Concours Long-Thibaud. C'est la France qui affirme mes efforts et accomplissements sur la musique, et c'est en France où commence ma carrière de pianiste.

Selon Robert Schumann, la musique est l'expression au-dessus du langage. En tant que musicien et pianiste, la musique est mon langage spécial pour partager la culture française. Je joue des morceaux de musique des musiciens français, Ravel, Debussy, Poulenc, Messiaen, etc. dans mes concerts non seulement dans les villes en Europe, mais aussi en Asie, en Amérique, en Afrique, voire même en Océanie ; j'invite aussi les artistes et orchestres français à interpréter ensemble la musique française dans des tournées pour diffuser la culture française. L'été dernier, à la Fête de la Musique, j'ai donné un concert spécial avec Monsieur Economos, qui est une coopération transfrontalière, transculturelle et inoubliable où il a peint impromptu sur une plaque à dessin de 8 mètres de long au rythme de la musique sous mes doigts.

D'ailleurs, depuis plusieurs années, je participe aux projets de l'entrée de la musique française en Asie. J'ai dirigé plusieurs fois le comité de Concours Long-Thibaud pour propager le concours musical le plus connu en France, Gala, au Japon, en Corée du Sud, et en Chine. J'ai aussi pris part à l'introduction en Chine des festivals artistiques français, tels que le Festival Piano aux Jacobins, l'Esprit du Piano, etc., et j'y ai donné des représentations. En 2008, j'ai accompagné l'Orchestre National des Pays de la Loire pour donner une visite amicale pendant les jeux Olympiques en Chine. En 2013, lors de la venue de Monsieur Attali à l'Orchestre symphonique de Shanghai en tant que chef d'orchestre, j'ai joué le piano concerto de Ravel avec Monsieur Attali, qui est une représentation très réussie.

Pour le moment, étant professeur de Conservatoire de Musique de Shanghai, je m'attache à l'introduction en Chine des ressources éducatives musicales françaises et des concerts français. J'espère voir les coopérations entre les artistes ou orchestres français et ceux chinois.

Dans ma carrière, la diffusion des festivals artistiques et musicaux français avec les artistes français est une partie très importante. Par conséquent, la langue française m'aide à communiquer avec les amis français pour promouvoir les coopérations musicales et à approfondir mes connaissances sur l'histoire, la culture et l'art français. La maîtrise de la langue française m'est très importante. »

3.4. Japon

M^{me} Yuko Harayama

Membre exécutif du Conseil pour les sciences, les technologies et l'innovation du Gouvernement japonais.

Directrice adjointe, Direction de la Science, de la Technologie et de l'Industrie, de l'OCDE.

Ancienne Professeur d'économie.

Ancienne membre du directoire de Saint-Gobain.

Chevalier de la légion d'honneur.



« Si vous me permettez, je vais commencer par un petit détour familial pour vous raconter l'origine de mes liens avec la France.

*Kuniteru fut un **artisan pâtissier, qui a appris son métier à Paris à l'époque** de Fujita. Toute petite, j'étais émerveillée par son art. J'admirais la beauté et les délices dont s'exhalaient un certain parfum de Paris et l'esprit de ce que l'on appellerait aujourd'hui « l'innovation ». Soutenu par Kura, ma grand-mère, il connut le succès dans son entreprise. Malgré sa réussite, il pensait qu'il lui manquait un élément essentiel. C'était « la culture française ».*

Ses réflexions l'amènèrent à proposer à sa petite-fille d'être la complice de sa propre vie, et à 14 ans, je lui répondis « oui ». Ce fut ma première rencontre avec Paris, suivie de trois ans de vie en pensionnat aux Oiseaux. Depuis, je suis entre la France et le Japon, en passant par la Suisse, la Suède et les Etats-Unis.

*Ma première formation à la française a ainsi été initiée par mon grand-père, mais la deuxième, fut une démarche intentionnelle de ma part, mue par **la soif de découvrir les mathématiques en France**. Cette démarche fut soutenue, cette fois-ci, par le gouvernement français, qui me permit de bénéficier d'une bourse d'études de trois ans à l'Université de Besançon devenue dès lors « Université de Franche-Comté ». Jamais deux sans trois. Je décidai ainsi de prendre la fonction de directrice adjointe à la direction de Science, Technologie et Industrie de l'OECD, qui siège à Paris. Je retrouvais alors mes racines, pour me ressourcer et m'inspirer à nouveau à l'âge de 60 ans.*

Je me dois donc à la France, et cet état d'esprit m'a guidé dans le choix de mes actions tout au long de ma vie. Avec mon attachement affectif et personnel avec la France comme toile de fond, j'ai tâché de contribuer à la formation des jeunes Français avec mes capacités d'enseignante universitaire, en accueillant les étudiants provenant des écoles d'ingénieurs et des universités françaises dans mon département à l'Université de Tohoku. C'est un énorme plaisir pour moi de les voir grandir après leur passage au Japon.

En tant que chercheuse initiée à l'observation des phénomènes d'innovation, je me suis concentrée sur les fonctions de l'université et le rôle de l'Etat, comme l'ont fait mes mentors universitaires, Masahiko Aoki et ses collègues Nathan Rosenberg et Paul David à l'Université Stanford. Mon terrain d'investigation fut tout d'abord le Silicon Valley puis s'étendit par la suite à la Suisse et au Japon, donc bien loin de la France. Lorsque j'ai commencé à m'orienter vers la politique d'innovation dans le prolongement de mes activités de recherche que mon chemin a traversé à nouveau la France.

Le hasard a voulu que j'organise avec mon collègue Toshiya Watanabe une conférence sur la « politique d'innovation » à Tokyo en 2006, l'année où je suis devenue membre du Conseil pour la Politique Scientifique et Technologique (CSTP) du gouvernement japonais et juste quelque mois après le lancement de l'Agence pour l'innovation industrielle (AII) faisant suite à un rapport « Pour une nouvelle politique industrielle » remis au Président de la République, par Jean-Louis Beffa, président directeur général de la Compagnie de Saint-Gobain.

Annexe III - Francophilophones

Dans cette conférence, nous avons voulu **confronter les visions américaine, japonaise et européenne de la politique d'innovation**, et tout naturellement, je me suis tournée vers l'Ambassade de France au Japon pour me mettre en contact avec l'auteur de ce rapport, ce qui fut fait. C'est alors qu'un autre hasard ou plutôt un « destin » s'est glissé, car j'ai appris par la suite que ce rapport s'est inspiré de mon papier « Japanese Technology Policy : History and a New Perspective » de 2001 pour certains de ses arguments. Une certaine convergence de vue apparaissait alors avec Jean-Louis Beffa et ses auteurs.

Ainsi, je suis devenue administratrice de la compagnie de Saint-Gobain, une entreprise-phare de l'industrie française, et cette expérience fut pour moi une autre occasion de servir la France. Au passage, je tiens à féliciter le récent développement de sa filiale japonaise Mag-Isover avec sa décision d'investissement pour une nouvelle usine de laine de verre à la préfecture de Mie.

Plus récemment, j'ai été mise en contact, via Saint-Gobain, avec la section Japon des Conseillers du Commerce Extérieur de la France (CCEF). J'ai contribué à organiser le séminaire annuel CCEF Asie du Nord 2010 sous le thème de « Innovation en Asie du nord » et ce fut un immense plaisir pour moi d'orchestrer le dialogue entre les entreprises françaises et japonaises, ces dernières étant représentées par Toyota et Hitachi. »

M. Hisanori Isomura

Ancien directeur général de la Chaîne NHK (le service public japonais de radio et télévision).

Correspondant spécial au bureau européen de Paris de NHK (1958-1962), Directeur du bureau de Washington (1964-1971).

Premier Président de la Maison de la Culture du Japon à Paris (1995-2005).

Officier de la Légion d'honneur.

Commandeur des Arts et des Lettres.



« Comme disait le Prix Nobel littérature Yasunari Kawabata, la caractéristique du japonais est son « ambiguïté ». **Pour moi, la clarté et sa finesse culturelle sont le charme du français.**

Je dis toujours à mes compatriotes, par radio et télévision ou par écrit, et conférences : **apprendre le français, c'est d'ouvrir des horizons nombreux pour maîtriser le monde globalisé. Il faut sortir de l'uniformisme dominé par l'anglophonie.**

En 1954, l'année suivant mon entrée à la NHK, (c'est-à-dire quand j'étais encore un novice), on m'a envoyé en Indochine pour couvrir la fin de la guerre, puisque à l'époque, j'étais le seul journaliste francophone dans la rédaction.

Depuis, même aux Etats-Unis, un japonais qui comprend la langue de Molière est bien vu et il va de soi que **cela a beaucoup aidé ma carrière.**

Au Japon, le France est le grand pays culturel et un **francophone est un peu synonyme d'être un homme cultivé**, et on n'a peut-être surestimé ma culture qui n'est que modeste. »

M. Makoto Utsumi

Ancien Président-Directeur Général de Japan Credit Rating Agency, Ltd (2004-2014).

Professeur à l'Université de Keio à Tokyo (1992-2000).

Ancien Président du Japan Center for International Finance (2001-2004).

Ancien Vice-Ministre des finances pour les affaires internationales.

Commandeur de l'Ordre National de la Légion d'Honneur.



« Les français, contrairement à d'autres peuples, ne font aucune discrimination par rapport aux étrangers d'une autre race, lorsque vous parlez la langue française et vous que êtes imprégné de leur culture. La langue française est donc pour les français la source même de leur identité. Le fait d'être francophone m'a permis de me lier avec plusieurs français d'une amitié véritable et profonde.

Au courant de ma carrière, le fait de pouvoir communiquer directement en français et d'avoir accès direct aux sources d'information en langue française m'a permis, à des moments cruciaux, d'objectivement saisir l'état du monde, par exemple, au moment de la crise de l'Euro, lorsque la presse anglo-saxonne ne reflétait qu'un seul et unique son de cloche sur le destin de la monnaie unique et du système monétaire européen.

En racontant mon expérience ci-dessus à mes jeunes collègues du Ministère des Finances japonais, j'ai réussi à accroître le nombre de jeunes fonctionnaires francophones. Ces collègues ont ensuite poursuivi leur carrière avec grand succès, ce qui a fait continuer cette « branche » de francophones au sein du Gouvernement Japonais.

J'ai ensuite enseigné pendant plusieurs années à l'Université de Keio, une des meilleures universités privées japonaises, où j'ai également « prêché » l'apprentissage de la langue française en vantant ses avantages, surtout pour les jeunes japonais qui ont tendance à mettre la priorité sur l'apprentissage de la langue anglaise.

Par moment, au sein de discussions et négociations monétaires multilatérales délicates, surtout lorsque le Japon avait des relations délicates ou tendues avec les Etats-Unis, il a pu faire front commun avec un allié solide qu'était la France. Le tandem Ministre des finances Pierre Bérégovoy et son Directeur du trésor Jean-Claude Trichet a eu une relation forte et soudée avec son équivalent japonais, Ministre des finances Ryutaro Hashimoto et son Vice-Ministre des finances pour les affaires internationales (homologue du Directeur du trésor) que je fus. »

3.5. Kazakhstan

M^{me} Aigul Kuspan

Diplomate et Professeur de philologie française.

Directrice du Département d'Europe, Ministère des Affaires étrangères du Kazakhstan.

Troisième Secrétaire de l'Ambassade du Kazakhstan en France (1996 – 1999).

Professeur, titulaire d'un doctorat en droit et sciences politiques de l'Université de Rennes I.

Ancienne élève du cycle international de l'ENA.



« Mon amour pour la langue française m'a été inspiré par mon père, Saïfoulla Kouspanov, qui était professeur de littérature à l'Institut pédagogique Abaï d'Almaty et traducteur du kazakh en russe. Il avait appris le français par lui-même et était capable de lire la littérature française dans le texte.

Quand j'ai eu sept ans, mon père me donna quelques cours de français. Nous avions à la maison, sous la forme de quatre disques vinyles, produits en Pologne, une méthode d'enseignement de la langue française intitulée : « Parlez-vous français ? ». J'ai gardé intact le souvenir de ces disques dans leurs pochettes bleues et de ce manuel à la couverture jaune dont le titre était : « Mon premier livre de français ». En comparaison avec toutes les possibilités qu'ont les jeunes d'aujourd'hui – les cours de langue sur cette chaîne passionnante qu'est TV5, la radio française, les films français ou l'Alliance française – les outils didactiques dont je disposais alors étaient en nombre réduit. Peu nombreux, certes, mais suffisants pour me donner, à jamais, l'amour de la langue française.

Sans en parler à mes parents, je décidai d'entrer dans la seule école kazakhe spécialisée dans l'enseignement du français - l'école n° 25 où les élèves apprenaient le français dès l'âge de sept ans. Ayant déjà treize ans à l'époque, il me fallut rattraper le niveau de mes camarades. Je perdais deux heures par jour dans les transports. Cela dura quatre ans, jusqu'à la fin de ma scolarité. Pendant cette période j'eus de remarquables professeurs – Anfissa Borissovna, Olimpiada Michailovna et plusieurs autres.

Mon rapport à la langue française tenait de la piété religieuse. *Un jour, à l'âge de treize ans, j'ai ramassé par terre un fragment du journal « Les Nouvelles de Moscou », tout froissé et taché de peinture. Quelqu'un s'en était certainement servi pour protéger le sol à l'occasion de travaux. Qu'un journal écrit en français ait pu servir à une fin pareille me parut un sacrilège.*

Ma reconnaissance va à mes parents. Ils ont considéré avec bienveillance ma passion. Ils m'ont autorisée à m'abonner aux « Nouvelles de Moscou », à acheter le journal L'Humanité (il n'y avait pas de choix) et (quel bonheur !) à acheter un dictionnaire : Le Petit Robert.

Après avoir terminé l'école, je suis entrée à la faculté de français de l'Institut pédagogique d'Almaty où j'ai reçu de solides connaissances en phonétique, en grammaire, en histoire de la langue française et en littérature française. J'ai ensuite enseigné dans ce même Institut, puis je suis partie six mois en séjour linguistique à Grenoble et ai étudié à l'Ecole nationale d'administration.

C'est ainsi que dès le début, la francophonie a été pour moi synonyme d'un amour passionné pour la langue française, et à travers elle, pour la littérature française, la culture et la France elle-même.

Puis, avec le temps, ma francophonie s'est nourrie de mes rapports avec mes amis français. J'ai eu la chance de rencontrer des Français qui représentent la France dans ce qu'elle a de meilleur. Leur culture est immense ; et ils ont l'âme belle et généreuse.

La connaissance de la langue française fut enfin la raison pour laquelle je me suis tournée vers le métier de diplomate. Interprète du Président Noursoultan Nazarbaïev au cours de la visite d'Etat que le Président François Mitterrand effectua en 1993 au Kazakhstan, j'ai suscité l'intérêt de la direction du ministère des affaires étrangères et ai été invitée à rejoindre cette institution. J'acceptai mais je décidai au préalable de terminer, en 1996, l'Ecole nationale d'administration considérant que ma formation de linguiste n'était pas suffisante pour le travail qui m'attendait. En tant que diplomate j'ai eu, à plusieurs occasions, la chance de traduire pour notre Président de la République lors des rencontres qu'il a eues avec des chefs d'Etat francophones. ***J'y ai gagné un doux surnom, « La Française ».***

Voulant suivre mon exemple, certains de mes jeunes collègues se sont mis à apprendre le français. Tel est mon modeste apport au développement de la langue française. Il y a peu, au cours d'une visite officielle du chef de notre diplomatie à Paris, le ministre des affaires étrangères, M. Laurent Fabius, a demandé si le Kazakhstan était membre de l'Organisation internationale de la Francophonie. Je me suis enthousiasmée à l'idée que mon pays pourrait rejoindre cette organisation. Bien que le français soit de plus en plus supplanté par l'anglais à l'école et dans les universités, on compte 25 000 enfants et adultes qui apprennent le français et près de 700 enseignants de français.

Aux cérémonies du 14 juillet de cette année, l'Ambassadeur de France au Kazakhstan, M. Francis Etienne a souligné, dans les termes suivants, la nécessité de prendre des initiatives pour encourager le développement de l'enseignement de la langue française : « La francophonie est vivante au Kazakhstan, nous souhaitons la renforcer avec détermination. L'institut Sorbonne-Kazakhstan sera inauguré et proposera deux filières à l'Université Abaï pour la prochaine rentrée universitaire. Les Alliances Française sont actives et comptent 1700 élèves fidélisés en 2014. »

Il est regrettable de constater que dans les relations diplomatiques la langue française laisse de plus en plus sa place à l'anglais. Pourtant, tenir une conversation en français avec un diplomate étranger instaure toujours un lien particulier, une confiance et une compréhension réciproque. En ce sens, la langue française continue de réunir peuples et nations. »

3.6. Népal

M. Shambhu Ram Simkhada

Diplomate, ancien membre du Comité pour la Paix et Gestion des conflits, Népal (2007-2008)

Ancien représentant permanent du Népal auprès de l'ONU, de l'OMC et d'autres organisations internationales à Genève (1998-2003).

Président de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies (2000- 2001).



« Ma relation avec la langue française est très basique. Je n'ai pas eu de formation formelle en français, mais l'influence culturelle et politique de la France dans le monde m'a attiré et c'est pourquoi j'ai pris de cours de français pendant quand j'avais vingt ans.

*Pour quelqu'un comme moi dans les pays non francophones, ma connaissance de la langue française a pu **ouvrir les portes avec des collègues dans la scène politique et diplomatique globale** et créer des liens évidents.*

***J'utilise la langue française comme un outil pour promouvoir les relations de mon pays, le Népal dans le monde** et cela m'a toujours été très utile dans ma vie personnelle pour pouvoir communiquer et voyager dans les pays francophonies. »*

3.7. Taïwan

M^{me} Amy Chen

Directrice de la filiale de L'Oréal à Taïwan depuis 2010, groupe qu'Amy Chen a rejoint en 1997.



*« **La francophonie représente selon moi un charme de la langue, une culture, une histoire.** J'estime que le français est une langue d'une grande profondeur, magnifique et délicate et bien sûr, laborieuse à apprendre ! C'est la raison pour laquelle nombreux sont ceux qui adorent les chansons ou le cinéma français : les champs sémantiques évoquent le charme un peu comme une mélodie touchante.*

Je crois aussi que la culture française est unique et complexe ; ceci largement attribuée à une longue histoire de développement de civilisation et de modernisation. Nombreux sont les artistes et les philosophes d'origine française. D'ailleurs, une des choses que j'ai le plus appréciées lors de mon séjour à Paris avec ma famille (de 2001 à 2002), fut cette sagesse de « profiter de la vie » des Français, comme prendre un café sur une terrasse, visiter un musée dans un village, ou tout simplement se promener dans le bois de Boulogne.

Aussi, il y a maintes similarités entre la culture chinoise et française à l'égard de la valeur que l'on peut attribuer à la vie. Par exemple, nous apprécions la cuisine et nous en parlons comme un art. De même, la famille tient une place prépondérante.** C'est important de se retrouver parmi les siens ; ces moments de rencontre et de bonheur, je les chéris. Cependant, ces occasions peuvent aussi être le siège de querelles d'argent ou de suprématie. **Et puis, il y a le domaine des affaires. J'y retrouve un même esprit d'entreprise.

Lorsque l'on parle de l'histoire de France, il y a aussi une foule de choses à découvrir. Je reste toujours enchantée par les légendes de rois et de reines de toutes les époques.

*Mes expériences de travail et de vécu à Paris avec ma famille resteront des souvenirs incroyables. C'est à cette époque que j'ai étudié la langue et découvert la culture française. Ensuite, après mon retour à Taïwan, **j'ai publié un livre, « Ces deux années-là, ma famille a vécu à Paris (traduction littérale du Chinois) ».** Dans cet ouvrage, je relate toutes nos expériences, nos aventures culturelles, nos voyages passionnants, ainsi qu'une myriade de petites histoires, notamment nos moments d'adaptation et de divertissements. Et puis j'y décris toute la tristesse qui nous a envahis lorsque nous avons dû rentrer à Taïwan. Je suis comblée de savoir que beaucoup ont affectionné ce livre qui, je suis certaine, éclaire et renseigne sur la culture française selon le point de vue d'une étrangère vivant en France.*

Pour rester proche de la communauté française, j'ai accepté le poste de présidente à la Chambre de Commerce et de l'Industrie Française à Taïwan. Je préside à ce poste depuis 2 ans maintenant. La Chambre est dynamique et pleine d'activités. D'abord parce qu'elle facilite les rapports économiques entre la France et Taïwan, aide les PME françaises à s'établir dans l'île, et puis aussi parce qu'elle crée et développe des réseaux d'affaires. Elle organise aussi des ateliers sur divers sujets commerciaux, et se charge de recruter des personnes talentueuses pour les sociétés. C'est une tribune riche qui rattache les deux cultures française et taïwanaise.

*J'œuvre chez L'Oréal depuis 17 ans, dont deux ans passés au siège à Paris. J'ai ensuite pris la direction de L'Oréal Taïwan en 2010. En fait, je suis la première femme taïwanaise à avoir pris les rênes en main de cette filiale à Taïwan, et j'en suis satisfaite. Depuis, nos affaires ont bien progressé, et nous apportons les meilleures innovations aux consommatrices taïwanaises. **Il ne fait aucun doute que ma connaissance de la langue et la culture française m'a beaucoup apporté dans cette réussite professionnelle. S'il est vrai que mes réunions avec les personnes francophones se tiennent en anglais, ma connaissance du français nous rapproche. Elle me donne plus de compréhension lorsque l'on aborde des sujets qui touchent à la personne.***

*Durant ces deux ans passés dans la plus belle ville du monde, je me suis beaucoup instruite sur la culture française, ainsi que celle de L'Oréal, ce qui me facilite aujourd'hui les négociations et la communication entre les entreprises. **Le réseau que j'ai implanté m'aide aussi énormément.** Même si le marché de Taïwan reste d'une certaine manière limité, j'ai tout de même réussi à positionner Taïwan comme un laboratoire pionnier pour le groupe. Je parle ici en termes d'innovation, comme le numérique ou le développement du marché du maquillage.*

*Il est difficile de conserver une langue secondaire. Cependant, **j'ai aujourd'hui la chance de suivre des cours de français** — 2 heures par semaine depuis bientôt deux ans par l'intermédiaire de l'Alliance Française. À ce sujet, l'été dernier, j'ai suivi un stage intensif de deux semaines. Ce programme fut préparé, disons « à la carte », d'une façon interactive, informative et intéressante. J'ai passé des heures immergées dans un monde francophone. Après coup, j'en ai ressenti tous les bénéfices dans ma carrière et dans mon approche avec le monde de la beauté. »*

M^{me} Tchen Yu-chiou

Pianiste, Ancienne Ministre de la Culture de Taiwan.

Professeur de musique à l'Université Normale Nationale de Taiwan.

Présidente de l'Alliance Française de Taiwan et de la Fondation Egret pour la Culture et l'Éducation.

Auteur de nombreuses études sur la musique dont l'une dédiée à Maurice Ravel.

Chevalier de l'Ordre de la Légion d'Honneur.



« Mon père peintre, avait été particulièrement influencé par le mouvement impressionniste, de ce fait il aimait la peinture européenne et tout particulièrement la peinture française qu'il avait directement découvert en se rendant dès 1960 en France. C'est à travers lui que j'ai commencé à connaître d'autres aspects du monde européen, celui des arts, dans le sens le plus large.

Taïwanais, nous étions très attachés à notre propre culture, mais la colonisation japonaise nous avait contraints à des horizons différents et nous étions ouverts à d'autres influences.

Cet éclectisme, de surcroît, me paraissait naturel et c'est toujours aujourd'hui ce qui en fait ma motivation dans le développement de la culture française en Taiwan et la possibilité de faire découvrir notre richesse culturelle aux français qui viennent nous rencontrer et sont enchantés. Formée au conservatoire national de Paris, je fus enrichie par la musique européenne et en connaît la beauté.

Ainsi de la même façon que j'ai eu le plaisir d'accueillir la Comédie française, j'ai mis en place le concours annuel de la chanson française qui demande aux Taiwanais d'apprendre et interpréter des chansons françaises ; j'ai une émission de radio qui me permet également d'appréhender les aspects français et répond également aux demandes d'ARTE dernièrement pour une émission en Taiwan. Il serait surement très important que des émissions comme Le Grand Tour ou des Racines et des Ailes viennent dans notre magnifique pays.

Toujours dans l'axe de la connaissance du français et de la France, avec Lyon nous avons participé aux biennales de la danse, et aujourd'hui nous aimerions développer des échanges plus réguliers comme dans le programme international de La Roque d'Anthéron. Mais je suis allée demander à votre artiste de transposer le mur floral dans nos théâtres et opéras et dans la ville : il a utilisé nos orchidées que l'on aimerait vous faire découvrir..... »

3.8. Thaïlande

M. Jingjai Hanchanlash

Fondateur du Conseil Économique Thaïlande–Union Européenne

Président de l'Alliance Française de Bangkok.

En tant que fonctionnaire du gouvernement thaï, Jingjai Hanchanlash a travaillé pendant dix ans sur la coopération technique et économique avec la France.

Ancien Directeur régional pour l'Asie et Pacifique dans le cadre du Centre de Recherche pour le Développement International.



« La Francophonie pour moi n'est pas l'apanage des pays historiquement francophones. Partage de valeurs et d'éléments culturels communs, elle réunit des personnalités très diverses des sphères culturelles, éducatives, administratives, politiques et économiques. Ainsi considérée, elle peut constituer des réseaux d'influence non négligeables, sur des plans divers.

A titre d'exemple, la Thaïlande, membre observateur de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), a fait le choix d'une « francophonie de choix », aucunement liée à un passé colonial. Elle regroupe d'éminentes personnalités francophones dans la sphère gouvernementale, dans le domaine du droit et des affaires, de l'économie, de l'éducation, et des arts. A un moment où l'intégration économique de l'ASEAN se poursuit (4 des 10 membres de l'ASEAN font partie de l'OIF), et où la Thaïlande diversifie ses échanges avec l'Afrique francophone, la Francophonie peut à son niveau aider au renforcement des échanges économiques. Bien que l'ancrage du français dans le pays soit récent, la Thaïlande est paradoxalement le pays de l'ASEAN qui compte la proportion de francophones la plus importante (0,8 % de francophones, contre 0,7 % au Vietnam et 3 % au Cambodge et au Laos).

Pour moi la Francophonie représente ce réseau privilégié de personnes partageant des valeurs et des admirations communes, sans être toujours francophones. Francophones et francophiles contribuent de fait au renforcement d'un dialogue par-delà les barrières culturelles et nationales. Sur le plan économique, la qualité des relations établies peut jouer un rôle important. Il faut renforcer cette culture de réseau fondée sur un partage de valeurs civilisationnelles et culturelles, afin de faciliter les échanges, et de renforcer les pactes de confiance.

Annexe III - Francophilophones

*Mon engagement pour la diffusion de la langue et de la culture française date de mes années d'études de droit en France qui m'ont profondément marqué. J'ai avec passion et une volonté jamais démentie poursuivi cet engagement en devenant président de l'Alliance française de Thaïlande qui dispose d'un prestige inégalé dans le pays, et qui bénéficie de l'appui des autorités en plus haut lieu. Le comité de l'Alliance est à l'image des amitiés tissées sous le signe de la Francophonie, de par la richesse des personnalités qui le compose (juristes, hommes d'affaires, responsables de la haute administration). L'Alliance française de Bangkok est en quelque sorte la vitrine de la France dans le pays. Elle a vocation à devenir une « maison de la France ». Sur un autre plan, **mes fonctions de dirigeant d'entreprise (Loxley) m'ont amené à collaborer régulièrement avec la Chambre de commerce franco-thaïlandaise, avec qu'avec la Chambre de commerce européenne en Thaïlande.***

*La pratique de la langue et de la culture française m'ont apporté la passion d'un pays, la France et des amitiés nombreuses. **C'est une ouverture privilégiée sur le monde.** »*

M^{me} Wanrug Suwanwattana

Professeur de français à la faculté des Arts libéraux de l'Université Thammasat.

Critique des phénomènes culturels et sociaux contemporains, militante dans de nombreuses campagnes politiques pour les droits de l'Homme et la démocratie en Thaïlande.

Co-animatrice une émission de télévision quotidienne intitulée « Divas' Café », sur la chaîne Voice TV, émission destinée à un public féminin, traitant de divers sujets allant des arts et des faits de société à la politique nationale et internationale.

Chroniqueuse chez Madame Figaro Thaïlande.



*« Être francophone représente pour moi l'ouverture d'esprit et la tolérance envers les différences. Mais cette tolérance doit être basée sur les valeurs démocratiques de liberté, égalité, fraternité et solidarité. Sans ces principes de base, nous ne pouvons pas vivre ensemble en paix ni avec prospérité. **Le mot « solidarité » sans dimension de paternalisme est un mot français qui m'a beaucoup frappé dans mon apprentissage de la langue française, car est attaché avec lui cet esprit de combat pour les autres basé sur le principe de partage et d'humanisme. Cette dimension propre à la francophonie est difficile à traduire dans ma langue maternelle, langue qui fonctionne sur le principe d'hierarchie sociale et de privilèges.***

Ma profession de professeur de langue et littérature françaises à l'université Thammasat me donne un privilège d'être représentante de la francophonie par excellence. Outre les cours de langue et de culture françaises à proprement dite que je délivre tout au long de l'année, je suis constamment invitée par les instances universitaires et civiles du pays à donner des cours ou à participer aux discussions publiques sur la littérature française, les questions sociales et politiques de la France mais aussi sur le féminisme et les mouvements civils en France. En même temps, j'écris également sur les arts et la société français dans les journaux quotidiens et aussi dans ma chronique chez Madame Figaro Thaïlande.

En outre, je suis aussi co-animatrice d'un programme de critique de société « Divas' Café » que j'ai initié avec deux amie, écrivaine avant-gardiste de renom et rédactrice en chef du magazine *Madame Figaro Thaïlande*. Je m'occupe moi-même d'une partie dite "européenne" dans laquelle je commente les actualités politiques et culturelles des pays étrangers en faisant parallèle toujours avec celle de notre pays. La France et ses valeurs démocratiques (malgré ses crises contemporaines bien-sûr) représente une large part dans mon discours. « Divas' Café » est devenu depuis un succès et a marqué une étape importante dans le paysage audiovisuel thaïlandais, dominé jusqu'alors par le discours "politiquement correct", c'est-à-dire ultra-conservateur et autocensuré. C'est la première fois en Thaïlande où trois filles bien apprêtées discutent des sujets "sérieux", pas seulement des sujets féminins voire féministes comme la mode ou le rapport de pouvoir dans un couple, mais aussi de la politique et des problèmes sociaux. De plus, l'année dernière, j'ai interviewé la ministre déléguée à la francophonie Yamina Benguigui dans le cadre de l'émission. On a parlé de la vision de la France en ce qui concerne l'établissement de la démocratie dans le monde, de la langue française comme porteuse de ces valeurs des droits de l'homme, de la relation bilatérale franco-thaïe. Avec **mon engagement constant dans la promotion des droits de l'homme, notamment ceux des femmes, et de la démocratie**, j'ai donc été invitée par le ministère des Affaires étrangère de France pour participer au premier **Forum mondial des femmes francophones** qui a lieu en mars 2013. Cette année encore, on m'a aussi envoyé l'invitation pour rejoindre la deuxième édition organisée au Congo. Mais, malheureusement, j'ai été retenue par mes obligations d'ici. Dans mon cas, ce n'est peut-être pas la connaissance de la langue et de la culture françaises en tant que telles qui a pu m'apporter dans mon parcours d'intellectuelle engagée. Mais c'est plutôt **l'esprit critique à la française et les valeurs démocratiques**, avec lesquels j'ai été formée en France. Ces valeurs m'ont servi comme **cadre de pensée à ma réflexion sur les problèmes actuels de Thaïlande**. J'ai pu penser "autrement" et proposer ces explications "alternatives" au public thaï, durant cette période de tournant historique. Mais bien-sûr que **sans cette connaissance de la langue française, mon parcours n'aurait pas été aussi enrichissant que celui que j'ai connu jusqu'à maintenant.** »

M. Vishnu Varunyou

Président de Chambre à la Cour administrative suprême.

Professeur de droit public à la Faculté de Droit, l'Université Thammasat (1979 - 2001).

Juge, Vice-Président, Cour Administrative Centrale (2002-2008).

Conseil juridique du Premier Ministre (1996).

Directeur Fondateur du Centre d'Études de Droit Français (1988-1990), Université Thammasat.

Fondateur et ancien Membre du Conseil d'Administration de la Fondation Française Pour l'Éducation en Thaïlande.

Docteur en droit de l'Université Paris 2.

Ancien élève de l'ENA, cycle international (1990-1992).



« J'ai eu la chance inouïe d'avoir appris le français depuis mon jeune âge. C'est en effet mon père qui l'a décidé. Mon père, très inspiré par Pridi Banomyong, le Grand Homme d'Etat thaïlandais qui a mis fin à la Monarchie constitutionnelle en 1932, voulait que je suive le même parcours que Pridi Banomyong, en venant **poursuivre mes études juridiques en France**. Donc, je me suis familiarisé avec la langue et la culture françaises depuis tout petit. **La francophonie est un atout important pour moi dans ma formation**. J'ai choisi la section de français au lycée. De même j'ai choisi le français comme matière principale pour le concours d'entrée à l'Université Thammasat. Grâce à la langue française, j'ai été classé parmi les meilleurs élèves de Thaïlande en 1975.

Officiellement la Thaïlande n'est pas un pays francophone. Mais la francophonie est très appréciée des élites thaïlandaises. Au cours du colloque organisé l'année dernière par l'Association Thaïlandaise des Professeurs de français, j'ai parlé de l'importance de la langue française comme troisième langue dans la vie professionnelle. **La connaissance de l'anglais est, certes, important pour travailler en Thaïlande. Mais si l'on connaît « en plus » la langue française, plus de possibilités s'offrent incroyablement.**

A mon retour en Thaïlande en 1987, après avoir terminé mon doctorat en droit de l'Université de Paris 2, j'ai fondé le Centre d'Etude de Droit français à la Faculté de droit de Thammasat. Ce centre sert de cadre pour la coopération scientifique en matière de droit entre la France et la Thaïlande. Nous avons organisé des colloques régionaux sur des thèmes de droit comparé. Nous avons également invité des professeurs français à venir faire des séries de conférences à destination des étudiants thaïlandais. Cette coopération a été étendue, dans les années 1990, aux pays voisins comme le Cambodge et le Laos.

Egalement à l'Université Thammasat j'ai créé et enseigné le cours de français juridique. Ce cours aide à préparer les étudiants thaïlandais qui voudraient venir poursuivre leurs études supérieures en France.

La langue et la culture françaises sont très importantes pour mon parcours professionnel. Grâce à elles, j'ai pu en arriver là.

La juridiction administrative thaïlandaise est très largement inspirée par le Conseil d'Etat français. Ceux qui connaissent le système français sont donc très favorisés à y occuper des postes importants. **Des quatre Chambres à la Cour administrative suprême, trois sont présidées par les anciens étudiants ayant fait leur doctorat en droit en France.** »

4. Europe

4.1. Allemagne

M. Wolfgang Schäuble

Ministre fédéral des Finances.

Ancien ministre fédéral de l'Intérieur (1989 à 1991, puis de 2005 à 2009).

Wolfgang Schäuble est l'auteur de plusieurs ouvrages dont *L'Occident, échouera-t-il ? L'Allemagne et le nouvel ordre mondial*, 2003 et *L'avenir avec modération. Ce que nous pouvons apprendre de la crise*, publié en 2009.



7

« La France a exercé depuis ma plus tendre enfance une très forte impression sur moi. Par mon origine, dans la région frontalière badoise et alsacienne du Rhin supérieur, j'ai été en contact très tôt avec la langue et avec la culture françaises. Pour moi, la France n'est pas seulement le pays de conquêtes importantes, comme la liberté et les droits civiques, mais elle a aussi toujours été **synonyme de culture, de savoir-vivre, d'élégance et de bonne cuisine** – contrairement à Charles de Gaulle, je ne me plains pas de la grande diversité des fromages français, mais j'en profite ! Et je me souviens volontiers des films français avec Jeanne Moreau et Catherine Deneuve, qui m'ont enthousiasmé, moi et de nombreuses personnes de ma génération.

⁷ Source de l'image : Ilja C. Hendel / BMF.

Ce qui était pour moi au départ un penchant personnel pour la France, sa langue et sa culture est devenu au cours des dernières décennies un pilier fondamental de l'Union européenne : la coopération franco-allemande est le moteur de l'unification européenne. C'est ce que je ressens justement dans ma région d'origine, où les avantages de l'Europe unie se traduisent concrètement dans la vie quotidienne. Aucune région d'Europe n'a bénéficié autant que le Rhin supérieur du processus de cohésion dans la paix et dans la liberté. Cela a toujours fortement influencé mon travail politique, qui aurait été beaucoup plus difficile sans connaissances de la langue et de la culture françaises. Grâce à la réconciliation et à l'entente franco-allemandes, après deux terribles guerres mondiales que nous commémorons ensemble cette année, nous sommes aujourd'hui dans la situation heureuse dans laquelle les frontières entre nos pays ne sont plus une séparation, mais un trait d'union entre nous. Pour cette raison, je suis convaincu qu'il y aura de plus en plus de « francophilophones », pas seulement de ce côté-ci du Rhin, mais dans toute l'Europe. »

4.2. Croatie

M. Danijel Benko

Avocat au Barreau de Croatie, partenaire de la Société d'Avocats Benko et Associés.

Ancien chef de Cabinet adjoint du ministre adjoint des affaires étrangères (1999 – 2000), chef de Cabinet du ministre de l'Administration (1998 – 1999).

Membre du Comité de gestion du Club des Affaires Franco – Croate

Diplômé de Paris X Nanterre et Paris I Panthéon – Sorbonne et titulaire d'une maîtrise en droit des affaires, module affaires internationales.

Ancien élève de l'ENA, Promotion Valmy (1996 – 1998).



« Du côté maternel de notre famille, nous avons un lien culturel et linguistique avec la France de longue date. Déjà mon arrière-grand-père avait fait ses études de droit en France, puis la tradition s'est poursuivie avec mon grand-père, qui avait fait son doctorat en droit à la Sorbonne, ma mère ses études de chimie, ma sœur son doctorat en génétique, et moi-même. Nous avons entre autres aussi un cousin du grand-père qui avait été résistant en France pendant la Deuxième Guerre Mondiale, et qui à une époque avait joué un rôle important pour la francophonie dans la famille. Il va de soi que le lien avec la langue et la culture françaises est pour nous fort et important.

*De ce fait, nous avons été actifs et engagés dans la francophonie en Croatie. Ma mère avait ainsi pendant de nombreuses années enseigné le français à l'Alliance françaises de Zagreb. Par profession elle était chercheuse dans la société nationale de pétrochimie, et elle le faisait en plus, en donnant le soir les cours de français technique pour les ingénieurs de différents domaines. Pour ma part, j'ai toujours été prêt à aider les initiatives qui avaient pour objectif d'apporter quelque chose à la diffusion de la langue et de la culture françaises. J'ai ainsi été le **co-fondateur de l'Association des anciens boursiers du Gouvernement français, de l'Association des anciens élevés de l'ENA, du Club des affaires Franco – Croates**. Je suis actuellement membre de toutes ces associations, et participe à leur vie activement.*

***Du temps où j'étais fonctionnaire au Ministère des affaires étrangères, le fait d'être issu de l'enseignement supérieur français était vu par mon entourage comme une marque de qualité.** Dans le travail que j'avais à faire, j'ai vite pu voir que cet enseignement, et surtout certains professeurs d'exception, m'ont donné une **méthode travail, de penser, et de recherche de solutions**, auxquels je dois toujours beaucoup.*

Dans le cadre de l'exercice de ma profession d'avocat d'affaires, la francophonie avait joué un rôle important dans les années 2000. La Croatie et la France se percevaient encore comme des pays étrangers, et ***les investisseurs français recherchaient en principe des conseils francophones*** pour s'y appuyer dans leurs démarches. Notre cabinet avait ainsi conseillé nombre d'entreprises françaises qui sont venues s'implanter en Croatie. Depuis, la Croatie s'est rapprochée de l'Union européenne, et en est devenue membre. Les liens entre les deux pays se sont multipliés à tous niveaux, et l'étrangéité s'est effacée. La conséquence naturelle en est que la francophonie n'est plus parmi les critères importants des choix des entreprises. Elle reste néanmoins présente, et le ***Club des affaires Franco – Croate*** en est une expression, et une tentative de son organisation économique. »

M. Andrej Plenković

Avocat, diplomate, et homme politique.

Député au Parlement européen.

Ancien Secrétaire d'État aux affaires européennes.

Diplomate de 1994 à 2011, en poste dans deux pays francophones en tant que chef-adjoint de la Mission de la Croatie auprès de l'Union européenne (2002-2005) et adjoint de l'ambassadeur de Croatie en France (2005-2010).

Ancien membre du groupe d'amitié France-Croatie du Parlement croate.



« Dans le contexte du statut de membre observateur de la Croatie à l'OIF, je souhaite rappeler les liens historiques et culturels qui lient la Croatie et la France. »

Les principautés croates du IXe siècle ont fait partie de l'Empire carolingien, les Anjou ont occupé le trône de Hongrie-Croatie durant tout le XIVe siècle et la Croatie a fait partie des Provinces illyriennes de l'empire napoléonien dont elle a conservé de nombreux vestiges et acquis.

Les relations franco-croates peuvent également s'étudier sous l'angle de la littérature : le prix Nobel de littérature, Ivo Andrić, dans La Chronique de Travnik, raconte ainsi le voyage en Bosnie d'un consul français sous Napoléon.

Enfin, les idéaux révolutionnaires et républicains ont eu une grande influence sur les intellectuels croates du XIXe siècle, au moment du mouvement du Renouveau national croate. Cette tradition s'est poursuivie dans la première moitié du XXe siècle, lorsque de nombreux artistes, poètes ou intellectuels croates de premier plan sont venus puiser leur inspiration artistique ou politique à Paris.

Il est intéressant de rappeler que sur le plan culturel, la Croatie, façade méditerranéenne de l'Europe centrale et danubienne, et sans aucun doute le plus latin des pays slaves, est au carrefour de plusieurs cultures : méditerranéenne, germanique, magyare, latine et slave. Ce positionnement génère une diversification de ses relations culturelles en constituant un facteur important d'intégration. Sur le plan culturel et linguistique, la Croatie connaît une très forte internationalisation : les jeunes Croates sont souvent polyglottes et les intellectuels croates sont très au fait de l'actualité de la scène internationale.

Je considère que la francophonie n'est pas seulement un projet linguistique. Mon apprentissage du français a été une découverte du rayonnement culturel de la France, une initiation à « l'art de vivre à la française », une meilleure compréhension des idées, des valeurs et des idéaux républicains.

La francophonie représente à mon sens un attachement fort à la diversité des cultures. Le fait que la France s'oppose fermement à la prédominance d'une langue représente un soutien de principe aux langues moins étendues, comme le croate. Je ne peux que soutenir et promouvoir cette approche.

Le maintien de la diversité linguistique au niveau européen comme dans les institutions et les événements internationaux n'est pas acquis. **Il est plus que jamais opportun d'encourager l'apprentissage du français par les diplomates et les hauts fonctionnaires, notamment dans les nouveaux États membres de l'UE.**

Si nous nous voulons résister au risque d'uniformisation qui nous menace, il est primordial que nous assurions aux langues européennes la place qui leur revient de droit. C'est la raison pour laquelle, au sein des institutions européennes, je m'inscris toujours dans la démarche de la défense du pluralisme linguistique et culturel, garant des identités nationales et d'une construction européenne fondée sur le respect de la diversité. La préservation de la diversité linguistique est une condition nécessaire pour assurer un fonctionnement fondé sur le respect du pluralisme et de la démocratie.

En tant que député européen, je pratique la politique de l'usage de la langue croate lors de mes interventions en sessions plénières à Strasbourg et Bruxelles, ce qui est très apprécié par l'opinion publique croate et mes concitoyens. Dans le même temps, je parle quatre langues étrangères (anglais, français, italien et allemand) que j'utilise régulièrement dans mes nombreux contacts avec mes collègues députés.

J'ai toujours été très intéressé par la langue française, les arts, la culture, la littérature et le cinéma français et à ce titre la francophonie est pour moi le prolongement naturel des valeurs qui font le charme et l'élégance de la France.

Mon séjour à Paris, en tant que diplomate, m'a également beaucoup apporté sur le plan professionnel, car la France dispose, non seulement d'une des plus longues traditions diplomatiques, mais en plus dispose-t-elle une politique étrangère engagée sur tous les continents et jouant un rôle de premier plan sur toutes les grandes questions internationales. En outre, comprendre le rapport qu'entretient un grand pays membre, comme la France, avec l'Union européenne est primordial pour bien comprendre l'essence même du projet européen et saisir les rapports de forces qui s'y confrontent.

Nos deux pays entretiennent des relations historiques, culturelles et linguistiques fortes depuis longtemps et notre Partenariat stratégique, conclu en 2010, s'est inscrit dans une dimension européenne, méditerranéenne et francophone, notamment depuis que **la Croatie a rejoint l'Organisation internationale de la francophonie en qualité de membre observateur en 2004.**

Dans ce contexte j'espère que la Croatie et la France approfondiront leurs relations économiques, leurs échanges commerciaux et leurs investissements réciproques. »

4.3. Espagne

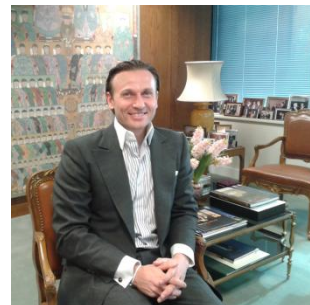
M. David Hatchwell Altaras

Président du Groupe Excem (consulting, trading et investissement dans divers secteurs internationaux).

Membre fondateur du comité de direction de la Fondation Espagne-Chine (2004), basée à Madrid.

Membre fondateur de la Chambre de commerce Espagne-Israël.

Co-fondateur d'ACOM (Association pour la Concorde au Moyen-Orient), plateforme de diplomatie publique travaillant depuis 2007 dans les relations politiques entre l'Espagne et Israël.



« Depuis notre plus tendre enfance notre famille nous a baigné mes frères et moi dans la culture française : nous avons été imprégnés de tradition culturelle française à travers nos études réalisées dans des collèges et lycées français à Madrid et nous nous sommes attablés avec gourmandise et intérêt au banquet de la littérature et du théâtre français.

*Nous n'avons pas manqué d'insuffler les valeurs de cette tradition à nos propres enfants, à nos proches et à nos amis, forts de la **conviction que le cartésianisme , l'étendue et la richesse de la langue de Vaugelas sont la base d'une éducation ouverte aux autres cultures et à notre épanouissement intellectuel.***

*Oui, nous sommes attachés à la Francophonie ; oui, nous défendons celle-ci à travers le monde chaque fois que nous en avons l'opportunité ; oui, **elle a contribué à ce que nous nous projetions vers le futur avec plus d'assurance et de connaissance** ; oui elle nous a apporté dans notre réalisation sur le plan personnel et professionnel aussi bien que du point de vue social, un équilibre, une sagesse et un savoir appréciés par ceux que nous côtoyons ou sommes appelés à côtoyer.*

Nous avons toujours promu les valeurs de la langue et la culture française particulièrement en Chine et en Israël, convaincus qu'elles représentent un trait d'union entre les pays.

Mon père, Maurice Hatchwell, a toujours consacré ses efforts à promouvoir à travers d'importants échanges commerciaux la francophonie qu'il n'avait de cesse de diffuser avec réelle consécration et dévouement.

Par ailleurs, mon oncle Albert Hatchwell a largement contribué à la diffusion de la langue et culture françaises en fondant à Madrid il y a quarante ans une école française à Madrid qu'il a dirigé pendant près de vingt ans, le Cours Molière et qui a été reprise par la Mission Laïque française et qui est aujourd'hui le lycée Molière, perpétuant au mieux cette diffusion.

Il est pour toutes ces raisons, essentiel et primordial que la francophonie subsiste et soit en continuel renouvellement. »

M^{me} Esther Koplowitz

Vice-présidente du conseil d'administration et principale actionnaire de Fomento de Construcciones y Contrata, FCC. Numéro six européen du BTP.

Ancienne membre du conseil d'administration de plusieurs grands groupes dont Veolia Environnement, et Vivendi Universal.

Présidente de la Fondation Esther Koplowitz.

Chevalier de la Légion d'Honneur.



*« La langue française, un code symbolique complexe, a marqué ma vie d'une façon fondamentale. Mon éducation au Lycée de Madrid m'a obligée, dès très jeune, à utiliser ce bel instrument pour analyser, comprendre et confronter la réalité du monde extérieur. **Dans la mesure où nous pensons avec des mots qui nous sont donnés, elle m'a permis de structurer ma pensée : avec clarté et critère, avec rationalité et ordre de présentation et, finalement, avec une tendance innée pour la synthèse qui permet d'aborder les contradictions ; trois qualités propres à la langue française.** Encore plus, le français a été pour moi l'instrument à travers lequel j'ai reçu la plupart de mes connaissances, et la façon plus simple et plus belle de m'exprimer.*

*Sur cette base **je comprends la langue comme le fil conducteur et la prolongation de ce que la France**, le Royaume par excellence, est dans son essence. Il n'est pas nécessaire d'être historien pour identifier et développer une empathie avec la France et le français. En effet pour l'homme actuel, où qu'il habite, ceci s'associe à trois réalités. A **l'idéal d'une façon de vivre illustrée, illuminée par la raison.** Cela suppose additionnellement **un lien avec l'idée de liberté, en commençant par la liberté économique et en continuant par toutes celles qui sont énoncées dans la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen de 1789.** Finalement, à **l'égalité et la fraternité**, avec la lutte pour la justice pour tous.*

Il est vrai que la francophonie institutionnelle est une Alliance de pays de tous les continents qui ont le français comme langue maternelle ou fondamentale, depuis la France, la Belgique ou la Suisse, jusqu'à la Guyane ou le Québec, du nord de l'Afrique au Liban, Laos ou Cambodge. C'est une Organisation qui compte avec une Télévision, une Assemblée ou même une Université : la Léopold Senghor le grand poète et Chef d'Etat sénégalais et vice-président de l'Organisation francophone.

***Pour moi, la francophonie est une communauté spirituelle qui s'appuie sur la plus belle langue au monde :** celle de Ronsard du Roman de la Rose, de Rabelais et Montaigne, de la Pléiade, de géants comme Descartes et Pascal, celle des classiques Racine, Corneille et Molière, celle des encyclopédistes, celle de Stendhal, Flaubert et Balzac, celle de Baudelaire, Verlaine et Rimbaud et les contemporains du XX^{ème} siècle.*

*Victor Hugo disait que la beauté absolue ne connaît pas une langue aussi précieuse que le français. **Pour moi sa musique et l'ensemble d'idéaux exprimés dans cette langue, qui sont les miens, ont conformé ma façon de penser et de vivre.***

Auparavant j'ai cité Stendhal ; dans « La chartreuse de Parme », il fait un commentaire très aigu au sujet du personnage principal : Fabrice del Dongo, étant très jeune, ne pouvait pas voir le relief des choses. Il m'arrive quelque chose de semblable avec le français. Sa musicalité, la texture de ses paroles, sa phonétique fantastique, une fois que j'ai réussi à la maîtriser, ont fait que ma perception de la réalité des personnes et des choses laisse d'être plate et que j'apprécie tous ses reliefs, profondeurs, contours et limites.

*La culture française et sa diffusion dans le monde ont eu comme base le grand nombre de femmes et hommes qui ont partagé leurs expériences et leurs découvertes et ont contribué au bien être de l'humanité. Ma collaboration à la diffusion de la langue et de la culture française s'est appuyée sur trois vecteurs. **D'un côté j'ai essayé d'utiliser cette langue pour instruire ma famille dans la culture française; j'ai toujours conseillé mes amis et mes collaborateurs de faire de même.** Très souvent mes amis et conseillers d'affaires ont été français ou ont eu une éducation française.*

D'un autre côté, la Fondation qui je préside a toujours été ouverte à appuyer les projets de la communauté francophone en ce qui concerne la littérature, la musique, la science et surtout la solidarité..

Pour terminer, l'Ambassade de France en Espagne a toujours été une référence. Ses représentants au long du temps peuvent témoigner de la relation proche que nous avons entretenue, des efforts réalisés pour mettre à leur service les moyens dont j'ai pu disposer. Le Lycée français de Madrid, que je tiens dans mon cœur, a toujours représenté la valeur des institutions républicaines. Il a servi à inculquer, aux jeunes français et espagnols, la richesse de caractère et la force d'esprit qui sont des références du français dans le monde.

En guise de conclusion, j'ai toujours trouvé un grand plaisir à participer aux différentes initiatives de diffusion de la culture française là où j'ai eu la possibilité de le faire. »

4.4. Finlande

M. Pertti Torstila

Secrétaire d'État, Ministère des Affaires Etrangères.

Ancien conseiller à l'Ambassade de Finlande à Paris (1981-1984).

Ancien Ambassadeur, Chef de la Délégation de la Finlande auprès de la CSCE à Vienne (1989-1992).

Ancien Ambassadeur de Finlande en Hongrie et en Croatie (1992-1996).

Ancien ambassadeur de Finlande à Stockholm (2002-2006).

Ancien élève de l'ENA (1980-1981).



« La France a joué un rôle important dans ma vie privée et professionnelle. Le français m'a beaucoup donné. J'ai eu la possibilité exceptionnelle de connaître la France sous une casquette diplomatique ainsi qu'à travers mon parcours et mes études à l'ENA, promotion Henri François d'Aguesseau (1980-1981). J'ai ainsi pu constater combien cette école représente une source magnifique pour la francophonie en formant de véritables ambassadeurs itinérants de la France dans le monde entier.

*Un an après ma diplomation, avec les autres anciens élèves/énarques finlandais, nous avons eu l'idée de créer un pont entre la France et la Finlande. **L'Association finlandaise des anciens élèves de l'ENA** a ainsi vu le jour en 1982. Elle est devenue depuis l'une des associations nationales les plus dynamiques de l'ENA et la Finlande était le premier pays de l'Europe du Nord d'avoir envoyé les stagiaires à l'ENA. Tous les ans nous proposons en Finlande des réunions thématiques de haut niveau autour des sujets économiques, politiques, culturels, d'intérêt global, toujours débattus en langue française et en présence des personnalités françaises de premier rang. MM. Hubert Védrine, Alain Juppé, Francis Mer et M^{mes} Elisabeth Guigou et Sylvie Goulard ont été nos orateurs et nous attendons Jacques Attali prochainement. Les Finlandais sont nombreux à y participer.*

*En effet, la Finlande représente le bastion le plus fort de la francophonie dans les pays nordiques, au regard de son histoire dans laquelle la France a joué un tout rôle particulier, avec une forte prégnance au XIX^{ème} siècle, à l'époque de la Russie tsariste. Aujourd'hui, le français occupe une place importante dans le système éducatif finlandais, étant la **troisième langue la plus apprise, après l'anglais et l'allemand**. Le pourcentage de Finlandais qui ont appris le français a augmenté de 37 % sur les dix dernières années, une croissance considérable si on la compare au taux de croissance de l'apprentissage de l'allemand (18 % sur la même période). Le français est venu en Finlande, mais il n'est pas venu dans la même mesure dans le reste de la Scandinavie.*

La Finlande deviendra un pays observateur de l'OIF et sa participation est importante dans les opérations de maintien de la paix dans les pays de l'Afrique francophone comme le Tchad et la Centrafrique. La Finlande consacre chaque année plus d'un milliard d'euros à la coopération au développement, somme dont la moitié est affectée à l'Afrique.

Pour l'avenir, je vois une étendue mondiale forte de la francophonie sous les couleurs de la langue et de la culture française. »

4.5. Géorgie

M^{me} Tea Tsulukiani

Ministre de la justice.

Ancienne juriste à la Cour Européenne des Droits de l'Homme.

Ancienne élève de l'ENA (1998-2000).



*« La francophonie comme je l'entends, c'est-à-dire le français et la France, représente **une partie de mon identité** ; c'est par quoi je me définis vis-à-vis de moi-même et vis-à-vis des autres. C'est aussi cela qui me différencie des autres dans mon pays et je suis bien fière de cette différence. Le français et la France sont arrivés dans ma vie quand j'étais jeune, cette partie de mon identité étant ainsi liée à la jeunesse, à la période où on se construit. Et je me suis véritablement construite comme personnalité avec le français et en France. Si j'étais un bâtiment, le Français, et j'entends par là bien plus qu'une langue, serait le liant assurant que cela ne parte pas dans tous les sens.*

⁸ Source de l'image : http://www.government.gov.ge/index.php?lang_id=ENG&sec_id=124&info_id=194

*Quand j'étais plus jeune et j'avais plus de temps, j'ai enseigné le français à l'Alliance française à Tbilissi. Lorsque j'étais encore plus jeune et étudiante, j'apprenais le français aux petits écoliers géorgiens dont les parents voulaient qu'ils soient francophones. J'ai toujours fait partie de la petite communauté francophone de Géorgie qui a connu des moments bien difficiles au début des années 90 lorsqu'il était difficile de trouver même une revue française dans la ville. Ensuite, les ambassadeurs français successifs ont œuvré pour que la francophonie géorgienne ne souffre pas autant et puisse se développer. L'une des premières lumières a été la **semaine du cinéma français vers la fin des années 90 à la maison du cinéma de Tbilissi**. Les films n'étant pas sous-titrés, je me vois encore assise dans une petite chambre derrière la salle et déclamer dans le micro en géorgien pour ceux des spectateurs qui ne comprenaient pas le français : Anouk Aimée, Jean-Louis Trintignant, dans le film *Un homme et une femme...*, et ainsi tout au long du film. J'adorais la scène de l'amour parce qu'il n'y avait rien à traduire et je pouvais souffler un peu. Je rêvais, et pense le devoir à la France, me consacrer au développement de la francophonie en Géorgie ou dans le monde quand je cesse d'être dans mes fonctions actuelles. Je n'ai pas toutefois de plan précis pour l'instant.*

*J'étais tellement fière de cette différence qui était la mienne que j'en ai fait un véritable atout quand j'étais étudiante. Ensuite, c'est parce que j'étais francophone que j'ai pu passer le concours à l'ENA et j'ai pu intégrer cette école. **C'est parce que j'étais francophone et que j'avais réussi mes études à l'ENA que j'ai pu passer le concours avec succès à la Cour européenne des droits de l'homme. Le fait d'être francophone a joué un rôle déterminant dans ma carrière.** Il est évident que ma vie et ma carrière auraient été complètement différentes, si ma mère ne m'avait pas dit un jour d'hiver 1990, « le ministère de l'Education annonce un concours pour les lycéens pour faire partie d'un échange entre l'URSS et la France, ce serait bien que tu y participes ». A sa place, je n'aurais pas eu le même courage pour dire cela à ma fille de 15 ans alors qu'on était à quelques pas de l'implosion de l'Union soviétique. »*

4.6. Grèce

M. Charalambos Haris Pamboukis

Avocat international, professeur de droit international privé et de droit des affaires internationales à la Faculté du droit de l'Université d'Athènes.

Ancien conseiller au Ministre de la Justice (1996), Secrétaire général du Ministère des affaires étrangères (1999-2000), Ministre d'État (2009-2011), Ministre Suppléant du Développement [affaires maritimes] (2011).

Docteur en droit de l'Université Paris I- Panthéon- Sorbonne.

Commandeur de la Légion d'honneur.



« C'est la langue française, évidemment, qui se trouve au centre de la francophonie. Cette langue serait de l'âme pour l'âme résumant le tout. La langue inclut plus que la formule de la pensée ; elle véhicule les valeurs et en cela constitue un multiplicateur du progrès.

*La langue française n'est pas seulement un moyen de communication à travers le monde de la francophonie ; ce n'est pas seulement une ouverture de l'esprit à des idées, à la pensée. Elle véhicule des valeurs et entraîne la participation à une communauté ; la communauté de la francophonie unie par les valeurs inhérentes qui ont été exprimé en cette langue. **La démocratie, la fraternité, la liberté, la tolérance, les lumières et le progrès.** A ce titre elle participe à l'**identité humaniste internationale** voire même globale.*

Annexe III - Francophilophones

La francophonie ne serait autre chose alors que ce lien, plus cette communauté des idées, des valeurs unissant.

*La participation à la diffusion de la langue française prend diverses formes allant de la proposition des œuvres français à nos étudiants jusqu'à l'organisation des événements scientifiques à l'appui des organisations scientifiques de la francophonie (comme par exemple en droit, l'Association Henri Capitant). Mais c'est aussi la **défense de l'usage de la langue française dans notre activité professionnelle (de l'arbitre international, de l'avocat international)** qui en constitue un autre apport modeste en cette direction. Enfin il ne faut pas négliger ce que nous servons nous même comme modèle de société et de famille.*

***La culture française a contribué grandement à ma carrière.** Car la langue conditionne la pensée et il ne serait peut-être pas une exagération de dire que la langue influence la manière de pensée et certainement d'exposer. En outre en participant ainsi à une communauté – de la francophonie- cela nous a aidés à établir plus facilement de **liens de confiance personnels** ce que je considère un atout non négligeable pour cette communauté communicationnelle. Par ailleurs la langue française nous a permis la participation à des idées et à des dialogues fort intéressants qui servent souvent comme source d'inspiration pouvant être transposés et parfois ayant une valeur globale. L'homme étant l'esprit, l'esprit conditionnant l'action il ne point besoin de plaider davantage en faveur de l'apport du français à ma propre modeste carrière. »*

4.7. Italie

M. Andrea Illy

Président et administrateur délégué de illycaffè S.p.A., entreprise familiale fondée en 1933 à Trieste.

Ancien Président de l'A.S.I.C. (Association for Science and Information on Coffee), l'association scientifique internationale pour la recherche dans le domaine du café (1999-2013) et Président Honoraire depuis 2014.

Coéditeur de l'ouvrage *Le café expresso : la science de la qualité*, publié en anglais et réédité en 2005.



*« En premier lieu je crois que le français est **la langue du savoir-être et son raffinement évoque culture et bon goût.** Le français représente, par conséquent, **une valeur sûre en diplomatie.** Ce n'est pas la langue la plus parlée au niveau des relations internationales mais c'est certainement celle utilisée dans les cercles les plus érudits. »*

M. Sandro Gozi

Sous-Secrétaire à la Présidence du Conseil des Ministres dans le gouvernement italien, chargé des politiques européennes.

Vice-président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Conseiller de la ville de Rome pour les projets et fonds européens.

Fonctionnaire européen à la Direction des relations extérieures de la Commission européenne (1998-2000), au cabinet du Président de la Commission européenne Romano Prodi (2000-2004) et conseiller politique du Président José Manuel Durao Barroso (2004-2005).



*« Quand je pense à la Francophonie, la première image est celle de ma famille. J'ai vécu une bonne partie de ma vie à Paris et puis à Bruxelles, où, avec ma femme, nous avons construit notre famille : nos enfants sont nés à Bruxelles et sont parfaitement bilingues. **L'amour pour la culture et la langue française est l'une des choses que j'espère vraiment de leur transmettre.***

Plus généralement, je suis convaincu que la Francophonie représente une autre façon de s'ouvrir au monde. Trop souvent, en fait, se conformer à la langue dominante est susceptible de conduire à une pensée unique, linguistique et culturelle, mais aussi politique et économique, qui ne garantit pas le pluralisme nécessaire. La Francophonie joue donc un rôle fondamental : elle offre une alternative dans les relations internationales et elle constitue un antidote à la pensée unique.

*J'ai toujours travaillé en faveur de la promotion de la langue française en Italie, surtout depuis que j'exerce des responsabilités politiques. **Mon engagement pour la promotion de la francophonie dans le monde a vise à rendre possible une autre Europe** : une Europe qui sait comment exploiter les excellences de sa tradition culturelle (et la langue française en est certainement une). Je crois fermement à la promotion de la diversité culturelle et à la rencontre entre différentes sensibilités et pensées, ce qui représente la véritable force de l'Europe.*

La francophonie a été pour moi un excellent outil pour ma formation citoyenne, culturelle et professionnelle. L'amour pour la langue et la culture française m'accompagne depuis toujours et il s'est épanoui lors de mes études de civilisation française à la Sorbonne. A partir de ce moment, j'ai pu apprécier non seulement la culture, mais aussi le système universitaire français, ainsi que la grande tradition française de la fonction publique. Ce sont des aspects fondamentaux de ma formation, qui ont exercé une grande influence sur mon action diplomatique et puis politique, à Bruxelles et à Rome. »

4.8. Lettonie

M^{me} Vaira Vike-Freiberga

Présidente du Club de Madrid.

Présidente de Lettonie de 1999 à 2007.

Ambassadrice spéciale pour la réforme de l'ONU et candidate officielle pour le poste de Secrétaire général de l'ONU en 2006.

Présidente du Groupe de haut niveau sur la liberté et le pluralisme des médias dans l'Union européenne et Vice-présidente du Groupe de réflexion sur l'avenir de l'Europe 2020-2030.

Titulaire d'un Doctorat en psychologie à l'Université McGill, Montréal. Membre de quatre Académies, récipiendaire de nombreuses décorations, doctorats honorifiques, prix et distinctions pour ses travaux dans les sciences humaines et sociales, ainsi que pour sa pensée politique.



« En tant qu'enfant de réfugiés lettons fuyant l'occupation soviétique, j'ai passé une part de mon enfance dans les camps de réfugiés en Allemagne. Ensuite, notre famille s'est installée au Maroc, où je suis devenue francophone à l'âge de onze ans, pour ensuite remporter tous les premiers prix de français au Collège de jeunes filles de Mers-Sultan à Casablanca (ainsi qu'un prix spécial de l'Alliance française). Juste avant l'indépendance du Maroc, nous sommes partis pour le Canada où j'ai rencontré un fils de réfugiés lettons qui avait grandi en France. Nos deux enfants, nés à Montréal, ont commencé leurs études primaires dans le système anglophone, puis leurs études secondaires dans les collèges français internationaux. Après des études de baccalauréat en anglais à l'Université McGill, tous les deux ont obtenu des maîtrises en France et sont maintenant installés en Lettonie, tout comme nous.

Après rapatriement dans mon pays natal en 1998 et mon élection comme Présidente de la République, j'ai contribué à assurer à la Lettonie le statut de membre observateur de l'Organisation Internationale de la Francophonie.

Durant la première période d'indépendance de la Lettonie, un Lycée français de Riga a été créé en 1921 et jouissait d'un grand prestige à l'époque, comptant parmi ses anciens élèves nombre de personnalités politiques, littéraires et artistiques, mais aussi ma future belle-mère, Marta Gravele. Devenu l'école secondaire No. 11 Henri Barbusse durant l'occupation Soviétique, il fonctionne de nouveau sous son ancien nom en tant que centre de formation important pour des générations d'intellectuels lettons. Nous sommes loin des temps Staliniens, quand le simple fait de se réunir et parler de littérature française a valu au 'groupe français' de longues années de travaux forcés dans les camps les plus infâmes du Goulag.

De nos jours, l'Institut français de Lettonie à Riga, avec sa bibliothèque et ses programmes variés, attire un public fidèle et contribue de façon significative à maintenir une communauté francophone dans notre capitale.

Pour ma part, toute ma carrière de professeur s'est déroulée au Département de psychologie de l'Université de Montréal où j'ai constamment veillé à la qualité du français des nombreuses thèses de maîtrise et de doctorat que j'ai eu l'occasion de guider et de corriger. Je suis fière d'avoir encouragé l'art de bien écrire et de s'exprimer clairement pour nombre d'étudiants dont la formation antérieure avait laissé des lacunes.

En tant que chercheur, j'ai eu l'occasion d'élaborer nombre d'instruments de travail nécessaires à l'expansion de la psychologie expérimentale au Canada francophone. À part deux brochures de notes de cours pour la psycholinguistique et la psychopharmacologie (chaque année mises à date avec les résultats des dernières recherches), je suis aussi auteure d'un dictionnaire de fréquences d'utilisation des mots au Québec, de normes francophones d'association libre pour près de 500 mots, ainsi que des cotes quantitatives d'émotivité et d'abstraction. J'ai contribué le chapitre 'Psycholinguistique' au grand traité de psychologie expérimentale de la francophonie internationale. Ces contributions m'ont valu d'être reçue à titre de Membre associée à l'Académie royale de Belgique, de recevoir le prix Marie-Victorin de l'ACFAS (Association canadienne française pour l'avancement des sciences), d'être élue présidente de l'Association canadienne de psychologie, de la Fédération des sciences sociales du Canada, de la section francophone de la Société royale du Canada, ainsi que d'être nommée Vice-présidente du Conseil des Sciences du Canada par le bureau du Premier ministre.

Annexe III - Francophilophones

Durant les longues années de ma participation active à la promotion de la science et du savoir au Canada, je l'ai toujours fait en tant que représentante d'une université francophone et en tant que défenseur de la présence du français au sein de la communauté anglophone.

Durant mes deux mandats en tant que Présidente de la République de Lettonie, j'aime croire que mes connaissances de la langue françaises ont contribué à établir des relations diplomatiques plus chaleureuses entre nos deux pays, ainsi que faciliter les contacts avec les dirigeants de divers pays francophones. Dans le cadre du mois de la culture lettonne en France, 'Étonnante Lettonie', William Blake, éditeur à Bordeaux, a publié mon ouvrage sur la poésie orale de mon pays – 'La logique de la poésie'.

En ce moment, en tant que présidente du Club de Madrid, j'ose espérer que la France sera représentée de nouveau parmi les 97 anciens chefs d'état ou de gouvernement de pays démocratiques, originaires de toutes les parties du globe, dont la mission est d'aider à la diffusion de la démocratie et la création de sociétés justes, équitables et respectueuses des droits des personnes. »

4.9. Malte

M. Salvino Busuttil

Conseiller auprès du ministre des Affaires Etrangères de Malte (depuis 2005).

Président de diverses sociétés financières à Malte.

Ancien ambassadeur de Malte en France et au Portugal (1998-2005).

Ancien Membre de l'Académie d'agriculture de France (2001).



« La Francophonie est essentiellement une belle entité beaucoup plus culturelle et moins chargée économiquement que les pays du Commonwealth dont Malte fait partie.

Bien que le Commonwealth a depuis toujours pris un élan économique (ex. le « Commonwealth Preference » pour les droits de douane), il lui a manqué, à mon avis, cette énorme richesse culturelle que la Francophonie possède.

En revanche, l'opulence de cette culture, ainsi que de la langue elle-même, n'est pas reflétée dans le domaine économique, qui est bien dommage. Il y a les Chambres de Commerce bilatérales mais il n'y a pas un vrai réseau réunissant les travaux, les perspectives et les prospectives d'une francophonie économique.

Cette absence et parfois attribuable à l'absence relative de la langue française dans les pays non-francophones, dont le mien. Maintes fois dans ma carrière diplomatique (j'étais ambassadeur de Malta auprès l'Elysée entre 1998 et 2005) j'étais navré de voir certains projets potentiels franco-maltais échouer à cause de la langue.

Annexe III - Francophilophones

*Veuf d'une femme maltaise plus parisienne que les parisiennes, j'ai suivi son rêve de créer à Malte une **fondation (privée) pour favoriser la coopération interculturelle en Méditerranée et surtout avec la France**. Notre Fondation de Malte est la seule entité à Malte qui, avec fierté, garde son nom en français.*

La Fondation a publié plusieurs œuvres d'une nature historique, sociologique et anthropologique sur des sujets intéressants les deux pays. Aujourd'hui même, le 2 juillet 2014, nous publions cinq volumes de Lettres Consulaires qui, dans le XVIIIème siècle sont passées entre le Charge d'Affaires du Roi de France à Malte et le consul français dans différents pays riverains de la Méditerranée. Les volumes portent un Préface de l'actuel (et très valide) ambassadeur de votre pays à La Valette (elle-même la seule capitale au monde qui consacre une personnalité française).

En plus, mon fils David Raphael, né Paris, préside l'Alliance Française chez nous. Il favorise, dans ses sociétés, la coopération entrepreneuriale entre les deux pays. Il a été nommé récemment Chevalier des Arts et des Lettres.

Je n'ai jamais étudié la langue française, mais 20 ans à Paris (dont 12 à l'Unesco comme directeur de la division de l'environnement socio-culturel) m'ont permis de bien connaître votre langue, et d'approfondir votre culture. Ainsi « doté », j'ai pu être choisi, par exemple, comme ambassadeur de Malte à Paris et comme directeur du programme des Nations Unies pour la Méditerranée, et plus tard Président du Ciheam (dont le siège se trouve à Paris).

J'étais aussi choisi par M. Mitterrand, dont je conserve la lettre, parmi les 100 « sages » qui étaient invités à Prague par lui et par M. Havel en 1991 et je crois que c'était la première fois que j'ai eu le plaisir de vous rencontrer. A cette occasion, j'ai eu un entretien avec votre Président sur la coopération euro-méditerranéenne, souhaitant la création d'une entité telle que l'Union pour la Méditerranée. J'ai reçu aussi la Médaille de Vermeil de la Ville de Paris. »

4.10. Norvège

M^{me} Kristin Skogen Lund

Directrice Générale de la Confédération des Entreprises Norvégiennes.

Ancienne Vice-PDG de la Division des Services Numériques et Radio de Telenor, ancienne PDG et Directrice Commerciale du quotidien norvégien Aftenposten,

A occupé plusieurs postes au sein des sociétés Coca-Cola et Unilever ainsi qu'à l'Ambassade de Norvège à Madrid.

Titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de l'INSEAD.



« Le Français est une langue internationale au vrai sens du terme. On le parle dans de nombreux pays et sur plusieurs continents et c'est la langue officielle de nombreuses organisations internationales. Aussi, être capable de parler et de comprendre le Français ouvre la plus importante de toutes les portes, des partenaires de coopération, les preneurs de décisions.

*En tant que Présidente de la plus importante organisation d'entreprise, la Confédération des Entreprises Norvégiennes, j'ai toujours été un avocat de l'étude des langues. **Nous vivons, nous faisons des affaires dans une société toujours plus globale où la maîtrise d'autres langues, la familiarité avec d'autres cultures sont les préalables de la réussite.** Comme l'économie norvégienne est exceptionnellement et doit une part plus importante de son PIB au commerce que d'autres pays, **la Norvège est aussi plus dépendante que la plupart des pays de la performance de nos étudiants dans la pratique des langues.** Aussi la Confédération*

*des Entreprises norvégiennes saisit elle toutes les occasions de promouvoir l'étude des langues et cultures. Comme l'Europe est notre plus important partenaire, dans les échanges commerciaux aussi bien que politiques, **la maîtrise de la langue et la connaissance de la culture françaises sont assurément des atouts d'une extrême importance.***

Pour donner une note plus personnelle, ma vie et études en France ont enrichi ma vie et m'ont permis de me faire beaucoup de bons amis, d'avoir des expériences stimulantes et des souvenirs agréables. »

M. Yngve Slyngstad

Investisseur réputé, Président exécutif de Norges Bank Investment Management depuis 2008, société qu'il a rejoint en 1998.

Titulaire d'un diplôme en sciences politiques de l'Université de Paris-Sorbonne.



*« La langue française est une langue riche, raffinée, précise et très vivante, avec un immense trésor littéraire et qui a eu – et a encore – une grande influence sur d'autres cultures. Autant que l'anglais est perçu comme la langue internationale des affaires, **le français est considéré comme la langue culturelle par excellence.***

Ma contribution à la diffusion de la langue française et de la culture francophone est extrêmement modeste, puisque je comprends et apprécie la langue française sans toutefois pouvoir parler couramment.

*Ma connaissance du français, grâce à un court séjour d'études à Paris, et mon respect pour la langue et la culture française **me permettent de mieux comprendre la culture européenne continentale en comparaison avec les cultures scandinaves et Anglophones**, et me permettent aussi d'avoir une **communication plus claire avec des partenaires de pays francophones.** »*

M. Jonas Gahr Støre

Président du Parti Travailleiste.

Ancien Ministre de la Santé (2012 – 2013).

Ancien Ministre des Affaires étrangères (2005 – 2012).

Ancien Secrétaire Général de la Croix Rouge Norvégienne (2003 – 2005).

Ancien chef de cabinet du Directeur Général de l'Organisation Mondiale de la Santé (1998 – 2000).

Secrétaire Général de la Croix Rouge Norvégienne (2003-2005).

Diplômé de Sciences Po Paris (1982 – 1985).



⁹ Source : <http://www.nbim.no/en/our-organisation/about-us/leader-group/yngve-slyngstad/>

¹⁰ <https://www.stortinget.no/no/Representanter-og-komiteer/Representantene/Representantfordeling/Representant/?perid=JGS>

Annexe III - Francophilophones

« Ma langue maternelle est le Norvégien. J'ai appris le français au lycée, comme troisième langue étrangère, après l'anglais et l'allemand. Mon contact réel avec le français est arrivé lorsque j'ai été admis à Sciences Po, d'abord au cours d'une année menant aux Certificat d'Etudes Politiques, puis pendant les trois ans conduisant au diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, section des Relations Internationales.

Pour moi, la Francophonie revêt une double signification : d'une part je sens que j'en fais partie, en parlant, lisant et écrivant de façon sporadique le français, d'autre part, je me sens étranger aux différentes tentatives du gouvernement français de promouvoir la culture et les intérêts français, qui s'exprime en partie au sein de l'Organisation Internationale de la Francophonie.

*D'abord : j'en fais partie. Apprendre à maîtriser une langue étrangère signifie s'ouvrir à une mutation de sa sensibilité intellectuelle. On pense tout simplement différemment selon la langue que l'on parle. **Il y a un lien particulier entre la langue française et une certaine discipline de la pensée et de la réflexion, différente de celle dans laquelle j'ai été élevé.** Pour moi, la langue française est construite d'une manière qui suscite une approche intellectuelle critique, dirigeant la réflexion dans le sens de l'équilibre dialectique, des arguments pesés et approchant les conclusions sur la base d'un débat préalable. Alors oui, l'idée de la Francophonie apporte ces réalités plus près de moi, en me faisant sentir inclus dans une sphère culturelle qui s'étend au-delà de la grammaire et l'orthographe. En conclusion - sur le plan personnel j'en fais partie !*

D'autre part, la dimension politique de la Francophonie me dirige vers une direction différente, me rendant plutôt étranger de ce que je perçois comme « une affaire de l'Etat Français », une partie de sa politique culturelle, de sa politique étrangère, un outil qui sert à maintenir des liens privilégiés avec un certain nombre d'Etats.

*Cette approche a un double effet sur moi - d'une part j'admire la volonté et la capacité de la France de lier son capital culturel à sa tentative de promouvoir les intérêts français. Tous les Etats modernes essaient de faire cela, mais la **France a un intérêt particulier à sa langue, si interconnectée avec la culture et un certain art de vivre.***

D'autre part comme elle est directement liée à ce que je perçois comme l'intérêt national de la France, la langue exerce sur moi un effet aliénant, me rendant plus Norvégien et moins inclus dans la sphère culturelle française. L'attraction personnelle se confronte alors avec la logique de l'Etat : est-ce que je peux en faire partie alors que mon pays - la Norvège - n'en est pas un membre ? S'agit-il d'une affaire d'Etat ou d'une affaire individuelle, ou des deux ?

De par mon expérience dans la fonction publique internationale, je souhaite faire deux remarques.

La première. Lorsque j'exerçais la fonction de chef du personnel dans le cadre de l'Organisation mondiale de la Santé, j'ai été frappé de constater à quel point l'usage de la langue française semblait être plus important pour la mission française à Genève que la façon dont l'OMS traitait des questions politiques complexes allant du SIDA à l'épidémie de tabagisme. Si l'Ambassadeur français demandait un rendez-vous, c'était probablement pour déplorer le faible usage du français, et non pour proposer une politique. J'ai trouvé cela regrettable, car les autorités françaises ont une excellente expérience à partager dans le domaine de la santé.

La seconde. En tant que ministre des Affaires étrangères de la Norvège, j'ai peu travaillé avec la Francophonie en tant qu'organisation et je la connais peu.

*Je m'exprime en français devant des publics internationaux à chaque fois quand j'ai l'occasion de le faire. **Pour moi, parler français et s'engager dans des débats en français est en soi une contribution à la diffusion de la culture et de la langue.***

Le principal avantage de la maîtrise de la langue française consiste dans les liens que cette langue ouvre à la diversité du tissu social français - de la politique, au monde des entreprises et à la vie quotidienne. C'est une opinion largement partagée celle conformément à laquelle on peut faire beaucoup plus avec ses homologues français si on maîtrise le français. C'est utile en France et plus largement dans le système des Nations Unies.

Je souhaiterais voir plus de liens et de réseaux réunissant des personnes ayant différentes affiliations. Je crois, par exemple, que les Universités britanniques et américaines sont plus actives pour leurs étudiants à l'étranger que les universités françaises. Les Ambassades françaises pourraient jouer un rôle utile à cet égard, comme tente de le faire l'Ambassade de France en Norvège. »

4.11. Portugal

M. José Manuel Dias da Fonseca

Homme d'affaires, économiste et gestionnaire.

Directeur exécutif du Groupe MDS, et Président de Brokers Link, réseaux de courtiers d'assurances.

Membre du Conseil de Coper Gay Swett & Crawford Holdings, Londres.

Président du Conseil d'Administration de la Fondation Casa da Musica à Porto.

Membre du Conseil Fiscal de l'Alliance Française.

Ordre des Arts et des Lettres.



*« La francophonie c'est pour moi un monde dans le monde. **Un monde de civilisation, de mode de vie, de survie culturel, d'économie innovante et de référence (aérospatiale, IT, luxe, design, culture, agro sophistiquée).***

C'est pour moi un port d'abri aussi, du point de vue d'information, du livre, du cinéma, et d'un pays que n'est pas seulement une capitale, un pays avec une qualité de vie, d'organisation, qui a une homogénéité rare au monde.

J'ai été éduqué presque en français. Le Portugal du fascisme étant un vrai trou noir, m'a obligé à me réfugier dans la culture française. 70 % de ma bibliothèque est en français, (parmi laquelle il y a tous vos bouquins, dès le débout – le livre sur SG Warburg a transformé ma vie). Je lis les magazines français de référence et le Monde, et je regarde France24 partout en voyage. J'ai fait les vendages à Bordeaux, j'ai étudié à Paris dans les années 1980. Paris c'est ma deuxième ville. Les libraires françaises sont ma maison.

Tout ça me fait toujours « forcer » mon activité vers le français. Étant vice-président d'une importante mairie, j'ai développé un intense échange culturel entre des institutions françaises et la mairie, surtout dans le domaine musicale et littéraire.

***Je suis membre de direction de l'Alliance française à Porto.** Comme Président de La Casa da Musica, une sorte de Cité de la Musique à Porto, on a organisé en 2013 une Année France.*

Dans les affaires on a investi en France, et dans le board de ma compagnie,** où je suis CEO mondial, j'ai invité une française comme COO, qui a dû revenir de NY pour habiter Porto. **Nous sommes très intégrés dans la communauté d'affaires française au Portugal.

Je sens aussi le devoir et l'obligation de défendre la France partout où je suis, contre des clichés stupides et parfois populaires envers les français et sur la vraie force de la France, que parfois mêmes les français méprisent.

*Ma dette envers la France et le français c'est énorme. **L'accès que le français m'a donné dès ma jeunesse à la liberté, à la connaissance, à des amies, à des partenaires** a été critique pour ma formation et pour ce que je suis. Il faut imaginer un gosse de dix ans au Portugal de Salazar, où vraiment la seule alternative de civilisation était la France. Et aujourd'hui, ça fait vraiment la différence dans un monde tendancielllement anglophone. **Un portugais, déjà une langue très important de nos jours, qui parle, à part l'anglais, parfaitement le français et qui connaît la culture française, c'est un atout. Ça nous ouvre la porte des français dans le monde, de l'Afrique, de la France.***

Aujourd'hui en Afrique je me sens très à l'aise et en condition d'établir des ponts entre différentes Afriques. C'est fantastique. »

M. Mário Soares

Ancien Président du Portugal (1986-1996)

Premier ministre du Portugal (1983 -1985 et 1976 - 1978)

Ministre des Affaires étrangères (1974 -1975)

Président de la Fondation Mario Soares, ainsi que de la Fondation Portugal/Afrique.

Auteur de nombreux ouvrages, membre de la Société des Écrivains portugais, de l'Académie des Sciences de Lisbonne, membre Correspondant de l'Académie des Arts du Brésil.

Commandeur de la Légion d'Honneur.



*« Je suis un francophile. Je l'ai toujours été. Mon père, qui était professeur d'Histoire et également un pédagogue, était aussi francophone. Il m'a dit, depuis mon enfance, que je devais apprendre **le Français, parce que c'était la langue universelle**. Et c'était vrai à cette époque-là, parce que suis né en 1924 et j'ai vécu la guerre d'Espagne, pendant laquelle des nombreux républicains portugais, qui étaient en ce pays dans les années de la deuxième république, ont été obligés de fuir en France pour échapper aux nazis et aux fascistes italiens qui ont donné la victoire au dictateur Franco.*

J'ai connu quelques Portugais, tels que le grand historien Jaime Cortesão et l'illustre écrivain Aquilino Ribeiro, qui se sont ensuite rendus en France, d'où ils ont retourné seulement quand les nazis ont attaqué ce pays.

C'est donc depuis cette époque-là que je suis francophone. Quand, il y a longtemps, on a voulu m'enseigner l'anglais, j'ai pensé qu'il n'était pas nécessaire, peut-être aussi parce que je n'ai jamais eu un grand talent pour les langues. En plus de ma langue maternelle, le portugais, je maîtrise l'espagnol, parce que c'est une langue ibérique, mais le français a toujours été la langue de mon choix. C'est elle que m'a permis de connaître le monde entier, voyageant par des nombreux pays tels que l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la Russie, la Chine, le Japon, l'Inde et même les Etats-Unis.

Par cette raison, la Francophonie a beaucoup représenté pour moi, comme il est devenu clair pendant les plusieurs années d'exil vécus en France et à une époque où la Francophonie était en pleine force, mouvement que j'ai eu l'honneur d'accompagner et auquel j'ai modestement participé.

En effet, j'ai eu aussi l'honneur de mieux connaître la culture française, au même temps que je travaillais dans trois universités françaises, enseignant histoire et culture portugaise à Vincennes, Rennes et, après, à la Sorbonne. Les deux dernières m'ont même accordé des doctorats honoris causa.

Le français c'est d'ailleurs une langue où la culture érudite a toujours eu des représentants illustres dans plusieurs domaines et notamment dans ceux des arts et des sciences humaines, dont les œuvres et idées ont contribué pour ma formation intellectuelle.

Je ne pourrais pas finir ce bref témoignage sans faire référence à l'importance que la langue française a eu dans les relations politiques et d'amitié que j'ai entretenue avec beaucoup de personnalités du monde entier et des pays francophones en particulier, dont, à titre d'exemple, j'ai le plaisir de distinguer François Mitterrand, un ami personnel et du Portugal. »

4.12. Slovaquie

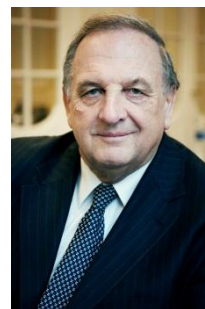
M. Peter Mihók

Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Slovaquie.

Membre du Comité directeur de la Chambre de Commerce Internationale, Paris.

Vice-Président du Comité Économique et Social de la Slovaquie

Officier de l'Ordre National du Mérite.



« La francophonie qui fait partie intégrante et très importante de ma vie a influencé, de manière considérable, ma nature et les valeurs auxquelles je suis attaché dans la vie. La francophonie pour moi n'est pas uniquement une liaison profonde avec la France, les Français, la langue et la culture. C'est également la liberté de pensée et une vision du monde. Ce n'est pas seulement une admiration sans limites et dépourvue de toute critique que je voue à la France mais c'est aussi une admiration que je porte au potentiel de la francophonie que nous pouvons utiliser, surtout en situation de manque de communication.

A maintes occasions qui se présentent lors de l'exercice de ma fonction de Président de la Fédération mondiale des Chambres de commerce internationale, je profite de ma maîtrise active de la langue française, et ceci même dans les territoires typiquement anglophones. La culture, l'histoire et l'art français constituent d'excellents sujets lors de mes discussions personnelles et dans mes relations sociales tout en créant un espace relativement large pour nouer des contacts personnels au-delà des relations strictement formelles.

La maîtrise de la langue française m'a apporté une connaissance relativement large de la civilisation française et a sans doute contribué à m'exprimer de manière plus cultivée même dans ma langue maternelle. Et enfin, le fait que j'ai passé mon baccalauréat français, un phénomène, à cette période, en Tchécoslovaquie plutôt rare, m'a prédestiné à effectuer de nombreux voyages en pays francophones, à approfondir mes connaissances et à élargir mes horizons. Par conséquent, tout cela a eu un impact sur ma carrière professionnelle. De manière très concrète, le français m'a aidé lorsque je suis devenu, au moment de la création de la République slovaque, négociateur principal de l'Accord d'association entre la République slovaque et l'Union européenne. Mon interlocuteur de l'Union européenne était un Français avec lequel nous avons rapidement trouvé un langage commun ce qui a accéléré, de manière considérable, tout le processus de négociations. En plus, nous nous sommes liés d'amitié et continuons, même des années après la clôture des négociations, à entretenir de bonnes relations personnelles. Même si c'est l'anglais qui est utilisé à prépondérance aux postes que j'occupe, à l'heure actuelle, la maîtrise du français mais aussi celle du russe et de l'allemand augmente la valeur personnelle de l'intervenant et constitue une importante valeur ajoutée non seulement au niveau professionnel mais aussi au niveau humain. Je suis convaincu que le parcours de ma vie aurait été différent, et peut-être moins réussi, si je n'avais pas maîtrisé la langue française et, par conséquent, n'entretenais pas de relations avec la francophonie. »

4.13. Turquie

M^{me} Leyla Alaton

Chef d'entreprise et collectionneur d'art contemporain, engagée pour le développement du rôle des femmes dans les affaires.

Membre du Conseil d'administration d'Alarko Group, l'un des plus grands conglomérats turcs opérant dans le domaine de la construction, de l'énergie, du tourisme et de l'alimentation.

Membre du Conseil d'administration d'Alvimedica Medical Technologies.

Ordre national de la Légion d'honneur.



*« La francophonie est pour moi une culture de base pour les générations suivantes, **un mode de vie plus raffiné et agréable**, comparé à beaucoup d'autres, surtout pendant le 21^{ème} siècle.*

J'ai reçu une éducation élémentaire à l'école Sainte Pulchérie à Istanbul, suivie par le lycée Notre Dame de Sion, d'où j'ai reçu mon baccalauréat. Mes deux fils, nés en 1999 et 2001, continuent leurs études élémentaires au lycée Papillon à Istanbul.

*Bien que la « lingua franca » actuelle soit l'anglais ou plutôt l'américain, **ma connaissance et maîtrise du français me permet de nouer des relations amicales et étroites avec des personnes de culture avancée qui font le vrai plaisir de la vie civilisée.** »*

M. Kemal Derviş

Vice-président pour l'économie mondiale et le développement à l'Institut Brookings à Washington, DC.

Membre du Comité Exécutif de l'Istanbul Policy Center au sein de l'Université Sabanci à Istanbul.

Co-président du Comité Scientifique de l'Institut du Bosphore, organisation qui œuvre à la coopération entre la Turquie et la France et membre du Comité d'Orientation Politique de l'Institut de Prospective Économique du Monde Méditerranéen (IPEMED) à Paris.

Président du Conseil International d'Akbank.

Ancien Vice-président de la Banque Mondiale, Ancien Directeur général du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Ancien Ministre des affaires économiques de la République turque.



« La francophonie a toujours été et continue d'être une dimension importante dans ma vie, dans mon réseau d'amitiés et dans mon travail. J'ai parcouru toute l'école secondaire en français et je n'oublierai jamais « l'aventure » du baccalauréat. Il faut dire que les liens historiques entre la Turquie et la France étaient très forts et que le fondateur de la république turque, Kemal Atatürk, était comme beaucoup dans sa génération, francophone et admirateur du modèle républicain français.

Pendant mon travail à la Banque Mondiale, et puis au PNUD, ainsi que pendant l'année durant laquelle je participais à la Convention pour l'Avenir de l'Europe à Bruxelles, le français a toujours été pour moi, avec l'anglais, une des deux langues de travail essentielles. C'était évidemment particulièrement vrai en Afrique. Mes activités pendant et après la Convention en tant que membre de la famille du centre-gauche européen, ont toujours bénéficié de ma commande du français.

*Si l'anglais est devenu la première langue de travail à l'échelle mondiale, **la vitalité d'autres langues est une condition essentielle de la coopération internationale et de la richesse et diversité de notre monde.** Le français garde une place très importante dans la conscience commune de l'humanité, qui reflète les contributions de la France aux « lumières », à la démocratie, à la diplomatie et à la construction de l'Europe.*

Bien que l'on ne puisse pas parler toutes les langues, il est clair que la compréhension d'une culture, d'une histoire, ou même simplement d'un être humain, est énormément facilitée par la capacité de communiquer dans la même langue. Beaucoup de mes amitiés les plus proches et les plus durables ont bénéficiées d'une appréciation et d'une connaissance commune de la culture française. »

M. İnan Kiraç

Fondateur en 1998 du groupe Kiraç acteur majeur du secteur automobile turc.

Ancien Président du Conseil Exécutif Koç, l'un des plus grands conglomérats de Turquie et parmi les plus grands du monde, pionnier de l'industrie automobile turque, et présent également dans les secteurs de l'énergie, des biens de consommation, de la finance et de l'hôtellerie.

Initiateur et Président de la Fondation d'Education Galatasaray, à l'origine de l'Université Galatasaray, université publique turque francophone.

La Fondation Suna et İnan KIRAÇ promeut des activités éducatives, culturelles et artistiques et développe des initiatives dans le domaine de la santé.

Commandeur de la Légion d'Honneur.



*« Tout d'abord, qu'est-ce la francophonie apporte aujourd'hui ? Pour moi, **elle enrichit notre vision du monde, elle aide à structurer notre pensée de façon logique et ouvre la porte sur une immense culture.** Pour cela, je suis heureux d'avoir été lié à la francophonie dès l'âge de 11 ans au Lycée Galatasaray.*

*La promotion du projet Galatasaray, et par là même de la francophonie en Turquie, est devenue l'une de mes principales missions, à travers la création de la Fondation Galatasaray pour l'Education, puis de l'Université et de l'école primaire, de l'Alliance Galatasaray et du Haut Comité de Parrainage. **L'université Galatasaray**, université publique turque francophone, est aujourd'hui l'une des universités les plus prestigieuses de Turquie. Elle forme des **étudiants brillants**, en envoie chaque année cent cinquante en échange Erasmus en France et en contrepartie accueille annuellement plus de deux cents étudiants français.*

Professionnellement, ma connaissance du français - et peut-être plus encore de la culture française - m'a permis de nouer des liens personnels avec de nombreux acteurs du monde politique, diplomatique, économique, universitaire et culturel français. Les relations amicales avec des chefs d'entreprises français se sont également révélées utiles pour le développement des activités de mon groupe. »

5. Moyen-Orient

5.1. Arabie saoudite

M^{me} Hoda Al-Helaissi

Membre du Majlis Al-Choura, l'Assemblée consultative en Arabie saoudite.

Membre du Conseil Scientifique, Section de Traduction, Département de français, Bureau des Experts au Conseil des Ministres, à partir de janvier 2013.

Titulaire de la Palme académique.



« Je suis le fruit de ce qu'on pourrait appeler une éducation "classique". C'est-à-dire, apprendre autant que possible les langues, le piano, le ballet, la peinture etc. C'est grâce à la carrière de diplomate de mon père qu'on a eu, mes frères, ma sœur et moi, le privilège de vivre en Europe pendant notre jeunesse... j'avais 22 ans à mon retour à Riyad pour y vivre pour la première fois. Il était ambassadeur d'Arabie Saoudite à Rome et à Londres – parmi d'autres pays – et ma mère était la « parfaite » femme d'ambassadeur : jeune, belle et, active et elle cherchait à matérialiser cette même perfection chez ses enfants. Et par où commencer si ce n'est à travers une éducation française. Depuis toujours, la langue et la culture françaises personnifiaient chez ma mère **tout ce qui est beau, classique et artistique ainsi que l'incarnation de l'étiquette et de la classe.**

Ainsi a commencé, pour ma sœur et moi, notre long trajet avec la langue française. Inscrites au Lycée Chateaubriand à Rome pour la maternelle, nous avons prononcé nos premiers mots en français à côté de l'italien. Nous avons vite quitté l'Italie pour se trouver dans une ambiance différente et où on y parlait une langue, qui à l'âge de six ans, nous paraissait totalement bizarre : l'anglais. De nouveau, on nous a inscrites au Lycée Français de Londres – aujourd'hui appelé Lycée Français Charles de Gaulle – et nous y avons passé toute notre scolarité. C'est là que nous avons appris le latin, l'anglais, la musique, les sports etc. et évidemment la langue de Molière.

Ma passion pour le français, mais surtout pour la littérature et la philosophie françaises, grandît au fur et à mesure que s'approfondirent mes connaissances et j'ai poursuivi cette passion à l'université. Le français, pour moi, n'était plus uniquement une langue à travers laquelle se produisait la communication. C'était devenu **une pensée, une philosophie, une culture, une histoire, une façon de vivre et d'agir.** C'était la beauté, l'élégance, la richesse, le charme et le mystère. Tout s'y trouvait et si, même aujourd'hui, j'y trouve parfois des difficultés – je crois qu'on ne peut jamais vraiment perfectionner sa grammaire – son éclat, pour moi, y existe toujours. En plus, du côté auditif et parlée, la langue française est une langue à la fois mélodieuse et harmonieuse. Qui pourrait nier la beauté des sons musicaux émis par la voix d'une personne bien versée en français ?

Si « Le langage est la peinture de nos idées » (Rivarol), j'ajouterai aussi que « L'image la plus exacte de l'esprit français est la langue française elle-même » (Désiré Nisard). C'est à travers elle que la pensée et la culture françaises sont transmises à travers le monde. Aujourd'hui, le français est parlé par environ 220 millions de personnes, dont 115 millions sont de locuteurs natifs. C'est une des langues de l'Union Européenne et une des six langues officielles de l'ONU et bien qu'à une époque le français était la lingua franca parlée par l'aristocratie et les gens cultivés à travers l'Europe, jusqu'aux rois d'Espagne et d'Angleterre et les tsars de Russie, elle reste toujours la langue de la diplomatie et une des deux langues de travail – avec l'anglais – de plusieurs organisations régionales et internationales.

Partout dans le monde, écoles et universités enseignent le français à un plus grand nombre d'étudiants, et **son importance est visible dans les secteurs diplomatiques, judiciaires, nucléaires, du journalisme et bien d'autres.** Les principaux pays anglophones enseignent le français en tant que première langue étrangère, et **le monde arabe, surtout les pays du Golfe – et non pas ceux de l'Afrique du Nord où le français est une des langues officielles – a commencé aussi à donner au français une importance majeure et elle est, à l'heure actuelle, la deuxième langue enseignée après l'anglais à l'école et à l'université.**

De façon générale, et selon les chiffres, le nombre de francophones dans le monde a grimpé de 106 millions en 1985 à 220 millions en 2010. Déjà, à la fin de 2010, les Alliances françaises se sont répandues sur un espace de 135 pays avec environ 461 000 étudiants. Et ce nombre est en constante augmentation annuelle.

*L'Arabie Saoudite n'est pas exclue de ce développement. Il y a 25 ans, les écoles qui enseignaient le français étaient peu nombreuses et bien que ce nombre ne soit pas énorme aujourd'hui, il est quand même devenu plus important, surtout parce qu'une grande partie de la population saoudienne a compris que **le fait de parler trois langues – l'arabe, l'anglais et le français – pourra largement faciliter la recherche d'un emploi**. Cette sensibilité linguistique ne pouvait se limiter uniquement aux écoles. En 1989-1990, j'ai commencé ma carrière à l'Université Roi Saoud en tant que membre enseignant au département de français et d'anglais. A cette époque, ladite université proposait des cours de français facultatifs, et ce n'est que vers 1999, ayant eu de très longues discussions avec le Doyen de la Faculté de Langues et de Traduction où je tenais le poste de Chef de département des sections française et anglaise, qu'on a décidé d'ouvrir, ayant obtenu les permissions nécessaires, le Département de traduction française, offrant une licence à nos étudiants après une longue période de cinq ans d'études. Aujourd'hui, nous avons non seulement un programme dirigé vers la licence mais on a aussi ouvert un programme pour la maîtrise (le MA).*

Pendant de longues années, je souhaitais envoyer nos étudiantes en France pour une période d'un mois en été pour profiter de leur séjour. J'étais persuadé qu'il était insuffisant de faire des études en français à travers les livres sans pouvoir écouter cette langue dans son propre milieu. Au début, il était extrêmement difficile de convaincre l'administration supérieure de lancer un tel projet, surtout du côté financier. Il n'en était pas question... il fallait donc trouver autre chose. Et, heureusement, et grâce à notre cher ambassadeur de France en Arabie Saoudite, S.E. Monsieur Bertrand Besancenot, on a réussi à avoir des bourses pour que nos étudiantes puissent passer un stage d'un mois en France. C'était un énorme succès, et il est impossible de décrire l'incroyable amélioration qu'on a pu déceler chez nos filles, que cela soit du point de vue linguistique ou mental, résultat d'une si courte durée. Ceci a duré plusieurs années et le désir même de ces filles de voyager en France les a poussées à travailler plus sérieusement pour recevoir une bourse. Je dois signaler que sans l'aide de l'Ambassade de France en Arabie Saoudite, de tels projets n'auraient jamais vu le jour. Quelques années plus tard, et vu le succès des bourses, l'université a finalement pris la relève.

Nous avons également changé le programme pour y inclure une année en France pour celles qui peuvent le faire. C'était – et cela est toujours – un grand atout pour le département, qui a vu une augmentation régulière et accentuée dans le nombre d'inscriptions d'étudiantes. Ajoutons à cela, que le département de français présentait chaque année – et aujourd'hui encore – une journée spéciale dédiée à la Francophonie, avec chants, petites pièces de théâtre, jeux, poèmes et un petit buffet à la française. La journée de la francophonie, grâce à nos professeurs et surtout au vrai travail d'équipe qui s'y trouvait, était toujours réussie et l'ambiance était telle que cela réunissait toujours étudiantes et professeurs des départements de français et d'anglais. Une année, elle était tellement réussie, que j'ai parvenu à nous procurer un entretien avec la femme du Roi Abdullah pour lui faire une présentation spéciale chez elle au palais. Et quelle soirée !!!

L'Alliance française aussi, sous la sage direction de Monsieur l'ambassadeur, s'est élancée de façon claire et nette, et nous avons maintenant en Arabie Saoudite trois centres, un dans chacune des villes principales : Riyad, Djeddah et Khobar. J'en suis membre du conseil administratif et il va sans dire que sans une demande prononcée pour la connaissance et l'apprentissage du français, la nécessité d'avoir trois centres n'existerait pas.

J'ai passé 22 ans à l'université Roi Saoud où j'ai enseigné le français et l'anglais avec passion à des centaines d'étudiantes. J'en suis fière, surtout quand je rencontre par hasard nos anciennes diplômées travaillant un peu partout à Riyad, sachant que d'une façon ou d'une autre ce département, avec ses enseignantes courageuses et dévouées, qui a commencé si petit et avec tant de difficultés, a pu toucher leur vie de façon très positive.

Annexe III - Francophilophones

J'ai mis fin à ce chapitre de ma vie pour des raisons personnelles fin 2012 quand j'ai décidé de quitter l'université et de prendre ma préretraite. Je travaille maintenant à la Choura, le parlement saoudien, faisant partie des 30 premières femmes choisies par le Roi pour devenir membres, et cela demande parfois à ce qu'on voyage, et évidemment le fait de pouvoir communiquer en plusieurs langues et de comprendre les cultures différentes m'a beaucoup aidé. Je travaille aussi au Bureau des Experts, Département de Traduction, au Conseil des Ministres où on est responsable de la traduction, en français et en anglais, de toutes nos lois et réglementations, de tous nos statuts et accords internationaux.

J'essaye également de participer autant que possible aux conférences « culturelles » organisées un peu partout dans le monde pour dissiper les stéréotypes négatifs qui existent dans certains esprits contre de l'Arabie Saoudite et ce, pour promouvoir le dialogue des religions et des civilisations et ouvrir les yeux de ceux qui nous ne connaissent pas vraiment, leur donnant un petit aperçu d'une partie de notre réalité, tout comme je le faisais avec mes étudiantes pour la culture et la civilisation françaises. »

M. Mohamed Ali Ben Laden

Président du Conseil d'Affaires Franco Saoudien (CAFS) depuis 2012.

Président de Mohamed Ben Laden Law Firm (MBLLF), cabinet d'avocats spécialisé en droit des affaires, fondé à Riyad en 1999.

Arbitre au Centre d'Arbitrage Commercial des pays du Golfe à Bahreïn, membre du *Chartered Institute of Arbitrators* à Londres, de la *London Court of International Arbitration* ainsi que d'autres institutions juridiques internationales.

Auteur de plusieurs articles sur l'environnement juridique des investissements étrangers en Arabie Saoudite ainsi que sur les relations bilatérales entre la France et le Royaume.

Chevalier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur et Officier de l'Ordre des Palmes Académiques.



« La défense de la francophonie, ça commence souvent par une histoire personnelle. Ma vie de citoyen saoudien a été très vite marquée par l'amour de la France, de sa langue, de ses valeurs. Je le dois à mon père qui, très tôt, s'est lié à la France et à la francophonie. Je consacre depuis lors beaucoup d'énergie à la défendre et à la transmettre à mon tour aux miens, et à mes enfants d'abord.

Loin d'une logique institutionnelle incarnée par l'OIF ou étatique, la francophonie, pour moi, est d'abord une affaire morale. Je dirais presque spirituelle.

Car il y a d'abord et avant tout une « conscience francophone », dans l'esprit popularisé par Léopold Sédar Senghor. Il s'agit davantage de la conscience d'avoir en commun une langue et une culture, les valeurs universelles qu'elles portent plutôt que de décisions officielles ou de données objectives. C'est alors dans cette conception avant tout une communauté d'intérêts. On y retrouve l'idée que le français est le point commun d'une multitude d'individus différents, les fédérant dans un idéal culturel et linguistique. Et c'est surtout, par delà la seule dimension linguistique, une autre vision du monde véhiculée par la littérature, les idéaux, l'histoire... dépassant les stéréotypes qui pèsent aujourd'hui sur notre monde globalisé et son modèle culturel dominant.

La francophonie est un organisme vivant. Partout elle résiste, partout elle se développe. Je le constate tous les jours dans mes activités professionnelles. Cette vision est fortement induite par le contexte dans mon pays. Et si on rappelle à l'envi ses origines culturelles et historiques, les influences anglo-américaines, et son importance stratégique et économique, on ignore que chaque année près de **10 000 résidents (saoudiens et étrangers donc) y apprennent le français, sans compter les saoudiens de plus en plus nombreux qui l'apprennent à l'étranger.**

A titre personnel, j'ai été attiré par le français pour diverses raisons...

Je crois d'abord que la langue détermine notre façon de penser. **Oui, il y a une "façon" française de penser.** La grammaire de cette magnifique langue, la multiplicité de ses modes de conjugaison, la richesse de son vocabulaire en font une langue unique dans sa capacité à rendre les nuances. Et c'est un arabophone qui vous écrit cela...Je ne peux pas croire que cette langue puissante et raffinée ne détermine pas une façon de penser, de raisonner et, au final, de décider. Je suis d'abord sensible à la puissance narrative, à la rare subtilité que cette langue offre au monde et j'éprouve une véritable fierté d'en être un locuteur, bien qu'encore malheureusement perfectible. Dans une réunion d'affaires, on identifie rapidement celui ou celle qui "pense français" quand bien même il ou elle s'exprimerait dans une autre langue. La francophonie est donc d'abord, à mes yeux, cette fraternité presque spirituelle qui se reconnaît immédiatement dans sa maîtrise des raisonnements difficiles, dans son approche synthétique, exhaustive et rationnelle des problèmes. On me pardonnera cette exagération que justifie mon amour immodéré pour cette langue : seule la langue française offre aux hommes qui la maîtrisent cette approche si particulière du monde et de sa diversité.

Diversité. Le mot est lancé. Oui, **la francophonie est sans doute un des derniers atouts pour faire face au monde monochrome, monolinguaistique et monoculturel** dont on voudrait que nous nous contentions.

Langue de culture incontestablement le français l'est, mais le réduire à cela serait une erreur dans le monde des affaires où l'anglais est incontournable, l'éloquence française sert aussi. Comme je le disais plus haut, **il y a bien un art français de négocier, de présenter, en un mot de "réussir" qui fait merveille.** La francophonie n'est surtout pas un cénacle culturel pour initiés. Elle est un ensemble vivant d'hommes et de femmes qui travaillent, investissent, réussissent grâce à leurs atouts propres. Et au quotidien de mes activités professionnelles je le vérifie puisque dans les relations bilatérales parler la langue et avoir des références communes permet non seulement de mieux se comprendre mais aussi et surtout de mieux s'apprécier et quelque part de gagner du temps.

Plus encore, le réseau des francophones est le plus souvent – mais pas toujours il faut bien le reconnaître ! – le plus sûr moyen de fréquenter des francophiles à même d'être plus aisément convaincus mais aussi d'apporter à ceux qui savent les écouter des conseils appropriés et donc précieux. Comme toujours, c'est l'échange plus que le soliloque qui permet la compréhension et aide à convaincre.

Cette dynamique est d'autant plus appréciable que le réseau des francophones reconnus est paradoxalement moins systématiquement exploité à des fins commerciales que dans le cas de l'Anglais, de l'Allemand, ou encore du Chinois... c'est dire que **la francophonie peut être un atout réel dans le monde des affaires. J'en suis un modeste exemple** mais je souhaitais en témoigner pour souligner que la francophonie est une des clés possibles du succès dans ce monde globalisé des affaires, si imprégné de concepts et de "prêt-à-penser".

Oui, j'en suis convaincu, la francophonie a un grand avenir devant elle, pourvu que nous en soyons tous totalement persuadés.»

5.2. Israël

M^{me} Silvia Adler

Directrice du département de culture française de l'université Bar-Ilan, Linguiste, titulaire d'une thèse de doctorat en linguistique française de l'Université de Tel Aviv.

Spécialiste en linguistique générale et linguistique française, syntaxe, sémantique : ellipse et effacements, anaphorisation, stratégies d'économie langagière, prépositions et locutions prépositives, quantification prépositionnelle, l'expression du degré (scalarité), noms généraux, iconicité langagière. Son nouveau champ de recherche porte sur les processus de génération de sens dans la bande dessinée.

Auteur de nombreuses études dont *Ellipse et Régimes des Prépositions Françaises* (2012, Louvain - Paris : Peeters Publishers) et *Précis et imprécis : étude sur l'approximation et la précision* (2014, Paris : Editions Honoré Champion).



« Comme chez moi je suis la seule à parler le français, pas seulement à la maison mais aussi dans mon entourage proche, **la langue française constitue selon toute apparence une langue de travail et de communication professionnelle**, c'est-à-dire un lien avec le monde professionnel. **Mais dans mon univers intime, le français représente une langue de découverte et d'investigation qui ne cesse pas de me surprendre et de m'émerveiller par sa richesse, sa logique et sa structure, enfin sa beauté.**

Les professeurs du département et moi-même faisons face à des situations où **nous devons rassurer nos étudiants sur le bien-fondé de leur choix** : nous évoquons, tous, les bonnes raisons d'apprendre le français, entre autres le fait qu'il s'agit d'une **langue dominante, parlée dans le monde entier, qui multiplie les chances sur le marché international de l'emploi, mais aussi, dans un pays comme le nôtre, sur le marché national** ; le fait qu'il y va d'une langue qui permet d'avoir **accès au meilleur de la culture** ; le fait que la langue française permet de se déplacer et de s'ouvrir sur le monde ; bref, c'est un excellent outil à posséder.

Cela dit, notre but le plus important et le plus précieux est de faire aimer la langue française et la culture française pour ce qu'elles sont. »

6. Océanie

6.1. Australie

M. David Kent

Président de l'Alliance française.

Ancien Directeur général, chef des services de financement chez Morgan Stanley, Australie.

Ancien PDG d'Invest Australia et Axiss.

Ancien Commissaire chez Austrade, agence gouvernementale pour la promotion du commerce, de l'investissement et de l'éducation.



Annexe III - Francophilophones

*« Pour moi, la francophonie est une communauté non seulement de « locuteur français / francophone » mais aussi d'« amoureux de la France et du français / francophile » des gens qui croient dans le rôle civilisateur de la langue et de la culture. Ce n'est pas simplement/ uniquement la "civilisation" française au sens premier du terme, mais cela correspond également une **communauté de valeurs, de philosophie, de joie de vivre et un mode de vie.***

En tant que président de l'AF de Sydney, je fais partie d'une équipe qui enseigne la langue française à environ 2 500 étudiants par an. Nous proposons des certifications officielles telles que le DELF, DALF et TCF. Nous comptons environ 800 membres Français et Australiens, nous sommes fiers d'être un membre éminent du réseau des Alliances Françaises dans le monde, et dont l'histoire à Sydney, remonte à 1899.

Depuis 25 ans, nous gérons, à l'échelle nationale, le Festival du Film français de l'Alliance Française (Alliance Française French Film Festival) qui compte environ 140 000 téléspectateurs chaque année ce qui en fait le plus grand festival de film de langue française hors de France. En outre, nous organisons de nombreux événements culturels comme le 14 juillet, le Tour de France, le Beaujolais nouveau et bien d'autres encore.

L'an dernier, la France a accueilli environ 1 million de visiteurs australiens et nous pouvons légitimement penser que nous avons contribué à ce succès, en faisant de la France l'une des destinations de voyage préférées du public australien.

Personnellement, je veille à la gouvernance et aux finances de l'Alliance Française de Sydney, je participe aux activités culturelles. Je supervise les activités du Grand Café ainsi que la gestion du bâtiment. En 2014, nous avons créé un fonds afin de rembourser notre prêt bancaire dans les meilleurs délais les prochaines années.

Etant que président de l'Alliance Française de Sydney, j'ai le plaisir/l'opportunité d'accueillir et de rencontrer des représentants du gouvernement français, des fonctionnaires du consulat et ambassade et des artistes.

***Avant mon engagement à l'Alliance, l'un de mes rôles professionnel a été de promouvoir le commerce et l'investissement franco-australien ou australo-français lors de ma mission à l'ambassade d'Australie à Paris de la période 2000-2002.** L'année dernière, j'ai eu la chance de juger les entreprises françaises présentes en NSW pour Chambre franco-australienne du commerce et de l'industrie ("FACCI").*

***Être francophone m'a aidé à être ouvert aux autres cultures, cela m'a donné envie d'étendre mes connaissances, l'apprentissage, la lecture et les voyages. Parler français m'a aidé obtenir mon premier emploi en tant que banquier chez BNP, puis avec Paribas de nombreuses années plus tard enfin cela m'a servi dans ma carrière de diplomate, à Paris.** Le français est une "lingua franca" partout dans le monde et l'amour de cette langue souligne/ montre son attachement/ appréciation/ gout pour la culture et l'histoire de l'Europe en général. Avoir un point de vue culturel et linguistique plus large a, sans aucun doute, été un atout majeur dans mon CV, lors de mes différentes missions économiques au sein d'institutions et entreprises internationales dans les villes aussi diverses que Sydney, Paris, Londres, New York et Washington DC. »*

M^{me} Zoe McKenzie

Directeur de cabinet du Ministre de commerce extérieur, de l'investissement et du tourisme.

Conseillère en chef du Premier Ministre de l'Etat de Victoria en matière de l'Éducation et la Culture (2011 – 2013).

Chargée de recherche pour la Fondation pour l'innovation politique (2008).

Ancien directeur du cabinet du Président de KPMG Australie.



« Pour moi, la francophonie m'offre un lien incontournable à un monde de beauté, de culture, et de pensée qui me serait étranger si je n'avais pas commencé à étudier la langue française à l'âge de neuf ans.

La francophonie m'offre aussi un sentiment de sécurité, sachant que je serai comprise, appréciée et convaincante en dehors de ma langue maternelle, l'anglais.

La francophonie m'a apportée un monde de réflexions et découvertes exquises et je lui suis à cet égard infiniment reconnaissante.

J'ai eu le grand privilège de participer à un programme en 2008 qui s'appelait à l'époque « Personnalités de l'avenir ». Par ce programme, qui invite des dizaines de personnalités ou d'acteurs majeurs de différents pays en France pour mieux apprendre le système français et pour rencontrer leurs pairs Français, j'ai pu former des relations professionnelles et amicales avec mes interlocuteurs Français. Six ans plus tard je suis toujours en contact régulier avec eux. Nous partageons alors et partageons toujours des intérêts profonds pour la vie publique et la politique de la France, et nous attachons aux leçons que pourraient tirer les Français de l'Australie et les Australiens de la France.

A la fin des dix jours du programme, je n'avais pas envie qu'il se termine. En tant que francophone, j'ai proposé à mes interlocuteurs au Quai d'Orsay de m'organiser quelques entretiens de plus. L'un de ces entretiens était avec La Fondation pour l'Innovation Politique, un « think-tank » établi quatre ans plus tôt. En appréciant ma passion pour la politique de l'enseignement supérieur et mon intérêt pour les réformes annoncées pendant la campagne électorale de 2007, le directeur de la Fondation m'a proposé un poste de chercheuse pendant un an.

J'ai préparé des dossiers et des interventions sur les réformes sociales et éducatives poursuivies en Australie et les leçons que l'on pourrait en tirer pour la France. Pendant cette période j'ai pu aussi accueillir des acteurs et décideurs Australiens : anciens ministres, présidents d'université... J'ai pu leur organiser de courts programmes de visite pour qu'ils rencontrent leurs pairs Français et comprennent mieux les réformes en cours en France. On aurait dit à l'époque "une agence de voyages politiques".

Je garde de cette expérience, intimement liée à mes compétences francophones, un sentiment profond de loyauté et de vive gratitude envers la République Française.

Depuis, je me suis fait fort d'aider les intérêts de la France à travers mes missions gouvernementales. *En tant que conseillère pour l'Education au Cabinet du premier ministre de l'état de Victoria nous avons eu l'énorme plaisir d'inaugurer une école binationale (Australienne / Française) à Melbourne, maintenant une des écoles les plus populaires de la ville.*

Dans mon rôle actuel, en tant que directeur de cabinet du ministre fédéral du commerce extérieur et de l'investissement, je me consacre au rapprochement des intérêts commerciaux de la France et de l'Australie.

Annexe III - Francophilophones

Mon apprentissage de la langue française, mon expérience et adoption partielle de la culture française, et le sentiment d'avoir un deuxième 'chez moi' en France, m'ont apporté d'énormes bénéfices dans le développement de ma carrière.

J'ai voyagé en France pour la première fois à l'âge de 15 ans. C'était mon introduction à une culture différente de la mienne. Malgré ma timidité initiale, la France est devenue pour moi une deuxième patrie, un pays où j'ai une famille que je n'ai pas eue chez moi en tant que fille unique. Je retourne en France tous les deux ans pour rendre visite à la famille qui m'a accueillie à cet âge. Leur accueil reste aussi chaleureux aujourd'hui qu'en 1987.

Cette expérience dans mon adolescence m'a donné une capacité d'adaptation, une curiosité brûlante pour autrui, et une polyvalence culturelle dont je me suis servie ailleurs en Europe, en Amérique latine, aux Etats Unis et en Asie. J'ai appris l'allemand et l'espagnol depuis, mais c'est de la langue française dont je suis tombée folle amoureuse il y a 25 ans. Elle ne me quittera jamais.

*Au moment des entretiens pour mon premier job je me souviens d'une chargée des ressources humaines dans un grand cabinet d'avocats qui m'a proposée la question suivante : à quoi servent toutes ses langues étrangères ? J'ai pris la question pour une blague. A ma grande déception, elle ne l'était pas. Ma réponse était simple, et le reste toujours : une deuxième langue vous apprend à penser autrement. **Une connaissance linguistique vous ouvre des nouveaux modes de réflexion ; elle vous apporte une façon de penser originale ; elle vous introduit à des concepts qui n'existent pas dans votre contexte maternel, elle vous offre des perspectives inédites.** Elle fait naître en vous un jugement plus profond, plus global, plus nuancé – d'autant plus important que dans mon rôle actuel, tout dépend à 100 % du jugement. »*

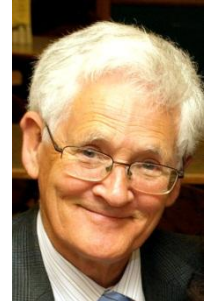
M. Colin Nettelbeck

Ancien Président de l'Alliance Française de Melbourne et de la Fédération des Alliances Françaises en Australie.

Fondateur, en 1984, de L'Institut pour l'étude des relations franco-australiennes (ISFAR).

Ancien Professeur à l'Université de Melbourne, chef du département de français.

Docteur de l'Université de Sorbonne, avec une thèse sur Georges Bernanos.



« Familier du développement de la politique de la francophonie et de diverses manifestations des vies antérieures de cette politique, je trouve difficile d'offrir une réponse en quelques lignes.

Pour le francophile que je suis, l'idée d'un aire linguistique qui transcende les frontières géographiques, qui permette de véhiculer des cultures diverses, et qui résiste à la domination de l'anglais est évidemment très attirante ; et personnellement, je continue à apprécier beaucoup des productions artistiques de cette diversité culturelle.

Annexe III - Francophilophones

*Pour l'Australien que je suis, je dois reconnaître que si **le français reste une langue très prisée ici**, c'est surtout parmi l'élite des classes moyennes, et **surtout pour des raisons culturelles plutôt qu'économiques**. S'il y a, dans le monde australien des affaires, quelques francophones, c'est plutôt par accident que par volonté. Les cours de "français des affaires" n'ont jamais eu de succès durable, et la grande majorité de nos décideurs en affaires sont convaincus que l'anglais est la seule langue à utiliser dans ce domaine. Je pense que les directeurs des compagnies françaises établies (avec assez de succès je crois) en Australie vous confirmeront cela. Ici, il me semble que la valeur de la francophonie est contextuelle plutôt que directement causative : votre choix du mot "francophilophone" me paraît tout à fait à propos. Si un grand nombre de personnes, à travers toutes les professions et tous les métiers, sont francophones, c'est en général parce qu'ils sont francophiles (avec focalisation exclusive sur l'Hexagone), non par intérêt commercial ou économique ; en même temps, cette situation est réelle, et **présente un contexte de cordialité et peut-être de confiance qui devrait faciliter le développement de liens commerciaux plus étendus**. C'est bien sûr mon avis personnel : je ne suis pas sociologue, et je peux me tromper.*

*Tout cela dit, il reste très important que la France continue dans la mesure du possible de promouvoir la langue et la culture françaises dans ce pays ; comme vous le savez, depuis quelques années, **les visées principales de la politique nationale se dirigent sur l'Asie, ce qui est en quelque sorte normal, mais cela représente un danger pour le français...** Il y a des contre-courants et il y a actuellement des ouvertures particulièrement bienvenues, dans certains de nos États, pour l'enseignement bilingue dans les écoles primaires. **Le français y est présent, mais la situation est fragile.***

Voici mes principales activités de promotion de la langue et de la culture françaises :

- ◆ LCNAU ;
- ◆ ISFAR ;
- ◆ Australian Society for French Studies (groupement universitaire : je suis membre, je participe aux colloques, etc)
- ◆ Je publie régulièrement des articles et des chapitres de livres sur tel ou tel aspect de l'histoire culturelle française du vingtième siècle. J'ai récemment contribué à la traduction en anglais d'un livre de Mgr Roland Minnerath sur l'éthique ;
- ◆ J'enseigne régulièrement, de façon bénévole, dans l'université du troisième âge, et fais des conférences pour telle ou telle association ;
- ◆ Je travaille actuellement sur une histoire des relations franco-australiennes depuis 1788 ;
- ◆ Je participe toujours à quelques colloques internationaux.

Comme vous le voyez, le français a été au cœur même de ma carrière... et de ma vie : mes trois enfants sont francophones, deux en ont épousé des citoyens français ; mes deux petites filles sont bilingues, l'une habitant la Nouvelle Calédonie... »

M^{me} Gene Sherman

Présidente de la fondation à caractère philanthropique, Sherman Contemporary Art, dédiée à l'exposition d'art contemporain de l'Australie, de région du Pacifique et du Moyen-Orient.

Professeur au College of Fine Arts (COFA).

Vice-Présidente de National Portrait Gallery Board.

Conférencière sur des sujets tels la gestion de galerie, l'art de la collecte, la philanthropie, les fondations privées, ainsi que sur la mode japonaise contemporaine.



« La francophonie est un terme et une réalité que je connais bien. Au lycée déjà, j'ai étudié l'Afrique de l'Ouest en tant que région francophone, ainsi que la présence coloniale (en Afrique) de la Belgique, du Portugal, de l'Angleterre et de l'Allemagne. J'ai étudié la littérature française classique à l'école et à l'Université de Witwatersrand à Johannesburg. J'ai ainsi découvert la négritude en tant que courant littéraire et politique en parallèle à la francophonie, et réalisé qu'il existait toute une littérature française provenant des pays arabes d'Afrique du Nord et de la côte ouest du continent africain. A l'époque, j'ai décidé de me pencher sur cette thématique après la fin de ma thèse de doctorat. J'ai lu tant les textes de Léopold Senghor que son intéressante biographie rédigée par Simon Njami, un conservateur africain avec qui j'entretiens une correspondance depuis 2007. J'ai également lu Aimé Césaire, en particulier ses pièces de théâtre. Ma thèse de doctorat a porté sur André Gide et, bien que sans rapport direct avec son expérience propre en Afrique du Nord et au Congo belge, elle a partiellement orienté mes lectures vers le français tel que pratiqué hors de France. J'ai été plusieurs fois en vacances avec ma famille à Tahiti, où j'ai développé des liens linguistiques et culturels profonds avec les habitants. **Le français, que j'ai longtemps enseigné, ses films, sa littérature et sa culture occupent une place particulière dans ma vie.** Mon amitié de longue date avec Dr. Patricia Maréchal, ma collègue à l'université et au lycée, et dont le père a été proviseur du lycée du Parc à Lyon, a encore renforcé cette place, m'ouvrant la porte d'un autre monde, dans lequel je me plais à me retirer, et qui représente tout un pan de mes intérêts. Mon orientation vers l'art contemporain de la région Asie-Pacifique et de l'Australie, ceci dès 1986, a été influencée par le déclin, à cette époque, des études de la langue française et de la culture européenne. Trente ans plus tard, la plupart de mes collègues et de mes collaborateurs savent que je parle le français et que je le pratique à chaque fois que l'occasion m'est donnée. Je tiens à rester en contact avec les attachés culturels français et travaille avec le titulaire actuel, l'excellente Emmanuelle Denavit-Feller - et son tout aussi excellent homologue suisse, Bernhard Furger - afin de faire venir à Sydney, en mars 2015, le Dr. Barbara Polla et le Professeur Paul Ardenne pour un important projet d'exposition autour de l'artiste australien Shaun Gladwell. Ma participation à la vie culturelle australienne a été considérablement centrée sur l'Asie, mais je cultive mes liens avec la France et mes intérêts français aussi souvent que je le peux. **La maîtrise d'une deuxième langue offre, à mon avis, un avantage professionnel considérable, et ceci à différents niveaux.** Le français, en tant que langue parlée au niveau international, m'a été utile dans ma profession, directement ou indirectement, à de nombreuses reprises. Par exemple, en mai 2014, j'ai été invitée par la Galerie Lelong à un dîner à Hong Kong, pendant la « Art Basel Hong Kong » (où j'étais invitée comme conférencière sur le thème des Fondations d'Art financées par le privé mais ouvertes au public). Les responsables de la Galerie Lelong - basée à Paris et à New York - furent heureux de m'inclure dans ce dîner exclusif, aux côtés de collectionneurs importants tant asiatiques que canadiens, du fait de ma double connaissance de la langue française et de la scène asiatique. Cette invitation me vient à l'esprit comme l'un des exemples récents, parmi beaucoup d'autres, de la manière dont le français m'a aidée dans ma vie professionnelle. »

ANNEXE IV

Liste des personnes rencontrées

1. OIF ET AUTRES INSTITUTIONS DE LA FRANCOPHONIE

OIF

- ◆ M. Abdou DIOUF, Secrétaire Général
- ◆ M. Clément DUHAIME, Administrateur
- ◆ M. El Habib BENESSAHRAOUI, Conseiller du Secrétaire général de la Francophonie, Chef de Bureau de l'Administrateur
- ◆ M. Etienne M. ALINGUE, Directeur de la francophonie économique

RÉSEAU INTERNATIONAL DES CHAIRES SENGHOR DE LA FRANCOPHONIE

- ◆ M. Michel GUILLOU, Président, Titulaire de la Chaire Senghor de la Francophonie de Lyon

UNION BANCAIRE FRANCOPHONE

- ◆ M^{me} Marie-Anne BARBAT-LAYANI, Secrétaire Générale, Directrice Générale Fédération Bancaire Française
- ◆ M^{me} Pascale CHABRILLAT-TRAHIN, Chargée de mission Affaires internationales de la Fédération Bancaire Française

UNION DES CONSEILS ECONOMIQUES ET SOCIAUX ET INSTITUTIONS SIMILAIRES DES ETATS ET GOUVERNEMENTS MEMBRES DE LA FRANCOPHONIES

- ◆ M. Michel DOUCIN, Secrétaire général, Conseiller diplomatique du Président du Conseil Economique, Social et Environnemental de France

2. ORGANISATIONS INTERNATIONALES

BANQUE MONDIALE

- ◆ M. Bertrand BADRE, Directeur général finances

UNESCO

- ◆ M. Philippe LALLIOT, Ambassadeur, Délégué permanent de la France auprès de l'UNESCO

COMMONWEALTH BUSINESS COUNCIL

- ◆ M^{me} Kiran LUCHMUN, Directrice partenariats et développement
- ◆ M. Josian AUROKUM, chef de projet.

3. PRESIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE ET MINISTÈRES

3.1. Présidence de la République

- ◆ M. Matthieu PEYRAUD, Conseiller G20, enjeux globaux
- ◆ M. Cyril PIQUEMAL, Conseiller G20, enjeux globaux
- ◆ M^{me} Claudine RIPERT-LANDLER, Conseiller communication, stratégie, international

3.2. Premier ministre

3.2.1. Délégation interministérielle à l'intelligence économique

- ◆ M^{me} Claude REVEL, Déléguée interministérielle

3.3. Ministère des affaires étrangères et du développement international

- ◆ M. Laurent FABIUS, Ministre

3.3.1. Cabinet du Ministre des affaires étrangères

- ◆ M. Roman ABREU, Conseiller presse et communication
- ◆ M^{me} Sima KAMMOURIEH, Conseillère technique, négociations commerciales internationales, G20, tourisme

3.3.2. Secrétariat d'Etat chargé du Commerce extérieur, de la promotion du Tourisme et des Français de l'étranger

- ◆ M^{me} Fleur PELLERIN, Secrétaire d'Etat

3.3.2.1. Cabinet de la Secrétaire d'État

- ◆ M. Cyrille PIERRE, Directeur du cabinet
- ◆ M. Bertrand WALCKENAER, Directeur adjoint du cabinet

3.3.3. Secrétariat d'État chargé du Développement et de la Francophonie

- ◆ M^{me} Annick GIRARDIN, Secrétaire d'État chargée du Développement et de la Francophonie

3.3.3.1. Cabinet de la Secrétaire d'État

- ◆ M. Romaric ROIGNAN, directeur du cabinet
- ◆ M^{me} Sandrine DE GUIO, directrice adjointe du cabinet
- ◆ M. Laurent D'ERSU, conseiller Francophonie

Annexe IV – Liste de personnes rencontrées

3.3.4. Consulat général de France à La Nouvelle Orléans

- ♦ M. Jean-Claude BRUNET, Consul général de France à La Nouvelle Orléans

3.3.5. Délégation des affaires francophones

- ♦ M^{me} Caroline MALAUSSENA, Déléguée

3.3.6. Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats

DIRECTION DES ENTREPRISES ET DE L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE

- ♦ M. Jacques MAIRE, Directeur

DIRECTION DE LA COOPÉRATION CULTURELLE, UNIVERSITAIRE ET DE LA RECHERCHE

- ♦ M. Valéry FRELAND, Directeur adjoint
- ♦ M^{me} Maguelone ORLIANGE, Responsable du Pôle de la promotion du français et de la coopération francophone

SOUS-DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DES ÉCHANGES SCIENTIFIQUES

- ♦ M. Pascal LE DEUNFF, Sous-Directeur

MISSION DES PROGRAMMES

- ♦ M. Vincent DALMAIS, Chef de mission

3.3.7. Direction des français à l'étranger et de l'administration consulaire

- ♦ M. Christophe BOUCHARD, Directeur

3.3.8. Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE)

- ♦ M^{me} Hélène FARNAUD-DEFROMONT, Directrice
- ♦ M. Florent VERGÈS, Chargé de mission auprès de la Directrice

3.3.9. Campus France

- ♦ M. Antoine GRASSIN, Directeur général

3.3.10. Institut français

- ♦ M. Xavier DARCOS, Président exécutif
- ♦ M. Alexandre MINSKI, Chargé de mission coopération universitaire, Pôle Coopération éducative et linguistique M^{me} Judith ROZE, Directrice adjointe du département langue française, livre et savoirs

3.4. Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

3.4.1. Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM)

- ♦ M. Vincent LAFLECHE, Président- Directeur Général

3.5. Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

3.5.1. Mission numérique pour l'enseignement supérieur

- ♦ M^{me} Clara DANON, Responsable de la mission

3.5.2. Centre national d'enseignement à distance (CNED)

- ♦ M. Serge BERGAMELLI, Directeur Général
- ♦ M. Marc-Antoine JAMET, Président du conseil d'administration

3.6. Ministère de l'économie et des finances

- ♦ M. Michel SAPIN, Ministre des Finances et des Comptes publics

3.6.1. Cabinet d'Arnaud Montebourg

- ♦ M. Takfarinas CHABANE, conseiller chargé de la politique « localisation/relocalisation » et des investissements directs étrangers
- ♦ M^{me} Dorothee STIK, conseillère chargée des affaires européennes et internationales et du financement des entreprises

3.6.2. Cabinet de Michel Sapin

- ♦ M. Nicolas TRIMBOUR, conseiller affaires financières bilatérales et développement, cabinet de Michel Sapin

3.6.3. Inspection générale des finances

- ♦ M. Emmanuel SALIOT, Inspecteur des finances

3.6.4. Direction générale du Trésor

- ♦ M. Raphaël BELLO, Chef du service relations internationales bilatérales et de l'internationalisation des entreprises
- ♦ M. Alain BERDIER, Adjoint au Chef du Bureau, Asie et Océanie
- ♦ M. Dominique BRESSON, Adjoint au Chef du Bureau, Méditerranée et Afrique australe

Annexe IV – Liste de personnes rencontrées

- ♦ M. Martin FORTES, Adjoint au Chef du Bureau, Afrique subsaharienne et Agence Française de Développement
- ♦ M. Stéphane TABARIE, Adjoint au chef de Bureau, Méditerranée
- ♦ M. Julien DENORMANDIE, administrateur civil, ancien Conseiller chargé des affaires financières bilatérales et de développement du ministère de l'économie

3.6.5. Assistance au développement des échanges en technologies économiques et financières (ADETEF)

- ♦ M^{me} Agnès ARCIER, Présidente Directrice Générale
- ♦ M. Jean-Philippe NADAL, Directeur du Pôle Achat public et PPP
- ♦ M. Farid TAMIMOUNT, Directeur du Pôle Développement économique, infrastructure qualité
- ♦ M^{me} Joëlle LOYER, Chargée de coopération, gestion publique

3.6.6. Agence française de développement (AFD)

- ♦ M. Jean-Marc GRAVELLINI, Directeur exécutif en charge des opérations
- ♦ M. Christian BARRIER, Directeur du département du développement humain
- ♦ M. Régis MARODON, Conseiller relations avec les acteurs économiques français
- ♦ M^{me} Marie-Hélène LOISON, Directrice générale déléguée de Proparco

3.7. Ministère des droits des femmes, de la ville, de la jeunesse et des sports

- ♦ M^{me} Sheraz GASRI, Conseillère diplomatique de la ministre

3.8. Ministère de la culture et de la communication

3.8.1. Délégation générale à la langue française et aux langues de France

- ♦ M. Xavier NORTH, Délégué général

4. ASSEMBLÉE NATIONALE

- ♦ M. Pouria AMIRSHAHI, député de la 9^{ème} circonscription, des Français établis hors de France

5. AMBASSADES ÉTRANGÈRES EN FRANCE

- ♦ M. Yoichi SUZUKI, Ambassadeur du Japon en France
- ♦ M^{me} Vanessa MATIGNON, Ambassadeur la République d'Haïti en France

6. COMITÉ NATIONAL DES CONSEILLERS DU COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE

- ◆ M. Bruno DURIEUX, Président
- ◆ M. Jean-Marc Brault de BOURNONVILLE, Président de la Commission Afrique et Océan Indien

7. BANQUES, INSTITUTIONS FINANCIÈRES ET FONDS D'INVESTISSEMENT

BPI FRANCE

- ◆ M. Jean-Baptiste MARIN-LAMELLET, Responsable des relations institutionnelles Bpifrance
- ◆ M. Alain RENCK, Directeur BPI France Export

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

- ◆ M. Laurent VIGIER, Président directeur général de CDC International Capital
- ◆ M. Hugo B. QERMANE, Directeur de CDC International Capital, Membre du Comité Exécutif

CONSEIL FRANÇAIS DES INVESTISSEURS EN AFRIQUE

- ◆ M. Alexandre VILGRAIN, Président, Président Directeur Général Groupe SOMDIAA
- ◆ M. Paul GINES, Ancien directeur de l'Institut International d'ingénierie de l'Eau et de l'environnement à Ouagadougou, Coordinateur de la Commission Education-Formation du CIAN

INVESTISSEURS ET PARTENAIRES CONSEIL

- ◆ M. Jean-Michel SEVERINO, gérant de « Investisseurs et partenaires conseil »

PAI PARTNERS

- ◆ M. Lionel ZINSOU, Président

UBIFRANCE

- ◆ M. Lorenzo CORNUAULT, Directeur de l'action régionale et de la communication, Ubifrance
- ◆ M. Julien RAVALAIS CASANOVA, Chef de Cabinet, Chargé des affaires institutionnelles, Ubifrance

8. Secteur des nouvelles technologies et du *e-learning*

INGENICO

- ◆ M. Jacques BEHR, Vice-Président pour la zone Europe de l'Est, Moyen-Orient et Afrique

Annexe IV – Liste de personnes rencontrées

COORPACADEMY

- ◆ M. Jean-Marc TASSETTO, Co-fondateur

KTM ADVANCE

- ◆ M. Yves DAMBACH, PDG

9. Secteur des infrastructures et de l'énergie

EIFFAGE

- ◆ M. Gérard SENAC, Président Directeur Général Eiffage Sénégal

LAFARGE

- ◆ M. Vincent MAGES, Directeur initiatives changement climatique
- ◆ M. Thibault DORNON, Directeur adjoint des affaires publiques

ORANGE

- ◆ M^{me} Christine ALBANEL, Directrice exécutive en charge de la Responsabilité Sociale d'Entreprise, des Evénements, des Partenariats et de la Solidarité, Présidente déléguée de la Fondation Orange et Présidente du Conseil d'Administration d'Orange Studio
- ◆ M. Marc RENARD, Directeur Exécutif, Afrique, Moyen-Orient et Asie
- ◆ M. Michael TRABBIA, Directeur des affaires publiques

SCHNEIDER ELECTRIC

- ◆ M. Jean-Pascal TRICOIRE, PDG

TOTAL

- ◆ M. Luc SPOSITO, Directeur Education du Groupe Total.
- ◆ M. Jean-Marc MARTA, Chef du service assistance scolaire et universitaire au sein de la Direction de la mobilité internationale
- ◆ M. Damien STEFFAN, Attaché presse

10. Secteur de la consommation et du luxe

CARREFOUR

- ◆ M. Jérôme BEDIER, Secrétaire général

LVMH

Annexe IV – Liste de personnes rencontrées

- ♦ M. Yves CARCELLES, membre du Comité Exécutif, Vice-président de la Fondation d'Entreprise Louis Vuitton pour la Création

L'ORÉAL

- ♦ M^{me} Ines DIOGO, Directrice Commerciale et Marketing Afrique, nouveaux marchés, Afrique-Moyen Orient
- ♦ M^{me} Noëlle CAMILLERI, Directoire communication, développement durable et affaires publiques, Afrique-Moyen Orient
- ♦ M. Dominique URFIN, Directeur Général de L'Oréal Paris

PSA PEUGEOT CITROËN

- ♦ M. Louis GALLOIS, Président du conseil de surveillance

11. ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

11.1. MEDEF International

- ♦ M. Philippe GAUTIER, Directeur Général Adjoint

11.2. CCI Paris Île de France

- ♦ M. Stéphane CORMIER, Délégué général de la Conférence Permanente des Chambres Consulaires Africaines et Francophones
- ♦ M^{me} Marianne CONDE-SALAZAR, Directrice des relations internationales et de l'enseignement
- ♦ M. Franck DESROCHES, Adjoint au directeur des relations internationales de l'enseignement, Responsable du centre de langue française
- ♦ M. Georges FISCHER, Directeur Réseaux et partenariats internationaux
- ♦ M^{me} Marianne SASSERANT, Directeur adjoint Réseaux et partenariats internationaux

11.3. Comité Colbert

- ♦ M^{me} Elisabeth PONSOLLE DES PORTES, Déléguée générale

12. SECTEUR CULTUREL

BUREAU EXPORT

- ♦ M. Fabrice REBOIS, Directeur

CANAL +

- ♦ M. Bertrand MEHEUT, Président

Annexe IV – Liste de personnes rencontrées

- ◆ M. Sébastien DE GASQUET, Directeur de cabinet du Président

CENTRE NATIONAL DU CINÉMA ET DE L'IMAGE ANIMÉE

- ◆ M. Pierre-Emmanuel LECERF, Directeur des affaires européennes et internationales
- ◆ M. Julien NEUTRES, chargé de mission auprès de la présidente.

DEEZER

- ◆ M. Axel DAUCHEZ, Directeur général

FRANCE MÉDIAS MONDE

- ◆ M^{me} Marie-Christine SARAGOSSE, Présidente Directrice Générale
- ◆ M^{me} Cécile MEGIE, Directrice de RFI
- ◆ M. Marc SAIKALI, Directeur France 24
- ◆ M^{me} Claire MAROUS-GUIVARC'H, Directrice des Etudes et des Relations Auditeurs

TV5 MONDE

- ◆ M. Yves BIGOT, Directeur Général

SOCIÉTÉ DES AUTEURS, COMPOSITEURS ET ÉDITEURS DE MUSIQUE (SACEM)

- ◆ M. Jean-Noël TRONC, Directeur général
- ◆ M. Blaise MISTLER, Directeur des relations institutionnelles

UNIFRANCE

- ◆ M^{me} Isabelle GIORDANO, Directrice générale

UNIVERSAL MUSIC FRANCE

- ◆ M. Pascal NEGRE, Président Directeur Général et Président de la société civile des producteurs phonographiques
- ◆ M. Guillaume LEBLANC, Directeur général du Syndicat National de l'édition Phonographique

13. SECTEUR ACADÉMIQUE ET UNIVERSITAIRE

- ◆ M. Patrick AEBISCHER, Président de l'École polytechnique fédérale de Lausanne
- ◆ M^{me} Céline CARRERE, Professeur au sein du Département des sciences économiques, Université de Genève
- ◆ M. Jérôme CLEMENT, Président de la Fondation des Alliances françaises
- ◆ M. Jean-Christophe DEBERRE, Directeur général de la mission laïque française
- ◆ M. Pierre JACQUEMOT, Ancien Ambassadeur, chercheur associé à l'IRIS

Annexe IV – Liste de personnes rencontrées

- ◆ M. Jacques MELITZ, Professeur d'économie, Conseiller au CEPPI
- ◆ M. Erik ORSENNA, Membre de l'Académie française
- ◆ M. Farid TOUBAL, Professeur d'économie, Conseiller au CEPPI
- ◆ M. Cédric VILLANI, directeur de l'Institut Henri-Poincaré, médaille Fields 2010

14. SECTEUR JURIDIQUE

- ◆ M. Nicolas AUDIER, Avocat à la Cour, Fondateur Audier & Partners (Vietnam)
- ◆ M. Jean-Michel DARROIS, Avocat d'affaires, Fondateur du cabinet Darrois Villey Maillot Brochier
- ◆ M. Antoine DELABRIERE, Avocat Associé Fénéon Delabrière Avocats
- ◆ M. Roger FISZELSON, Avocat, Directeur Général de la « Confederation of International Contractors Associations » (CICA)
- ◆ M. Marc FRILET, Avocat, Associé Gérant de Frilet-société d'avocats
- ◆ M. Pierre-Olivier SUR, Bâtonnier de l'Ordre, Barreau de Paris
- ◆ M. Maria VASSILEVA, Avocate Fénéon Delabrière Avocats

15. CABINETS DE CONSEIL

- ◆ M. Julien AYME, consultant à Gefyra SAS
- ◆ M. Jérôme BODIN, Responsable analyse médias chez Natixis
- ◆ M. Michel GONTIER, Consultant indépendant
- ◆ M. Karim TADJEDDINE, Directeur associé MC Kinsey & Company, Co-dirigeant l'activité Secteur public au bureau de Paris
- ◆ M. Doan VIET DAI TU, Partenaire Openasia Group, Bureau de Hô Chi Minh

16. AUTRES PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- ◆ M. Thierry BRETON, PDG d'Atos
- ◆ M. Maurice LEVY, PDG de Publicis
- ◆ M. Nicolas TENZER, Président de l'initiative pour le développement de l'expertise française à l'international
- ◆ M. Pierre-André WILTZER, ancien Ministre délégué à la coopération et de la Francophonie

ANNEXE V

Bibliographie

1. Ouvrages et rapports

- ◆ AMIRSHAHI Pouria, *La Francophonie : action culturelle, éducative et économique*, rapport d'information parlementaire, janvier 2014
- ◆ BALDWIN Richard, TAGLIONI Daria, *Gravity for Dummies and Dummies for Gravity Equations*, n° w12516, National Bureau of Economic Research, 2006
- ◆ BODIN Jérôme et GOVCIYAN Pavel, *La francophonie, une opportunité de marché majeure*, étude Natixis, septembre 2013
- ◆ BORIS Pascal et VAISSIE Arnaud, *L'université et la recherche : moteurs de la création d'entreprise*, janvier 2006.
- ◆ BOURGES Hervé, *Pour une Renaissance de la Francophonie*, rapport remis au secrétaire d'Etat chargé de la Coopération et de la Francophonie, juin 2008
- ◆ BOURGES Hervé, *L'Afrique n'attend pas*, Actes Sud, octobre 2010
- ◆ BOURGES Hervé, *Les Jeux Olympiques : une vitrine mondiale pour la langue française*, rapport à Abdou Diouf, Secrétaire général de l'OIF, septembre 2004
- ◆ BOURGES Hervé, *Pardon my French – La langue française, un enjeu du XXIème siècle*, Karthala, 2014
- ◆ CARRERE Céline, MASOOD Maria, *Le poids économique de la langue française dans le monde*, Fondation pour les études et recherches sur le développement international, rapport au ministre des affaires étrangères, décembre 2012
- ◆ DURAND Charles, *La langue française : atout ou obstacle ? – Réalisme économique, communication et francophonie au XXIème siècle*, Prix de la francophonie Jean Humblet, Presses universitaires du Mirail, 1999
- ◆ FOUCHER Michel, *Atlas de l'influence française au XXIème siècle*, Robert Lafont/ Institut français, 2013
- ◆ FRANKEL Jeffrey, STEIN Ernesto, WEI Shang-Jin, *Trading Blocs and the Americas: The natural, the Unnatural, and the Super-natural*, Journal of Development Economics, vol. 47, n°1, 1995
- ◆ GEOURJON Anne-Marie, GUERINEAU Samuel, GUILLAUMONT Patrick, GUILLAUMONT JEANNENEY Sylviane, *Intégration régionale pour le développement en Zone franc*, Fondation pour les études et recherches sur le développement international, Economica, novembre 2013
- ◆ GUILLOU Michel, PHAN Trang, *Francophonie et mondialisation – Histoire et institutions des origines à nos jours*, Broché, 2011

Annexe V

- ◆ HUTCHINSON William K., *Linguistic Distance as a Determinant of Bilateral Trade*, Southern Economic Journal, 2005
- ◆ HUTCHINSON William K., *Does Ease of Communication Increase Trade? Commonality of Language and Bilateral Trade*, Scottish Journal of Political Economy, 2002, vol. 49, n°5
- ◆ JEGO Yves, *En finir avec la mondialisation anonyme – La traçabilité au service des consommateurs et de l'emploi*, rapport au Président de la République, mai 2010
- ◆ LEVY Maurice, JOUYET Jean-Pierre, *L'économie de l'immatériel : la croissance de demain*, rapport au ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, décembre 2006
- ◆ LOHMANN Johannes, *Do Language Barriers Affect Trade?*, Economics Letters, 2011, vol. 100, n° 2
- ◆ LOROT Pascal, *Introduction à la Géoéconomie*, Economica, 1999
- ◆ MARCOUX Richard, en collaboration avec HARTON Marie-Eve, *Et demain la francophonie – Essai de mesure démographique à l'horizon 2060*, Cahiers de l'ODSEF, Québec, mai 2012
- ◆ MARTINEZ Henriette, *Francophonie culturelle, Francophonie économique : antagonisme ou complémentarité ?*, rapport réalisé dans le cadre de la Commission éducation, communication et affaires culturelles, de l'Assemblée Parlementaire Francophone, juillet 2012
- ◆ MELITZ Jacques, *Language and Foreign Trade*, European Economic Review, 2008, vol. 52, n° 54, p. 667-699,
- ◆ MELITZ Jacques, TOUBAL Farid, *Native language, spoken language, translation and trade*, document de travail du CEPII, 2012, n° 2012-10
- ◆ PIERRE Jocelyn, *La langue au cœur du numérique*, rapport pour la délégation générale à la langue française et aux langues de France, février 2007
- ◆ REVEL Claude, *Développer une influence normative internationale stratégique pour la France*, rapport au ministre du commerce extérieur, janvier 2013
- ◆ SAUTER Nicolas, *Talking trade: Language Barriers in Intra-Canadian Trade*, Empirical Economics, 2012
- ◆ TENZER Nicolas, *Quand la France disparaît du monde*, Grasset, 2008, 3e édition 2010

Annexe V

- ◆ VEDRINE Hubert, ZINSOU Lionel, THIAM Tidjane, SEVERINO Jean-Michel, EL KAROUI Hakim, *Un partenariat pour l'avenir : 15 propositions pour une nouvelle dynamique économique entre l'Afrique et la France*, rapport au ministre de l'économie et des finances, décembre 2013
- ◆ WOLFF Alexandre (coord.), *La Langue française dans le monde*, Rapport de l'OIF, 2010
- ◆ WOLTON Dominique, *Demain la francophonie*, Paris, Flammarion, 2006
- ◆ WOLTON Dominique, *Francophonie et mondialisation*, Les essentiels d'Hermès, Paris, CNRS Editions, 2008
- ◆ WOLTON Dominique et al., *L'Identité francophone dans la mondialisation*, 2008
- ◆ ConferenceBoard du Canada, *Le Canada, le bilinguisme et le commerce*, rapport présenté au RDEE Canada, à la CEDEC et à Industrie Canada, juin 2013
- ◆ Direction Générale du Trésor, *L'Afrique Subsaharienne et la France sur le plan économique et commercial*, décembre 2013
- ◆ Economic Institute of Cambodia & Openasia Consulting Ltd, *La place du français au Cambodge – Etat des lieux et perspectives d'avenir*, mars 2005
- ◆ *Lions on the move: The progress and potential of African economies*, étude réalisée par McKinsey, juin 2010.
- ◆ Openasia, *Perception de la langue française et de l'action de Coopération au Vietnam auprès de la communauté vietnamienne francophone*, novembre 2012
- ◆ UniFrance films, *Les films français à l'étranger – Bilan 2012*, 2012

2. Sites Internet

- ◆ www.aimf.asso.fr
- ◆ www.aefe.fr
- ◆ www.alliancefr.org
- ◆ www.apf.francophonie.org
- ◆ www.auf.org
- ◆ www.banquemondiale.org

Annexe V

- ◆ www.diplomatie.gouv.fr
- ◆ www.dglf.culture.gouv.fr
- ◆ www.francophonie.org
- ◆ www.henricapitant.org
- ◆ www.imf.org
- ◆ www.institutfrancais.com
- ◆ www.ohada.com
- ◆ www.rfi.fr
- ◆ www.thecommonwealth.org
- ◆ www.tv5.org
- ◆ www.usenghor-francophonie.org



LA FRANCOPHONIE ET LA FRANCOPHILIE, MOTEURS DE CROISSANCE DURABLE

l'effacement progressif des frontières nationales impose d'autres critères d'appartenance identitaire : la langue et la culture constituent la nouvelle géographie. Le potentiel économique de la francophonie est énorme et insuffisamment exploité par la France.

La langue française est un moteur de croissance et créatrice d'emplois. Les théories économiques démontrent que le partage par les populations de plusieurs pays d'une même langue est un facteur d'augmentation des échanges et de la croissance.

Sans politique francophone volontaire et cohérente, le nombre de francophones en 2050 pourrait être inférieur à celui d'aujourd'hui. À moyen terme, au-delà de la perte d'influence de la France, un tel scénario d'effondrement du français aurait des conséquences négatives sur la croissance et l'emploi.

À l'inverse, trois évolutions pourraient accélérer la croissance économique des pays francophones d'ici à 2050 : la croissance démographique ; le besoin en infrastructures ; le développement des nouvelles technologies.

Les espaces économiques s'organiseront demain en zones géolinguistiques. Les espaces lusophones, hispanophones et arabophones sont déjà en train de se structurer économiquement. L'espace économique francophone doit donc faire de même sans attendre. La France a vocation ainsi à avoir deux cercles d'appartenance pour marcher dans le monde sur ses deux jambes : l'Union européenne et l'Union francophone.

Jacques Attali remet à François Hollande, Président de la République française, 53 propositions d'actions pour une politique économique francophone.